



■ Big Brother, la riposte s'organise
■ La Silicon Valley inspire l'Europe
Demandez notre supplément

Tchéchénie : Vladimir Poutine concède le minimum à l'Europe

LE PRÉSIDENT russe Vladimir Poutine, renouant avec la France au cours de sa visite à Paris, n'a offert qu'une concession de forme à ses interlocuteurs européens sur la guerre que Moscou mène en Tchétchénie. Il a souscrit, lundi 30 octobre, à une déclaration commune russo-européenne qui souligne « l'urgence et la nécessité d'une solution politique », mais a clairement fait savoir qu'il n'entendait dialoguer, sur le terrain, qu'avec des personnalités tchéchènes de son choix. Au cours de plusieurs manifestations et conférences de presse, des pétitions dénonçant la politique russe ont été diffusées. M. Poutine devait s'entretenir, mardi, avec Lionel Jospin, puis avec le patronat français.

Lire nos informations page 2, l'analyse p. 16 et le point de vue de Françoise Thom p. 17

Le chômage est en forte baisse

- Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 58 600 en septembre
- Sur un an, il y a 430 000 chômeurs de moins
- Le taux de chômage est désormais de 9,5 %
- Le plaidoyer de Laurent Fabius pour une rigueur renforcée divise la gauche « plurielle »

LE CHÔMAGE a fortement baissé en septembre, avec 58 600 demandeurs d'emploi en moins par rapport à août. Selon les statistiques publiées mardi 31 octobre par les services d'Elisabeth

Guigou, le nombre total des chômeurs s'élève à 2 270 200 à la fin septembre, soit 430 000 de moins en un an et 870 000 depuis juin 1997. Le taux de chômage se situe désormais à 9,5 % de la population

active. Après les turbulences économiques et sociales de la rentrée, faisant suite à un mauvais chiffre en juillet, ce bon résultat rassure le gouvernement, qui pouvait craindre un tassement de l'activité.

Pour Lionel Jospin, il valide sa stratégie, alors que Laurent Fabius multiplie les appels en faveur d'une inflexion de la politique économique. Préparant le programme de finances publiques pour les années 2002-2004, qui doit être transmis d'ici la fin de l'année à Bruxelles, le ministre de l'économie plaide pour une rigueur renforcée. Cette orientation n'est pas partagée par les autres composantes de la majorité « plurielle ». Les cinq partis (socialistes, communistes, Verts, radicaux de gauche et chevenementistes) devaient se retrouver, mardi, pour une ultime réunion de préparation du sommet de la gauche, prévu le 7 novembre. Les communistes, en particulier, maintiennent leurs exigences à l'égard du gouvernement, sur l'amélioration du SMIC et des minima sociaux. Les Verts entendent obtenir des engagements sur l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif. Le PS s'y refuse.

Lire pages 6 et 7



CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE L'« levoli-Sun » a sombré

Le chimier italien a sombré, mardi 31 octobre vers 9 heures, à 19 kilomètres au nord de l'île anglo-normande d'Aurigny. La veille, il avait été pris dans la tempête qui a sévi sur l'ouest de l'Europe. Ce tanker contient 6 000 tonnes de produits chimiques, dont 4 000 tonnes de styrène, un produit « insoluble dans l'eau, très toxique, très corrosif et déflagrant », selon la préfecture maritime de Brest. p. 12

Enquête : la mort et ses rituels

ALORS que la pratique et les croyances déclinent, près de 80 % des obsèques sont encore célébrées religieusement. A l'occasion de la Toussaint, *Le Monde* a enquêté sur l'évolution des rites funéraires en France. Un désir accru de personnalisation s'accompagne d'une demande croissante de crémations, qui concernent aujourd'hui 15 % des décès. Le sociologue Jean-Hugues Déchaux estime que cette « nouvelle idéologie funéraire » exprime un « besoin de s'inscrire dans une sorte d'immortalité à la fois terrestre et céleste ». Face à ces nouvelles demandes, entreprises de pompes funèbres et représentants des cultes se livrent une vive concurrence.

Lire page 8 et notre éditorial page 16

Et si un ou une papiste montait bientôt sur le trône d'Angleterre ?

LONDRES de notre correspondant

Un ou une papiste sur le trône d'Angleterre ? Non, cela n'est pas la chronique des dernières frasques d'un membre de la famille royale britannique. Que l'on sache, la reine Elizabeth, à 75 ans bientôt, n'envisage pas le moins du monde d'abdiquer. Quant à M^{me} Camilla Parker-Bowles, la fiancée de son très patient fils, le prince Charles, elle n'est pas catholique. Reste le jeune prince William, qui pourrait bien finir par battre papa sur le poteau royal, mais sa promesse n'a pas encore été « découverte » par la presse tabloïd. Le débat, qui vient d'être incidemment relancé dans le royaume par un propos du prince de Galles, est plus sérieuse.

Charles a avoué naguère, à un politicien qui l'a récemment rapporté sans être démenti, « ne pas comprendre pourquoi aujourd'hui », quatre siècles après que l'excentrique Henry VIII (1491-1547) eut rompu avec le Saint-Siège parce que le pape lui refusait l'annulation d'un mariage malheureux, un catholique ne pourrait pas accéder au trône britannique. Selon Colin Buchanan, l'évêque de Woolwich, « 95 % des

gens pensent la même chose ». Et, pourtant, la loi féodale imposée en 1701 par Elizabeth I^{re}, respectée à la lettre par tous ses successeurs, est claire : le souverain régnant sur le trône d'Angleterre ne peut être catholique, ni non plus s'unir à un ou une catholique. Depuis Henry VIII, parmi tous les titres qui lui échoient, le monarque britannique est « gouverneur suprême » de l'Eglise anglicane et doit solennellement prêter serment de « défendre la foi ». La foi anglicane, bien entendu...

Problème : comme le faisait honnêtement remarquer le docteur David Hope, archevêque de York et numéro deux de l'Eglise anglicane, beaucoup d'eau a depuis passé sous le pont de Westminster, « l'influence de l'Eglise s'est réduite, elle est aujourd'hui minoritaire dans la société et donc embarrassée d'avoir à assumer une position privilégiée en son sein... ». Georges Carey, le « patron » du docteur Hope, l'est moins. Mais l'archevêque de Canterbury peut bien faire valoir que son église travaille « au bien-être de tous », une confession qui n'est plus aujourd'hui pratiquée que par 12 % ou 13 % des Britanniques ne peut plus prétendre à demeurer la seule et unique « Eglise installée », c'est-à-dire la religion d'Etat. Les catholiques, trois fois moins nombreux, et qui, comme les anglicans, ne cessent de perdre des ouailles par centaines de milliers depuis dix ans, ne réclament du reste pas ce statut. Les très nombreux partisans de la réforme font simplement valoir que la loi est non seulement désuète, mais très injuste. C'est le premier ministre qui propose à la reine les nominations des dignitaires, évêques et archevêques anglicans et qui assure, de droit, une présence de l'Eglise anglicane au Parlement, à la Chambre des lords.

Des dignitaires anglicans préconisent un serment royal plus ocuménique : « Je jure de défendre la foi chrétienne. » Et les millions d'hindous, musulmans, sikhs et autres communautés qui sont la nation britannique moderne ? « Jurons de défendre La foi, c'est à dire toutes Les fois » avança un jour le prince Charles. Tony Blair, protestant marié à une catholique, se refuse pour l'instant à trancher. Il a commandé un rapport à une commission spéciale...

Patrice Claude



STATION SPATIALE Premiers locataires

Le premier équipage de la station spatiale internationale a décollé, mardi 31 octobre, de Baïkonour. L'Américain William Shepherd et les Russes Youri Guidzenko et Sergueï Krikalev (photo, de gauche à droite) vont passer quatre mois à bord du premier module habitable de ce complexe orbital que 16 pays construisent sous l'égide de la NASA. p. 23

Deux bons prix



AHMADOU KOUROUMA

LE « VIEUX », comme on l'appelle en Côte d'Ivoire, a dédié *Allah n'est pas obligé* aux enfants. Guerrier-griot, Ahmadou Kourouma a remporté le prix Renaudot, tandis que le prix Goncourt était décerné à Jean-Jacques Schuhl pour *Ingrid Caven*. Les jurys ont récompensé deux livres témoins du siècle. Une double victoire de la littérature.

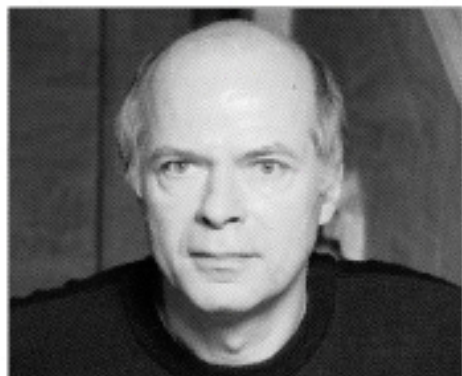
Lire le portrait page 15 et nos informations page 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PASCAL QUIGNARD



TERRASSE À ROME

roman GALLIMARD

POINT DE VUE

Ces grands médias américains qui se disent impartiaux

par Ralph Nader et Jim Hightower

AGISSANT pour le compte des magnats de l'industrie et de la finance, les médias américains tonnent contre notre campagne présidentielle au moment où elle monte en puissance depuis la base. On nous accuse de nous « ingérer » dans la course vide de sens voulue par nos happy few entre Al Gore Jr. et George W. Bush. Dans un récent éditorial, le *New York Times*, cette voix de l'élite dorée de la nation, bredouille, indigné, à propos du candidat Nader : « sabotage électoral », « croisade égocentrique », « mauvaise plaisanterie d'un homme buté », « campagne de démolition ».

Et de nous caricaturer comme étant les fossoyeurs d'une candidature Gore ainsi coupée de la base progressiste du Parti démocrate. Pour pontifier, ils n'en ont pas moins, tel le matou proverbial, le museau collé au mauvais trou de souris. C'est un désastreux bilan d'Al Gore, qui a remisé les idéaux et la base progressistes de son parti, qu'ils devraient plutôt s'en prendre. Ce n'est pas nous qui avons souillé le Parti démocrate

en allant nous « emputailler » dans les bureaux cossus en quête de contributions qui corrompent. Ce n'est pas nous qui avons gâché le parti en tournant le dos à ces millions de travailleurs aux emplois éliminés pour mieux jeter la souveraineté nationale en pâture à l'OMC, à l'Alena et autres « machins » ensablés de la mondialisation, taillés sur mesure par et pour Wall Street.

Ce n'est pas nous qui avons saboté le parti en feignant de ne pas voir ces milliers de petits fermiers américains acculés à la banqueroute, au rythme d'un millier de fermes par semaine.

Lire la suite page 17 et nos informations page 4

Ralph Nader est le candidat du parti Vert à l'élection présidentielle américaine du 7 novembre.

Jim Hightower est coprésident du Comité des citoyens pour le soutien à la candidature de Nader et LaDuke.



CINÉMA La tradition du film noir

Après *Little Odessa*, le jeune réalisateur James Gray revient au film noir, avec *The Yards*, qui met en scène, comme son premier film, le retour du héros, interprété par Mark Wahlberg (photo), au sein de sa famille. A voir également : *Du poil sous les roses* d'Agnès Obadia et Jean-Julien Invernier, *Amours chiennes* d'Alejandro Inarritu et *Gemini* de Shinya Tsukamoto. p. 28 à 30

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	8	Météorologie-Jeux.....	27
Régions.....	12	Culture.....	28
Carnet.....	14	Kiosque.....	32
Horizons.....	15	Abonnements.....	32
Entreprises.....	18	Radio-Télévision.....	33

RUSSIE Le président russe Vladimir Poutine n'a fait aucun mouvement sur la question tchétchène, lundi 30 octobre, à Paris où il a rencontré les représentants de l'Union européenne,

puis s'est entretenu en particulier avec Jacques Chirac. Bien qu'ayant souscrit à un texte qui souligne « la nécessité et l'urgence de rechercher une solution politique » au conflit, il a expliqué

que cela n'entraînait, de sa part, aucun changement de politique. ● L'UNION EUROPÉENNE a réaffirmé son soutien aux réformes économiques en Russie. Elle a accepté d'en-

gager la discussion sur la proposition de la Russie d'augmenter ses fournitures de gaz et de pétrole à l'Europe occidentale, en échange d'investissements dans les structures d'exploita-

tion et de transport. ● VLADIMIR POUTINE devait rencontrer, mardi, une délégation du Medef et s'entretenir avec Lionel Jospin, et les présidents de l'Assemblée nationale et du sénat.

M. Poutine renoue avec Paris malgré les désaccords sur la Tchétchénie

Jacques Chirac lui a répété à plusieurs reprises que le conflit ne pouvait avoir de solution militaire mais le président russe n'entend pas dialoguer avec d'autres Tchétchènes que ceux de son choix

IL ne s'est rien passé, à propos de la Tchétchénie, lors de la première journée de la visite de Vladimir Poutine à Paris, lundi 30 octobre. Le président Jacques Chirac a certes réaffirmé, avec une certaine obstination tout au long de la journée, la position qui est celle de la France depuis un an et demi : il l'a fait le matin, au cours du sommet Union européenne-Russie qu'il présidait, puis lors de la conférence de presse de la mi-journée qui concluait cet exercice, encore une fois dans l'entretien bilatéral qu'il a eu avec le président russe l'après-midi, et enfin dans son allocution lors du dîner offert à l'Élysée à son homologue russe. Jacques Chirac y a d'ailleurs souligné que la tâche qui attend M. Poutine « suppose la négociation pour faire face aux problèmes que la force ne peut résoudre ». Mais cette litanie tourne à vide auprès de Vladimir Poutine, qui avait décidé de ne plus en faire un motif de bouderie envers Paris, sans en tirer pour autant la moindre conséquence.

L'exercice du matin avait consisté à trouver à propos de la Tchétchénie ce que les diplomates appellent un « langage commun » entre Russes et représentants de l'Union européenne. Ce langage tient pour l'essentiel en une phrase introduite par les soins de la présidence française de l'Union européenne dans le communiqué



conjoint et qui proclame « la nécessité et l'urgence » de rechercher une « solution politique » au conflit. A peine avait-il approuvé ce texte que M. Poutine, lors d'une conférence de presse, en donnait son interprétation propre, qui lui ôte toute portée.

AUCUN ENGAGEMENT

« La position de Jacques Chirac et de l'Union européenne est la plus juste qui soit, à savoir que seule la

voie politique peut permettre un règlement du conflit », a-t-il dit. Il a affirmé qu'il était d'ailleurs engagé dans le dialogue politique avec les Tchétchènes, mais a-t-il précisé, « nous distinguons entre les personnes sincères, même si elles ont lutté pour l'indépendance, et ceux qui sont des criminels et des assassins. Nous avons nommé comme chef de l'administration tchétchène Akhmad Kadyrov, l'ancien mufti de la Tchétchénie, soit la plus haute au-

torité religieuse de la république, bien qu'il ait combattu les soldats russes les armes à la main lors du précédent conflit ». « Nous reconnaissons qu'il faut chercher une solution politique, a poursuivi Vladimir Poutine, mais nous n'admettons pas qu'on nous pousse à avoir des contacts avec des gens qui ont les mains dans le sang, qui rançonnent, qui décapitent des otages. Pour nous c'est inadmissible. Ce serait interprété, de l'Indonésie jusqu'au Kosovo, comme une faiblesse à exploiter. Il faut barrer la route au fondamentalisme ». Autrement dit le pouvoir russe n'entend dialoguer qu'avec les interlocuteurs qu'il s'est lui-même choisis ; il récuse ceux que désignent les Tchétchènes et qui ne sont à ses yeux que des « terroristes ». Voilà qui réduit à zéro les chances du dialogue politique.

Aucun engagement, aucune intention nouvelle n'a été exprimée par la partie russe à Paris. On est même en retrait par rapport à ce qui avait été extorqué par la France il y a un an, au sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) à Istanbul, à la précédente présidence russe qui, avec la même mauvaise foi, avait accepté dans un texte que l'organisation internationale contribue à la recherche d'un règlement négocié et que les organisations humanitaires aient librement accès aux populations tchétchènes

malmenées par la guerre. Tout au plus indique-t-on avec beaucoup de prudence, parmi ceux qui ont assisté lundi aux entretiens en petit comité, y avoir vu un homme moins sûr de lui que l'apparence qu'il donne dans les conférences de presse et « sans aucune idée sur comment faire » pour sortir du problème tchétchène.

condamné comme une nouvelle incitation à la course aux armements nucléaires, ou encore sur l'ONU, conçue dans les deux capitales comme le lieu où doit s'exprimer la multipolarité dans les relations internationales.

Sur le Proche Orient, M. Poutine a émis le vœu pieux que son pays et l'Europe soient davantage asso-

« La nécessité et l'urgence »

Dans la déclaration conjointe, adoptée lundi 30 octobre par les représentants de l'Union européenne et de la Russie, le paragraphe consacré à la Tchétchénie proclame : « Concernant la Tchétchénie, nous sommes convenus de la nécessité et de l'urgence de rechercher une solution politique, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. »

La question de la lutte contre le terrorisme « sous toutes ses formes » est évoquée en termes généraux dans un autre chapitre, sans lien avec le conflit tchétchène. Ce texte précise que la coopération aura « pour objectif prioritaire de soutenir les réformes institutionnelles, économiques et sociales, visant au renforcement d'un Etat de droit répondant aux exigences démocratiques d'une économie et d'une société modernes ».

M. Poutine avait pris le parti de mettre un terme à sa bouderie envers Paris et il a déclaré devant les journalistes qu'au terme de cette première journée, il se « demandait même si cette période de refroidissement avait existé ». De part et d'autre ont été soulignées certaines positions communes, notamment sur le projet américain de bouclier anti-missiles, que Paris et Moscou

ciés aux tentatives de reprise du processus de paix. Sur les Balkans, il s'est félicité comme Paris de la démocratisation en cours à Belgrade, mais il a mis en garde contre « toute dérive supplémentaire au Kosovo », ce qui était une façon de redire l'hostilité de Moscou à l'indépendance de la province.

Claire Tréan

Les « intellectuels français de gauche » vus par un porte-parole du Kremlin

LE PORTE-PAROLE du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, s'est livré lundi 30 octobre, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Bristol à Paris, à une critique des « intellectuels français de gauche », qu'il a accusés en substance de sympathiser avec le sort des Tchétchènes à seule fin de « préserver leurs idéaux de jeunesse ». Visiblement irrité par l'attention prêtée par la presse française au conflit tchétchène, ainsi que par la pétition des intellectuels à ce sujet, M. Iastrjembski a jugé qu'il fallait « relier le rapport des intellectuels français avec la Russie sur la Tchétchénie aux relations que la gauche française entretenait avec l'Union soviétique ». « Il me semble qu'en France la déification de Staline a atteint des sommets inégalés, a-t-il développé, on n'y parlait pas de régime totalitaire mais de patrie du socialisme. » « Après l'arrivée de Gorbatchev, de la perestroïka et le début de l'effondrement du socialisme réel, les intellectuels français se sont retrouvés sans icône », a poursuivi le porte-parole du Kremlin, avant d'en venir à sa conclusion : « ces gens, qui étaient devenus bourgeois, établis, étaient néanmoins attachés à leurs idéaux de jeunesse. Ils n'ont pu pardonner à Gorbatchev, à Eltsine, et à tous ceux qui sont venus après, d'avoir anéanti leurs idéaux de jeunesse ».

M. Iastrjembski, qui parle français, fut, à l'époque soviétique, l'un des responsables de la revue *Problèmes de la Paix et du Socialisme*, basée à Prague – une publication marxiste-léniniste commune à tous les comités centraux des partis communistes des « pays frères ». Membre du Parti, il travailla dans cette publication de 1981 à 1989, avant de rentrer à Moscou pour rejoindre un département du Comité central soviétique.

M. Iastrjembski regrette qu'en France, se trouve une « opinion publique particulièrement critique » en ce qui concerne les événements en Tchétchénie. Il a aussi prononcé cette phrase, comme à regret : « en plus, la défense des droits de l'homme est très à la mode en France, ne l'oublions pas ».

Natalie Nougayrède

« NOTRE TALON d'Achille reste le système bancaire », a déclaré, lundi 30 octobre, le président Poutine devant ses interlocuteurs européens. Cet « aveu » a dû aller droit au cœur des institutions financières internationales qui ne cessent, depuis des années, de réclamer une réforme des banques. Le Fonds monétaire international (FMI) répète qu'il s'agit d'une priorité. Il en fait même pratiquement un préalable à toute reprise de ses prêts, suspendus depuis septembre 1999. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) met le sujet en tête de liste des actions à mener par Moscou. Mais malgré la volonté de réforme affichée par les gouvernements successifs, peu a été réalisé.

Les banques russes, qui ont pulvérisé au début des années 90 dans le sillage des grands groupes industriels sont au cœur d'un système qui a fait la fortune de quelques oligarques. Y toucher est politiquement et économiquement délicat et peut se révéler dangereux. Selon Interpol, pas moins de cinq cents banques sont liées au crime et

« POUTINE IMPOSTEUR », « criminel de guerre », « Europe complice » : les slogans apparus aux fenêtres des locaux parisiens d'Aeroflot, brièvement occupés lundi 30 octobre par des manifestants, furent repris tout au long d'autres manifestations organisées en marge de la visite de M. Poutine en France. Lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale, à l'initiative des Verts et en présence de la députée européenne, Emma Bonino, le représentant du président tchétchène en Europe, Maerbek Vatchagaev, a déchiré son passeport devant les caméras, affirmant refuser la citoyenneté d'un pays dont le président est arrivé au pouvoir « sur le sang du peuple tchétchène ». M. Vatchagaev, qui fut emprisonné huit mois à Moscou avant de sortir illégalement de Russie, puis a attendu trois mois un visa pour la France, a dénoncé le « rideau derrière lequel on veut enfermer les Tchétchènes », ainsi que la complaisance des Etats envers ses « bourreaux ».

Réagissant à la déclaration conjointe UE-Russie sur « la nécessité et l'urgence de rechercher une solution politique en Tchétchénie », M. Vatchagaev a souligné qu'elle n'engage en rien M. Poutine, qui affirme depuis des mois appliquer déjà une « solution politique », sous forme de dialogue avec sa « marionnette » sur place, l'ancien mufti Ahmed Kadyrov nommé administrateur civil de Tchétchénie. « Aucune solu-

tion politique ne sera possible tant que M. Poutine ne dira pas qu'il va négocier avec le président Maskhadov, le seul qui ait jamais été élu légitimement en Tchétchénie », a précisé son représentant.

TEXTES GRATUITS

Quant au fait, salué par le président de la Commission européenne, Romano Prodi, que la Tchétchénie soit mentionnée « pour la première fois dans un texte commun » à la Russie et à l'UE, M. Vatchagaev a prédit qu'il restera aussi gratuit que les autres textes déjà signés par la Russie, dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Conseil de l'Europe. « Il aurait mieux valu demander à M. Poutine s'il allait enfin laisser entrer en Tchétchénie les délégués de l'OSCE, comme Moscou s'y était engagée il y a un an déjà ».

« Pourquoi signe-t-on de tels textes ? Pour l'histoire ? Pour les Archives ? Ou bien pour le gaz russe qui intéresse l'Europe ? Tous les jours des civils sont tués à cause de ce gaz. Nous ne demandons rien sûr pas à l'Occident qu'il y renonce, ni qu'il bombarde Moscou comme il le fit avec Belgrade, mais qu'au moins il exige le respect par Moscou de ses propres engagements », avait déclaré auparavant le représentant tchétchène. Emma Bonino avait précisé, lors de cette conférence de presse, que son parti ne demande pas

non plus « la lune, mais le simple respect de la résolution 2058, votée en avril dernier par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui, fait historique, a, pour la première fois, visé un membre du Conseil de sécurité, sommé de mener une « enquête impartiale » en Tchétchénie ». Elle a rappelé que son parti radical a obtenu ce mois-ci, par un vote, de conserver le statut d'ONG auprès de l'ONU que la Russie – soutenue par l'Irak, le Soudan, la Chine, etc. – voulait lui retirer. « Mais nous subissons des intimidations et un de nos membres, journaliste qui enquêtait sur la Tchétchénie, a été assassiné le 16 octobre en Géorgie », a-t-elle rappelé devant le millier de manifestants réunis dans la soirée devant le Centre Beaubourg.

Cette manifestation répondait à l'appel lancé, une semaine plus tôt, par 550 personnalités d'Europe, Russie comprise, intitulé « tapis rouge, silence et crime », à l'initiative notamment d'André Glucksmann. « Nous avons tous les moyens qui permettraient d'éduquer M. Poutine, car il veut entrer dans l'Europe et il veut notre argent. A nous de lui poser comme condition qu'il cesse immédiatement cette guerre horrible, à lui qui a rasé une capitale de 450 000 habitants, ce que personne en Europe n'a fait depuis Hitler », a déclaré le philosophe français.

Sophie Shihab

La Russie assure vouloir lutter contre « l'argent sale »

blanchissent l'argent du racket, de la prostitution et de la drogue, principalement dans l'île de Nauru, dans le Pacifique. Les responsables russes avancent donc prudemment dans cet univers à haut risque.

Le système bancaire russe ne ressemble à aucun autre. Les banques n'ont jamais irrigué l'économie mais se sont épanouies au gré des opportunités, en jouant dans un premier temps sur l'inflation, puis sur les bons du Trésor (GKO), et enfin se sont spécialisées sur la couverture des taux de change. Le gouvernement savait qu'une dévaluation les mettrait à terre. Il a repoussé le plus possible la fin de la politique du rouble fort. De fait, la fin du couloir de fluctuation du rouble en août 1998 a touché les plus fragiles de plein fouet.

Les plus grosses, ou les mieux organisées, ont pourtant réussi à éviter la tempête, en se désengageant des bons du Trésor juste avant la crise, en transférant leurs actifs (collections d'art, immobilier, participations dans des entreprises) dans des structures ad hoc, et en pratiquant une évacuation de capital

massive vers Chypre, ne laissant à leur bilan que les dettes et actifs douteux. Le tout sous le regard débonnaire d'une banque centrale qui a laissé faire ces schémas réalisés au profit des actionnaires ou des dirigeants.

Rivée sur le pilotage de la politique monétaire, l'institution d'émission n'a jamais exercé de réelle tutelle sur le secteur bancaire. Elle n'a pas su réagir avec rapidité. Et dans les cas où la licence a été retirée à des établissements non solvables, les mises en faillite ont traîné en longueur ou ont été entourées d'un parfum de scandale suite à des détournements de fonds, comme ce fut le cas pour la Tokobank.

OBSERVATEURS PERPLEXES

Face à l'impuissance des autorités bancaires, une agence de refonte des institutions de crédit (ARKO), a été créée en janvier 1999. Son rôle était de définir les banques encore viables et celles à mettre en liquidation. Mais les faibles moyens mis à sa disposition lui interdisent pratiquement de remplir sa mission : seulement

10 milliards de roubles, c'est-à-dire moins de 400 millions de dollars, alors qu'il en faudrait dix fois plus pour assainir le secteur.

Ses choix obéissent à des motivations peu claires : la SBS Agro, connue pour être une des banques les plus douteuses de la place, a ainsi été reprise par l'Arko. Raison invoquée : l'importance des dépôts de particuliers qu'elle détient. La banque, appartenant à l'oligarchie Alexandre Smolensky, est pourtant allée le plus loin dans les transferts d'actifs. Ses filiales aux Pays-Bas, en Suisse, en Macédoine et en Croatie, servent, dit-on à Moscou, de plaque tournante à toutes sortes de trafics.

Ces dysfonctionnements et la lenteur de la restructuration sont l'un des obstacles majeurs à la reprise des investissements étrangers en Russie. Aujourd'hui, il reste un millier de banques en activité. L'opacité de leurs liens avec leurs actionnaires, le manque d'information sur leur santé financière, la faiblesse de leurs fonds propres subsistent. « Les banques ont été autorisées à poursuivre leurs opérations, même quand elles étaient in-

solvables », remarque la BERD.

Pour les bailleurs de fonds, la banque centrale, qui emploie quatre-vingt mille personnes, a sa part de responsabilité dans cette situation. Les institutions financières internationales demandent que son rôle d'institut d'émission et de tutelle des banques soit réexaminé, compte tenu des forts soupçons de collusion avec les dirigeants des établissements financiers qui pèsent sur elle. Moscou répète pourtant sa volonté d'assainir les banques.

A Paris, M. Poutine a dit l'importance qu'il accordait à la bonne gouvernance et à la lutte contre la criminalité et l'argent sale. « Nous sommes prêts à travailler avec la Gafi (Groupe d'action financière) et nous préparons un certain nombre de textes législatifs dans ce sens » a-t-il affirmé. Ce discours laisse perplexe plus d'un observateur. « Ce qui est agréable avec M. Poutine, c'est qu'il dit exactement ce qu'on a envie d'entendre » a souligné un diplomate à l'issue du sommet Union européenne-Russie.

Babette Stern

O I S E
Formation linguistique

L'anglais à Oxford Bristol Dublin
Cambridge Londres Boston Sydney
L'allemand à Heidelberg
L'espagnol à Madrid

Chaque école OISE est spécialisée soit pour adultes, étudiants, jeunes ou enfants.

☎ 0825 00 10 70
www.oise.net

M. Rugova confirmé vainqueur aux élections du Kosovo

L'ancien chef de la guérilla albanaise, Hashim Thaci, s'est engagé à respecter le verdict des urnes

PRISTINA

de notre envoyé spécial

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a confirmé, lundi 30 octobre dans la soirée, la large victoire des modérés de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova devant les héritiers de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), lors des premières élections libres jamais organisées dans la province yougoslave.

Selon les résultats provisoires communiqués par l'OSCE et portant sur 90 % des votes, la LDK obtient 58,13 % des suffrages, loin devant le Parti démocratique du Kosovo (PDK, 26,95 % des voix), dirigé par l'ancien chef de la guérilla albanaise Hashim Thaci, et l'Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK, 7,72 %), d'un autre commandant de l'ex-UCK, Ramush Haradinaj.

Contrairement à certaines estimations précédant les élections municipales du 28 octobre, les électeurs kosovars ont donc choisi de « voter utile » en ignorant les petits partis au profit des grandes formations. « Les électeurs ont préféré la sécurité et une politique modérée », explique ainsi, en référence à la victoire de la LDK, Shkelzen Maliqi, éditeur du quotidien *Koha Ditore*. « C'est la victoire de l'inertie politique », tirait sèchement ce quotidien considéré comme le plus sérieux de la presse kosovare. Car, après des années d'opposition au régime serbe de Belgrade, la LDK devra sortir de sa réserve pour se confronter à la réalité du pouvoir, à savoir la gestion des municipalités.

En optant pour une formation historique (la LDK qui défend depuis dix ans l'indépendance du Kosovo par des voies pacifistes, les électeurs ont infligé une sévère défaite aux partis issus de la guérilla (PDK et AAK), dont certains de ses principaux dirigeants sont soupçonnés d'accointances avec le crime organisé. Selon M. Maliqi, le PDK d'Hashim Thaci a ainsi « payé le prix de son inexpérience et de son arrogance ».

Comblée par le déroulement du scrutin, l'administration provisoire de l'ONU (Minuk) se demande maintenant si le PDK respectera le résultat des urnes alors que les combattants de l'ex-UCK s'étaient appropriés les postes de commande dans la plupart des municipalités après la guerre. Lors d'une conférence de presse tenue lundi à Pristina, Hashim Thaci s'est engagé à respecter le résultat du scrutin. « La victoire de l'UCK [en 1999] a ouvert la voie à ces premières élec-

Une majorité de Monténégrins favorables à « un Etat indépendant »

Une majorité de Monténégrins voterait en faveur de l'indépendance si un référendum avait lieu aujourd'hui sur une sortie de la Fédération yougoslave, indique un sondage publié lundi 30 octobre par le quotidien *Vijesti*, le premier depuis l'accession au pouvoir à Belgrade du démocrate Vojislav Kostunica. Réalisée par le Centre monténégrin pour la démocratie et les droits de l'homme (Cedem), cette étude révèle que 48,1 % des personnes interrogées sont favorables à « un Etat indépendant et autonome du Monténégro » et que 38,9 % y sont opposés. Toutefois, l'enquête montre que les réponses des sondés diffèrent sensiblement en fonction de la question posée. Interrogées sur la nature du futur Etat monténégrin qu'elles souhaitent, une majorité de personnes a indiqué vouloir conserver une union avec la Serbie, soit dans une nouvelle alliance, soit dans le cadre de la Constitution yougoslave de 1992. La Serbie et le Monténégro ont lancé ce mois-ci de difficiles négociations sur une redéfinition de leurs liens. - (Reuters.)

tions démocratiques au Kosovo. Nous respecterons les résultats », a-t-il annoncé. Mais quelques minutes plus tard, l'un de ses lieutenants dénonçait des « irrégularités » dans le scrutin. La Minuk veut croire que ce double langage n'est que l'expression d'un certain dépit après les décomptes électoraux, inférieurs aux attentes des dirigeants du PDK. « La déclaration publique de M. Thaci et les assurances personnelles qu'il m'a données me satisfont », a indiqué Bernard Kouchner, le chef de la Minuk.

« ASSEZ DE LA VIOLENCE »

Une fois les résultats définitifs communiqués — au plus tard jeudi —, les assemblées municipales devront élire leur président deux semaines plus tard. Viendra alors le moment délicat de la passation de pouvoir entre les autorités auto-proclamées dans le sillage de l'entrée de l'OTAN en juin 1999 et celles nouvellement élues. « Ce serait politiquement suicidaire pour le PDK de contester violemment les résultats dans la perspective des prochaines élections législatives. Le vote de samedi montre que les Kosovars en ont assez de la violence », confiait un observateur étranger.

Ibrahim Rugova s'est également montré compréhensif vis-à-vis de ses adversaires politiques. « Il a d'ores et déjà tendu la main vers ses opposants. Dans la victoire comme durant la campagne, il s'est engagé à associer les Kosovars de toutes les communautés dans les nouvelles administrations », a rappelé M. Kouchner, qui s'est dit impressionné par le ton modéré du leader historique des indépendantistes albanais, avant d'ajouter qu'il « n'y a pas de vainqueur ni de perdant dans cette élection historique. Tout le monde a gagné, et plus particulièrement le Kosovo ».

Christophe Châtelot

Une « marche pour la paix » est organisée à Madrid après un nouvel attentat de l'ETA

Un juge militaire du Tribunal suprême et son escorte ont été victimes d'une voiture piégée

L'attentat commis, lundi 30 octobre, par l'ETA en plein cœur de Madrid a coûté la vie à un juge militaire, à son chauffeur et son garde du corps,

brûlés vifs dans leur voiture par l'explosion d'un véhicule piégé bourré de dynamite. Il s'agit de l'action la plus sanglante depuis la rupture de la

trêve, en décembre 1999, par l'ETA, qui revendique l'indépendance basque. De nombreux passants ont été grièvement blessés.

MADRID

de notre correspondante

Une immense colonne de fumée noire, un autobus en flammes, une quarantaine de voitures à demi-calcinées aux vitres brisées ; du sang sur l'asphalte, des immeubles ravagés et des gens hébétés courant en tous sens au milieu des cris : comme pour tenter de mieux exorciser le choc, la télévision espagnole a ressassé jusqu'à l'épuisement les scènes de l'attentat qui a coûté la vie, lundi 30 octobre, dans un quartier résidentiel de la capitale, au juge militaire du Tribunal suprême de Madrid, Francisco Querol Lombardero, à son garde du corps, Jésus Ascudero, et à son chauffeur, Armand Medina Sanchez.

Tous trois ont péri brûlés vifs dans la voiture officielle venue

chercher le magistrat, le matin à son domicile, lorsqu'un autre véhicule, un Renault 19 volée en août à Madrid, piégée avec une trentaine de kilos de dynamite, a sauté sur son passage. L'attentat porte la marque de l'ETA. Le bilan fait état de trois morts et d'une trentaine de blessés, dont certains ont dû être soignés sur place dans un hôpital d'urgence improvisé sous une tente, en pleine rue. Très grièvement blessé à la tête, le conducteur de l'autobus était, lundi soir, dans un état critique, ainsi que deux autres personnes.

Le juge assassiné, le 41^e militaire tué par l'ETA à Madrid, avait soixante-neuf ans et il allait prendre sa retraite dans quelques semaines. Sa mort et celle de ses compagnons porte à 19 le nombre de morts victimes du terrorisme

fait tuer mon amie, le procureur Carmen Tagle, en 1989.

TROIS QUESTIONS À...

EDUARDO

FUNGAIRINO

1 Procureur en chef de l'Audience pénale espagnole, et cible, vous-même, d'un attentat, comment réagissez-vous à la mort du juge Lombardero ?

Je ne connaissais pas personnellement ces nouvelles victimes, mais c'est un sentiment de rage et d'impuissance qui m'anime. Tout ce que l'on peut faire, nous, c'est préparer une réponse de la justice, et elle sera ferme, je vous le garantis. Savoir que justice sera faite ne rend pas la vie aux victimes, mais c'est une satisfaction quand même : tous les assassins de l'ETA, tôt ou tard, ont été identifiés, arrêtés ou jugés. Par une coïncidence presque symbolique, lundi, au moment du dernier attentat, "Pakito", qui fut le chef de l'ETA, a été condamné à trente ans de prison pour avoir

2 Y a-t-il une gradation dans les nouveaux attentats de l'ETA ?

Non, ils tuent simplement quand ils peuvent, ils l'ont toujours fait. Ils ont un réseau d'informateurs qui leur indiquent les objectifs les plus faciles. Ils tuent à la sortie de la messe, dans un café, un magasin : peu importe. Ce n'est pas une terreur sélective, chaque petit groupe de terroristes a, disons, son "programme" d'activités. Le résultat, c'est du terrorisme à l'état pur, dont chacun d'entre nous peut être la victime. Presque un terrorisme à la libanaise, à cela près que, au Liban, certains sautaient avec leurs victimes, dans des attentats-suicides. Avec l'ETA, ça ne risque pas, ils sont trop lâches.

3 On parle de pénaliser au maximum les jeunes radicaux violents, proches de l'ETA. Mais ne représentent-ils pas, un peu, un échec de vingt ans de démocratie ?

S'il est nécessaire de renforcer les

depuis la reprise des attentats en décembre 1999. Etant donné l'heure (9 h 10) et le quartier, celui de l'avenue de Badajoz, très passant et rempli d'écoles, les victimes auraient pu être plus nombreuses encore. Les dégâts matériels sont considérables : « L'ETA déchaîne l'enfer à Madrid », titre le quotidien *El Mundo*, donnant la mesure de ce qui s'est passé.

M. AZNAR EN TÊTE DE CORTÈGE

Dès lundi soir, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées en silence sur la place de la Puerta-del-Sol pour condamner l'ETA et affirmer leur détermination devant le terrorisme. Détermination exprimée, peu avant, par l'ensemble de la classe politique. « Ce matin nous envahit à nouveau

peines, c'est que la prévention a échoué. On constate que ces jeunes n'ont eu aucune éducation démocratique, on ne leur a inculqué aucun principe civique ou valeur morale et cela, c'est un des grands échecs, non de la démocratie, mais de la société basque actuelle. Maintenant, comment venir à bout du terrorisme ? Cela ne se fera pas en un jour, c'est comme le trafic de drogue : il faut agir sur plusieurs fronts. Au niveau de l'éducation, de la police — et là, le gouvernement Aznar leur a porté de rudes coups — et, enfin, de la justice. En un mot il faut que chaque crime leur coûte plus cher que le précédent. Et que tombe ce discours qu'ils tiennent et qui est de dire qu'ils tuent "au nom de la liberté", en alléguant de vagues idées puisées aux aspirations de 68, alors qu'en fait ils naviguent entre radicalisme marxiste et nazisme, les deux faces intolérantes de la même monnaie.

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

M.-C. D.

Le maire de Vilnius prend la tête d'une fragile coalition de centristes en Lituanie

STOCKHOLM de notre correspondant en Europe du Nord

Pilote d'avion de haut niveau, expert en acrobaties aériennes, Rolandas Paksas devra user de ses talents d'équilibriste pour préserver la cohésion de la coalition qu'il est amené à diriger en Lituanie, la plus peuplée des trois républiques baltes. Lundi 30 octobre, trois semaines après les législatives, le chef de l'Union libérale (centre-droite) a présenté la composition de son gouvernement centriste, après avoir obtenu la confiance du nouveau Seimas (Parlement).

Contrairement aux deux précédentes législatives organisées depuis le retour du pays à l'indépendance, en 1990, les Lituanais n'ont pas envoyé une majorité claire au Parlement. Grand vainqueur du scrutin de 1996, le Parti conservateur de Vytautas Landsbergis, principale figure de la lutte pour l'indépendance, fut laminé, le 8 octobre, n'obtenant que 9 des 141 sièges. Même si elle obtint des résultats, sa politique de rigueur fiscale et d'austérité ne fit pas recette auprès de la population, dont les conditions de vie se sont détériorées depuis la crise russe de l'été 1998. Le chômage réel dépasse les 17 %, les salaires — dont la moyenne est en régression — ne sont pas toujours payés à temps et certaines écoles ne sont plus chauffées. La croissance est néanmoins de retour (2 % à 3 % attendus en 2000).

Dans ce contexte, la coalition sociale-démocrate, regroupant des partis de centre gauche, termina en tête, avec 51 sièges, grâce à un discours plus social que celui de ses rivaux. Son président, Algirdas Brazauskas, un ancien chef du PC lituanien, a toutefois vu s'envoler son rêve de revenir au pouvoir, après son mandat présidentiel (1992-1998). Au lendemain du scrutin, les formations arrivées

en deuxième et troisième positions ont conclu un accord en vue de former un nouveau gouvernement. L'alliance entre l'Union libérale de M. Paksas (34 sièges) et la Nouvelle Union (centre gauche, 29 sièges), à laquelle se sont adjoints deux petits partis centristes, pourrait toutefois connaître rapidement des tensions internes, car ses membres sont loin de partager les mêmes points de vue sur plusieurs dossiers importants. « C'est une soupe où chacun peut trouver

Le chômage dépasse les 17 %, les salaires ne sont pas toujours payés à temps et certaines écoles ne sont plus chauffées.

La croissance est néanmoins de retour

son compte », a raillé M. Landsbergis.

Première pierre d'achoppement : l'agriculture, qui fait encore vivre un cinquième des 3,7 millions de Lituanais, le plus souvent dans de minuscules exploitations vieillottes. Durant la campagne électorale, Arturas Paulauskas, le chef de la Nouvelle Union, a promis d'allouer 10 % du budget à ce secteur en grande difficulté et de protéger le marché local contre les importations agricoles. M. Paksas, à qui l'on prête des convictions plus libérales, n'a pas l'intention de se laisser entraîner sur cette voie-là. Il devra néanmoins tenir compte d'un petit allié eurosceptique et défen-

seur des agriculteurs, le Parti paysan, dont les quatre députés devraient lui permettre d'obtenir la majorité au Parlement.

Le credo du nouveau premier ministre — qui, à quarante-quatre ans, est aussi le maire de Vilnius, la capitale — n'est guère compatible non plus avec le souhait de la Nouvelle Union de voir l'Etat conserver le contrôle de certaines grandes entreprises « stratégiques », tels les chemins de fer, alors que les privatisations se poursuivent. M. Paksas s'était néanmoins opposé, en 1999, à la cession partielle à la firme américaine Williams du groupe pétrolier public Mazeikiu Nafta. Estimant que son pays n'avait pas les moyens d'injecter 350 millions de dollars (environ 300 millions d'euros) dans Mazeikiu, comme stipulé dans le contrat, il avait alors démissionné de ses fonctions de premier ministre qu'il occupait depuis quelques mois, cette fois-ci avec la casquette conservatrice. M. Paksas avait ensuite rejoint l'Union libérale.

Enfin, s'il est favorable à une adhésion du pays à l'OTAN, comme la grande majorité des responsables politiques lituanais, M. Paulauskas a promis de réduire les dépenses militaires. Or ces dernières, insiste l'Alliance atlantique, doivent être portées à 2 % du produit intérieur brut des pays candidats, ce qui n'est pas encore le cas pour la Lituanie. L'appartenance à l'OTAN et à l'Union européenne, l'autre priorité de la diplomatie lituanienne, fait l'objet d'un quasi-consensus au sein de la classe politique du pays, même si celle-ci n'est pas forcément d'accord sur le rythme des réformes à entreprendre pour y parvenir. La Lituanie est l'un des douze Etats avec lesquels Bruxelles négocie en vue de l'élargissement de l'Union.

Antoine Jacob

La Recherche

Le mensuel n°336 novembre 2000

Entretien Ginter Wächtershäuser
La première étincelle de la vie
page 154

Nouvelle stratégie contre l'effet de serre
page 14

40% des Français sont illettrés : vrai ou faux ?
page 114

La douleur des bébés prise au sérieux
page 42

Sciences sociales, entre biologie et politique
page 12

Les origines de la vie

Trois chimistes et un biologiste racontent

Comment la vie est-elle apparue sur Terre ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Défense et stratégie, des batailles inattendues dans la campagne américaine

Pour George W. Bush, le président Bill Clinton a laissé se dégrader l'outil militaire et le moral des troupes. L'intention proclamée du candidat républicain de retirer l'armée américaine des Balkans place les Européens devant la nécessité de redéfinir leur politique de défense

A une semaine de l'élection présidentielle, les médias américains notent que c'est un George W. Bush plein de confiance qui est parti faire campagne en Californie, un Etat réputé prodémocrate, semblant signifier

qu'il le juge à sa portée. De son côté, le vice-président Al Gore, en campagne dans le Michigan et le Wisconsin, a répété que ce qui est en jeu dans l'élection, « c'est la prospérité elle-même ». Alors que les deux ri-

vaux ont jusqu'à présent évité les attaques personnelles, l'épouse du vice-président Tipper et le colistier sur le ticket démocrate Joe Lieberman ont mis en cause la capacité de George W. Bush à assumer la charge su-

prême. Le président Bill Clinton s'est, pour sa part, engagé encore davantage aux côtés de M. Gore. Recevant deux cent cinquante dignitaires religieux à la Maison Blanche, il a exhorté la communauté noire à

voter démocrate pour « préserver la prospérité ». Enfin, la défense et le déploiement stratégique américain dans le monde ont fait leur apparition dans une campagne électorale où on ne les attendait plus.

À BORD DU PORTE-AVIONS « TRUMAN », (au large des côtes de Caroline du Nord) de notre envoyé spécial



J-7

En ces moments de campagne présidentielle et alors que les nuages s'accumulent au-dessus du Proche-Orient, l'état des forces armées américaines est au cœur du débat politique et stratégique. A moins d'un mois de son premier départ en mission en Méditerranée et dans le Golfe, le nouveau-né des porte-avions nucléaires des Etats-Unis, le USS Harry S. Truman, est fin prêt. Le navire – fleuron de la 2^e Flotte, mastodonte de 97 000 tonnes pour un équipage de 4 887 hommes qui a coûté 4,5 milliards de dollars (près de 5 milliards d'euros), sans compter ses 70 avions embarqués – est en parfait état de préparation, assure son commandant, le contre-amiral Jim McArthur.

Le Truman vient d'achever d'importantes manœuvres de l'OTAN auxquelles ont pris part 30 000 hommes et 37 navires, dont des Allemands, Britanniques, Canadiens, Danois et deux frégates françaises, les *Tourville* et *Primauguet*. Leur objectif était de tester l'interopérabilité entre unités de l'Alliance. Le contre-amiral McArthur comme le commandant de la 2^e Flotte, le vice-amiral Michael

Mullen, se disent entièrement satisfaits de leurs bâtiments ainsi que de la participation alliée. « Nous nous sentons tout à fait à l'aise en ce qui concerne notre préparation et les unités qui vont être bientôt déployées sont au top niveau », assure ce dernier. « C'est ce qui fait de nous une force de dissuasion crédible en nous permettant de désamorcer des crises par une démonstration de force. C'est ce à quoi sert la Navy », précise Jim McArthur. Les hommes du Truman subissent depuis au moins deux ans un entraînement intensif de douze à dix-sept heures par jour quand ils sont en mer.

DEUX CONFLITS EN MÊME TEMPS

Pourquoi donc ce débat entre républicains et démocrates, George W. Bush accusant Bill Clinton d'avoir laissé se dégrader l'outil militaire et le moral des troupes et Al Gore répondant non seulement que c'est faux mais que, s'il est élu, il augmentera bien plus que son rival les crédits de la défense ? Essentiellement pour des motifs électoraux, mais pas uniquement, car le gouverneur du Texas, qui compte sur les votes des casernes, tente de coller au plus près à leurs revendications. Mais, sur cette « cité flottante de cinq mille habitants », comme la décrit le médecin-chef Lee Mandel, le débat ne se pose pas toujours en ces termes.

Du haut en bas de la hiérarchie, marins, pilotes, officiers – moyenne d'âge : moins de

vingt ans – s'accordent pour vanter le parfait état de marche du Truman. Le marin Adam Jensen a appris à récupérer une personne en mer en sept minutes tandis que son frère jumeau Brian brique le mess. « A l'aise » dans son travail dans les transmissions, Hiser Johnson envisage de se réengager. Sorti

toujours parfaitement prêts » pour faire face à leur principale obligation légale : être prêts à intervenir en même temps dans deux conflits de l'intensité de la guerre du Golfe.

Pourtant, quand les conversations se prolongent, des voix s'élèvent pour regretter qui une pénurie d'effectifs – pas sur le Tru-

Rwanda : ni George W. Bush ni Al Gore n'auraient agi différemment

Si c'était à refaire ? Interrogés lors de leur deuxième débat télévisé de campagne, le 11 octobre, sur l'inaction internationale pendant le génocide rwandais d'avril 1994, les deux prétendants à la Maison Blanche n'ont pas caché qu'ils n'auraient pas agi différemment. « Je pense que l'administration a fait ce qu'il fallait faire, a dit George W. Bush. C'était une situation horrible. Personne n'aime voir cela sur nos écrans de télé. Mais je pense que l'administration a pris la décision correcte en n'envoyant pas de troupes américaines au Rwanda. » Passe encore que George W. Bush, républicain, estime qu'il n'y a pas lieu de se précipiter au secours de ressortissants de pays où l'intérêt stratégique américain n'est pas en cause. Mais Al Gore, le vice-président démocrate, est tombé d'accord : « Je ne sèper pas que c'est un conflit où nous aurions dû engager nos troupes pour séparer les parties », a-t-il dit.

Il existe cependant un texte qui oblige les Etats signataires à intervenir : c'est la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, approuvée par les Nations unies en décembre 1948.

de l'université il y a tout juste trois ans, le lieutenant Ryan McNamara est, « comme tout le monde à bord, tout à fait au point » pour piloter son F14 Tomcat après une quinzaine de missions en deux semaines de manœuvres. Ce que confirme un bon connaisseur des questions militaires américaines : « Les forces qui sont déployées sont

man –, qui un manque de pièces détachées ou d'équipement, une insuffisance d'entraînement, et surtout une trop rapide rotation des effectifs : plus de la moitié des quelque trois cents navires de l'US Navy sont en permanence en mer, un tiers en mission, pas toujours sans risques comme vient de le montrer le récent attentat contre

le destroyer Cole dans le port d'Aden. Comme l'explique l'amiral Mullen, « c'est parce que nos déploiements se sont considérablement accrus dans les années 90. Nous avons besoin d'un appui supplémentaire en navires, avions, sous-marins pour maintenir notre état de préparation. Cela fait des années que les hommes n'ont pas été aussi surchargés de travail et il nous faudrait plus d'argent ».

MARCHÉ CONCURRENTIEL

Voilà qui permet à « W » de dire que, si le moral est bas, c'est à cause de tout cela et que la faute en incombe au commandant en chef, c'est-à-dire Bill Clinton. Poussés à bout, affirme-t-il, les militaires perdent le moral et ne renouvellent pas leur contrat. Sur le Truman, explique le premier maître Pierce, 70 % des engagés ne remplissent pas au bout de leurs quatre ans. C'est beaucoup, mais les raisons en sont multiples ; déjà plus de la moitié des engagés ont été attirés par la promesse d'un financement à 75 % d'études universitaires. Mais surtout, en cette période de plein emploi, une qualification militaire permet de trouver un emploi bien payé, moins prenant et qui ne nécessite pas de longues périodes d'absence : ainsi l'officier marinier Mitchell, spécialiste en climatologie, s'est vu offrir le triple de sa solde. Selon l'aumônier catholique, un informaticien peut gagner 100 000 dollars par an s'il abandonne l'uniforme.

Le père Holloway bourlinguaît

Patrice de Beer

La double contradiction de l'Europe face au défi Bush

DEUX INTERPRÉTATIONS des déclarations du candidat George W. Bush sur les relations euro-atlantiques sont possibles. Quand le candidat républicain affirme que,

ANALYSE

Les déclarations de « W » perturbent l'entreprise d'émancipation européenne

au cas où il serait élu, les Etats-Unis retireraient leurs troupes des Balkans et que les Européens devraient prendre la relève, il s'agit ou bien d'un slogan de campagne électorale qu'il oubliera sitôt entré à la Maison Blanche, ou bien d'une intention mûrement réfléchie, et, dans ce cas, les Européens seront placés devant le genre de défi qu'ils se mettent justement en position de relever. Toutefois, les déclarations du candidat Bush et les explications de texte de sa principale conseillère en politique étrangère, Condoleezza Rice, pèchent à la fois

L'affaire Lewinsky ressurgit dans la campagne

Le président Bill Clinton a déploré, dans un entretien au magazine *Esquire*, que les républicains n'aient jamais présenté d'excuses au peuple américain pour leur attitude dans l'affaire Monica Lewinsky. « Ils n'ont jamais présenté d'excuses au pays pour la destitution, ils n'ont jamais présenté d'excuses pour tout ce qu'ils ont fait (...) et ils devraient faire très attention à la façon dont ils gèrent cela, parce que les Américains disent : "C'est une affaire terminée, derrière nous, qui ne regarde plus que lui et sa famille". » Et, a ajouté M. Clinton, « contrairement à eux, j'ai présenté des excuses aux Américains et la plupart d'entre eux savent que j'ai payé un prix élevé ».

Interrogé au sujet de l'affaire Lewinsky, le candidat républicain, George W. Bush, qui participait, lundi 30 octobre au soir à une émission de variétés à Los Angeles, a affirmé : « Je pense que nous devrions avancer. Le temps est venu d'oublier ce chapitre. »

par ignorance – les Européens fournissent déjà 80 % des effectifs de la force internationale en Bosnie et au Kosovo – et par suffisance : quand Condoleezza Rice déclare au *New York Times* que la 82^e division aéroportée américaine n'a pas été formée pour accompagner les enfants à l'école, le sous-entendu est clair : les Européens, eux, sont assez bons pour la *baby-sitting*...

Les alliés des Américains dans l'OTAN ont réagi avec inquiétude. Ils se sont retrouvés quelques années en arrière quand Washington (sous administration démocrate) plaçait pour des frappes aériennes contre les forces bosno-serbes, tandis que les Européens fournissaient les fantassins des Nations unies. Les Etats-Unis veulent bien intervenir mais pas à moins de 10 000 mètres d'altitude, avait coutume de dire François Mitterrand qui s'opposait à ce genre de division du travail. Les Européens ne voulaient pas être aux Etats-Unis ce que les « harkis » (l'expression a été employée) avaient été à l'armée française en Algérie.

Bill Clinton a compris, à partir de l'été 1995, que la cohésion de l'Alliance atlantique ne pouvait être maintenue que si tous les alliés partageaient les mêmes risques. La présence de soldats américains dans l'IFOR puis dans la SFOR en Bosnie, quatre ans plus tard dans la KFOR au Kosovo, n'est pas due seulement à une exigence d'effica-

cité ; elle est le signe de l'engagement des Etats-Unis dans les conflits régionaux européens. Depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement du système communiste, l'OTAN n'est pas seulement là pour faire face à une menace massive dirigée contre les Occidentaux, comme semble le croire George W. Bush. Elle s'est transformée pour assumer des missions de maintien de la paix, qui sont peut-être moins glorieuses qu'une croisade contre Saddam Hussein dans la guerre du Golfe, à laquelle se réfèrent toujours les Bush père et fils, mais qui sont tout aussi indispensables.

HÉSITATIONS

Les principes défendus avec succès dans les guerres de Bosnie et du Kosovo valent-ils aussi pour l'avenir ? La réponse de George W. Bush et de son équipe est négative. Celle des Européens est plus ambiguë. D'une part, l'attitude du candidat républicain les place devant des responsabilités qu'ils se disent volontiers prêts à assumer mais qu'ils préféreraient ne pas avoir à affronter. La plupart d'entre eux ont depuis cinquante ans confié leur défense et leur sécurité aux bons soins des Etats-Unis et ils hésitent à sortir de cette situation confortable. Les déclarations quelques peu brutales de « W » les confrontent à une réalité déplaisante et donnent du crédit à ceux

qui, depuis des décennies, conjurent à la fois les Américains de rester en Europe et les Européens de se préparer à l'éventualité de leur départ. Ou de leur absence dans un conflit purement européen qui ne mettrait pas en jeu leurs intérêts vitaux.

C'est le sens de l'entreprise relancée par la France et la Grande-Bretagne en décembre 1998. Elle devrait aboutir au Conseil européen de Nice, à la définition d'une politique européenne de défense et à la constitution des institutions permettant d'assumer, à quinze, la gestion d'une crise « en Europe et autour de l'Europe », y compris par des moyens militaires. A Nice, la décision de créer une force européenne de réaction rapide de plus de 60 000 hommes, mobilisables en trois mois pour une durée d'un an, devrait être formellement prise.

Qu'y a-t-il alors de si choquant dans les propos du prétendant républicain à la Maison Blanche ? Ne reconnaît-il pas aux Européens le droit de faire ce qu'ils ont précisément décidé d'entreprendre ? Ce n'est pas si simple. D'abord parce que les Européens ne seront pas en mesure avant 2003 d'intervenir dans un éventuel conflit exigeant le déploiement de moyens importants. Ensuite, parce que les responsables européens ne se lanceront pas, seuls, dans des opérations militaires qui risqueraient de dépasser leurs possibilités. Le recours

à des moyens de l'OTAN, voire au soutien et à la participation américaine, sera longtemps encore nécessaire. Sinon, un échec localisé risquerait de tuer pour longtemps toute idée de politique européenne de défense. Les Français, qui entretiennent volontiers une certaine ambiguïté sur les liens entre l'Europe de la défense et l'OTAN, ne sont pas les derniers à prôner cette prudence. L'émancipation européenne, qui n'est d'ailleurs pas souhaitée par les Quinze avec une conviction égale, demandera du temps et exigera des étapes. La meilleure façon de l'empêcher serait de la proclamer prématurément.

QUALITÉS GUERRIÈRES

L'intention de George W. Bush correspond cependant à des préoccupations récurrentes de l'opinion et des dirigeants américains. La volonté de limiter le rôle des forces armées à la défense des intérêts nationaux strictement définis s'accompagne de la crainte de disperser les moyens militaires américains sur d'innombrables théâtres secondaires au détriment des tâches principales. Ou de négliger la formation au combat au profit d'opérations de simple police qui émoussent les qualités guerrières. Ces craintes ne sont pas nouvelles ; elles ont été largement exprimées au cours des deux mandats de Bill Clinton, et pas seule-

ment par les opposants républicains. Il ne s'agit pas du renouveau d'un courant isolationniste dans le sens traditionnel du terme, mais d'un recentrage sur quelques priorités. Les intentions de Bill Clinton n'étaient pas fondamentalement différentes quand il est arrivé au pouvoir, même si, pendant la campagne électorale de 1992, il avait critiqué le désintérêt de George Bush père pour les Balkans. Ce qui l'a fait changer d'avis, c'est l'enjeu représenté par l'OTAN. La Bosnie, comme le Kosovo, ont mis à l'épreuve l'unité de l'organisation atlantique et la justification même de son existence.

Dans l'Europe de l'après-guerre froide, les Américains misaient sur l'OTAN mais ne voulaient pas l'engager dans les Balkans ; ceux-là même parmi les Européens qui récusaient l'OTAN comme principale institution de sécurité sur le Vieux Continent voulaient l'avoir avec eux dans les Balkans. Les déclarations de George W. Bush révèlent les mêmes contradictions. Les Européens mettent tout en œuvre pour être dignes d'un partage de responsabilité que les Etats-Unis leur ont toujours réclamé ; mais ils veulent aussi partager les risques à un moment où les Américains les laisseraient bien voler de leurs propres ailes dans des limites que ces derniers seraient seuls à définir.

Daniel Vernet

Troc de voix, cybersuffrages : les premières élections de l'ère Internet

pour le vice-président démocrate, Al Gore, ce sont des sites de troc de voix qui viennent d'apparaître sur le Web. « Devenez un Nader Trader ! » propose le site nadertrader.org.

« A WIN-WIN SITUATION »

Les Américains appellent cela « a win-win situation ». C'est-à-dire un compromis d'où tout le monde sort gagnant. « Al gagne. Et Nader atteint les 5 % », expliquent les partisans de ce vote inédit. L'idée a été popularisée par le magazine électronique *Slate* le 24 octobre, non pas par un « hacker » pirate de la politique, mais par un professeur de droit constitutionnel, Jamin Raskin. Elle trouve sa source dans la complexité du système électoral américain. Pour la présidentielle, celui-ci prévoit un vote à travers un système de « grands électeurs » plutôt qu'une représentation proportionnelle : le candidat arrivé en tête au suffrage populaire emporte la totalité

des grands électeurs. Dans les Etats où Bush est largement en tête, par exemple, les voix pour Gore ne compteront en fait pour rien. Pourquoi, suggérait M. Raskin, ne pas les reporter sur Nader, qui a besoin de 5 % au niveau national pour bénéficier des fonds fédéraux qui lui permettront de financer sa campagne de 2004 et de jeter les bases du troisième parti indépendant des lobbies dont rêvent nombre d'Américains ?

A l'opposé, dans les Etats où Bush et Gore sont au coude-à-coude, les électeurs qui voudraient voter Nader en sont dissuadés par les appels au vote utile. « Est-ce que ça ne serait pas super de voter à la fois pour Nader et contre George W. Bush ? » propose le site nadertrader.org. Au total, une demi-douzaine de sites proposent de mettre en relation les électeurs frustrés de l'une ou l'autre configuration. Mais dès mardi 31 octobre, le principal d'entre eux, voteswap.com annonçait sa fermeture, le gou-

verneur de Californie l'ayant informé que « jouer le rôle d'intermédiaire dans les échanges de vote » était contraire à la loi.

Ces initiatives sont venues renforcer les craintes de ceux qui voient la « démocratie mise aux enchères » sur le Web et s'inquiètent de l'importance de plus en plus grande prise par l'Internet dans la vie démocratique.

Déjà, un Américain sur deux ne vote plus. Et si 63 % des Américains en âge de voter l'avaient fait en 1960, quand John Kennedy écarta Richard Nixon, ils n'ont plus été que 49 % quand Bill Clinton a évincé Bob Dole en 1996. « Les abstentionnistes sont la honte du pays », écrivait il y a quelques jours le *New York Post*. Le quotidien proposait deux solutions : le vote obligatoire, comme en Belgique, ou un badge « a voté » pour avoir le droit de boire dans les cafés.

Corine Lesnes

Russie : huit corps extraits du « Koursk » lundi

SEVEROMORSK. Les plongeurs qui travaillent nuit et jour sur l'épave du *Koursk*, au fond de la mer de Barents, poursuivaient, mardi 31 octobre, leurs efforts après avoir réussi à extraire de l'arrière du submersible douze corps de marins morts dans le naufrage du 12 août. Les plongeurs russes, seuls autorisés à pénétrer dans le sous-marin, ont, lundi, remonté à la surface huit corps qui s'ajoutent aux quatre récupérés mercredi 25, a annoncé un porte-parole de la flotte du nord, Vadim Serga. Les dix-huit spécialistes russes, scandinaves et britanniques, qui descendent tour à tour au fond par équipes de trois concentrent leurs recherches sur le neuvième compartiment du *Koursk*, en espérant en extraire le plus de corps possible. Mais, selon une source militaire, ils pourraient définitivement interrompre leurs efforts mercredi, sans chercher à pénétrer dans les compartiments situés vers l'avant, probablement détruits au moment de l'accident et où l'espoir de retrouver des corps identifiables est très faible. - (AFP)

515 000 victimes de la terreur soviétique réhabilitées depuis 1991

MOSCOU. Plus de 515 000 victimes de la répression sous le régime soviétique ont été réhabilitées depuis 1991 par la justice russe, a indiqué lundi 30 octobre le parquet russe. Environ 700 000 dossiers ont été examinés en neuf ans, a précisé le parquet, à l'occasion du jour du souvenir des victimes de la répression. La plus incroyable demande de réhabilitation posthume, rejetée cette année par la Cour suprême, a été celle de Lavrenti Beria, chef de la police secrète sous Staline, exécuté en 1953. Le dernier dirigeant de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, avait réhabilité à la fin des années 80 la plupart des opposants à Staline, dont Lev Kamenev, Grigori Zinoviev et Nikolaï Boukharine. L'association russe Memorial chiffre à 18 millions le nombre de morts sous le régime soviétique depuis 1917. Environ 500 survivants du goulag se sont retrouvés lundi à Moscou, près de la place de la Loubianka, siège des services de sécurité russes (FSB, ex-KGB), pour rendre hommage aux victimes du totalitarisme. - (AFP)

AFRIQUE

■ **TANZANIE : le parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM, parti révolutionnaire) est arrivé largement en tête aux élections générales de dimanche en Tanzanie, selon les premiers résultats rendus publics, mardi 31 octobre, par la commission électorale. Les Tanzaniens ont voté, dimanche, pour élire le président, le Parlement et les conseillers locaux de l'Union tanzanienne. Les habitants de l'archipel semi-autonome de Zanzibar devaient également élire leur président et leurs députés. - (AFP)**

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : les élections locales organisées dimanche 29 octobre ont eu lieu dans le calme, même dans les régions sous contrôle des groupes rebelles. Pour la première fois dans l'histoire de la Colombie, un dirigeant indien est devenu gouverneur d'un département, Floro Tunubala, de la tribu des Guambianos, dans le Cauca. A Bogota, l'ancien maire, Antanas Mockus, a été reconduit par les électeurs. Elu maire de la capitale en 1995, cet universitaire, brillant et bouffon, avait donné sa démission deux ans plus tard pour briguer la présidence de la République. - (AFP)**

EUROPE

■ **ARMÉNIE : Arkadi Vardanian, l'organisateur d'une manifestation contre le président arménien, Robert Kotcharian, qui a rassemblé, lundi 30 octobre, près de 12 000 personnes à Erevan, a été interpellé par la police dans la soirée. Les manifestants, qui réclamaient la démission du président arménien, s'étaient dirigés vers la résidence présidentielle, mais avaient rebroussé chemin devant un cordon de police. M. Vardanian dirige une organisation non gouvernementale, Association XXI^e siècle, qui dénonce la détérioration du niveau de vie dans la République. - (AFP)**

ASIE

■ **PHILIPPINES : huit rebelles musulmans, membres du groupe Abu Sayyaf, ont été tués au cours de deux affrontements avec l'armée sur l'île de Jolo (sud), a annoncé cette dernière mardi 31 octobre. Ces rebelles détiennent toujours deux otages, un Américain enlevé le 28 août, et un Philippin. Ce dernier avait été enlevé le 23 avril sur l'île malaisienne de Sipadan, avec d'autres otages dont dix touristes occidentaux. Ceux-ci ont depuis été relâchés. - (AFP)**

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : l'ancien ministre des affaires étrangères norvégien, Thorvald Stoltenberg, a été nommé, lundi 30 octobre, à la tête d'un comité d'experts chargé d'enquêter sur la situation humanitaire en Irak, handicapé par dix ans de sanctions économiques, a annoncé un porte-parole de l'ONU. M. Stoltenberg, âgé de soixante-neuf ans, dirige actuellement la Croix-Rouge norvégienne. Le rôle de ce comité n'a pas été déterminé avec précision. Dans un rapport publié au début du mois, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, indiquait que l'Irak avait fait savoir qu'il ne coopérerait pas avec ce comité et n'accorderait pas de visas aux experts. - (AFP)**

■ **L'ONU a autorisé, lundi 30 octobre, l'Irak à libeller en euros et non plus en dollars ses transactions pétrolières et commerciales, évitant une crise avec Bagdad. Le comité des sanctions de l'ONU, qui s'est réuni pendant trois heures à huis clos, a estimé qu'il « n'existait pas de base juridique pour bloquer la demande » irakienne. - (AFP)**

■ **La compagnie nationale irakienne Airways, dont la flotte aérienne est clouée au sol depuis la guerre du Golfe, prévoit de reprendre ses vols réguliers intérieurs dimanche prochain. Le ministère des transports a annoncé deux vols le 5 novembre au départ de Bagdad, l'un vers Bassorah, 600 kilomètres au sud, et l'autre vers Mossoul, à 450 kilomètres au nord. Les Etats-Unis, qui bombardent régulièrement le nord et le sud de l'Irak ont demandé communication des horaires pour éviter d'éventuelles méprises. - (AFP)**

Damas et Berlin s'entendent sur la dette de la Syrie

DAMAS. En tournée dans le Proche-Orient, le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a annoncé, lundi 30 octobre à Damas, un accord sur la dette syrienne permettant la reprise de l'assistance financière envers la Syrie. « Une fois signé l'accord auquel nous sommes parvenus sur la dette, nous commencerons à coopérer », a-t-il déclaré à la presse au terme de ses entretiens avec le président Bachar El Assad et le premier ministre, Mohammad Moustapha Miro.

Damas et Berlin sont parvenus à un accord préliminaire sur le rééchelonnement sur vingt ans de la dette syrienne, estimée à environ 1,25 milliard d'euros (1 milliard de dollars). La plus grande partie de cette dette a été contractée auprès de l'ancienne République démocratique allemande (RDA). La Syrie avait cessé de rembourser cette dette depuis la réunification de l'Allemagne, il y a dix ans. Par ailleurs, M. Schroeder a fait état de divergences entre l'Allemagne et la Syrie sur les moyens de parvenir à « une paix durable » au Proche-Orient. - (AFP)

Ehoud Barak obtient des ultra-orthodoxes un sursis politique à la Knesset

Le Shass soutiendra « au moins un mois » le premier ministre privé de majorité

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, qui négocie avec son adversaire du Likoud, Ariel Sharon, la constitution d'un gouvernement d'union nationale a obtenu du Shass, lundi 30 octobre, un sursis d'un mois. La formation ultra-orthodoxe qui réclame de nouvelles élections s'est engagée à ne

pas faire chuter M. Barak tant que dureraient les troubles avec les Palestiniens, qui se sont étendus à Jérusalem-Est.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ceux qui soupçonnaient le premier ministre israélien, Ehoud Barak, de garder, conformément à ses habitudes, un deuxième fer au feu, tandis qu'il discutait officiellement d'un éventuel gouvernement d'union nationale avec le chef du Likoud, Ariel Sharon, avaient raison : lundi 30 octobre, alors que la Knesset reprenait ses travaux après trois mois de vacances, le parti ultra-orthodoxe des juifs sépharades, le Shass, a annoncé que ses dix-sept députés (sur cent vingt) s'abstiendraient durant au moins un mois de voter contre le gouvernement. La décision du Shass, si elle est respectée, enlève temporairement tout espoir de réunir une majorité capable de renverser le gouvernement. Elle rend aussi caduques les discussions que le Likoud menait en vue de constituer une nouvelle coalition gouvernementale avec les travaillistes.

Cette dernière perspective était loin de faire l'unanimité dans les rangs des partisans de M. Barak. Plusieurs de ses ministres, dont celui de la justice, Yossi Beilin, s'y étaient publiquement opposés, arguant que l'arrivée d'Ariel Sharon, qui exigeait un droit de veto sur les décisions liées aux négociations israélo-palestiniennes, signifierait de facto l'arrêt d'un processus de paix déjà en piteux état.

Significativement, c'est d'ailleurs M. Beilin qui, dans la coulisse, et avec l'appui du Meretz, pourtant l'un des plus constants

adversaires du Shass, a mené les négociations. Politiquement marginalisé depuis le début de la crise et lourdement endetté par le poids de son appareil scolaire auquel il tient plus que tout, le Shass, en échange de ses bonnes manières, aurait reçu l'assurance

Knesset un appel à l'unité que M. Sharon, quelques heures plus tard, a dû trouver bien amer. Pour le reste, Ehoud Barak, désormais assuré de quelques semaines de survie, s'est cantonné dans un discours convenu où il a opposé sa volonté de faire la

Ces efforts politiques, cependant, peuvent être à chaque instant remis en question par la situation sur le terrain. Lundi soir, vers 23 heures, des hélicoptères de combat israéliens ont attaqué avec des missiles des locaux du Fatah, le parti de M. Arafat, à Naplouse, El Bireh, près de Ramallah, et Khan Younis, dans la bande de Gaza. Des sources militaires israéliennes expliquent que cette attaque constitue une riposte à deux attentats au cours desquels deux Israéliens sont morts. Le premier a eu lieu samedi, dans des circonstances encore non éclaircies. Le corps de la victime, un homme de trente ans, a été retrouvé abandonné près de Jérusalem, transpercé de coups de couteau que la police attribue à des assaillants palestiniens. Le second attentat s'est produit lundi vers midi, à Jérusalem-Est, lorsqu'un homme seul a tiré à bout portant sur deux agents de sécurité en service devant les bâtiments de la Sécurité sociale. L'un est mort et l'autre est grièvement blessé.

Ce type d'attentat inquiète particulièrement les services de sécurité israéliens, qui y voient la main des éléments islamistes les plus radicaux, couverts, disent-ils, par le Fatah de Yasser Arafat, et cherchant à empêcher toute reprise éventuelle des négociations. L'accroissement de la pression militaire israélienne, pensent les dirigeants israéliens, devrait inciter les amis de M. Arafat à ne pas poursuivre dans cette alliance.

Georges Marion

Ariel Sharon veut renverser le gouvernement

Pris de court par l'alliance tactique entre le gouvernement et le parti ultra-orthodoxe Shass, Ariel Sharon a juré, mardi 31 octobre, de renverser le premier ministre travailliste, Ehoud Barak, après l'échec des tractations laborieuses de ces derniers jours pour former un gouvernement d'urgence nationale. « Il ne nous reste plus qu'à œuvrer le plus rapidement possible pour trouver un gouvernement de remplacement à celui de Barak », a déclaré le chef du Likoud au micro de la radio militaire israélienne. « Nous ne pouvons pas apporter notre soutien à Barak et à son équipe qui a échoué, et nous déploierons tous nos efforts pour le remplacer. Il est clair que cela prendra un, voire plusieurs mois, mais nous assistons déjà aux derniers souffles du gouvernement en place », a-t-il ajouté. - (Reuters.)

d'un rapide soutien financier.

Ehoud Barak aurait également promis de geler la mise en application de sa « révolution laïque », programme de circonstance que le premier ministre avait brutalement lancé pour tenter, il y a quelques mois, de maintenir à flot son gouvernement affaibli. Enfin le Shass devrait désormais participer à la formulation des décisions relatives au processus de paix et à la défense.

La manœuvre de M. Barak a laissé le Likoud littéralement sans voix. Dans l'après-midi de lundi, alors que rien n'avait encore filtré du coup de Jarnac en cours, le premier ministre avait lancé du haut de la tribune de la

paix à celle du président palestinien Yasser Arafat de ne plus la faire.

Le ballon d'oxygène du Shass devrait permettre à M. Barak d'explorer les moyens de sortir d'une crise chaque jour recommencée. Il devrait bientôt se rendre aux Etats-Unis, où il espère que le président Clinton sera en mesure d'avancer des propositions susceptibles de faire baisser la tension. M. Barak a également chargé Shimon Pérès de rencontrer Yasser Arafat, première tentative, depuis longtemps, de renouer un contact direct avec le chef de l'Autorité palestinienne, qui n'a plus aucune confiance à l'égard du premier ministre d'Israël.

Hôtellerie
3 500 hôtels
90 pays



Novotel et Ibis du site olympique Sydney

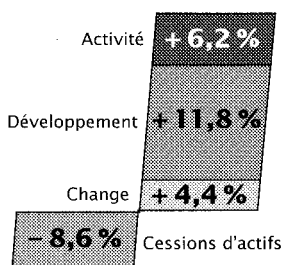
ACCOR

Services
11 millions d'utilisateurs/jour
31 pays



Ticket Restaurant

Forte progression du chiffre d'affaires à fin septembre 2000 : +13,8 % 5,2 milliards €



Le chiffre d'affaires consolidé de Accor progresse de +13,8 % à 5,2 milliards € à fin septembre 2000 contre 4,5 milliards € à fin septembre 1999, soit une hausse de +22,4 % hors cessions (essentiellement Europcar) et de +18,0 % hors cessions et effets de change.

Cette évolution intègre une forte progression de l'activité (+6,2 %) et un apport important du développement (+11,8 %). A périmètre et change constants, l'activité progresse de +6,6 % au troisième trimestre contre +5,9 % au 30 juin 2000.

Hôtellerie : + 27,7 %

Services : + 22,5 %

Autres activités du voyage et du tourisme : + 10 %

■ L'hôtellerie affiche une progression soutenue de son chiffre d'affaires de +27,7 %, grâce à une forte croissance de l'activité (+6,4 %) et à l'effet du développement (+17,4 %), ainsi qu'en raison d'un impact de change (+4,8 %) intégrant notamment la bonne tenue du dollar. Dans l'hôtellerie haut de gamme, Sofitel continue de progresser rapidement : +9,5 % à périmètre et change constants à fin septembre et +16 % au cours du seul troisième trimestre.

■ Le chiffre d'affaires des services enregistre une hausse de +22,5 %, sous l'effet d'une forte croissance de l'activité de +9,8 %, de l'appréciation de l'ensemble des devises sud-américaines (+7,9 %) et du développement (+2,6 %). En Europe, la croissance des volumes permet d'enregistrer de bonnes performances, en particulier en France, au Bénélux et dans les pays d'Europe Centrale.

Agences de voyages : + 22,3 % (+9,9 % à périmètre et change constants).

Casinos : + 31,2 % (+13,4 % à périmètre constant).

Restauration : + 9,1 %.

Services à bord des trains : - 3,1 % (+3,7 % hors cessions).



Informations actionnaires :
0811 01 02 03 (prix appel local)
e-mail : comfi@accor.com

Prochain rendez-vous avec nos actionnaires :
Salon Actionaria
au Palais des Congrès de Paris
les 17 et 18 Novembre prochains

EMPLOI Le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de 58 600 (-2,5 %) en septembre par rapport au mois précédent. Le taux de chômage, au sens du Bureau international du

travail, se situe désormais à 9,5 % de la population active. Cette baisse importante intervient alors que plusieurs indices économiques récents ont fait craindre au gouvernement une crois-

sance moins soutenue. ● LE MINISTÈRE de l'économie, qui prépare le programme de finances publiques 2002-2004, travaille cependant sur des prévisions moins optimistes. Selon

Bercy, le ralentissement de l'activité et la fin de la mise en place des 35 heures devraient fortement réduire les créations d'emplois à partir de 2002. ● POUR LIONEL JOSPIN, cette

décure du chômage valide sa stratégie économique alors que Laurent Fabius multiplie les appels à un changement de cap en faveur d'une politique plus favorable aux entreprises.

Une forte baisse du chômage en septembre rassure le gouvernement

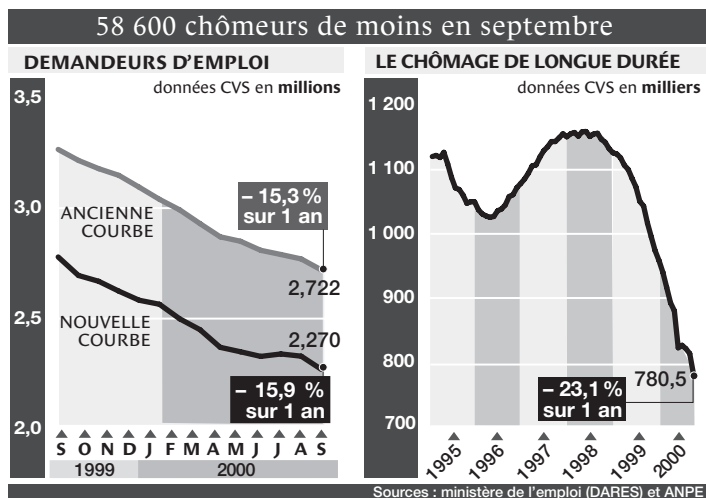
Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 58 600 par rapport au mois d'août. Après les turbulences sociales et économiques de la rentrée, le premier ministre est conforté dans ses choix économiques face au ministre des finances

POUR UNE ENTRÉE en matière, Elisabeth Guigou est gâtée. Les premiers chiffres du chômage publiés, mardi 31 octobre, sous la responsabilité de la nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité sont bons : au mois de septembre 2000, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 58 600 (-2,5 %) pour atteindre un total de 2 270 000. En un an, la baisse du nombre des chômeurs à la recherche d'un emploi à durée indéterminée s'élève à près de 430 000 (-16 %). Si l'on inclut la catégorie des personnes ayant exercé un emploi occasionnel de plus de 78 heures dans le mois, le nombre total de chômeurs qui demeurent inscrits à l'ANPE est de 2 722 000, en recul de 1,8 % sur un mois et de 15,3 % sur un an. Cette nouvelle et forte impulsion à la baisse enregistrée en septembre se traduit par un nouveau taux de chômage à 9,5 %, selon les normes du Bureau international du travail (BIT). M^{me} Guigou, dont l'entourage proche assure qu'elle n'est pas du genre « à se parer des plumes du paon », aborde donc ses premières rencontres avec les partenaires sociaux en position de force. « Nous avons déplacé la table du ministère,

mais elle est toujours solide », a-t-elle lancé, mardi, au premier de ses invités, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault.

ÉLÉMENT RASSURANT

Par rapport au petit vent frais qui soufflait, ces derniers mois, sur la conjoncture, ces statistiques du mois de septembre réchauffent incontestablement l'atmosphère. Très attendu, l'indicateur mensuel du chômage, qui apparaît, avec un mois de décalage, comme un indice du dynamisme de l'emploi et donc de l'économie, en contrebalance en effet d'autres, de moins en moins dynamiques depuis cet été : consommation des ménages plus faible que prévue, apparition d'un déficit commercial en juillet, chute du moral des Français en septembre... Les chiffres du chômage eux-mêmes n'avaient pas échappé à ce ralentissement. En juillet, le nombre de demandeurs d'emploi avait brusquement progressé de 8 500 (+0,4 %), interrompant ainsi une courbe orientée à la baisse de façon quasi ininterrompue depuis deux ans. Le mois d'août avait ensuite « effacé » l'incident dans des proportions identiques (-8 800 demandeurs d'em-



ploi, soit une baisse de 0,4 %). Il n'empêche : l'inquiétude menaçait. C'est d'ailleurs en surfant sur ce doute diffus que le Medef a relancé la bataille contre les 35 heures. Entre pénuries localisées de main-d'œuvre et perspective de croissance moins forte, la situation des PME a été mise en avant par l'organisation patronale qui a su trouver une oreille compréhensive auprès de plusieurs membres du gouvernement, à commencer par

le ministre de l'économie, Laurent Fabius.

Sans être exceptionnels, les 58 600 chômeurs de moins comptabilisés en septembre apportent un élément rassurant, « au-delà des aléas de cet été », comme le souligne le ministère de l'emploi. Ce chiffre se situe en effet dans la lignée des plus fortes baisses mesurées ces deux dernières années : 52 600 demandeurs d'emploi ont quitté l'ANPE en juil-

let 1999, 53 300 en mai 2000. C'est un peu moins bien, il est vrai, que le « vrai record » décrit par Martine Aubry et enregistré il y a tout juste un an, en septembre 1999, avec 83 600 chômeurs de moins, mais il permet de corriger le tir : sur l'ensemble du troisième trimestre, la décrue a concerné près de 60 000 chômeurs.

REPRISE SENSIBLE

Cette fois encore, tout le monde en profite, les jeunes comme les chômeurs âgés ou de longue durée. Les licenciements diminuent, tandis que les démissions augmentent de 6 %. La reprise de l'emploi est particulièrement sensible pour les hommes de moins de vingt-cinq dont la proportion, dans les registres de l'ANPE, régresse de 6,5 % en un mois et de 21,6 % en un an. Les personnes depuis plus de deux ans au chômage ne sont pas tenues à l'écart : leur nombre a de nouveau régressé de 3 à 4 % en un mois et de 23,1 % en un an.

Le nombre de bénéficiaires du RMI, dans la métropole, a également diminué de 4 % au cours des douze derniers mois. Pour le ministère, c'est bien la preuve que le programme « Nouveau départ »

de l'ANPE porte ses fruits. Ce programme, mis en place en 1998 pour apporter un accompagnement personnalisé aux demandeurs d'emploi les plus en difficulté, a notamment servi à justifier la position du gouvernement pour refuser, jusque récemment, d'agréer la convention d'assurance-chômage du patronat, de la CFDT, de la CFTC, et de la CGC en réclamant des modifications substantielles de leur projet.

Selon un expert du gouvernement, qui s'est livré à une série de calculs en comparant la croissance des années Rocard, de 1988 à 1990, à celle d'aujourd'hui, depuis 1997, 1,3 million d'emplois ont été créés au cours des trois années passées contre 535 000 pour la période précédente. Cette démonstration, rassurante, permet au gouvernement d'affirmer que les 35 heures ne sont pas pour rien dans cette embellie qui a vu, depuis juin 1997, le nombre de chômeurs régresser de 870 000. En quittant M^{me} Guigou, mardi (lire ci-dessous), M. Thibault a indiqué qu'il ne lui « semblait pas dans les intentions de la ministre » d'exclure les salariés des PME de la réduction du temps de travail.

Isabelle Mandraud

M. Thibault (CGT) contre l'indexation du SMIC

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a écarté l'idée d'une indexation du SMIC sur la croissance, évoquée par le PS, car « si on avait appliqué cette recette ces vingt-cinq dernières années, le SMIC serait inférieur à ce qu'il est aujourd'hui », a-t-il affirmé à l'occasion de sa première rencontre avec la nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, lundi 30 octobre. M^{me} Guigou et M. Thibault ont fait un tour d'horizon, pendant une heure et demie, des sujets sociaux, des 35 heures aux bas salaires en passant par la nouvelle convention d'assurance chômage. Sur les 35 heures, et leur extension prochaine aux PME, qui fait actuellement débat, M. Thibault a rapporté qu'il ne lui « semblait pas dans les intentions de la ministre » d'exclure les salariés des PME, ni de « procéder à une modification de la loi ». M^{me} Guigou doit rencontrer le secrétaire général de FO, Marc Blondel, jeudi, et son homologue à la CFDT, Nicole Notat, lundi.

CINQ CENT MILLE créations d'emplois par an, c'est fini. La séquence qui aura permis à la France de mettre au travail près de 1,5 million de personnes entre 1998 et 2000 et de ramener le taux de chômage de 12,2 % à 9,2 % sur cette période est arrivée à son terme. C'est en tout cas ce qui découle des prévisions économiques sur lesquelles le ministère de l'économie et des finances travaille actuellement pour construire le programme pluriannuel de finances publiques pour la période 2002-2004, qui doit bientôt être remis à Bruxelles. Dans ce contexte, la perspective de plein emploi qu'avait ouverte Lionel Jospin à la France, à l'occasion de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle, en août 1999, s'éloigne. Dominique Strauss-Kahn avait, quelque temps plus tard, évoqué 2010 ; la forte croissance des trois dernières années avait pu laisser penser que cet objectif était raisonnablement proche.

L'année 2001 devrait encore être un bon cru. Avec une hypothèse de croissance de 3,3 %, à partir de laquelle a été élaboré le projet de loi de finances 2001, l'économie française devrait créer 380 000 emplois, dont 330 000 dans le secteur marchand, et le taux de chômage perdre encore un point, pour atteindre 8,2 % fin 2001. Pour les années suivantes, en revanche, les perspectives, selon

Bercy prévoit un ralentissement des créations d'emplois

Bercy, sont moins roses. D'abord parce que les effets à venir de la réduction du temps de travail sur l'emploi seront moindres. La mise en place des 35 heures s'est mécaniquement accompagnée d'embauches - 70 000 en 1999, 100 000 en 2000 - et ce mouvement devrait perdurer en 2001 - 50 000 créations d'emplois sont encore prévues - et en 2002, avec l'entrée en vigueur des 35 heures pour les PME de moins de vingt salariés au 1^{er} janvier de cette année-là. Toutefois, en 2003 et en 2004, l'effet 35 heures devrait largement s'atténuer. Même chose pour les emplois jeunes et, de manière plus générale, pour les emplois aidés : Bercy prévoit qu'ils seront encore au nombre de 50 000 en 2001 et que ce chiffre devrait ensuite considérablement baisser pour ne plus rien représenter à partir de 2003.

FIN DE LA PÉRIODE DE RATTRAPAGE

Par ailleurs, les perspectives de croissance sont moins bonnes. Sans parler d'une éventuelle dégradation de l'environnement international, qui pourrait affecter la conjoncture, il semble qu'aujourd'hui l'activité économique française se rapproche de ce que les économistes appellent sa croissance potentielle, c'est-à-dire celle que l'économie peut soutenir durablement sans créer de tensions inflationnistes. C'est en tout cas la

thèse de Bercy. « La France est en passe de résorber le retard de croissance accumulé dans la première partie de la décennie 1990 », peut-on lire dans le rapport déposé par le gouvernement pour le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu au Parlement en mai. Ce sera chose faite, affirment les experts de Bercy dans ce même rapport, « d'ici la fin de la législature ».

La croissance française devrait donc, dès lors, revenir à son niveau potentiel. Toute la question est de savoir quel est celui-ci. La plupart des économistes le situent à 2,5 %. Bercy ne conteste pas ce chiffre, mais fait valoir qu'il pourrait être plus proche des 3 % sous l'effet de la baisse des cotisations sur les bas salaires, initiée par Alain Juppé, ou encore - à mettre au crédit du gouvernement Jospin - des allègements de CSG pour ceux qui gagnent jusqu'à 1,4 fois le SMIC, des réformes de l'allocation-logement, de la taxe d'habitation et du RMI, qui ont toutes trois comme objectif d'inciter leurs bénéficiaires à reprendre un travail.

Quel que soit le niveau retenu pour la croissance potentielle, le fait que l'activité française soit destinée à progresser à son rythme signifie que l'emploi progressera nettement moins qu'il ne l'a fait pendant la période de rattrapage que vient de connaître la France. Que la croissance se stabilise à

2,5 % par an entre 2002 et 2004, et le secteur marchand créerait 200 000 emplois en 2002, et 150 000 emplois en 2003 comme en 2004. Qu'elle reste sur un rythme de 3 % par an, il s'en créerait 270 000 en 2002, et 220 000 par an les deux années suivantes. Comme la population active doit, ces années-là, continuer à progresser d'au moins 130 000 personnes par an, selon l'Insee, il en résulterait une décrue du chômage bien moins forte que ce qu'on a pu connaître depuis 1998. Avec une croissance de 2,5 % par an, le taux de chômage descendrait, selon nos calculs, à 7,7 % fin 2002, à 7,6 % en 2003 et à 7,5 % en 2004. Avec une croissance de 3 % par an, il atteindrait 7,4 % fin 2002, 7,1 % fin 2003 et 6,7 % fin 2004.

Dans les deux cas, le chômage ne baisserait donc plus de 1 point par an comme il l'a fait en moyenne entre 1998 et 2000. Laurent Fabius ne manquera pas d'avancer cet argument pour essayer de convaincre M. Jospin de ne pas céder aux pressions de ceux - fonctionnaires, PCF, Verts - qui revendiquent un meilleur partage des fruits de la croissance. C'est aussi en partant de ce constat qu'il devrait bâtir et définir les contours de ce qu'il a lui-même appelé la « politique économique de l'emploi ».

Virginie Malingre

Une bonne nouvelle pour Lionel Jospin face à la pression de Laurent Fabius

VOILÀ une baisse du chômage bienvenue pour Lionel Jospin. Doublement bienvenue, même, puisqu'elle lui fait miroiter l'espoir qu'après deux mois de turbulences,

ANALYSE

Le débat porte sur une question centrale : faut-il infléchir la politique économique ?

la politique économique et sociale va peut-être reprendre un cours plus normal. Ensuite parce que, face à son ministre des finances, Laurent Fabius, qui se fait de plus en plus pressant pour revendiquer un changement de cap, il peut y trouver des arguments pour, au contraire, maintenir les grandes orientations qui ont jusqu'à présent guidé son action.

De fait, la première satisfaction, pour le premier ministre, c'est que ce très bon chiffre clôt, du moins peut-il l'espérer, la séquence économique et sociale calamiteuse de la rentrée. Après la grève des transporteurs routiers, sur fond d'envolée des prix pétroliers ; après les derniers indicateurs conjoncturels un peu décevants, avec en arrière-fond l'effondrement de l'euro ; après l'interminable départ de Martine Aubry

qui, par la force des choses, n'a pas facilité le dénouement du dossier de l'Unedic ; après la grogne des Verts et du PCF qui se sont abstenus, à l'Assemblée, lors du vote sur le volet recettes du budget 2001, sur fond de maladresse du ministre des finances qui a multiplié les petites concessions en direction de certains de ses amis socialistes sans trop se préoccuper des autres alliés de la majorité... voilà, enfin, une bonne nouvelle

Sans doute n'infirmait-elle pas la prévision selon laquelle la croissance est sur une pente moins forte que par le passé ; mais elle suggère que l'économie française est toujours dans une dynamique vertueuse, de fortes créations d'emplois venant soutenir le pouvoir d'achat et, par effet de contagion, la consommation et la croissance.

Cette statistique risque donc de peser lourd dans le débat qui se mène au gouvernement autour d'une question centrale : faut-il infléchir la politique économique ? C'est en effet la thèse que, depuis plusieurs semaines, M. Fabius a décidé d'enfourcher. Dans un point de vue récent, publié par Libération du 16 octobre, le ministre des finances a ainsi plaidé pour que des assouplissements à la loi sur les 35 heures soient trouvés en faveur des PME,

de sorte que celles-ci ne se « heurtent pas à une impossibilité de produire davantage ». L'un de ses proches, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, est revenu à la charge, mardi 30 octobre, sur France 2, appelant de ses vœux des « dérogations » en faveur des PME sans remettre « en cause la généralisation des 35 heures ».

Dans le même temps, le ministre des finances fait montre, au sein du gouvernement, d'une rigueur nouvelle. Suggérant depuis plusieurs semaines qu'avec les nouvelles baisses d'impôt, la France a consommé toutes ses marges de manœuvre, il ne rate aucune occasion pour rappeler, lors des réunions interministérielles,

qu'il n'« a plus d'argent », ce qui a le don d'agacer ses collègues. Il a ainsi défendu un point de vue très rigoureux, lors de la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001, et pris en mauvaise part certains des arbitrages du premier ministre, notamment celui qui a fixé à 3,5 % l'« Ondam », c'est-à-dire l'objectif des dépenses de santé. Dans la même logique, il souhaite que l'Etat-employeur ne fasse pas de concessions à ses agents, en tous cas pour 2000 et 2001. Commencant à préparer le programme français de finances publiques pour 2002-2004, qui devra être transmis à Bruxelles d'ici la fin de l'année, Bercy négocie donc, pied à pied, sur chacun de ces dossiers, pour lâcher le moins de lest possible.

Entre toutes ces prises de position fabiusiennes commence donc à s'esquisser une cohérence. Reprenant à son compte une thématique que Dominique Strauss-Kahn avait déjà évoquée, M. Fabius défend ainsi explicitement la nécessité de réorienter la politique économique en faveur de « l'offre » (sous-entendu : en faveur des entreprises), alors que depuis 1997, la gauche a toujours défendu la nécessité de conduire une politique de la « demande ».

Le premier ministre peut-il se lais-

ser entraîner sur ce terrain ? Pour plusieurs raisons, on peut raisonnablement penser qu'il ne répondra pas à ces sollicitations. D'abord, dans le cas de la réforme des 35 heures, il faut observer qu'après avoir admis, sitôt nommée au ministère de l'emploi, qu'il y avait « débat » sur les PME, Elisabeth Guigou s'est reprise, quelques jours plus tard, pour exclure une modification de la loi sur les 35 heures. Et cette précision est vraisemblablement assez conforme à ce que pense Matignon.

JEU DE RÔLES ORDINAIRE

Autre indice : dans le passé, M. Jospin a fréquemment répété qu'il était partisan d'une politique de réduction des déficits, mais que ce objectif devait aller de pair avec un autre, le financement des priorités du gouvernement. Or, rien n'indique que le premier ministre ait choisi de changer de méthode. Certes, le programme français de stabilité sera cette année particulièrement délicat à dessiner. Car, précisément, il y a de nombreux projets en gestation, qui pèseront sur les comptes publics. Contrairement aux souhaits de M. Fabius, il ne fait ainsi plus guère de doute qu'un geste, même symbolique, en faveur des fonctionnaires sera annoncé dans

les prochains jours. Il y a aussi le dossier de la réduction du temps de travail dans la fonction publique, notamment à l'hôpital, qu'il faudra prendre en compte, ou encore la réforme de la prestation dépendance, dont le coût sera vraisemblablement élevé.

Dans tous ces cas, le premier ministre pourrait-il faire valoir qu'il n'a « plus d'argent » ? Pour qui le connaît, c'est peu probable. Il s'est toujours dit attaché à « tenir les deux bouts de la chaîne » et ne semble guère disposé à changer de doctrine. Les bons chiffres du chômage arrivent donc à point nommé pour valider la stratégie jospinienne. Auraient-ils été une nouvelle fois mauvais, comme en juillet, que M. Fabius aurait été en bien meilleure posture pour demander un changement de cap.

Dans le cas présent, les statistiques donnent donc à la controverse économique une dimension beaucoup plus ordinaire. C'est le jeu de rôles presque inévitable d'un ministre des finances qui plaide - c'est l'obligation de sa charge - pour un peu plus de rigueur et d'un premier ministre qui l'écoute, mais entend néanmoins user pleinement de son droit d'arbitrage...

Laurent Mauduit

Faire une carte statistique avec vos données ou plus encore...

www.MakeYourMap.com

Service gratuit

www.artique.com

Tél. : (33) 02 47 49 90 49

Les partenaires du PS multiplient les exigences avant la réunion du sommet de la gauche

Dossiers sociaux et mode de scrutin sont au centre des dernières tractations

Les cinq partis de la majorité « plurielle » devaient se retrouver, mardi 31 octobre, pour une ultime réunion de préparation du sommet de la

gauche prévu le 7 novembre. Alors que les communistes, en particulier, maintiennent leurs exigences sur l'amélioration du SMIC et des mini-

ma sociaux, les Verts entendent obtenir des engagements sur l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif.

TIENDRA, tiendra pas ? Le maintien du sommet de la gauche « plurielle », prévu le 7 novembre, est suspendu au succès de la rencontre préparatoire qui se tenait mardi matin 31 octobre, au siège des Verts, ainsi qu'au bureau national du Parti socialiste, mardi soir. Modérément optimiste, le Parti communiste, qui est l'origine de cette initiative, a quand même réservé les « salons de l'Aveyron » pour la journée du 7 novembre. Mais Robert Hue a quelque peu dramatisé la situation, lundi 30 octobre, en se déclarant, sur RTL, « assez préoccupé des conditions dans lesquelles va se réunir le sommet ». « Si on ne nous entend pas, ça ne va pas », a lancé le secrétaire national du PCF qui demande « qu'au sommet de la gauche, il y ait des mesures prises significatives ». « Pour le moment ça n'en prend pas suffisamment le chemin », a-t-il ajouté.

C'est sur la question des salaires et, plus précisément, sur celle du niveau du SMIC que se concentrent les exigences du PCF. La première demande formulée par M. Hue, lors de la Fête de l'Humanité, d'« une revalorisation exceptionnelle du SMIC de 3 %, au 1^{er} octobre », est restée lettre morte.

Après les tensions dans la majorité qui se sont traduites, il y a une semaine, par l'abstention des députés communistes et Verts sur la parti recettes du budget, une esquisse d'ouverture a vu le jour avec la proposition émise par François Hollande d'indexer le montant du SMIC sur la croissance (*Le Monde* du 28 octobre). Mais ce pas en leur direction est jugé insuffisant par les commu-

nistes. « L'indexation du SMIC sur la croissance est une promesse générale, précise ni dans le temps, ni en quantité », juge Jean-Paul Magnon, chargé des relations du PCF avec les autres partis. « Or si aucun coup de pouce n'est donné au SMIC, il n'y aura rien avant le 1^{er} juillet », précise-t-il. « Sur cette question, il suffit d'un décret », ajoute le coordinateur du collège exécutif du PCF.

Sur les autres groupes de travail (institutions, jeunes, construction

choisis » et sur l'achèvement du dispositif afin d'atteindre les 350 000 emplois-jeunes dans le secteur public prévus à l'origine, ce qui nécessite, aujourd'hui, la création de 90 000 postes.

Concernant la politique des transports et de l'énergie, sont recommandés, notamment, la mise en place d'un programme d'économie d'énergie dans les logements sociaux et un débat public sur le nucléaire. Pour les institutions, l'accord est acquis sur la

tin législatif ne simplifie pas la donne. Après avoir recalculé les votes des assemblées décentralisées, dimanche 29 octobre, la direction des Verts l'a constaté : seule a été adoptée la motion faisant de l'introduction de la proportionnelle « un préalable à la conclusion de tout accord avec la gauche pour les législatives » ; ce texte a recueilli 60 % des suffrages des militants.

La seconde motion, soutenue par les amis de Dominique Voynet et qui demandait la proportionnelle mais souhaitait le maintien des circonscriptions négociées par les Verts dans le cadre du scrutin uninominal n'a finalement recueilli que 45 % des voix. Jean-Luc Bennahmias, pourtant proche de la ministre de l'environnement, a aussitôt fait monter la pression en estimant, lundi 30 octobre qu'« il n'y aura pas d'accord dans la majorité plurielle avec les Verts », sans dose de proportionnelle.

Le Parti socialiste se retrouve donc le point convergent vers lequel remontent toutes les revendications. Parant au plus pressé, Alain Bergounioux, secrétaire national à la communication a jugé, lundi 30 octobre, « pas possible » d'introduire une dose de proportionnelle pour les prochaines élections législatives. Par sa voix, le PS a surtout réitéré son souhait que le sommet du 7 novembre débouche sur « un texte commun » évoquant « le bilan » de la majorité, « les orientations jusqu'en 2002 » et « la méthode de travail pour les mois et l'année à venir ». Les différences d'approches demeurent très perceptibles.

Alain Beuve-Méry

Peu de députés semblent prêts à mettre M. Chirac en accusation

M. Montebourg suscite gêne et interrogations

QUEL député acceptera de suivre Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, et de signer une proposition de résolution de mise en accusation du chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice pour les infractions qu'il a pu commettre dans ses fonctions de maire de Paris ? Lancée dans son livre *La Machine à trahir, rapport sur le délabrement de nos institutions* (Denoël) (*Le Monde* du 31 octobre), l'idée n'a encore reçu qu'un accueil gêné, quand elle ne se heurte pas à un mur de silence et d'hostilité. Il suffirait pourtant que 10 % de la représentation nationale (58 députés) la cosignent pour qu'elle soit inscrite de droit à l'ordre du jour de l'Assemblée.

On est visiblement loin du compte, pour l'instant du moins. « S'il en trouve dix chez nous, ce sera un maximum, calcule un bon connaisseur du groupe socialiste. Il y a bien quelques élus incontrôlables, mais à part ceux-là... » Son président, Jean-Marc Ayrault, se refuse à tout commentaire sur le fond, se contentant de noter qu'« Arnaud Montebourg est une individualité brillante, ayant de la suite dans les idées », mais que « ce n'est qu'une individualité ». « Dans sa démarche, il y a un côté "coup d'Etat permanent" de Mitterrand. Il prend des risques et il prend date », reconnaît un responsable socialiste.

Pour Christine Lazerges (PS, héraut), il y a bien « un trou dans la Constitution » en matière de responsabilité pénale du chef de l'Etat. Tout en dénonçant « le faux-fuyant étrange du Conseil constitutionnel » et en disant partager « l'analyse d'Arnaud Montebourg sur les défaillances du pouvoir judiciaire », ce professeur de droit pénal, qui est

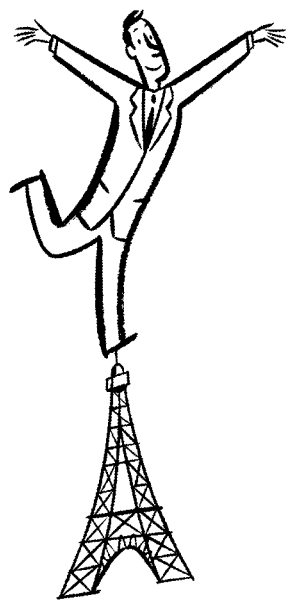
aussi juge titulaire à la Haute Cour, rappelle que, dans le « cas Chirac », on n'en est qu'aux suspensions et à la dénonciation. « Est-ce au politique de déclencher des poursuites pénales ? », se demande-t-elle. Je suis très attachée à la séparation des pouvoirs, et je ne suis pas favorable à ce que le politique partage l'action publique avec le parquet ».

L'ÉLECTEUR, ARBITRE SUPRÊME

Jean Michel (PS, Puy-de-Dôme) est un des rares députés à se dire prêt à signer. « Les magistrats doivent faire leur travail, mais si certains ne vont pas au bout, il appartient aux députés de saisir la Haute Cour de justice », affirme-t-il. Au sein de la majorité « plurielle », quelques personnalités plaident en ce sens. Comme Noël Mamère (Verts), un des élus les plus en pointe dans la mise en cause de M. Chirac. « Je suis prêt à m'associer pleinement à la démarche d'Arnaud Montebourg, prévient le député de la Gironde. Mais c'est d'abord à la justice ordinaire de poursuivre son travail, poursuit-il, récusant ainsi tout privilège de juridiction pour le chef de l'Etat. « Si elle en est empêchée en raison des pressions politiques exercées sur les plus hautes autorités judiciaires, alors je suis évidemment favorable à ce que nous saisissions la Haute Cour. »

Maxime Gremetz (PCF, Somme), lui, ne signerait pas une telle résolution. S'il ne conteste pas que « la justice doit être sévère avec les élus », il estime que l'électeur reste l'arbitre suprême. Et c'est le suffrage universel qui, selon lui, « règlera » le « cas Chirac ».

Jean-Michel Bezat



5%

Parce que vous êtes client. Parce que c'est votre argent. Parce qu'il n'y a aucune raison qu'il dorme quand vous dormez. Voici dexiaplus, la nouvelle banque directe de Dexia, particulièrement active en gestion de patrimoine financier. Tout y est pensé pour votre sérénité. L'espace Bourse. L'espace sicav. Et l'épargneplus rémunérée à 5%.*

* taux nominal annuel brut révisable en vigueur au 27.10.00. Taux net = 3,75% après prélèvement libératoire et contributions sociales.

dexiaplus.fr

Le secret de l'investisseur serein, c'est l'expertise financière de Dexia.

RELIGION Tandis que la pratique et les croyances ne cessent de décliner, près de 80 % des obsèques sont religieuses. ● **DANS** un entretien au Monde, Jean-Hugues Déchaux, socio-

logue, auteur du livre *Le Souvenir des morts*, explique cet attachement à la ritualisation des funérailles par « le besoin de s'inscrire dans une sorte d'immortalité, à la fois terrestre et

céleste ». Selon lui, nous vivons « une nouvelle idéologie funéraire » marquée par « un désir très fort de personnalisation des funérailles ». ● **DE PLUS EN PLUS** de Français préfé-

raient être incinérés plutôt qu'inhumés. ● **FACE** à ces nouvelles demandes, les entreprises de pompes funèbres et les représentants des cultes mènent une lutte larvée pour

conserver la « maîtrise d'œuvre » des obsèques. L'Eglise catholique multiplie les initiatives pour « rendre le chemin vers l'Eglise plus court ». (Lire aussi notre éditorial page 16.)

Les rites funéraires résistent au déclin des pratiques religieuses

Alors que les représentants des cultes ne cessent de voir s'éloigner les fidèles, les rituels religieux entourant la mort restent très suivis. Cet attachement se conjugue avec un désir de personnalisation des obsèques. Les Eglises et les entreprises de pompes funèbres se concurrencent sur ce terrain

C'EST un pourcentage qui n'évoque guère. Malgré la baisse de la pratique religieuse (inférieure à 10 %), malgré la diminution du nombre des baptêmes (un pour deux naissances), près de 80 % des obsèques sont toujours religieuses. Cette constante ne surprend ni les sociologues ni les membres du clergé, qui y voient un attachement à la ritualisation des funérailles. Comme si, dans ces circonstances, quelles que soient les croyances, le besoin de cérémonie l'emportait. « Dans toutes les cultures, le passage d'un état à un autre est assumé par un rite », constate Pierre Faure, jésuite et membre du Centre national de pastorale liturgique (CNPL) de la conférence des évêques de France. « En l'absence de rite, le travail de deuil s'opère moins bien », ajoute-t-il. Les funérailles entrent donc dans la catégorie des « rites transitionnels », pour reprendre le langage des psychanalystes.

L'Eglise catholique est particulièrement attachée à cette ritualisation. « Nous souhaitons que la prière ait lieu autour du corps », explique le père Jean-Noël Bezançon, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris. Les obsèques ont lieu de préférence à l'église, car nous tenons à vénérer le défunt, à bénir et à encenser sa dépouille. La présence du corps dans l'église est comme une sorte d'esquisse symbolique de la présence du défunt au ciel. » Cependant, le père Bezançon précise que les obsèques ne sont pas « un sacrement » pour l'Eglise catholique, si bien que le rituel est « très souple ».

Souvent, la célébration est préparée par une équipe de laïcs déléguée par la paroisse. C'est elle qui



prend contact avec la famille dès l'annonce du décès, et construit avec elle une célébration, en proposant un choix de textes et de chants. En secteur rural, il est fréquent que des laïcs président eux-mêmes les obsèques, en l'absence de prêtre. Dans les grandes villes, c'est encore le prêtre qui dirige la cérémonie religieuse, mais il est rarement présent à l'inhumation. Pour le père Faure, « l'absence de l'Eglise au cimetière est un problème. Les cimetières sont éloignés des centres urbains. Il faudrait passer une demi-journée pour s'y rendre et en revenir. C'est impossible dans l'emploi du temps d'un prêtre. »

Le rituel catholique des funérailles est « une séquence faite de déplacements », résume le père

Faure : déplacement du cercueil du domicile ou de la maison funéraire jusqu'à l'église ; puis de l'église au cimetière ou au crématorium.

NEUF « CÉRÉMONIES D'ADIEU »

Ces transports ne sont pas forcément du goût des entreprises de pompes funèbres, qui obéissent d'abord à une logique économique : « Ils sont dommageables pour la rentabilité des matériels et du personnel », confie un professionnel de la filière funéraire. Les entreprises ont donc intérêt à ce que le rite religieux prenne place soit à la maison funéraire, soit au cimetière ou au crématorium.

« Il n'est absolument pas question pour nous de détourner les gens des lieux de culte », se défend Isabelle

Dubois, responsable de la communication des Pompes funèbres générales (PFG), premier opérateur funéraire français, qui a été racheté, en 1995, par le groupe américain SCI (Service Corporation International). Pourtant, les PFG viennent d'annoncer leur décision d'« ouvrir » leurs maisons funéraires aux représentants des cultes. Et elles ont mis au point un choix de neuf « cérémonies d'adieu » au crématorium, après concertation avec un groupe de réflexion composé de représentants des Eglises catholique et protestantes, des associations de crématisés et d'experts.

Cette dernière offre rituelle a pour objectif de répondre au développement prévisible de l'incinération : en 1998, le taux de crémation était de 15 % ; mais selon un sondage IFOP réalisé la même année, 39 % des Français préféreraient être incinérés plutôt qu'inhumés. L'incinération souffre encore d'un déficit de ritualisation. « Le crématorium est le seul lieu où le rituel est soumis à une contrainte technique, celle de la combustion du corps. D'ordinaire, c'est plutôt le contraire qui se passe : le rite l'emporte sur la technique », déplore le père Faure, qui juge que l'incinération est encore « quelque chose que nous n'arrivons pas à gérer dans notre culture ».

« La crémation est encore vécue très difficilement par les familles », avoue Isabelle Dubois. La transformation d'un cercueil de deux mètres de long en une petite urne, que l'on vous remet encore tiède, représente un choc psychologique. » Les PFG souhaitent donc « humaniser la crémation » : « Nous conseillons aux familles d'assister à la "mise à la

flamme", c'est-à-dire à l'entrée du cercueil dans le four. Nous préconisons aussi une cérémonie courte, qui n'impose pas aux personnes présentes de rester pendant toute la durée de la crémation, c'est-à-dire plus d'une heure. Enfin, nous conseillons de laisser l'urne quelques semaines en dépôt, le temps de décider de la destination finale des cendres. »

Pour sa part, la Fédération française de crémation a mis au point le canevas d'un « Adieu crématisé », cérémonie entrecoupée de

rium directement après la mise en bière. Les entreprises de pompes funèbres ne prévoient rien. La crémation est devenue un « créneau » dans lequel les professionnels s'engouffrent sans réflexion. La famille devrait s'investir dans la cérémonie, mais elle est rarement en état de gérer la situation. Pourtant, insiste-t-elle, ce n'est pas parce que les obsèques sont civiles qu'il ne doit pas y avoir de rite. » M^{me} Brasseur est donc obligée d'improviser. Elle propose aux familles « de la musique

La crémation interdite par le judaïsme et par l'islam

Chez les catholiques, la cérémonie religieuse des funérailles a lieu si possible dans l'église paroissiale, en présence du corps du défunt (et non en présence de l'urne en cas de crémation). Elle est dirigée par le prêtre, qui peut célébrer une messe si la famille le demande, ou bien par un laïc délégué par l'évêque. L'Eglise catholique admet la crémation depuis 1963, mais elle exprime une préférence pour l'inhumation. Elle recommande de ne pas disperser les cendres et de ne pas conserver l'urne chez soi. La crémation doit avoir lieu après le passage à l'église. Chez les protestants, la cérémonie religieuse a lieu en principe au temple. La crémation est autorisée depuis 1898 et les protestants y recourent proportionnellement plus que les catholiques. Une prière en présence du pasteur peut avoir lieu au cimetière ou au crématorium. La crémation est interdite par le judaïsme et par l'islam. Le cercueil n'entre pas dans le lieu de culte, synagogue ou mosquée. Le rabbin ou l'imam récitent une prière particulière au cimetière, qui est le lieu de la cérémonie.

musique et de lecture de textes, tels que des poèmes.

Ces bonnes intentions ne sont encore que rarement appliquées par les entreprises de pompes funèbres. Liliane Brasseur est le régisseur du Centre funéraire régional de Châlons-en-Champagne (Marne), qui est géré par la municipalité. Elle constate tous les jours que, dans le cas d'obsèques non religieuses, « le cercueil arrive au crémato-

douce, des petits textes qu'on récupère un peu partout ». Elle se souvient encore de l'arrivée au crématorium du cercueil d'un jeune homme de vingt-quatre ans, couvert d'un monceau de fleurs : « Rien n'avait été prévu. J'ai dû trouver en hâte quelque chose : nous avons coupé les fleurs, et chacun est allé en déposer une sur le cercueil. »

X. T.

Devant les initiatives des pompes funèbres, l'Eglise catholique tente de garder la main dans l'organisation des obsèques

LE CARDINAL Lustiger avait ce sujet à cœur depuis plusieurs années. Déjà, au début des années 90, il s'était opposé à une initiative des Pompes funèbres générales (PFG), qui souhaitaient proposer aux familles un « hommage personnel », sous la forme d'un choix de textes et de musiques, religieux ou profanes, pouvant être utilisés au cimetière, en l'absence de prêtre. Pour l'archevêque de Paris, il était hors de question que la part religieuse des obsèques échappe à l'Eglise catholique.

Le diocèse de Paris innove donc en lançant un « Service catholique des funérailles ». A l'occasion de la Toussaint, des dépliants intitulés « Parler la mort pour mieux la vivre » vont être distribués dans les paroisses de la capitale. L'Eglise catholique part du constat que « la mécanique funéraire n'est pas favorable à la ritualisation religieuse ». Christian de Cacqueray, ancien directeur de la communi-

cation des PFG, travaille désormais pour le diocèse de Paris, où il anime ce nouveau service. « Il s'agit pour l'Eglise de reprendre la maîtrise d'œuvre des funérailles quand les chrétiens le demandent, explique-t-il. Souvent, l'Eglise n'est pas entendue parce qu'elle arrive trop tard dans l'organisation des obsèques. Les familles en deuil sont particulièrement vulnérables et sous influence. Elles ont besoin d'une pédagogie. Or qui la fait ? Des entreprises funéraires qui ont un intérêt à la vente. »

Le diocèse de Paris se défend de vouloir réaliser un bénéfice. « Nous ne voulons surtout pas renchérir les obsèques », souligne Christian de Cacqueray. Les motivations sont strictement religieuses. « Aujourd'hui, les familles vont d'abord voir les pompes funèbres, et ensuite contactent éventuellement la paroisse. Nous souhaitons rendre le chemin de l'Eglise plus court. » Le service catholique des funé-

raillies s'adresse aux vivants préoccupés par la perspective de leurs propres funérailles. Il se situe dans la logique des « contrats d'obsèques », qui connaissent une croissance exponentielle depuis une dizaine d'années : les compagnies d'assurances et les entreprises de pompes funèbres en vendent 150 000 chaque année en France.

L'offre du diocèse de Paris vise par exemple un public de personnes âgées croyantes et pratiquantes, dont les enfants ou les petits-enfants se sont éloignés de l'Eglise, et qui souhaitent bénéficier de funérailles chrétiennes.

UNE PRESTATION COMME UNE AUTRE

L'initiative du diocèse de Paris se déroulera en trois étapes. Dans un premier temps, un livret intitulé « Mes obsèques à l'Eglise catholique » sera distribué à tous les fidèles qui en auront fait la demande : ils pourront y consigner des

indications précises sur l'organisation de leurs obsèques, ainsi qu'un « testament spirituel », avant de le confier en dépôt au Service catholique des funérailles. A partir du premier trimestre 2001, un « plateau d'assistance » sera mis en place sous la forme d'une permanence d'accueil téléphonique jour et nuit.

Enfin, à terme, des accompagnateurs devraient être mis à disposition des familles en deuil pour remplir un rôle de coordinateur – de « maître de cérémonie », dans le langage des entreprises funéraires – tout au long des obsèques.

L'initiative du diocèse de Paris risque de prendre à rebrousse-poil les professionnels des pompes funèbres, qui s'efforcent depuis plusieurs années de conserver la maîtrise d'œuvre complète des obsèques. La cérémonie religieuse est proposée comme une prestation parmi d'autres, voire comme un argument de vente.

Les PFG, premier opérateur funéraire français, ont annoncé, le 18 octobre, la mise à disposition de leurs 350 maisons funéraires aux représentants des cultes, ainsi qu'aux bénévoles des associations d'aide aux familles en deuil. L'objectif est de favoriser « un accompagnement rituel et psychologique des endeuillés ». « Les grandes maisons funéraires comprennent une salle de cérémonie, précise la directrice de la communication des PFG. En pratique, nous allons entamer une démarche systématique pour ouvrir tous nos établissements aux représentants des différents cultes et des associations. Nos salles de cérémonies sont déjà utilisées très largement pour des célébrations civiles. » La lutte larvée entre les professionnels de la filière funéraire et les représentants des cultes pour la « maîtrise d'œuvre » des funérailles ne fait sans doute que commencer...

X. T.

Jean-Hugues Déchaux, sociologue, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement

« L'opinion exprime un désir très fort de personnalisation des funérailles »

« Vous êtes l'auteur du livre *Le Souvenir des morts* (PUF, 1997). Quelles évolutions connaissez aujourd'hui les rites qui entourent la mort et les obsèques ?

– Nous vivons une période d'inflexion pour tout ce qui touche à la mort, ce que j'appellerais une nouvelle idéologie funéraire. L'opinion exprime un désir très fort de personnalisation des funérailles. On ne veut plus d'un rituel standard. Ce phénomène est lié, selon moi, à l'affirmation de la subjectivité comme valeur. La vérité de la conscience personnelle est valorisée, au détriment de procédures rituelles identiques pour tout le monde. De plus en plus fréquemment, le défunt est placé au centre de la cérémonie funéraire dans son caractère singulier : on écoute les morceaux de musique qu'il aimait, on lit ses textes préférés. Les amis s'investissent davantage, ce qui signifie que les liens électifs l'emportent parfois sur les liens familiaux. Il arrive aussi que des proches apportent au funéraire des objets du mort. Bref, on



JEAN-HUGUES DÉCHAUX

cherche à personnaliser le rite. Les Eglises elles-mêmes ont dû prendre en compte ce besoin d'expression. C'est ainsi que, au cours des cérémonies religieuses, on lira des textes profanes plutôt que des extraits de la Bible.

– Ces changements traduisent-ils une nouvelle perception de la mort ?

– Les enquêtes récentes montrent que les symboliques de l'après-mort se transforment. Les croyances qui tournent autour des

notions de réincarnation et de cycle (de la vie ou de la matière) se développent, avec une bonne part de « bricolage ». L'idée qui prédomine, c'est qu'il faut « réussir sa sortie ». La mort est de plus en plus présentée comme un ultime accomplissement. Le mouvement en faveur des soins palliatifs et de l'accompagnement des mourants se situe pour une part dans cette logique : il faut mourir en sujet, rester conscient jusqu'au bout... Ce qui est en crise, c'est la notion de passage. Mourir aujourd'hui, c'est avant tout bien finir sa vie.

– La personnalisation des funérailles n'est-elle pas plus facile pour un défunt ayant une certaine notoriété, ou dont la famille a la capacité de concevoir elle-même la cérémonie ?

– Plus on en appelle au bricolage individuel, plus cela crée des inégalités entre les familles selon leur niveau social. Les personnes ayant un niveau d'éducation modeste ont un besoin plus grand de cadres rituels. Elles ne s'autorisent pas à

prendre l'initiative d'une personnalisation des obsèques, ou n'en ont tout simplement pas les capacités.

– Comment situer le développement de la crémation dans cette « nouvelle idéologie funéraire » ?

– La crémation est l'archétype des obsèques pour soi. Elle traduit une vision très personnelle et très réfléchie de la vie et de la mort. Au risque de creuser un écart entre cette conception et la réception qu'en fait la famille, qui ne la partage pas forcément. Elle est souvent imposée par le défunt, éventuellement au moyen d'un contrat de prévoyance funéraire, et vécue péniblement par les proches. En outre, la dispersion des cendres pose un certain nombre de problèmes : priver les survivants de toute trace du défunt n'est pas sans dommage en matière de deuil. En Grande-Bretagne, par exemple, où la crémation est très largement majoritaire, il est d'usage de planter un rosier ou une plante là où ont été dispersées les cendres.

– Il faut réfléchir aux conséquences pour les survivants, avant de mettre ses proches en face d'une décision. Avec cette très forte personnalisation, c'est un peu comme si le défunt lui-même présidait ses obsèques. Et les autres devront s'en accommoder. Or les obsèques pour

Les obsèques pour soi, c'est un non-sens, car les rites des morts sont faits pour les vivants

soi, c'est un non-sens, car les rites des morts sont faits pour les vivants. – On constate que près de 80 % des obsèques sont religieuses, tandis que la pratique et les croyances déclinent. Que signifie ce besoin de rites à l'occasion des funérailles ?

– Je relie ce phénomène au besoin de s'inscrire dans une tradition millénaire, dans une sorte d'immortalité à la fois céleste et terrestre, quelque chose de constitutif du monde des vivants. Le rite a une fonction d'expression et de communication. Mais il a aussi une dimension collective : il est un cadre préétabli dans lequel la personne s'insère. Il sert à inscrire dans la lignée humaine, dans une continuité. Il signifie que quelque chose du monde reste, quelque chose du groupe d'appartenance.

– La mort ne s'accepte pas. La fonction du rite est de reconnaître l'altérité de la mort et, en la reconnaissant, de la rendre supportable. Il s'agit de prendre acte de la mort tout en séparant clairement morts et vivants. Le rite est là pour dire que le mort n'est pas rien, mais qu'il est passé de l'autre côté, là où aucun vivant ne peut s'aventurer. »

Propos recueillis par Xavier Ternisien

L'avocat Yves Bonnet, disparu depuis le 3 octobre, a été interpellé

Il était recherché pour « abus de confiance »

L'AVOCAT toulousain et ancien juge d'instruction Yves Bonnet, qui avait disparu depuis le 3 octobre (*Le Monde* du 10 octobre), a été interpellé dimanche 29 octobre à Bruges, dans la banlieue bordelaise. Il a été déferé devant le parquet de Bordeaux et écroué à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), dans l'attente d'un transfert à Toulouse. L'avocat a été arrêté par des gardiens de la paix lors d'un contrôle routier ; il circulait à bord d'une voiture roulant avec un pneu crevé.

Un mandat d'arrêt avait été délivré, courant octobre, par le juge d'instruction toulousain Philippe Méliá, en charge d'une information judiciaire ouverte pour « abus de confiance ». C'est ce titre qui a permis l'interpellation d'Yves Bonnet, soupçonné de détournement de fonds. Il devrait être transféré à Toulouse pour être présenté au juge d'instruction dans les prochains jours.

Selon ses premières déclarations aux forces de l'ordre, Yves Bonnet, quarante-cinq ans, père de trois enfants, se serait présenté comme un homme « dépressif ». Dans les heures qui avaient suivi sa disparition, il y a un mois, à Chambéry (Savoie), où il était venu plaider une affaire, son épouse avait alerté les autorités judiciaires. Le 4 octobre, le parquet de Toulouse avait ouvert une enquête préliminaire, confiée au SRPJ de Toulouse. Quelques jours plus tard, toutefois, la thèse d'une disparition volontaire était avancée. L'avocat avait effectué des virements sur le compte bancaire de son épouse et n'avait pas rendu la voiture qu'il avait louée à l'aéroport de Lyon. Confirmant encore l'hypothèse de la fugue, l'ordre des avocats de Toulouse ouvrait, le

11 octobre, une procédure disciplinaire pour « détournement de fonds ». La bâtonnière de Toulouse, Monique Brocard, justifiait ainsi cette décision : « J'ai maintenant la certitude que le départ de M^o Bonnet est volontaire et organisé. J'ai la preuve formelle qu'il y a eu au moins un détournement de fonds d'un montant de 70 000 francs au préjudice d'un client. » L'ordre des avocats « se réjouit » de l'interpellation d'Yves Bonnet. Actuellement, l'enquête disciplinaire se poursuit ; les enquêteurs pourront désormais interroger M^o Bonnet sur d'autres dossiers, susceptibles de laisser apparaître des irrégularités.

AU BARREAU DEPUIS CINQ ANS

Jusqu'à cette affaire, Yves Bonnet, inscrit depuis cinq ans au barreau de Toulouse, y était apprécié pour sa discrétion et sa rigueur. Il n'avait fait parler de lui qu'à l'époque où il était magistrat. Chargé d'instruire à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) le viol et le meurtre de la petite Céline Jourdan, en juillet 1988, à La Motte-du-Caire, il avait, le 22 octobre 1990, ordonné un non-lieu en faveur de l'un des accusés, Richard Roman. Ce dernier avait alors été remis en liberté. Le parquet avait aussitôt fait appel. Réincarcéré sur décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Richard Roman avait finalement été acquitté en 1992. Le second accusé, Didier Gentil, avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de vingt-huit ans. Yves Bonnet avait par la suite instruit l'affaire de la secète du Mandarom, à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence).

Stéphanie Le Bars

Une étude de l'Inserm précise le rôle nocif de la dioxine

En France, les rejets restent largement au-dessus des normes de l'Union européenne

L'étendue des risques liés à la dioxine fait l'objet d'une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), rendue publique mardi 24 octo-

bre. Non seulement ce produit est cancérigène, indique le document, mais il a d'autres effets néfastes, touchant le système cardio-vasculaire et la reproduction.

QUELS RISQUES la dioxine fait-elle courir à la santé ? Devant l'imprécision des réponses à cette question, posée lors des derniers événements d'intoxication aiguë des poulets en Belgique, en juin 1999, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a été chargé par le ministère de la santé, la direction générale de la santé (DGS) et le ministère de l'environnement de clarifier les connaissances. Les résultats de cette expertise collective ont été rendus publics, mardi 24 octobre. Il en ressort que non seulement la dioxine est très vraisemblablement cancérigène, mais qu'elle a des effets néfastes sur plusieurs systèmes physiologiques, dont la reproduction.

Les dioxines sont des dérivés chlorés, rejetés essentiellement aujourd'hui par les usines d'incinération (46 %) et l'industrie métallurgique (51 %). Du moins en France, car les Américains et les Allemands ont réussi à diminuer considérablement les rejets de leurs incinérateurs, apprend-on dans le rapport. Les dioxines, comme tous les produits chlorés, sont très difficilement biodégradables. Elles subsistent donc dans l'environnement. Le contrôle de cette pollution passe par celui des rejets, qui restent en France largement au-dessus des normes européennes.

« Les dioxines entrent dans l'alimentation humaine par l'intermédiaire des viandes et des produits laitiers issus du bétail qui se nourrit des fourrages cultivés sur les terres polluées », décrit Jean-François Narbonne, professeur de toxicologie alimentaire à l'université Bordeaux-I, qui a participé à l'expertise de l'Inserm. Très solubles dans les graisses,

elles s'y accumulent. En France, l'aliment le plus pollué est le lait maternel. Il faut ajouter à ces produits ceux de la mer, en particulier en provenance de la mer Baltique, qui sont, et de loin, les plus riches en dioxine. »

Le caractère cancérigène de la dioxine est maintenant admis, après que des cohortes de travailleurs américains et allemands exposés à de fortes doses de dioxine ont été suivies pendant quinze ans. L'exposition à la dioxine a augmenté de 13 % le taux de cancers de cette population. « La plus forte évidence, lit-on dans le rapport, vient des populations exposées en milieu industriel, c'est-à-dire de sujets ayant des niveaux d'exposition 100 ou 1 000 fois plus élevés que la population générale. » Le rapport met au jour d'autres effets : affections dermatologiques, maladies cardio-vasculaires, anomalies de la reproduction. Les enfants exposés à une contamination aiguë à Seveso, il y a vingt ans, ont aujourd'hui donné naissance à 14 filles pour 4 garçons, taux faisant envisager des anomalies de la spermatogénèse.

LE LAIT DES NOURRISSONS

« Les recherches concernant la dioxine doivent être poursuivies », recommande Lucien Abenham, directeur général de la santé, mais aussi épidémiologiste, qui étudiait déjà il y a quinze ans l'effet de l'agent orange, un produit riche en dioxine, sur les populations vietnamiennes. En particulier, il faut mieux cerner les effets des faibles doses. » Là réside la grande inconnue. La pollution actuelle est largement héritée de celle des années 1950-1970, qui a imprégné les sols et toute la filière alimentaire. Elle

ne diminue naturellement de moitié que tous les huit ans. Ainsi, bien que les rejets de dioxine aient diminué de 60 % au cours des trois dernières années, la population reste confrontée à une concentration de dioxine non négligeable. Celle-ci est inférieure aux expositions journalières admises par l'OMS – sauf en ce qui concerne le lait des nourrissons –, mais pas sûre pour autant.

L'Inserm recommande de continuer à dresser l'inventaire des sources de pollution par la dioxine et les produits de même catégorie, en particulier les parachlorobenzènes (PCB), des huiles utilisées comme isolants thermiques particulièrement toxiques. Il faut aussi, selon l'étude, poursuivre les recherches sur les effets biologiques des dioxines qui pénètrent dans les cellules. Les chercheurs ont montré que la dioxine se fixe à un récepteur situé à l'intérieur du noyau des cellules. Elle modifie ainsi la production des enzymes du foie. Agir à ce niveau permettrait de s'abstraire des effets du polluant. Enfin, il devient indispensable de mettre à disposition un dosage moins coûteux des dioxines si l'on veut pouvoir suivre l'évolution de leur taux chez les nouveau-nés, mais aussi dans la population générale, pour estimer son niveau d'imprégnation. « Afin de connaître les niveaux d'imprégnation de la population française, en général, et de populations plus exposées, en particulier », le groupe d'experts recommande d'effectuer une étude pilote prévoyant des dosages sanguins « sur un échantillon d'individus âgés de dix-huit à quatre-vingts ans ».

Elisabeth Bursaux

A Marseille, un chauffard qui voulait « se faire un Arabe » mis en examen

UN AUTOMOBILISTE ayant délibérément renversé un piéton sur la Canebière, à Marseille, puis foncé sur un policier lors de sa fuite, samedi 28 octobre, a été mis en examen lundi pour tentatives d'homicides volontaires (*Le Monde* du 31 octobre). Joseph Martinez, quarante et un ans, a expliqué avoir voulu « se faire un Arabe ». Déjà mis en examen en 1993 pour atteinte volontaire corporelle après des agissements similaires à Salon-de-Provence, ce titulaire de l'allocation adulte handicapée avait été déclaré pénalement irresponsable et avait bénéficié d'un non-lieu. Atteint de psychose délirante, il avait été placé d'office en hôpital psychiatrique et suivi durant cinq ans. « Il y a trop d'Arabes, il faut qu'ils s'en aillent », a-t-il déclaré en garde à vue. Le parquet a retenu la légitime défense pour le policier, qui, alors que le chauffard fonçait sur lui en marche arrière, avait atteint M. Martinez d'une balle en bas du dos.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : un professeur de mathématiques exerçant dans un lycée privé de Besançon a été condamné, lundi 30 octobre, à deux ans de prison, dont six mois avec sursis, pour des attentements sexuels sur des adolescentes à qui il donnait des cours particuliers. Ce quadragénaire avait déjà été condamné pour des faits similaires.

■ **VIOLENCES** : le quartier de l'Ousse-les-Bois, à Pau (Pyrénées-Atlantiques), a été le théâtre d'incidents, lundi 30 octobre au soir, pour la deuxième nuit consécutive, après le meurtre d'un jeune de cette cité devant une discothèque. Des véhicules ont été incendiés et des vitrines cassées par plusieurs dizaines de jeunes gens au visage masqué.



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT

AFU Assistance au Freinage d'Urgence

Des tests prouvent qu'en cas d'urgence, plus de 70% des conducteurs n'exploitent pas totalement le potentiel de freinage de leur véhicule en relâchant trop vite la pédale de frein. L'AFU permet de renforcer la puissance de freinage et de maintenir la pression exercée par le conducteur sur sa pédale. Ce système développe instantanément sa puissance maximale et peut vous faire gagner 1/5^e de seconde, soit 6 mètres à 120 km/h. 1/5^e de seconde c'est peu, mais ça peut sauver une vie. Et une vie c'est beaucoup. www.renault.fr

Au freinage, on ne comptera plus en kilomètres à l'heure, mais en mètres par dixième de seconde.

PIRELLA GÖTTSCHE LOWE PARIS • PHOTOS: B. LAWRENCE/STOCK MARKET

LE MONDE

diplomatique

NOVEMBRE 2000

Dossier : Pourquoi émigrent-ils ?

L'après-Milosevic

Reportage sur le nouveau pouvoir yougoslave

SPÉCIAL PROCHE-ORIENT

L'espoir déçu des Palestiniens

- Jérusalem, ciment de l'unité arabe

- Jours ordinaires dans le camp palestinien de Dheisheh

- Arabes israéliens : « Mon Etat tue mon peuple »

- Le mont du Temple, mythes et réalités - Quand les médias israéliens justifient les tirs à balles réelles.

Chronologie : « Dix ans de processus de paix »

Le parcours initiatique des Pokémons

Egalement au sommaire :

L'Europe se lasse de la Méditerranée (Francis Ghilès) ; A la recherche d'un deux-pièces à Paris (Marc Augé) ; Les jeux dispendieux de la corruption (Pierre Abramovici) ; Comment Sciences-Po et l'ENA deviennent des « business schools » (Alain Garrigou) ; En pays masai, la lutte de l'écologiste et du berger (Alain Zecchini) ; Un président « bolivarien » pour le Venezuela (Pablo Aiquel) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81€

Au procès Festina, les témoins décrivent un monde « coupé des réalités »

Bloqué par la tempête, le patron du cyclisme international sera entendu mardi

Le tribunal correctionnel de Lille a dû reporter au mardi 31 octobre l'audition de Hein Verbruggen, le président de l'Union cycliste internationale

(UCI), bloqué lundi par la tempête qui soufflait sur le nord de l'Europe. En son absence, plusieurs témoins ont décrit la montée irrésistible

du dopage au cours des années 90. Maurice Mouchereau, ancien coureur des années 50, a affirmé que c'était « pareil de [son] temps ».

LILLE

de notre envoyé spécial

Parce qu'il venait d'un vent très mauvais sur Manchester, en Grande-Bretagne, Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), n'a pu prendre son avion, lundi 30 octobre, et se rendre à Lille, où le président du tribunal correctionnel, Daniel Delegrave, l'attendait en début d'après-midi pour l'interroger « sans complaisance » et « sans acharnement ».

Sans cesse mises en cause tout au long du procès pour leur cécité ou leur inaction face au dopage, les hautes instances sportives du cyclisme (UCI, Fédération française de cyclisme) devaient donc s'expliquer, par la voix de leurs responsables, mardi 31 octobre.

Hein Verbruggen, tout d'abord, dont le juge Patrick Keil, qui instruit l'affaire, estima qu'il avait produit lors de l'enquête « des documents matérialisant les demandes pour mettre en œuvre de nouveaux contrôles [antidopage] ». Daniel Baal et Roger Legeay, ensuite, respectivement président de la Fédération française de cyclisme (FFC) et

ancien président de la Ligue de cyclisme professionnel, qui avaient bénéficié d'un non-lieu, mais à propos desquels le juge avait soutenu que leur « responsabilité morale » était engagée. Jean-Marie Leblanc, enfin, le « patron » de la Société du Tour de France. En somme, toutes les instances, dont les constitutions de partie civile ont vigoureusement été contestées par des avocats de la défense, la semaine passée (*Le Monde* du 27 octobre).

Lundi 30 octobre, une dernière save de témoins, proches des prévenus, a permis d'appréhender l'ambiance qui régnait, ces dernières années, sur le Tour des dopés. Sylvie Voet, l'épouse du soigneur de l'équipe Festina qui fut arrêté à la frontière franco-belge en possession de plusieurs centaines de produits prohibés, n'a pas oublié comment son mari, « qui aime les coureurs », avait, après son incarcération, été traité de « trafiquant » par Richard Virenque, le coureur vedette de l'équipe. « *Le Tour continuait. Ça m'a choquée ; comme de présenter aujourd'hui le Tour 2001 en plein procès* », a-t-elle ajouté.

Sylvie Voet a raconté ce milieu tournant en vase clos, « coupé des réalités du monde », n'ayant pour seule crainte que les sanctions encourues par les instances sportives. Puis, le « stress » imposé par le calendrier des courses :

« *A partir de 1995, ça nous a envahi la vie.* » « *J'ai vu les "produits", l'EPO, l'hormone de croissance. Si mon mari a été pris avec autant de doses [dans sa voiture], c'est que je ne voulais plus que mon frigo soit une gare de transit.* »

DES BASES « ÉTHIQUES »

Le président s'est inquiété de l'évolution de Richard Virenque au fil des années ? « *Entre ce qu'il a été et ce qu'il est devenu, il y a un fossé, un abîme. Il a été récupéré comme un produit publicitaire. Il a eu la grosse tête. Il est devenu le choucou intouchable de Miguel Rodriguez [PDG de Festina].* » Nutritionniste embauché sur des bases « éthiques » par Bruno Roussel, le directeur sportif de l'équipe, Denis Riché, a décrit, de son côté, la dérive progressive, qui a fini par déborder, au sein de l'équipe, les meilleures intentions. Ce spécialiste, qui travaillait de concert dans les stades de préparation avec Antoine Vayer, l'entraîneur de l'équipe, s'est vu progressivement mis sur la touche, « à la demande des coureurs ». En 1997, il a démissionné.

« *Les coureurs étaient entrés dans une spirale. Le dopage a complètement bouleversé les épreuves. Beau coup ont marché [sous EPO] par désespoir.* » Certains grimpeurs n'en pouvaient plus de se voir étrangement dépassés, dans les étapes de montagne, par des gabarits peu

taillés pour cela. Denis Riché a affirmé qu'un médecin chargé de mettre au point un programme de suivi biologique et médical, testé sur des triathlons et prévu pour le cyclisme avait été, en 1997, refusé par l'UCI (il fut finalement imposé par le ministère de la jeunesse et des sports).

Enfin, un ancien coureur professionnel des années 50, équipier du grand André Darrigade, Maurice Mouchereau, soixante-sept ans, est venu écorcher, à son tour, quelques mythes. « *C'était pareil de notre temps, a-t-il dit. Il y avait toujours des poudres et des recettes miracles.* » A base d'amphétamines. « *Quand un coureur avait quelque chose de bien, il ne le disait pas.* » Et d'écorner un peu plus le Tour, en rapportant une anecdote tenue, selon lui, de Jacques Anquetil, du temps où celui-ci officiait, dans les années 70, chez les organisateurs : une histoire de « petits arrangements », lors d'étapes, pour favoriser une équipe et des sponsors. M^r Jean-Louis Bessis, avocat de Willy Voet, a regretté que certaines auditions ne pussent se faire, dont celles du PDG de l'horloger Festina et de responsables télévisuels, car, a-t-il dit, « *les médias nourrissent le dopage et le dopage nourrit la télévision.* »

Jean-Michel Dumay

Hein Verbruggen, un président dans la tourmente

LILLE

de notre envoyé spécial

En professionnel du marketing, Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), gère son affaire d'une main ferme. Cet

PORTRAIT

C'est un homme de dossiers. Il les accumule depuis la fin des années 80 et ceux sur le dopage se chiffrent par dizaines

homme de cinquante-neuf ans a longtemps travaillé pour la société Mars, où il s'occupait des contrats de partenariat avec le monde du vélo. Il est arrivé à la tête du cyclisme mondial en novembre 1991, au moment de l'effondrement du bloc soviétique. Il dirigeait auparavant la Fédération internationale de cyclisme professionnel (FICP), et devait composer avec la Fédération internationale amateur de cyclisme (FIAC), dominée par les pays de l'ex-bloc socialiste. Fondre ces deux institutions en une seule entité fut la première mission qu'il mena avec succès, en douze mois, sous l'attention bienveillante de Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique, dont M. Verbruggen dirige la commission de désignation des villes olympiques.

Mais depuis deux ans, Hein Verbruggen doit affronter la crise du dopage. Son témoignage, au procès Festina, prévu lundi 30 octobre, a été reporté de vingt-quatre heures en raison de la tempête (lire ci-dessus) ; un contre-temps qui n'a pas dû troubler ce pragmatique au regard clair.

« *Il est très influent. Il sait où il veut aller. Il mesure tout avant de prendre une décision et manifeste de l'autorité dès que cela ne va pas. Rien ne se décide sans son assentiment* », affirme Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), qui reconnaît des qualités de « bon politique » à cet homme précis et minutieux. Pourtant, c'est notoire, les deux hommes se vouent une antipathie réciproque.

UN LÉGALISTE QUASI MANIAQUE

Mais lorsqu'en avril 1998, dans le tourbillon de l'affaire Festina, Daniel Baal fut mis en examen - avant que le parquet ne prononce un non-lieu deux mois plus tard -, Hein Verbruggen s'est rendu au palais de justice de Lille. « *J'ai demandé à être entendu par le juge* », assure-t-il. La confrontation a duré près de dix heures. Le temps d'éplucher un à un les dix-huit dossiers individuels que Verbruggen avait amenés de Lausanne (Suisse), où siège l'UCI. Car Verbruggen est un homme de dossiers. Il les accumule depuis la fin des années 80, et ceux concernant le dopage

se chiffrent par dizaines. A ses visiteurs, qu'il reçoit dans son bureau à proximité du lac Léman, Verbruggen montre des coupures. Il pointe les entretiens accordés à la presse spécialisée où il avançait l'idée d'un suivi médical longitudinal pour combattre le recours aux substances illicites. Il a classé, avec une infinie précision, les procès-verbaux, les lettres, les moindres pièces qui attestent de sa bonne foi en matière de lutte contre le dopage. « *L'UCI dépense chaque année 15 millions de francs à la lutte contre le dopage. Quelle fédération sportive fait mieux ?* », rétorque-t-il quand on l'interroge sur la question.

En termes de dopage, comme ailleurs, Hein Verbruggen est un légaliste quasi maniaque. La règle, toute la règle, mais rien que la règle. Ainsi, il soutient le professeur italien Francesco Conconi, soupçonné par la justice italienne d'être l'un des principaux instigateurs de la prolifération de l'EPO chez les sportifs. « *J'ai besoin d'un jugement, affirme-t-il. Pour moi, Conconi est innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable par un tribunal.* » De la même manière, il a défendu Richard Virenque jusqu'à ce que ce dernier avoue sa culpabilité à la barre du tribunal. Son mandat s'achève dans un an. Pour l'heure, personne ne brigue sa succession.

Yves Bordenave

Gifco : des avocats et des magistrats critiquent la récusation de la présidente

UN PUBLIC choisi de magistrats a assisté à la dernière séance du procès du financement du Parti communiste, lundi 30 octobre au palais de justice de Paris. En robe ou en costume de ville, ils sont une trentaine de représentants du siège et du parquet à se masser sur les bancs du public. Ils sont venus par solidarité avec la présidente du tribunal, Sophie Portier, qui a été brusquement récusée jeudi (*Le Monde* du 28 octobre). Des présidents de chambre se retrouvent aux côtés de juges d'instruction et de parqueters, et même d'un magistrat hors hiérarchie, pour une scène inédite de la vie judiciaire.

La sonnerie retentit et la présidente entre en salle, sans un regard de connivence pour ses col-

lègues. « *Les débats ont été interrompus par le dépôt d'une requête en récusation me concernant* », dit-elle, à l'issue d'un procès impliquant le PCF et le groupe Gifco qui touchait à sa fin. Le public, averti, sait que M^{me} Portier était assesseur d'un tribunal ayant jugé, en 1992, qu'une filiale du Gifco avait participé « au financement direct ou indirect d'un parti politique ». La présidente demande à la greffière de lire la décision de récusation. En signant le jugement de 1992, M^{me} Portier a participé à « une manifestation qui peut légitimement induire un doute sur son impartialité dans l'instance en cours », rappelle cette lecture lapidaire.

« *Les débats sont terminés en ce qui me concerne* », constate la prési-

dente en prenant acte de son dessaisissement. M^r Olivier Schnerb veut intervenir. « *On n'est plus vraiment dans le cadre d'une audience judiciaire, puisqu'on me dessaisit* », remarque M^{me} Portier, en lui donnant la parole. L'avocat de Jean-Dominique Deschamps, ancien directeur général adjoint de la Compagnie générale des eaux (CGE), proteste. « *Deux à trois ans de prison dont une partie assortie du sursis ont été requis contre mon client. Comment cette épée de Damoclès peut-elle rester suspendue au-dessus de sa tête ?* », questionne le défenseur, que la récusation a empêché de plaider.

« JE NE SUIS PAS SIGNATAIRE »

La zizanie surgit entre les avocats. M^r Schnerb voudrait que le cas de son client soit disjoint. Il déplore que toutes les parties poursuivies n'aient pas pu se prononcer sur la requête en récusation déposée par ses deux confrères, M^{rs} Jean-Pierre Versini et Jean-Paul Teissonnière, défenseurs respectifs de dirigeants de Gifco et de Robert Hue. Avocat de cadres du Gifco, M^r Olivier Metzner se désolidarise aussi de la récusation : « *J'aurais souhaité aller jusqu'au bout. Je ne suis pas signataire de cette requête.* » Mais « *le tribunal est dans l'incapacité de répondre* » à ces observations, tranche M^{me} Portier. « *Ma révocation n'entraîne évidemment pas l'extinc-*

tion de l'action publique, conclut-elle. Le ministère public réaudiera le procès devant la juridiction compétente, à une date qui ne me concerne plus. La séance, puisque je ne peux même plus dire l'audience, est levée.

Les magistrats du public sont restés silencieux. « *Ma présence parle d'elle-même, a observé, après coup, Claude Nocquet, vice-présidente du tribunal de grande instance. D'habitude, je ne viens pas, là, je suis venue.* » Pas question de critiquer la décision de révocation rendue par le premier président de la cour d'appel. « *Summum jus, summa injuria* » (Comble du droit, comble de l'injustice), a commenté l'un des membres du parquet. L'amateur de Cicéron a dit l'« inquiétude » de ses pairs. « *S'il devait y avoir une interprétation extensive de la jurisprudence née de cette récusation, la plupart des magistrats spécialisés ne pourraient plus juger, par exemple en matière économique et financière, ou encore dans les dossiers de terrorisme, de racisme ou d'antisémitisme* », a-t-il estimé. S'exprimant sur RTL, Robert Hue, contre lequel une peine de 15 mois de prison avec sursis et 2 ans d'inéligibilité avait été requise, a considéré, lui, avoir subi « un préjudice considérable » après ces trois semaines d'un procès inabouti.

Erich Inciyan

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bruno Mégret

A la suite de notre article intitulé : « *Une action commando raciste conduit un militant du MNR devant le tribunal de Grenoble* » (*Le Monde* du 5 octobre), nous avons reçu de Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain, la mise au point suivante :

Vous mettez en cause le MNR pour une action de perturbation d'une conférence sur l'immigration en France organisée par une association [Ami-

tiés et liens France-Maghreb (ALIF, NDLR)]. Le MNR est totalement étranger à ces événements. Il condamne fermement ce type d'opération, contraire à la ligne politique du mouvement, qui rejette toute forme de racisme et d'antisémitisme. Le seul adhérent du MNR mis en cause dans cette affaire n'a jamais été candidat aux élections européennes de 1999 sur la liste MNR et a été immédiatement sanctionné après les faits.

Nouveau risque de catastrophe écologique au large du littoral atlantique

Le « levoli Sun », un navire chargé de produits chimiques, déstabilisé par la tempête, a sombré, mardi matin 31 octobre, au nord de l'île anglo-normande d'Aurigny. Ce coup de vent, qui a fait une dizaine de morts, nourrit les interrogations sur le réchauffement climatique

LE NAVIRE chimiquier italien de 120 mètres *levoli Sun*, qui était remorqué dans la Manche par l'*Abeilles Flandre* depuis lundi après midi 30 octobre, a coulé, mardi, en début de matinée, à environ 9 milles de l'île anglo-normande d'Aurigny, au nord-ouest de la presqu'île du Cotentin. Le navire, dont la proue était immergée pendant le remorquage, s'est rempli d'eau et mis à la verticale dans une zone profonde de quelque 90 mètres, juste à la limite de ce que les marins appellent la fosse centrale de la Manche, où la profondeur s'accroît sensiblement.

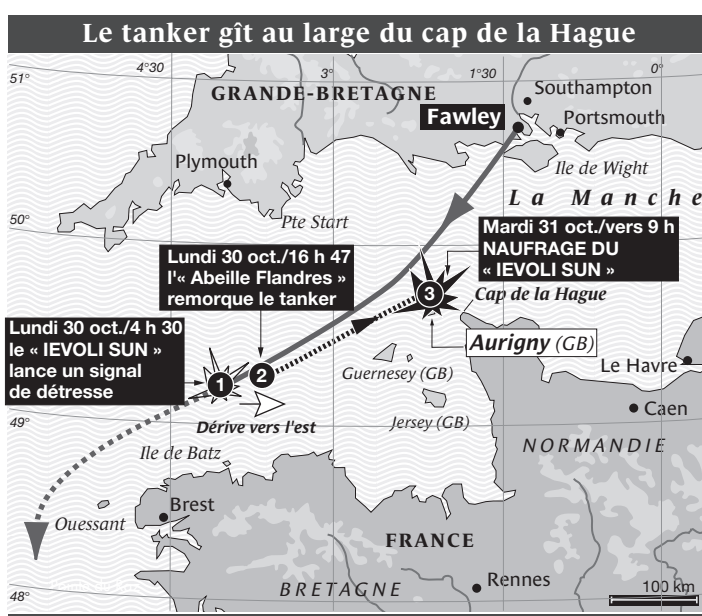
Le tanker avait été pris en remorque, après avoir lancé à 4 h 30 un message de détresse, alors qu'il se trouvait à quelque 80 km au nord de l'île de Batz (Finistère). Les 14 membres de l'équipage avaient pu être hélitreuillés à 9 h 20 par un hélicoptère Super Frelon de la Marine nationale.

Propriété d'un armateur de Naples, et géré commercialement par une société de Milan, Navimar, le bateau, âgé de dix ans, et classé par la société de classification ita-

lienne Rina (la même que celle qui assurait les contrôles techniques de l'*Erika*), transportait environ 6 000 tonnes de produits chimiques vers le port yougoslave de Bar, 4 000 tonnes pour Shell et 2 000 pour Exxon-Mobil. Selon l'échelle des critères de qualité et de sécurité, il bénéficiait d'un coefficient qualifié par les spécialistes de « moyen ». Il avait été retenu, le 26 octobre, dans le port hollandais de Moerdijk, au titre du mémorandum de Paris de 1982, signé par une vingtaine de pays, qui impose des contrôles de sécurité sur les navires fréquentant les principaux ports européens.

ENQUÊTES BRITANNIQUES

Le naufrage ayant eu lieu dans les eaux territoriales anglo-normandes (et même si ces îles ne font pas partie de l'Union européenne), ce sont les autorités britanniques qui devraient être chargées principalement des enquêtes nautiques ou judiciaires, sous l'égide, probablement, du Marine Accidents Investigations Board de Southampton et du commandant



du port de Guernesey. Mais ces enquêtes se feront en liaison avec les autorités italiennes et françaises. Le Bureau enquêtes accidents (BEA) mer, dépendant du

ministère des transports et dirigé par l'administrateur en chef des Affaires maritimes, Georges Tourret, avait déjà ouvert une procédure, lundi, au moment où l'*levoli*

Sun avait été abandonné par son équipage.

L'inquiétude se focalisait, mardi matin, sur la nature de la cargaison et les risques pour l'environnement. La zone du naufrage est en effet fréquentée par de nombreux navires de pêche, chalutiers, ligneurs ou caseyeurs, qui posent des casiers pour capture des crabes. Ce sont aussi des parages où les courants sont très forts.

SUBSTANCES TOXIQUES

Sur les 6 000 tonnes transportées, 2 000 sont solubles dans l'eau. Il s'agirait d'alcool isopropylique et de méthyle trichlorosilane. Celui-ci se décompose dans l'eau en acide chlorohydrique et est très toxique. En revanche, les 4 000 tonnes de styrène ne sont pas solubles dans l'eau. Ce produit toxique est inflammable. « Il fait partie des produits potentiellement cancérigènes pour l'homme », explique Roger Pichon, chimiste à l'université de Bretagne Occidentale, également commandant de sapeurs-pompiers dans les risques

chimiques. Le styrène est transporté avec un stabilisateur, mais sa fuite des cuves entraînerait une polymérisation à la surface. On se retrouverait un cas semblable à l'*Erika*, avec un produit toutefois plus volatile. Il pourrait se présenter sous la forme de paillettes ou de films, ce qui rendrait le traitement difficile.

Avant même le naufrage, plusieurs associations avaient exprimé leurs craintes que l'accident ne soit plus grave que le naufrage du pétrolier *Erika*. Greenpeace a estimé qu'« un an après la catastrophe de l'*Erika*, rien n'a changé ». Bretagne Vivante s'est dite « scandalisée d'apprendre qu'un navire transportant des produits chimiques ait pu prendre la mer dans des conditions météorologiques défavorables ». Quant aux Verts, ils interrogent le ministre des transports Jean Claude Gayssot : « Où en est la mise en œuvre des dispositifs de renforcement des mesures de prévention et de secours ? »

François Grosrichard et Vincent Durut (à Brest)

Quatre morts en France, six en Grande-Bretagne, deux disparus en Irlande

ROUEN ET LONDRES

de nos correspondants

La violente tempête qui a traversé la Grande-Bretagne et le nord de la France, lundi 30 octobre, a fait quatre morts dans l'Hexagone, dont trois en Haute-Normandie. Dix mois après l'ouragan qui avait déjà fait des victimes et provoqué des dégâts considérables, les vents les plus forts ont surtout soufflé, cette fois, sur le littoral, mais, conjugués à l'imprudence, ils ont encore tué. A Ecrainville, près de Goderville, à quelques kilomètres des côtes de la Manche (Seine-Maritime), un homme âgé

d'une trentaine d'années a été tué par la chute d'un arbre sur sa camionnette alors qu'il circulait accompagné d'un passager, qui a été légèrement blessé. Dans l'Eure, à Fontaine-la-Soret, près de Beaumont-le-Roger, sur la RN 13, un automobiliste s'est écrasé contre un camion en se déportant sur la gauche, alors qu'il venait d'être surpris par un arbre tombé en travers de la route. A Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), à 120 kilomètres à l'intérieur des terres, le gérant d'une brocante, un homme de quarante ans, est mort en tombant du toit

d'un magasin endommagé par les vents violents. La quatrième victime, une jeune fille de vingt ans, est morte dans l'Aube. Déstabilisée par une rafale de vent, elle a chuté de son cyclomoteur et a été tuée par le camion qui la suivait, nous a signalé notre correspondant dans l'Aube.

Les vents ont été particulièrement violents entre 9 heures et 10 h 30, avec des rafales de quelque 170 km/h enregistrées au cap de la Hève, qui domine l'entrée du port du Havre. Les ponts de Normandie et de Tancarville – qui barrent l'estuaire de la Seine à 10 kilomètres et 30 kilo-

mètres de la mer – ont été interdits aux camions vides et aux deux roues. Le réseau EDF a été endommagé. Douze mille clients dans l'Eure, huit mille en Seine-Maritime, ont été privés d'électricité dans les secteurs d'Evreux, de Bernay, des Andelys, de Verneuil-sur-Avre. La direction régionale Haute-Normandie d'EDF signalait que le quart nord-ouest de l'Eure, autour de Pont-Audemer, a été particulièrement touché.

Les lignes ont été endommagées par des arbres, des câbles électriques se sont parfois détachés. Quelques poteaux ont été brisés par le vent. L'intervention d'une cinquantaine d'agents des équipes d'intervention a permis un rétablissement presque complet de la fourniture d'électricité dans la soirée de lundi. EDF soulignait qu'en décembre 1999 deux cent mille clients avaient été privés d'électricité après l'ouragan du 26 décembre au matin dans le seul département de l'Eure.

Les intempéries ont également apporté leur lot de morts et de destructions au Royaume-Uni. La tempête et les inondations paralysaient encore, mardi matin, l'essentiel des régions sud de l'Angleterre. Six personnes ont été tuées et au moins l'équivalent de 2 milliards de francs de dommages matériels ont été causés par les pluies torrentielles et les vents de 140 km/h à 150 km/h qui ont soufflé, lundi, sur le sud du pays, emportant des centaines de toits d'habitation, sortant des dizaines de rivières de leur lit, déracinant des

milliers d'arbres et privant d'électricité des milliers de foyers dans le Sussex. « C'est l'une des plus graves, sinon la plus grave tempête depuis 1987 », a estimé Ray Kemp, un responsable de l'Agence nationale pour l'environnement. Il y a treize ans exactement, en octobre 1987, un ouragan avait fait dix-neuf morts et provoqué au moins 10 milliards de francs de dégâts dans les mêmes régions britanniques.

LES OISEAUX NICHENT PLUS TÔT

Pour la plupart des organisations écologistes, mais aussi pour le ministre de l'environnement de Tony Blair, Michael Meacher, la répétition des catastrophes dites « naturelles » est directement, sinon entièrement, liée au réchauffement de la planète dû à l'effet de serre. « Les changements climatiques ne sont pas des constructions intellectuelles à la mode pour un avenir lointain, s'alarmait, mardi, le ministre dans une tribune libre au *Guardian*. Ils sont déjà là (...). Des millions d'êtres humains à travers le monde sont ainsi confrontés à des sécheresses, à des inondations et à des maladies », tandis que la Grande-Bretagne elle-même « doit faire face à des menaces diverses dont la multiplication de maladies dites "exotiques" ».

Les changements climatiques prédits par certains experts sont déjà perceptibles : depuis quelques années, rapportait mardi *The Guardian*, les oiseaux des îles Britanniques nichent en moyenne deux semaines plus tôt et certaines es-

pèces d'insectes qui aiment la tiédeur, comme les termites et les abeilles, remontent progressivement vers le Nord. « Ces événements devraient sonner l'alarme pour tout le monde », disait, lundi, Marilyn McKenzie Hedger, météorologue à l'unité de recherches d'Oxford sur les impacts climatiques au Royaume-Uni. « Au cours du siècle dernier, la température moyenne ne s'est élevée que de 0,6 degré et, déjà, des événements extrêmes se produisent avec une plus grande fréquence. Comment allons-nous nous adapter lorsque la température se sera élevée de 2 degrés ? »

Environ 80 millimètres de pluie sont tombés entre lundi et mardi, et en vingt-quatre heures seulement, sur le sud du royaume. Les intempéries qui ont également frappé l'Irlande, où un homme a été porté disparu et une femme est morte, noyée dans sa voiture par les eaux gonflées de la rivière Durrus (comté de Cork), ont provoqué l'annulation de la majeure partie du trafic ferroviaire dans une grande partie du pays. Au total, la moitié du réseau national a été affectée par les retards et annulations provoquées par des chutes d'arbres sur les voies et des inondations de tunnels. Le trafic aérien a également été fortement perturbé, British Airways a notamment annulé, lundi, près de soixante-dix de ses vols au départ de Heathrow, dans la banlieue de Londres.

Etienne Banzet et Patrice Claude

Fortes perturbations dans les transports

LES VENTS violents qui ont soufflé, lundi 30 octobre, sur le nord de la France, jusqu'en milieu d'après-midi, ont fortement touché les transports. En Ile-de-France, Air France a annulé 140 vols, lundi, au départ d'Orly. La compagnie prévoyait un retour à la normale mardi, en fin de matinée, en début d'après-midi. Quelques retards restaient toutefois à prévoir sur les long-courriers.

Le vent a aussi affecté le trafic des TGV Nord, dont la vitesse de pointe a été réduite à 170 km/h au lieu de 300 km/h, avec des retards de trente à quarante minutes. La vitesse des TGV Ouest a également été modérée. Les liaisons Eurostar ont été suspendues dans les deux sens entre Londres et Paris. Elles devaient reprendre progressivement dans la matinée de mardi. Le trafic des ferries entre Calais et Douvres, également interrompu, a repris, lundi, en fin de journée.

De son côté, EDF a dû affronter la tempête pour la troisième fois de l'année. A partir de quatre heures du matin, les coupures de réseau se sont multipliées. Au total, 180 000 foyers ont été privés de courant dans la journée, principalement en Normandie (lire ci-dessus) et en

Bretagne. Dans la soirée, il ne restait plus que 2 500 foyers sans électricité.

Pour l'entreprise publique, cette tempête a été beaucoup moins dévastatrice que celle du 26 décembre 1999. Le réseau n'a pas été endommagé comme à cette période. Les ruptures de courant ont été essentiellement dues à des chutes d'arbres sur le réseau, mais aucun pylône n'a été détruit. EDF n'a pas eu besoin de recourir à des groupes électrogènes : les réseaux ont pu être réparés très rapidement. Autre motif de satisfaction : les réparations réalisées à la suite de la tempête de Noël, et dont certaines avaient été présentées comme provisoires, ont bien tenu. Selon EDF, cette tempête n'est pas exceptionnelle : l'entreprise doit affronter de tels vents environ une fois par an.

Gaëlle Dupont et Martine Orange

★ Air France : 0820-820-820, 3615 code AF, www.air-france.fr ; ADP recommande de consulter le 3615 HORAV ou de composer le 08-36-68-15-15.

Le réchauffement climatique au cœur des questions sur les intempéries

En France, le nombre de tempêtes enregistrées entre 1962 et 1992 est stable

« RIEN que de très normal », disent les uns. « Un signe de plus que le changement climatique est amorcé », disent les autres. La tempête qui, dimanche et lundi, a choqué les îles britanniques et balayé le nord de la France, suscite une question devenue usuelle – et toujours sans réponse. Le changement climatique s'est en tout cas maintenant définitivement installé comme un bon animateur des discussions sur le temps – base éternelle de la sociabilité –, les scientifiques jouant le rôle d'oracle incompréhensible, en maniant avec dextérité toutes les nuances du conditionnel : « Il n'est pas démontré que les événements météorologiques récents soient le signe d'un changement climatique, mais quand le changement climatique sera pleinement perceptible, il est très vraisemblable qu'il puisse s'accompagner d'une augmentation des événements extrêmes », écrivaient ainsi, au début de l'année, Gérard Mégie, nommé président du CNRS ce mardi 31 octobre (lire page 28), et Jean-Claude André, directeur du Cerfacs, un centre important de

modélisation climatique basé à Toulouse.

Que s'est-il passé dimanche et lundi ? D'après les analystes de Météo France, un phénomène assez classique dans sa structure, à savoir la formation d'une dépression qui a pris une orientation elle aussi bien connue. De l'Atlantique, à 50° de latitude, elle a remonté vers la mer du Nord, dans les 55-60° de latitude, en survolant la région de la Manche.

AVIS DIVERGENTS

Prévue dès vendredi, elle a cependant atteint un niveau élevé – 958 hectopascals en son creux maximum, centré sur le pays de Galles, lundi matin –, tandis que les vents formés autour de la dépression atteignaient jusqu'à 179 km/h. La puissance est forte, mais pas comparable aux deux tempêtes qui ont ravagé la France en décembre 1999. Les météorologistes notent cependant que cette dépression s'est produite quelque 300 km plus au sud que ce que l'on peut observer habituellement. Ce type de dépression n'est-il pas aussi précoce pour une tempête d'hi-

ver ? On recueille sur ce point des avis divergents. Enfin, les effets de la tempête ont été renforcés par le fait que, en raison d'un été humide, la végétation est abondante et que le feuillage offre une prise au vent importante.

Les tempêtes – définies comme telles quand le vent associé à la dépression dépasse 90 km/h – deviennent-elles plus nombreuses ? MM. Mégie et André indiquent qu'« une étude systématique sur la France a permis de montrer une stabilité du nombre des tempêtes entre 1962 et 1992 ». De même, la compagnie de réassurance Munich Re note dans sa *Revue annuelle des catastrophes naturelles*, publiée en février dernier, qu'« une série de tempêtes en succession rapide n'est pas inhabituelle, comme l'a démontré la série de huit tempêtes d'hiver en Europe en 1990 ».

Au niveau mondial, on observe cependant, selon Munich Re, une croissance depuis 1950 du nombre des catastrophes naturelles (tempêtes, inondations, séismes). Selon une étude réalisée par des chercheurs de la Vrije Universiteit d'Amsterdam pour le compte du

Fonds mondial pour la nature (WWF), « la série récente d'événements météorologiques extrêmes doit avoir été influencée par les températures moyennes plus élevées », qui constituent un phénomène avéré.

En attendant de pouvoir trancher, les scientifiques esquissent l'effet possible d'un réchauffement de l'atmosphère. Selon l'équipe de recherche sur les cyclogènes et les fronts du Centre national de recherche météorologique de Météo France, un tel réchauffement pourrait modifier l'orientation nord-est de la trajectoire habituelle des dépressions : « Ceci reviendrait à faire reculer le rail [le parcours normal] sur l'Atlantique et nous conduirait à la désertification. » Quant à « une répétition fréquente de vents intenses », elle « transformerait notre paysage en une vaste lande », écrivent-ils (www.cnrmm.meteo.fr). En attendant, Météo France annonce un nouveau coup de vent pour mercredi 1^{er} novembre : les pots de chrysanthèmes vont voler.

Hervé Kempf

TROIS QUESTIONS À...

SERGE PLANTON

1 Vous êtes ingénieur, responsable de la recherche climatique à Météo France. Après celles de décembre 1999, la tempête qui vient de balayer le nord et l'ouest de la France et les îles Britanniques est-elle la marque d'un changement climatique dans nos régions ?

Ces dernières années, nous n'avons pas constaté une augmentation significative des tempêtes qui pourrait être attribuée aux activités humaines. Une étude scandinave récente, concernant les îles Britanniques et scandinaves, indique que la fréquence des tempêtes a augmenté de manière continue à partir des années 1960, pour diminuer récemment. Le niveau atteint ces dernières années est quasiment le même que celui estimé à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

2 Cette dernière tempête a-t-elle des similitudes avec celles de décembre 1999 ?

Les tempêtes de décembre ont été réellement hors du commun. Nous n'avons pas observé de phénomènes comparables pendant tout le XX^e siècle. Leur intensité exceptionnelle était due à un phénomène cumulatif rare : une petite dépression refermée sur elle-même

s'est superposée à une variation de pression de plus grande échelle. Nous n'avons pas eu, heureusement, ce cas de figure cette fois. Bien que le creusement de la dépression soit identique à celui de 1999, la force des vents était moindre. A Paris, elle était de 119 km/h, contre 169 km/h le 26 décembre 1999.

3 Sommes-nous dans une période saisonnière propice aux tempêtes ? Existe-t-il un lien entre l'oscillation nord-atlantique (un petit Niño atlantique qui gouverne le climat européen) et la fréquence des tempêtes ?

La période actuelle est effectivement propice aux tempêtes. Elle s'échelonne d'octobre à février, et elle est liée à la circulation générale de l'atmosphère et à la position du rail des dépressions à cette période de l'année. En regardant les statistiques sur vingt ans, on peut citer quelques grosses tempêtes : 7-8 janvier 1968, 15 décembre 1979, 14-15 décembre 1986, 15-16 octobre 1987. Et aussi janvier-février 1990, deux mois pendant lesquels se sont succédés une dizaine de tempêtes. Statistiquement, nous n'avons pas constaté de relation entre l'oscillation nord-atlantique et les tempêtes en France.

Propos recueillis par Christiane Galus

DISPARITIONS

Maurice Cullaz

L'un des plus généreux conteurs des histoires du jazz

L'HISTOIRE peut rejoindre toutes les anecdotes que les musiciens de jazz, ses confrères chroniqueurs, ses amis ont toujours aimé raconter à propos de Maurice Cullaz, mort lundi 30 octobre à l'hôpital Ambroise-Paré, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Théâtre du Châtelet, durant un en-tracte. Maurice Cullaz, petit homme aux rondeurs d'innocent qui approche alors les quatre-vingts ans, fume un joint. Le parfum de l'herbe attire un gardien qui ne soupçonne pas un instant le « coupable » et s'invente aussitôt une bande de jeunes à traquer. Le regard pétillant (et le pétard toujours en main), Maurice Cullaz montre le hall. « Ils sont partis par là. ». Et, à peine le gardien disparu, tire une bonne taffe en lançant comme un gosse : « Oh baby, on l'a bien eu. »

Ce « oh baby ! » était sa marque de fabrique, comme les « yeah, yeah ! » qu'il adressait aux musiciens durant les concerts pour dire son contentement à l'écoute d'un bon solo. Et tous, hommes et femmes du gospel, du blues, du jazz, du rhythm'n'blues ou de la soul savaient que ces encouragements venaient d'un des hommes qui les aimaient et les respectaient le plus, d'un des leurs, même si sa

peau n'était pas noire. Smoothie, comme l'avait surnommé son ami Louis Armstrong, Smoothie, le gars à la coule.

Né en avril 1912, à Annecy, Maurice Cullaz avait fait de la grande musique afro-américaine, née dans l'enfer de l'esclavage dans les plantations du sud des Etats-Unis, « sa » musique, celle qui a pris le nom de blues et de jazz. Sans lui et quelques autres pionniers, elle n'aurait probablement pas eu l'importance et l'attention que la France lui ont accordées. Sur les mêmes bancs de lycée que Charles Delaunay – le fils de Sonia et Robert Delaunay qui participera à la fondation du mensuel *Jazz Hot* –, Maurice Cullaz prend vite l'habitude de passer ses nuits dans les clubs où le jazz fait ses débuts avant-guerre. Il abreuve les musiciens de questions. Sa curiosité pour le monde qui l'entoure l'amène au journalisme. Il fait ses débuts à la radio en 1945 et produira à partir de 1970 un programme régulier de concerts pour France-Culture.

Parce qu'il a toujours refusé les œillères, les chapelles stylistiques, il devient l'un des plus généreux conteurs des histoires du jazz. Les musiciens, qu'il invite souvent chez lui ou aide discrètement, l'adorent,

en font l'un des leurs. Maurice Cullaz, très marqué par le chant du gospel et celui du blues, défend toutes les expériences même celles qui pouvaient lui paraître les plus éloignées de « sa » musique. Dans *Smoothie*, le film que Jean-Henri Meunier lui a consacré en 1993, Maurice Cullaz dit : « Il faut prendre la musique comme elle est et tâcher de la comprendre comme elle est sortie du gars. Voilà, c'est ça le secret. »

HUMANISME

Il écrit dans *Jazz Hot* et dans *Jazz Magazine* – les deux revues sont concurrentes – parce qu'il lui importe de transmettre sa passion au plus grand monde, traduit, avec son épouse Vonette, des autobiographies de musiciens, des essais sur la soul music ou le jazz, des écrits de Chester Himes. Elevé dans une famille où la musique tenait une large place, il sera lui-même trompettiste amateur et ses deux fils, Pierre et Alby (mort le 9 février 1998), deviendront des musiciens réputés. Il devient, après le compositeur, pianiste et théoricien André Hodeir, président de l'Académie du jazz jusqu'en 1993. On le voit partout où la *great black music* est jouée, sauf aux Etats-Unis, où paradoxalement il ne sera jamais allé.

NOMINATION

IHEDN

Thierry Le Roy, conseiller d'Etat, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), par décret paru au *Journal officiel* du 29 octobre. Il succède à Jean-Marie Guéhenno, nommé secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé du département des opérations de maintien de la paix (*Le Monde* du 22 juin).

[Né le 12 janvier 1947 à Londres, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, Thierry Le Roy a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en 1974. Il

Duke Ellington, Sarah Vaughan, Stan Getz, Dizzy Gillespie, Max Roach, Armstrong et tant d'autres le serrent dans leur bras, vantent son humanisme, les connaissances qu'il était toujours prêt à partager.

Il savait balancer dans leurs rythmes, se souvenait parfois mieux qu'eux mêmes de leurs mélodies les plus intimes. « Cet homme a brandi notre étendard, dit de lui James Brown, dans *Smoothie*. Ce fut un pionnier, un troubadour solitaire pour cette musique que nous jouons toujours. Il a révélé la soul à cette partie du monde. Il était seul et il a tant fait (...) Il a lutté pour nous quand ce n'était pas à la mode. Il a lutté quand les autres crachaient sur notre musique. Eux l'enfonçaient, lui la défendait ! »

Il s'intéresse aussi aux traditions du continent africain, au raï, au rap. Sa petite silhouette protégée par de lourds manteaux était aussi connue que celle des musiciens les plus célèbres. Ce qui ne l'impressionnait pas plus que ça. Beaucoup conserveront l'image de Smoothie s'éloignant dans la nuit, toujours partant pour aller au plus près de la musique à laquelle il aura consacré les moindres secondes de sa longue vie.

Sylvain Siclier

AU CARNET du « MONDE »

Naissances

Béatrice et Christian BUSON-VIEUXMAIRE ont la joie d'annoncer la naissance de

Tom,

frère de François, Marie, Max, Zoë et Léa,

le 23 octobre, à Rennes.

Anniversaires de naissance

– Timothée OBRECHT est né le 1^{er} novembre 1999.

Donc,

Joyeux anniversaire !

Timothée.

Décès

Robert BONNICHON

est entré dans la Paix de Dieu, le 28 octobre 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

M^{me} Robert Bonnichon, née Albert-Buisson, son épouse,

Jean-Louis et Edith Bonnichon, Marie-Noëlle et Francis Dehaussy, Daniel (*) et Monique Bonnichon, Monique et Jean Klépal, Chantal Saillard, Thierry et Marie-Thérèse Bonnichon, Marie et Christian Poughon,

ses enfants,

Ses vingt-deux petits-enfants, Ses six arrière-petits-enfants, vous invitent à partager leur peine, leur prière et leur espérance.

La célébration eucharistique réunira sa famille et ses amis le jeudi 2 novembre, en l'église de l'Immaculée-Conception, à 10 h 30, 34, rue de Rendez-vous à Paris-12^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5 bis, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris.

– La Ciotat.

M^{me} Grandbesançon, née Madeleine Reggio, son épouse, a le chagrin d'annoncer la mort de

Pierre GRANDBESANÇON, X32, escadrille du Requiu, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palmes,

survenue à La Ciotat, le 29 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De la part de ses enfants :

Annick et Philippe, Catherine et Daniel, Claude et Luc, Jean et Catherine, Yves, Odile.

De ses dix-sept petits-enfants : Willaume, Graffin, O'Byrne, Fournols, Grandbesançon, Vidal-Naquet.

De ses neuf arrière-petits-enfants, Et des familles Barret et Nicolas, ses sœurs.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 novembre, à 11 heures, à Breurey-les-Faverney (Haute-Saône).

Villa « Le Toit », 1, boulevard de Clavel, 13600 La Ciotat.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 28 octobre sont publiés :

● **CNRS** : un décret modificatif sur l'organisation et le fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention de codéveloppement entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Sénégal, signée à Paris le 25 mai 2000 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada portant modification de l'accord sur les relations cinématographiques du 30 mai 1983, sous forme d'échanges de lettres signées à Ottawa les 21 janvier et 22 mars 2000.

Au *Journal officiel* du dimanche 29 octobre sont publiés :

● **Education** : un décret relatif à la création du haut conseil d'évaluation de l'école.

● **Accord international** : un décret portant publication de la convention relative à la coopération en matière d'adoption d'enfants entre la République française et la République du Vietnam, signée à Hanoï le 1^{er} février 2000.

■ **LIDA BAAROVA**, comédienne d'origine tchèque qui fut une des stars du cinéma allemand d'avant-guerre, est morte vendredi 27 octobre à Salzbourg, en Autriche. Née Ludmila Babkova à Prague le 7 septembre 1914, déjà vedette du cinéma d'avant-garde dans son pays, elle signa en 1934 avec la compagnie allemande UFA et devint célèbre avec son premier film allemand, *Barcarolle* (1935), avant que sa liaison avec Joseph Goebbels, chef de la propagande nazie, ne fasse scandale, l'un des hommes clés du régime nazi se devant de montrer une vie de famille exemplaire. Après que son mari, le comé-

dien Gustav Froehlich, l'eut giflée en public pour cette liaison, Adolf Hitler obligea Lida Baarova à quitter Berlin en 1938. En 1946, elle revint dans sa ville natale, Prague, et y épousa Jan Kopecky, un neveu du ministre communiste de l'intérieur. Elle divorça en 1956 et vint s'établir à Salzbourg. Elle avait repris sa carrière cinématographique au début des années 50, jouant dans des films espagnols et italiens, sous la direction notamment de Vittorio De Sica ou de Federico Fellini (*I Vitelloni*). Sa dernière apparition sur les écrans date de 1972, dans *Les Larmes amères de Petra von Kant* de Rainer Werner Fassbinder.

NOUVELLE FORMULE. NUMÉRO DE NOVEMBRE, À DÉCOUVRIR CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

NOVEMBRE 2000 N° 551
CAHIERS
DU
CINÉMA

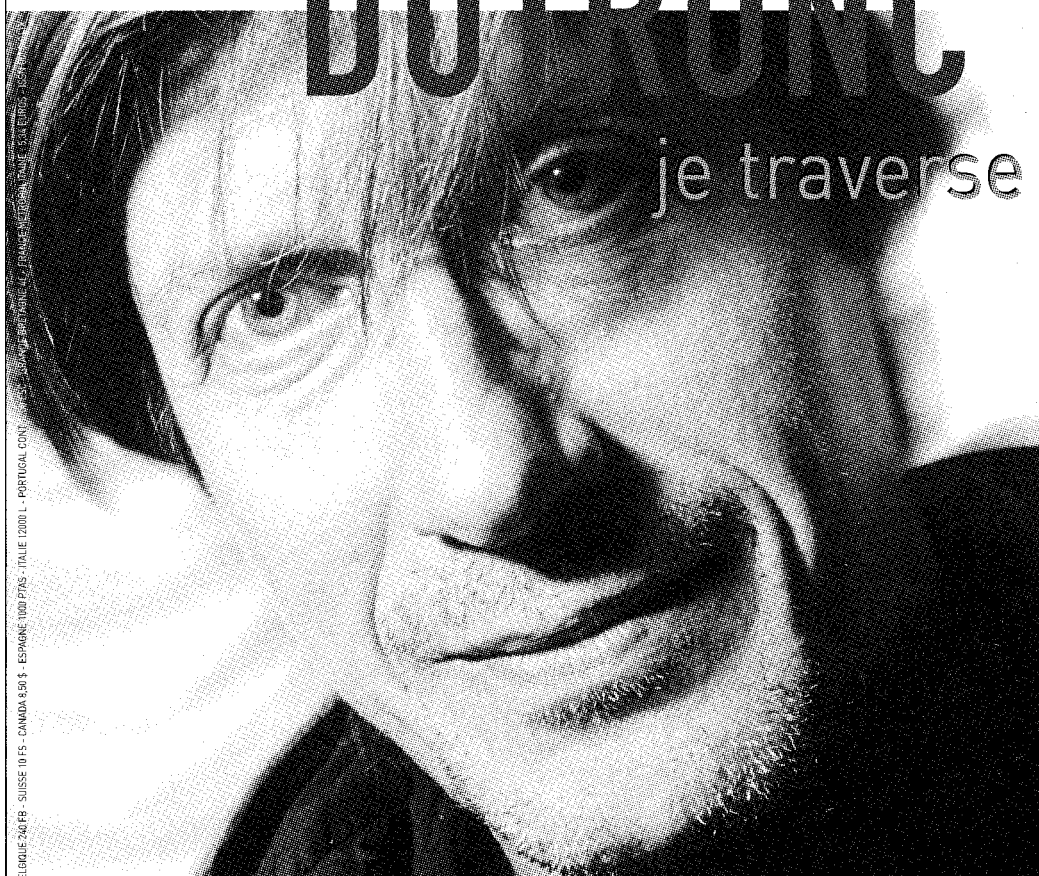
PROCÈS BARBIE
La télévision
dans l'histoire

JÉRUSALEM
Un cinéaste
palestinien
témoigne

INGMAR BERGMAN
raconte « Infidèle »
de Liv Ullmann

DU TRONC

je traverse



M 1293 - 551 - 35,00 F

JACK ARNOLD la peur sans reproches

M Le Monde
de l'éducation

Au sommaire
du numéro
de novembre

Dossier :

Le vrai prix de l'école
L'argent de l'éducation.

- Entretien avec Mireille Delmas-Marty.
- Exclusif : les familles dépensent plus pour les études des garçons.
- Financement des ZEP : le mensonge.
- La vache folle oubliée des programmes scolaires.
- Diwan : l'accord historique.
- Quels journaux lisent les enfants ?

Chez votre
marchand
de journaux

Le magazine des enseignants qui avancent

30F-457€

– M^{me} Christine Juillard-Marigaux, M^{me} Sylvie Juillard-Fichet, Leurs maris, Et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, et grand-père, le

général Pierre JULLIARD,

survenu le 27 octobre 2000, dans sa soixante-douzième année.

Une bénédiction sera donnée le jeudi 2 novembre, à 13 h 15, au dépôt de l'hôpital du Val-de-Grâce.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 novembre, à 9 h 30, en l'église de Gintrac (Lot).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Pierre Laborde, son mari, Marc et Véronique, ses enfants, ainsi que Christine et Serge, leurs conjoints, Elodie et Roxane, ses petites-filles, ont la douleur de faire part du décès de

Christiane LABORDE,
née KLEINDIENST,

survenu le 28 octobre 2000, à l'âge de soixante-douze ans.

Ceux qui l'ont aimée pourront se recueillir ensemble, à 14 h 30, le 3 novembre, à l'hôtel Méridien, salle Giacometti, 19, rue du Commandant-Mouchotte, Paris-14^e.

L'enterrement aura lieu ensuite, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

148, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

– Le Grand Maître Et le Conseil de l'ordre du Grand Orient de France, ont le profond regret de faire part du décès de leur illustre

frère Pierre LAMARQUE,

et s'associent à la tristesse de ses proches.

– Pierre, Christophe et Sylvie, Héléne, Morgane, Rohan, ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline RICHARD.

« Ce n'est pas assez
que je meure en communiant,
apprenez-moi à communier
en mourant. »
Teilhard de Chardin.

« Il faut avoir un chaos en soi
pour qu'une étoile y danse. »
Nietzsche.

Las Paillargues,
Masquières,
47370 Tournon-d'Agenais.

Jan WAHLEN

nous a quittés en douceur et sans douleur, sur le dernier rayon de soleil, jeudi 26 octobre.

Selon sa volonté, il a été incinéré dans l'intimité de ses proches, ce matin.

Priez pour lui.

Anniversaires de décès

– En mémoire de

Roland SCHWARTZ,

et de ses parents, Denise et Pierre,

une musique, une pensée, un sourire.

Communications diverses

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 2 novembre, à 20 h 30 : « Les médias français et Israël » : débat avec le professeur J. Klatzmann, de l'académie d'agriculture. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

Cyrille d'Haese a obtenu, le 27 octobre 2000, sa thèse de doctorat du Muséum national d'histoire naturelle intitulée : « Origine de la diversité et évolution des collemboles poduromorphes : phylogénies morphologiques et moléculaires », mention très honorable, avec félicitations du jury.

CARNET DU MONDE

TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

DÉRÈGLEMENTATION L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a annoncé, lundi 30 octobre, des décisions importantes concernant les tarifs de France Télé-

com. ● LE COÛT des appels locaux va baisser ainsi que les appels vers les téléphones mobiles des réseaux Itinérés mais aussi SFR. ● LES OPÉRATEURS ALTERNATIFS devraient, par ailleurs, ré-

percuter rapidement sur les communications nationales et internationales la baisse des « prix de gros » de France Télécom. ● L'OPÉRATEUR HISTORIQUE a dû baisser de 7,6 % en moyenne le

prix auquel il revend à ses concurrents l'accès à l'abonné final. ● AU 1^{er} JANVIER 2001, il n'y aura plus aucun obstacle à la mise en concurrence de France Télécom dans tous les do-

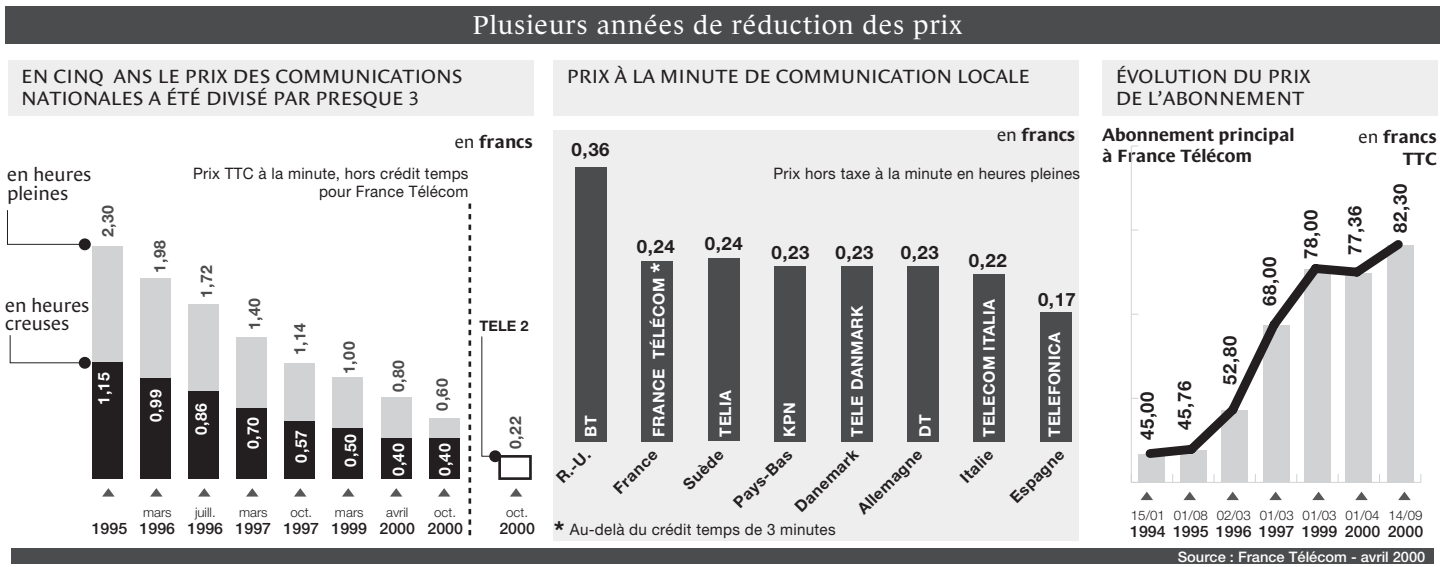
maines (accès à Internet, communications mobiles, fixes, locales, nationales et internationales). ● L'ACCÈS ILLIMITÉ À INTERNET, qui fait ses premiers pas en France, se révèle décevant.

France Télécom est contraint de baisser ses tarifs

L'Autorité de régulation des télécommunications a présenté les nouvelles règles qui régissent les relations entre l'opérateur historique et ses concurrents. Le consommateur devrait bénéficier de nouveau d'une diminution des prix mais devra encore jongler avec la complexité des offres

LA DÉRÈGLEMENTATION du secteur des télécommunications va une nouvelle fois déboucher, dans les prochains jours, sur une baisse du prix des appels locaux et des communications vers les téléphones mobiles. Suite à une décision, annoncée lundi 30 octobre, de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) qui s'est prononcée sur un litige entre l'opérateur mobile Itinérés et l'américain Worldcom, France Télécom va devoir revoir à la baisse le coût des appels vers les abonnés Itinérés (il devrait s'établir à moins de 2 francs la minute en heure pleine et 1 franc en heure creuse). Qualifié également d'« opérateur puissant » par l'ART, SFR, filiale de Vivendi, va également « baisser ses tarifs de 20 % », affirme la société. Et l'ART appelle de ses vœux « une nouvelle baisse dans un an ».

Dans le domaine des télécommunications locales, France Télécom va également se plier à l'invitation gouvernementale de baisser le prix des appels, pour compenser la hausse de l'abonnement (qui a augmenté de 6 %, à 82,30 francs par mois, au 14 octobre). L'opérateur public devrait proposer une baisse d'environ 2 centimes, ce qui devrait porter l'appel à 26 centimes par minute (au-delà du crédit temps de trois



minutes), France Télécom va également lancer, le 6 novembre, son premier forfait « tout compris local » (incluant le coût de l'abonnement et un montant donné de communications locales). En revanche, son forfait « tout compris national » n'est plus à l'ordre du jour, l'ART ayant saisi le Conseil de la concurrence (*Le Monde* du 27 octobre).

Autre série de bonnes nouvelles pour le consommateur : les opéra-

teurs alternatifs devraient repercuter rapidement sur les communications nationales et internationales la baisse des « prix de gros » de France Télécom. En cinq ans, le prix des communications nationales a déjà été divisé par dix : le prix en heures pleines de la minute est passé de 2,30 francs la minute en 1995 (tarif France Télécom) à 22 centimes (si on prend le tarif d'un opérateur alternatif comme Télé 2).

Ces baisses devraient se poursuivre. L'ART a en effet homologué, lundi 30 octobre, le nouveau catalogue d'interconnexion de France Télécom, un document technique épais d'une cinquantaine de pages qui régit les rapports entre l'ex-monopole et les nouveaux entrants. Même si la déréglementation est pratiquement achevée, le poids dominant d'un acteur historique comme France Télécom nécessite encore un

contrôle du prix des prestations et des services qu'il offre à ses concurrents.

France Télécom a dû ainsi baisser de 7,6 % en moyenne le prix auquel elle revend, à ses concurrents, l'accès à l'abonné final. Il en coûtera désormais environ 4 centimes la minute à chaque opérateur alternatif qui voudra utiliser le fil de cuivre reliant l'abonné téléphonique au commutateur. « Cette baisse est inférieure à celles réalisées les années précédentes. Elle ne reflète pas les économies réalisées par France Télécom, grâce à la croissance du trafic Internet », regrette toutefois Jean-Luc Archambault, directeur de la stratégie et du règlement de Cegetel.

Si le consommateur français a largement bénéficié de la déréglementation, il y a certainement perdu en clarté et simplicité. L'achèvement total de l'ouverture du marché, dans quelques semaines, permettra peut-être de simplifier les offres. Au 1^{er} janvier 2001, il n'y aura plus aucun obstacle à la mise en concurrence de l'opérateur historique France Télécom dans tous les domaines (communications mobiles, fixes, locales, nationales, internationales et sur l'accès à Internet). Juridiquement, c'est le cas depuis 1998. Mais, en pratique, aucun opérateur alternatif n'avait les moyens financiers de tirer de nouveaux fils de cuivre au domicile de tous les Français. Les concurrents de France Télécom ont déployé des réseaux sans fil, des réseaux

optiques à grande capacité pour relier les grandes agglomérations et les principaux centraux téléphoniques mais ils devaient se retourner vers France Télécom pour les derniers mètres de fil les reliant à l'abonné.

Au 1^{er} janvier 2001, ce monopole de fait prendra fin puisque France Télécom sera tenu de louer ce fil de cuivre aux opérateurs qui en feront la demande. La plupart des opérateurs envisagent d'utiliser cette option pour offrir de l'Internet rapide par le téléphone, un service beaucoup plus rentable que le simple service des communications locales.

L'année 2001 devrait également permettre la simplification des offres proposées à l'abonné. Avant la fin de l'année prochaine, les opérateurs alternatifs pourront proposer également les communications locales. Chaque abonné pourra alors utiliser un unique opérateur pour l'ensemble de ses communications locales, nationales et internationales. Le dernier lien entre l'abonné et France Télécom pourrait être le paiement d'un abonnement d'accès au ré-

Avant la fin 2001, les opérateurs alternatifs pourront eux aussi proposer les communications locales

seau téléphonique, l'ensemble des communications étant facturé par un opérateur tiers. A moins que les concurrents de France Télécom n'obtiennent prochainement la possibilité de lui acheter en gros des abonnements pour les revendre à leurs propres clients.

Dans ce cas-là, ils pourraient alors proposer des offres forfaitaires incluant l'abonnement téléphonique et une certaine durée de communications téléphoniques, sur le modèle des téléphones mobiles, et couper définitivement le « fil » qui relie France Télécom aux abonnés. C'est évidemment le rêve de tout opérateur.

Christophe Jakubyszyn

Les débuts chaotiques de l'Internet illimité

APRÈS « l'Internet gratuit », l'« Internet illimité » a fait son apparition en France. Alors que la première expression signifiait simplement que l'abonnement au réseau Internet était gratuit, mais que les communications restaient à la charge de l'internaute, l'Internet illimité permet de se connecter au réseau, moyennant le paiement d'une somme forfaitaire. American Online (AOL) proposait ainsi jusqu'à fin octobre un forfait à 99 francs par mois, moyennant un engagement de deux ans. A l'issue de cette période promotionnelle, AOL a décidé de ne pas renouveler son offre, en raison de l'afflux de demandes (50 % des nouveaux abonnés ont choisi l'offre illimitée) et de la saturation du réseau.

RÉVISION DE L'OFFRE

Le fournisseur d'accès Onetel a, lui, modifié unilatéralement ses contrats auprès des 15 000 à 20 000 abonnés qui avaient souscrit son offre d'accès illimité à Internet, pour 149 francs par mois. Onetel avait finalement averti certains de ses clients qu'ils se verraient facturer 14 centimes la minute de connexion.

La France n'est pas le seul pays à tester avec

peu de succès la formule de l'Internet illimité. Le fournisseur d'accès britannique Freeserve, qui compte deux millions d'abonnés, envisage de se séparer de ses clients abonnés au forfait d'accès illimité, qui en font un usage « abusif ». Après un délai de « plusieurs jours », si ces personnes n'ont pas modifié leur comportement, elles seront retirées de la liste des abonnés. En août, AltaVista, le moteur de recherche américain, avait renoncé à lancer en Grande-Bretagne son service d'accès à Internet offrant la gratuité des communications. AltaVista en avait pourtant commencé la commercialisation en juin et plus de 270 000 clients s'étaient abonnés. Enfin, la société World Online, fournisseur néerlandais d'accès à Internet, a annoncé jeudi une révision de son offre de connexion illimitée en Grande-Bretagne.

Les conditions d'un véritable démarrage de l'Internet illimité en Europe ne sont pas réunies. Contrairement aux Etats-Unis, où l'abonné paie une taxe à la connexion, l'usager européen paie ses communications locales à la durée. Quand ils offrent des forfaits Internet, les opérateurs européens doivent continuer à rémunérer

France Télécom (point de passage obligé pour l'accès à l'abonné) à la minute de connexion (environ 4 centimes par minute). Lorsqu'ils offrent des forfaits illimités, le risque est que l'abonné coûte plus cher qu'il ne rapporte.

Les fournisseurs d'accès à Internet, comme AOL, tentent d'obtenir de France Télécom une modification de la tarification en réclamant une facturation forfaitaire, sur le modèle américain. AOL explique notamment que les heures de pointe d'Internet ne coïncident pas avec celles de la téléphonie vocale, le réseau ne subirait pas d'engorgement. Marc Fossier, directeur des relations extérieures de France Télécom, estime au contraire que son « réseau a été construit et dimensionné pour des communications courtes et que le développement de comportements d'utilisation illimitée entraînerait sa saturation ». France Télécom préférerait promouvoir la technologie de l'Internet rapide (ADSL). Mais pour le moment, le coût pour l'abonné est sans commune mesure (environ 450 francs par mois).

C. Ja.

Les actionnaires minoritaires de Canal+ réclament des titres nominatifs

L'ASSOCIATION pour la défense des actionnaires minoritaires (ADAM) s'élève contre la fusion entre Vivendi et Seagram et estime que Canal+ (Vivendi) viole la loi sur l'audiovisuel. Dans une lettre, adressée jeudi 26 octobre au président de Canal+, Pierre Lescur, l'ADAM affirme que « la plupart des actions de Canal+ sont au porteur » alors que la loi fait obligation aux chaînes de télévision de mettre leurs titres au nominatif. « Faute de connaître l'identité et la nationalité des actionnaires, le CSA ne peut vérifier le respect des quotas » fixés par la loi pour « garantir le pluralisme de l'information, l'indépendance éditoriale et l'identité culturelle » de la chaîne.

La loi sur l'audiovisuel précise qu'un même actionnaire - agissant seul ou de concert - ne peut détenir plus de 49 % du capital d'une chaîne privée et les étrangers plus de 20 %. « S'ils ne mettent pas leurs actions au nominatif, nous pourrions faire un recours au Conseil d'Etat en vue de l'annulation de l'agrément », a précisé Colette Neuville, présidente de l'ADAM. Elle s'est également adressée au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour qu'il saisisse le procureur de la République. La direction de Canal+ estime que « la faculté laissée aux actionnaires de détenir des titres au porteur s'explique

aisément » par le fait que les titres au nominatif n'ont « pas la faveur des investisseurs » ce qui « entraîne une perte de liquidité du titre, donc une décote potentielle ». Canal+ soutient être « en parfaite conformité » avec les seuils de détention de son capital qui ont fait l'objet de déclarations « solennelles » au CSA.

Toujours selon l'ADAM, l'échange d'actions Canal+ contre des titres Vivendi Universal « accroît considérablement leur charge de risques ». Mais Canal+ n'a pas l'intention d'accorder aux petits porteurs l'octroi d'une « assurance » sous forme de certificats de valeur garantie (CVS), en jugeant que son « offre » est « équitable ».

Par ailleurs, le projet de contrat liant Canal+ SA (détenu à 49 % par Vivendi Universal) à la future Canal+ Distribution - filiale à 100 % de Vivendi Universal regroupant les actifs non réglementés de la chaîne - a été remis au CSA. Le groupe propose un schéma très complexe, basé sur une relation de « propriétaire et d'usufruitier » dans lequel Canal+ SA reste propriétaire du fichier d'abonnés, détermine la politique tarifaire, reçoit le chiffre d'affaires et gère une partie de la relation avec l'abonné. Canal+ Distribution aura la jouissance de la base des abonnés, mise à disposition de Canal+ SA pour

l'exploitation de la chaîne, et sera chargée des prestations de distribution commerciale. Le CSA, qui a donné son feu vert au renouvellement d'autorisation de Canal+, peut demander des aménagements avant le 5 décembre, date d'expiration de l'agrément. Les assemblées générales des trois groupes, destinées à entériner la fusion, sont aussi prévues à cette date.

De nombreuses questions pourraient être soulevées par le CSA, comme la perte de l'objet social de Canal+, son démembrement, la gestion de la marque, de son développement, la licence de cinquante ans consentie entre les deux entités, la marge d'autonomie de la chaîne, la rémunération de Canal+ Distribution ou les contrats sous seing privé...

Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, a raillé Hervé Bourges, président du CSA, dans son livre *J6M.com* (*Le Monde* du 13 octobre), en laissant entendre qu'il avait consenti cet été de très faibles concessions dans son projet de fusion. « Quelquefois, il faut un peu de sémantique pour mettre tout le monde d'accord », avait-il affirmé, au risque de se mettre aujourd'hui à dos le CSA.

Nicole Vulser

Martin Vial devrait remplacer Claude Bourmaud à la présidence de La Poste

LE MANDAT de Claude Bourmaud, président de La Poste depuis le 17 décembre 1996, ne devrait pas être renouvelé. Son successeur, qui sera très vraisemblablement Martin Vial, actuel directeur général, devrait être nommé à la suite du conseil d'administration du 19 décembre. L'information, publiée par *La Lettre de l'Expansion* du 30 octobre, n'est ni confirmée ni démentie par l'entourage de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, mais elle ne constitue pas une surprise.

M. Bourmaud, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des PTT, avait été nommé en 1986 conseiller social puis directeur adjoint du cabinet de Gérard Longuet, ministre des PTT, avant d'être à nouveau son conseiller social lorsque celui-ci fut ministre des postes et télécommunications d'Edouard Balladur en 1993. Dès décembre 1993, M. Bourmaud est nommé directeur général de La Poste et en devient président en 1996. Mais il sera victime de la cohabitation. Dès novembre 1997, la tutelle le prie de se séparer de son directeur général, Claude Viet, lui aussi ancien du cabinet Longuet, et de faire appel au directeur général de l'Aéropostale : Martin Vial.

Diplômé de l'Essec et de l'ENSPTT, M. Vial a été, en 1988, conseiller puis directeur de cabinet

de Paul Quilès, ministre des postes et télécommunications, puis de son successeur, Emile Zuccarelli, en 1992. Il est donc l'un des principaux artisans de la réforme transformant les PTT en deux établissements publics, La Poste et France Télécom.

MANDAT À EXPIRATION

Entre MM. Bourmaud et Vial, la cohabitation a été courtoise. Alors qu'à EDF la guerre ouverte entre le président Edmond Alphandéry et son directeur général Pierre Daurès débouche début 1998 sur le départ des deux hommes, M. Vial attend son heure. Celle-ci est aujourd'hui venue. Le mandat de M. Bourmaud venant à expiration, le gouvernement peut faire valoir qu'il n'y a aucune chasse aux sorcières. Néanmoins M. Bourmaud qui, à cinquante-trois ans, est candidat à sa propre succession, peut se targuer d'un bilan plus qu'honorable. S'il a laissé à M. Vial la négociation des 35 heures et l'adaptation de l'entreprise à Internet, M. Bourmaud s'est essentiellement préoccupé du développement international. Avec infiniment moins de moyens que la Deutsche Post qui fera son entrée en Bourse le 20 novembre, il est parvenu à racheter un réseau en Allemagne et s'approprié à annoncer l'acquisition d'une

importante entreprise britannique de transport de colis. Tenté dans un premier temps de nouer une alliance avec la poste néerlandaise, il a finalement opté pour un accord avec l'intégrateur américain FedEx. Il peut aussi se prévaloir d'avoir su renouer le dialogue avec les syndicats après la grève de 1995 et fait revenir les entreprises de vente par correspondance tentées, après cette même grève, de confier leurs colis à des entreprises privées. C'est une des raisons pour lesquelles La Poste a pu annoncer en 1999 des bénéfices historiques.

Le pouvoir de M. Vial est déjà considérable. Celui-ci a pu constituer sa « garde rapprochée », en particulier avec Jean-Paul Forceville (directeur de son cabinet), Claude Bonneton (directeur du courrier), Pascal Copin (développement des nouveaux services), rejoins ces derniers jours par Nicolas Lefebvre (directeur général de Sofipost, société holding des filiales de La Poste) et Philippe Grangeon (PDG de Mediapost, une des filiales de Sofipost) qui, tous, ont été dans les mêmes cabinets ministériels que lui. Ce sera à cette équipe « de gauche » de préparer La Poste à l'ouverture de la concurrence.

Frédéric Lemaître

Onze banques se dotent de règles communes contre le blanchiment d'argent

Un code établi avec Transparency International

BERNE

de notre correspondant

Soucieuses de redorer leur blason terni par de récents scandales de détournements de fonds, onze grandes banques mondiales ont adopté un code de conduite commun pour tenter de prévenir le blanchiment d'argent. Présenté lundi 30 octobre à Zurich, ce texte contient une série de directives destinées à éviter que le système bancaire international ne serve à couvrir des activités criminelles. Ainsi, les banques signataires s'engagent à « n'accepter que des clients pour lesquels il a été établi, avec la diligence requise par les circonstances que les actifs et les fonds proviennent de sources légitimes ».

A l'initiative des deux principaux établissements helvétiques, l'UBS et le Crédit suisse, ce code a été élaboré avec le concours de Transparency International, une organisation anticorruption basée à Berlin. Aux deux banques suisses sont venues se joindre les américaines Citibank, Chase Manhattan et J. P. Morgan, la britannique Barclays, la française Société générale, l'allemande Deutsche Bank, la néerlandaise ABN Amro, l'espagnole BSCH et le groupe sino-britannique HSBC.

Intitulées « principes de Wolfs-berg », du nom du centre de formation de l'UBS sur les hauteurs du lac de Constance, où elles ont été mises au point, ces directives s'appliquent surtout aux affaires avec les clients privés fortunés. S'inspirant des dispositions déjà en vigueur en Suisse, elles posent des règles strictes pour vérifier l'identité du titulaire d'un compte et surveiller des transactions inhabituelles ou suspectes. Alors que

les clients aisés veulent souvent rester anonymes, les banques doivent notamment vérifier l'origine de grosses sommes, même lorsque le client est connu. Les montants provenant de responsables gouvernementaux seront aussi passés au peigne fin.

« BONNES INTENTIONS »

Le blanchiment de fonds d'origine criminelle ou douteuse dans les établissements financiers est évalué à quelque 600 milliards de dollars par an. « L'objectif poursuivi est de formuler des principes visant à compliquer la tâche des personnes corrompues désireuses d'infiltrer leurs gains illégitimes dans le système bancaire mondial », a indiqué Peter Eigen, président de Transparency International. Les onze banques à l'origine de ce code de conduite espèrent maintenant que d'autres établissements les rejoindront dans leur lutte contre la corruption.

Mais certains observateurs, notamment issus de banques non signataires, ont qualifié ces mesures de « bonnes intentions », visant seulement à faire oublier les récentes affaires. Ainsi l'américain Citigroup a été sévèrement critiqué l'an dernier par le Congrès américain pour avoir eu comme client Raoul Salinas, le trafiquant mexicain, frère de l'ex-président du Mexique, Carlos Salinas. De même, la banque suisse Crédit suisse a été épinglée par la Commission fédérale des banques pour avoir permis à la famille de l'ex-dictateur nigérian Sani Abacha de placer des fonds détournés.

Jean-Claude Buhner

Le groupe pharmaceutique Daiichi et Fujitsu s'allient dans la recherche sur le génome

Le Japon veut rattraper son retard sur les Etats-Unis

En avance dans le domaine de la génétique végétale, et en particulier du séquençage du génome du riz, le Japon est en retard en génétique humaine. Les entre-

prises pharmaceutiques japonaises comme Daiichi cherchent des alliances et des financements publics pour développer leurs budgets de recherche.

TOKYO

de notre correspondant

Le groupe pharmaceutique japonais Daiichi Pharmaceutical et le géant de l'électronique Fujitsu ont annoncé, lundi 30 octobre, une alliance dans la recherche génomique. Daiichi et Celestar Lexico Sciences, division biotechnologique de Fujitsu, mettront leurs recherches en commun au cours des cinq prochaines années dans la lutte contre le cancer, la sénilité, l'hypertension et les maladies infectieuses. Ils utiliseront notamment un logiciel développé conjointement permettant de déterminer la fonctionnalité des gènes. Daiichi consacrera 9 milliards de yens (100 millions d'euros) au cours des deux prochaines années à cette recherche qui mobilisera 60 scientifiques.

En avance dans le domaine de la génétique végétale, et en particulier du séquençage du génome du riz, le Japon est en retard en génétique humaine. Son apport au décryptage de l'ensemble de la carte des gènes du corps humain par des équipes de l'Institut de recherche en physique et chimie de l'Agence des sciences et technique et du département médical de l'université Keio est d'environ 7 %. Afin de rattraper son retard, il a investi des sommes importantes dans le Projet du millénaire lancé en avril. Ce projet comporte trois axes : le génome humain, le génome du riz et la médecine régénératrice. Au cours de l'exercice budgétaire en cours, le Japon consacrera 347 milliards de yens aux sciences de la vie. Le budget pour la génomique est deux fois supérieur à celui des neurosciences et se chiffre à 64 milliards

de yens. Dans le cadre du Projet du millénaire, le ministère de la santé entend promouvoir l'analyse génétique dans la recherche médicale par l'analyse des gènes liés aux maladies telles que la démence, le cancer, le diabète et l'hypertension. Des résultats sur chaque maladie sont attendus en 2004.

« MASSE CRITIQUE »

Face à leurs concurrents mondiaux qui se sont restructurés pour constituer au fil de fusions de puissants pôles industriels et investissent des sommes considérables dans les applications à la médecine des nouvelles découvertes génétiques, les entreprises pharmaceutiques japonaises risquent d'être en difficulté, ne disposant pas de suffisamment de budget de recherche. Il n'y a guère que Takeda Chemical Industries, suivi de Sankyo, qui aient atteint la « masse critique » pour faire face à la concurrence internationale avec des budgets de recherche s'élevant respectivement à 89 milliards et 73 milliards de yens, soit une augmentation de 13 % par rapport à 1999. La plupart des entreprises pharmaceutiques qui ont longtemps « somnolé » sur les revenus que leur assurait le système de protection sociale ont été prises de cours par la concurrence internationale.

L'insuffisance des budgets publics de recherches et les difficultés auxquelles sont confrontés les laboratoires des universités pour déboucher sur le secteur de la production ont en outre constitué de sérieux handicaps qui sont progressivement surmontés. Le ministère du commerce interna-

tional et de l'industrie (MITI) a mis en place un Centre d'analyse des informations liées aux ressources biologiques qui dispose de capacités d'analyse d'ADN parmi les meilleurs du monde permettant le séquençage de 30 millions de paires de base (équivalentes par exemple à celles de l'université de Washington). Il aura pour mission l'analyse des génomes de micro-organismes liés à la fermentation et de la fourniture d'informations génomiques au secteur industriel.

Après le projet lancé il y a un an par Hitachi Ltd., Takeda Chemical et la faculté de médecine Jutendo d'étude en commun d'un système d'identification à grande échelle des polymorphismes génétiques liés aux maladies allergiques, un autre projet étudiant le polymorphisme génétique sur un seul nucléotide a été commencé en avril sous la houlette de l'université de Tokyo et la Fondation japonaise pour la science. Ces recherches, qui donneront lieu à la création d'un centre d'analyse séquentielle où seize sociétés privées enverront des chercheurs, doivent contribuer au développement de médicaments conçus sur mesure pour un individu précis. Elles font pendant à celles entreprises par un consortium américano-européen.

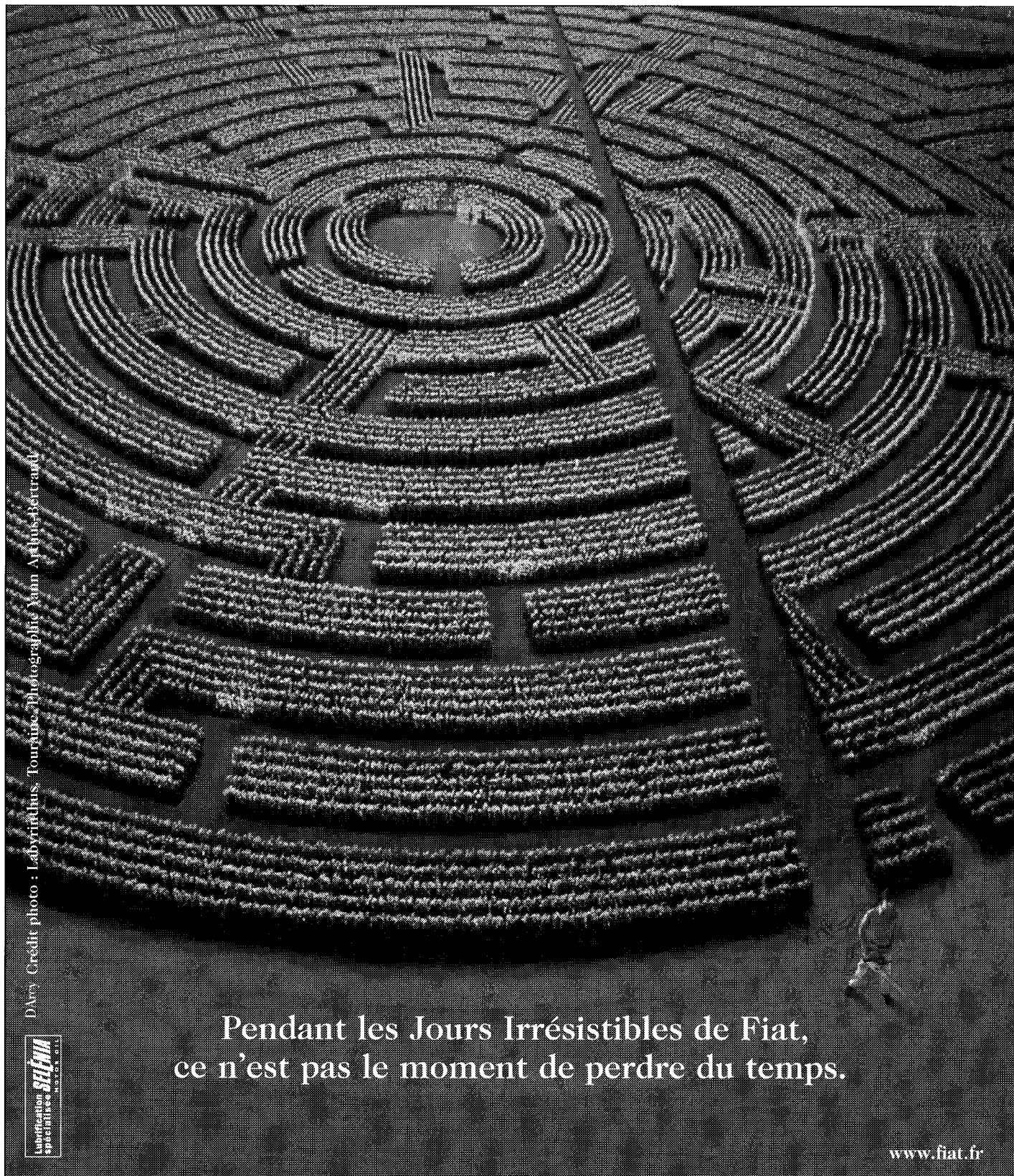
Soucieux de ne pas se laisser distancer par les Etats-Unis dans le domaine de la science de la vie, comme c'est le cas dans celui des technologies de l'information, le Japon porte ses efforts sur le post-génomique par l'identification des gènes des grandes maladies.

Philippe Pons

Sega devrait enregistrer des pertes cette année

L'ACTION Sega Entreprises a perdu près de 8 % en 3 séances et plus de 60 % depuis le début de l'année, malgré un rebond du titre, mardi 31 octobre. Le fabricant japonais de consoles de jeux vidéo a annoncé vendredi qu'il prévoyait une perte nette de 22,1 milliards de yens (240 millions d'euros) pour l'exercice au lieu d'un bénéfice de 1,5 milliard attendu initialement. Le groupe a justifié la révision de ses prévisions de profits par les frais de mise en réseau des consoles de ses clients. Pour l'exercice terminé en mars, Sega avait déjà enregistré une perte nette de 42,9 milliards de yens, dont la cause a été attribuée à des ventes décevantes de sa console Dreamcast.

Le groupe se veut pourtant confiant. Il fait remarquer que sa console est actuellement la seule capable de donner l'accès à l'Internet, ce qui lui donne un avantage compétitif sur ses concurrents : Sony, Nintendo et le géant Microsoft, qui doit lancer dans la deuxième moitié de 2001 sa première console appelée X-Box. Sega, qui a annoncé mardi qu'il allait modifier son nom en Sega Corporation, espère être l'un des leaders de jeux en ligne d'ici 2003. Mais, en attendant, sa console Dreamcast, commercialisée depuis novembre 1998, est en intense compétition avec la nouvelle PlayStation 2 de Sony, lancée en mars au Japon et depuis jeudi aux Etats-Unis. Sega a vendu 5,87 millions de consoles et Sony 3,52 millions de PlayStation. Pour faire face à la concurrence, Sega a dû baisser les prix de sa console en août de près de 25 %.

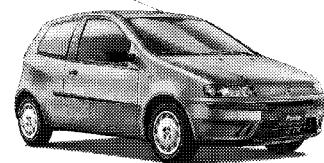


DAVY Crédit photo : Labyrinthus. Tournauc. Photographie Yann Arthuis-Hertraud

Pendant les Jours Irrésistibles de Fiat,
ce n'est pas le moment de perdre du temps.

www.fiat.fr

Double Airbag Fiat® et ABS sur toute la gamme (1)



FIAT PUNTO ELX ^{A PARTIR DE} 58 950F (2)

Grâce à l'offre Fiat de 6 550F.

Double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée Dualdrive™, autoradio K7 RDS EON 4 HP... de série.

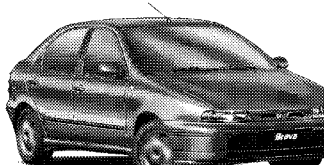
Crédit à 5,10% sans apport (3)



FIAT PALIO WEEKEND ^{A PARTIR DE} 59 500F (2)

Grâce à la Prime reprise de 10 000F.

Double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée... de série et jusqu'à 1540 dm³ de volume utile.



FIAT BRAVA JTD STEEL ^{A PARTIR DE} 99 000F (2)

Grâce à la Prime reprise de 10 000F.

Moteur JTD Common Rail, 4 Airbags Fiat®, ABS, climatisation, direction assistée, autoradio K7 RDS EON 4 HP... de série.

(1) Sauf Panda. (2) Tarif conseillé hors options au 28.09.00. Offres non cumulables, réservées aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles, valables jusqu'au 30.11.00 dans les points de vente participants. (3) Sur la Punto. Taux nominal pour un crédit classique d'une durée de 13 à 37 mois. Soit un TEG de 6,04% à 7,50% l'an selon la durée du crédit. Ex. pour 10 000F (1524,49 €) empruntés sur 37 mois : 36 mensualités de 306F (47,63 €) hors assurances facultatives. Frais de dossier de 1,5% inclus dans la 1^{re} mensualité. Soit un TEG de 6,04% l'an. Coût total du crédit : 1 014F (154,44 €). Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Fiat Crédit France.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

FIAT

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **UNILEVER : le groupe agroalimentaire anglo-néerlandais** a annoncé, mardi 31 octobre, la vente des cosmétiques Elizabeth Arden au groupe américain FFI Fragrances pour 225 millions de dollars (264 millions d'euros).

● **ALCATEL : le fabricant français de matériel de télécommunications** a annoncé, mardi, avoir révisé en hausse à plus de 35 % sa prévision de croissance du chiffre d'affaires télécoms en 2000, confirmant que le résultat opérationnel progressera deux fois plus vite.

● **SYNGENTA : le groupe issu de la fusion en octobre** de l'agrochimie du suédo-britannique AstraZeneca et celle du suisse Novartis a annoncé, lundi, fixer entre 85 et 105 francs suisses (environ 54 et 67 euros) le prix de ses actions. Quelque 4,5 millions de titres sont proposés jusqu'au 9 novembre.

● **DUPONT : le chimiste américain a annoncé lundi le regroupement** en une seule division de ses activités de fibres pour vêtements, linge de maison (Lycra, Nylon ou Dacron) et de toutes les filières qui y sont rattachées, soit un pôle pesant 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

● **PEPSICO : le groupe américain** a pris une participation majoritaire dans le capital de son compatriote SoBe, spécialiste des thés et jus de fruits new age.

● **SAINT-GOBAIN : la branche céramiques et plastiques du groupe** a acquis, lundi, l'américain Holz Precision, spécialisé dans la fabrication, de composants pour l'industrie des semi-conducteurs.

SERVICES

● **TÉLÉPHONIE MOBILE : les autorités italiennes de la concurrence** souhaitent que Bruxelles examine à l'échelle de l'Europe les enchères de la téléphonie mobile dans le but de vérifier la conformité des procédures avec la réglementation, rapporte mardi le *Financial Times*.

● **KUONI : le voyageur suisse a annoncé, lundi, une réorganisation** du groupe par activités et non plus par zones géographiques.

● **BAT : le ministère britannique du commerce et de l'industrie** a annoncé lundi le lancement d'une enquête concernant le groupe de tabac British American Tobacco, soupçonné de contrebande. Cette décision fait suite à des accusations formulées par le groupe de pression Action contre la cigarette et pour la santé.

● **DALKIA : la direction et les syndicats CFDT, CFTC, CGC et FO** de la société de production et de gestion d'énergie Dalkia (filiale de Vivendi) ont signé lundi un accord prévoyant au total 4,5 % d'augmentation générale des salaires sur les années 2000 et 2001, après trois semaines de conflit.

FINANCE

● **EURAFRANCE : Michel David-Weill, président de Lazard et d'Eurafrance, « a informé le conseil d'administration qu'il avait fait mettre à l'étude diverses options conduisant à simplifier la structure du groupe Eurafrance »**, selon un communiqué paru lundi. Depuis des mois, des actionnaires demandent une simplification des structures de la galaxie Lazard. (*Le Monde* du 31 octobre)

● **CDC : la Caisse des dépôts et consignations a indiqué lundi** la création de CDC Kineon, une filiale spécialisée dans le financement de projets dans l'Internet, doté de 100 millions d'euros de fonds propres.

● **PRUDENTIAL SECURITIES : le courtier américain, filiale du géant de l'assurance Prudential**, va mettre un terme à ses transactions sur obligations pour le compte de ses clients institutionnels et supprimer plus de 400 emplois.

● **LONDON STOCK EXCHANGE (LSE) : la société qui gère la Bourse de Londres** a appelé lundi le groupe suédois OM à abandonner l'offre lancée sur le LSE. Dans la matinée, OM avait annoncé détenir seulement 2,73 % du capital de la Bourse de Londres.

RÉSULTATS

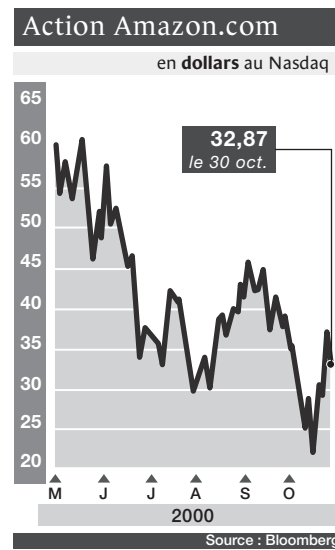
● **ALLIED DOMECQ : le groupe britannique a annoncé, mardi**, une progression de 14 % de ses résultats annuels, grâce à son activité stratégique des vins et spiritueux (whisky Ballantine, tequila Sauza, gin Beefeater...). La société a réalisé un bénéfice avant impôts de 413 millions de livres sterling (600,6 millions de dollars) pour l'exercice au 31 août 2000.

VALEUR DU JOUR

La SEC enquête sur les comptes d'Amazon.com

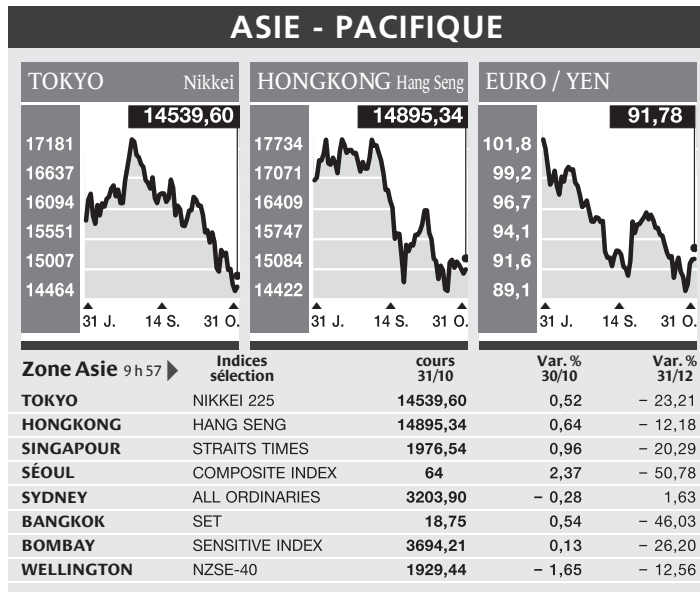
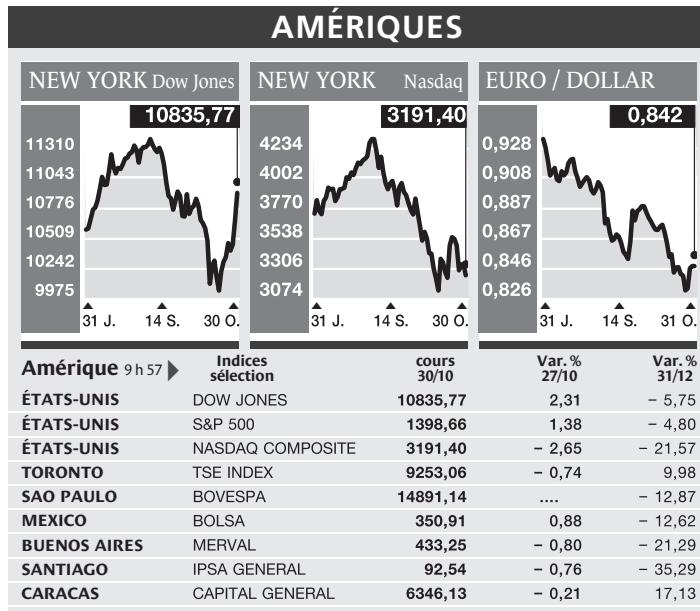
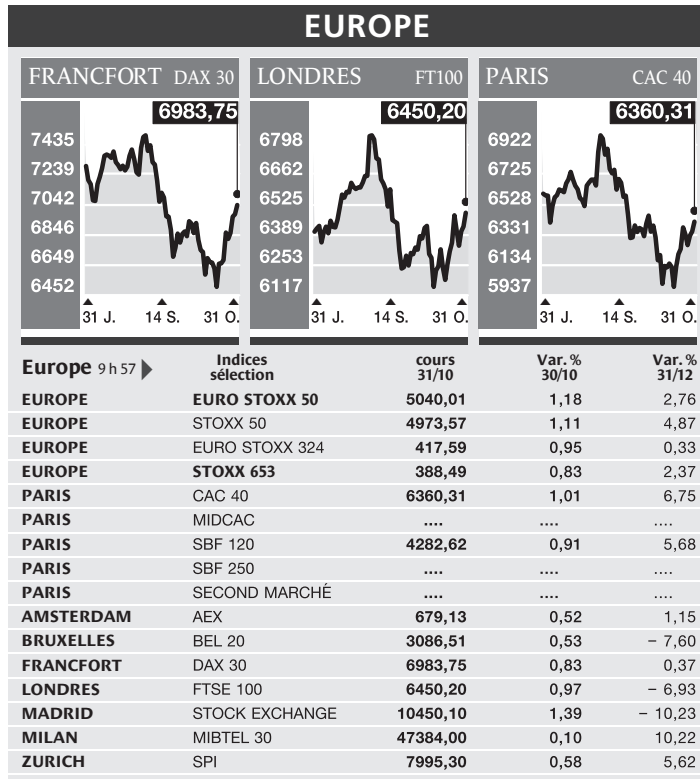
PAS DE CHANCE pour Jeff Bezos, le fondateur et président d'Amazon.com. Le premier site de commerce en ligne mondial venait d'annoncer, la semaine dernière, qu'il avait réduit de 14 % sa perte d'exploitation au troisième trimestre, à 68 millions de dollars, et contenu la progression de sa perte nette à « seulement » 4 %, à 89,5 millions de dollars. « *Nous nous approchons de la rentabilité* », se félicitait le directeur financier. L'action, tombée à 22 dollars à la mi-octobre, avait entamé une belle remontée, autour de 37 dollars. Patatras ! L'hebdomadaire financier américain *Barron's*, dans sa dernière édition, revient sur l'enquête ouverte, lors de l'annonce des résultats trimestriels, par la Commission américaine des opérations boursières, la SEC. Une enquête qualifiée d'« informelle » par Amazon.com. Mais selon *Barron's*, le site pourrait « avoir induit les investisseurs en erreur en ne publiant pas assez d'informations financières ». L'action Amazon.com a rechuté à 32,9 dollars (-7,3 %) lundi 30 octobre.

La SEC a entrepris de décortiquer les méthodes comptables du site, notamment le calcul de son chiffre d'affaires, dont la croissance forcée à toujours été présentée par M. Bezos comme la clé de sa stratégie de développement et la justification des lourdes pertes accumulées. Parti d'une activité de librairie



en ligne, Amazon.com est devenu au fil des ans un véritable hypermarché virtuel. Aux Etats-Unis, l'électronique grand public est désormais sa deuxième source de chiffre d'affaires, derrière les livres mais devant les disques. Amazon.com affirme disposer d'une base de 25 millions de comptes-clients, ce qui lui aurait permis d'accroître son chiffre d'affaires de 79 % au troisième trimestre, à 638 millions de dollars. Amazon.com espère dépasser le milliard de dollars au quatrième trimestre, et les 4 milliards sur l'ensemble de l'année 2001. Une année décisive, puisqu'elle doit permettre de ramener la perte d'exploitation du groupe à moins de 5 % sur l'exercice 2001. Reste à savoir sur quel chiffre d'affaires réel.

Pascal Galinier



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 0,70 % à 6 340,81 points, en début de séance, mardi 31 octobre. Le baromètre des grandes valeurs françaises avait clôturé en hausse de 0,45 % mardi, la bonne tenue des valeurs industrielles ayant compensé la faiblesse des actions technologiques. Le CAC 40, en baisse de 0,59 % à l'ouverture, avait finalement terminé en hausse, à 6 296,84 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,65 % à 6 971,87 points, mardi matin. La Bourse de Francfort avait terminé, lundi, sur une note stable (+0,03 %) en raison des mauvaises performances du Nasdaq aux Etats-Unis. A la clôture, l'indice DAX s'était affiché à 6 926,57 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres progressait de 0,42 % à 6 415 points, mardi matin. La Bourse de Londres avait clôturé en légère hausse lundi, de 0,34 % à 6 388,4 points, dans un marché calme en raison des intempéries qui avaient empêché certains courtiers de se rendre à leur travail.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a progressé de 0,52 % en clôture, mardi, freinée dans son mouvement de hausse par les valeurs de télécommunications. L'indice Nikkei a fini à 14 539,60 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé, lundi 30 octobre, sur des notes divergentes, les investisseurs fuyant les technologiques du Nasdaq pour se réfugier sur les titres industriels jugés plus sûrs. L'indice Dow Jones a fini en hausse de 2,31 %, ou 245,15 points, à 10 835,77 points, tandis que l'indice Standard & Poor's 500, qui regroupe un nombre plus important de titres, a progressé de 1,38 %, ou 19,08 points, à 1 398,66 points. L'indice composite du Nasdaq a en revanche fini en net repli de 2,65 %, ou 86,96 points, à 3 191,40 points.

TAUX

EN EUROPE, les marchés obligataires étaient stables en tout début de séance, mardi 31 octobre. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans se situait à 5,37 % en France et à 5,22 % en Allemagne. Sur le marché américain la veille, les rendements s'étaient appréciés. Celui de l'obligation du Trésor à 10 ans s'était tendu à 5,72 %, contre 5,70 %, et celui de l'obligation à 30 ans était passé à 5,74 %, contre 5,73 %.

MONNAIES

APRÈS être passé au-dessus du seuil de 0,85 dollar la veille, l'euro revenait sur des niveaux plus faibles contre le dollar, mardi en début de matinée. Il s'échangeait à 0,8405 dollar. De son côté, le billet vert reculait légèrement dans les premiers échanges contre la devise japonaise. Il se situait à 108,84 yens.

ÉCONOMIE

La Banque du Japon optimiste sur la croissance

LA BANQUE DU JAPON a annoncé mardi, pour la première fois de son histoire, ses prévisions pour la croissance sur l'exercice courant (2000-2001). Elle table sur une hausse du produit intérieur brut comprise entre 1,9 % et 2,3 %. Ces prévisions sont bien plus optimistes que celle du gouvernement, qui a pourtant révisé récemment ses estimations et prévoit une croissance de 1,5 %, contre 1 % auparavant. « Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon estime que l'économie va continuer de se redresser progressivement grâce essentiellement à la demande privée au cours des exercices 2000-2001 et 2001-2002 », a indiqué la banque dans son rapport intitulé « Perspectives et évaluation du risque de l'économie et des prix ». Cependant, elle a souligné qu'« à cause de différentes pressions pour un ajustement structurel, y compris des problèmes de bilan et la poursuite de la restructuration des entreprises et institutions financières, l'expansion de l'économie ne sera probablement pas vigoureuse ».

■ **Le chômage a recommencé à progresser au Japon** au mois de septembre, s'établissant à 4,7 % contre 4,6 % le mois précédent. Le nombre de sans-emploi s'est élevé à 3,2 millions de personnes a indiqué l'agence de gestion et coordination.

■ **ZONE EURO : le déficit commercial** atteint en août 1 milliard d'euros contre un excédent de 2,6 milliards en août 1999, selon l'office européen des statistiques Eurostat, sur la base de premières estimations.

■ **FRANCE : le nombre de demandeurs d'emploi** a diminué de 58 600 en septembre, soit de 2,5 %, à 2 270 200, après avoir baissé de 0,4 % en août, selon les chiffres publiés mardi par le ministère de l'emploi (*lire page 6*).

■ **Les prix de vente industriels ont augmenté** de 1,1 % en septembre et 6,7 % sur un an. Les prix industriels hors énergie et industries agro alimentaire ont progressé de 0,2 % en septembre, soit 2,6 % sur un an. Le mois dernier, les prix de vente des produits énergétiques ont subi une augmentation de 5,6 %, ce qui porte leur augmentation à 28,6 % sur un an.

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement table sur 3,62 millions de demandeurs d'emploi** en moyenne en 2001, soit 90 000 de plus qu'une précédente prévision

publiée au printemps, a indiqué lundi le ministère du travail.

■ **ÉTATS-UNIS : le département américain du Trésor** a annoncé qu'il prévoyait de réduire la dette fédérale en obligations de 23 milliards de dollars entre octobre et décembre 2000, le premier trimestre de l'année fiscale 2001. En juillet, le Trésor prévoyait de réduire la dette de 10 milliards de dollars à cette période. L'augmentation attendue est essentiellement le résultat d'une plus grande rentrée d'argent qu'initialement prévue.

■ **Les dépenses de consommation des ménages aux Etats-Unis** ont augmenté de 0,8 % en septembre par rapport au mois précédent et leurs revenus ont progressé de 1,1 % pendant la même période, a annoncé lundi le département du Commerce. Les analystes tablaient généralement sur une progression de 0,6 % des dépenses de consommation et de 0,4 % des revenus.

■ **AFRIQUE DU SUD : le ministre des finances, Trevor Manuel**, a annoncé plus d'inflation et moins de croissance que prévu pour l'année financière 2000-2001 (close au 31 mars 2001) en présentant lundi à l'Assemblée nationale une série d'ajustements à mi-parcours du budget 2000-2001. M. Manuel a souligné que l'Afrique du Sud prévoyait maintenant une croissance de 2,6 % contre une estimation initiale de 3,6 % pour l'année financière en cours. Mais selon lui, l'Afrique du Sud connaîtra une croissance moyenne de 3,5 % lors des trois prochaines années. L'inflation se montera à 7,6 % pour l'année financière 2000-2001 contre une prévision de 6,6 %.

■ **AFRIQUE : une zone de libre-échange** devait être instaurée mardi à Lusaka (Zambie) par une dizaine de membres du Marché commun des Etats d'Afrique orientale et australe (Comesa). Cet accord, le premier du genre sur le continent, élimine tous les droits de douane sur les produits importés dans la zone de libre-échange (ZLE) de l'organisation.

■ **PÉTROLE : l'OPEP a annoncé lundi une hausse de sa production** de 500 000 barils par jour pour tenter de faire baisser les cours du brut. L'augmentation prendra effet au 31 octobre. C'est la quatrième hausse de production de l'OPEP depuis janvier en application d'un mécanisme d'ajustement de l'offre adopté en mars et qui prévoit une hausse de la production de 500 000 barils par jour si les prix de la corbeille de brut de l'OPEP restent au-dessus de 28 dollars pendant vingt jours ouvrables consécutifs.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	30/10
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4443
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9330
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,4888
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	34,8580
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6115
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,2990
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0943
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680	DRACHME GREEQUE	339,6200
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	1,6115
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,9532

Cours de change croisés						
31/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	108,90500	0,91823	0,84260	0,12848	1,45230	0,55385
YEN	1,18680	1,08956	91,78000	13,99000	158,19000	60,31500
EURO	7,78350	7,14705	1,15245	1,72440	1,24400	6,65720
LIVRE	0,68856	0,63215	0,57990	0,08845	11,30590	4,31140
FRANC SUISSE	1,80555	1,65790	1,52165	0,23190	2,62265

Taux d'intérêt (%)				Matif			
Taux 30/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Cours 9h57	Volume 31/10	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,85	4,89	5,36	5,70	Notionnel 5,5		
ALLEMAGNE	4,84	5,14	5,22	5,59	DÉCEMBRE 2000	7630	86,48 86,38
GDE-BRETAG.	5,63	6,01	5,17	4,63	Euribor 3 mois	NC	NC NC
ITALIE	4,84	5,09	5,59	6,03	DÉCEMBRE 2000	NC	NC NC
JAPON	0,37	0,38	1,83	3,02			
ÉTATS-UNIS	6,59	6,35	5,72	5,74			
SUISSE	2,75	3,34	3,87	4,25			
PAYS-BAS	4,81	5,09	5,36	5,67			

Matières premières			
En dollars	Cours 30/10	Var. % 27/10	
MÉTALUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1848	
ALUMINIUM 3 MOIS	1480,50	-0,03	
PLOMB 3 MOIS	498,50	-0,30	
ETAIN 3 MOIS	5250	-0,28	
ZINC 3 MOIS	1071,50	-0,23	
NICKEL 3 MOIS	6835	-0,22	
M			

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Volkswagen s'est adjugé 1,81 %, à 56,1 euros, lundi 30 octobre, après que les analystes de la Deutsche Bank eurent révisé en hausse leur opinion sur le titre et donné comme conseil aux investisseurs de délaisser Daimler-Chrysler.

● Le cours de Bourse de Schering a abandonné 4,46 %, à 66 euros. Le groupe pharmaceutique a été sanctionné après la publication de résultats sur neuf mois jugés décevants et le report à fin 2002 de l'introduction en Bourse de sa filiale de recherche génétique contre le cancer.

● La plupart des compagnies d'assurances britanniques ont faibli en clôture de séance, lundi, en raison

des intempéries qui ont secoué le sud de l'Angleterre. Royal Sun Alliance a abandonné 16,25 pence, à 475,75 pence, CGNU a perdu 8 pence, à 939 pence.

● Le fabricant de tabac BAT a gagné, lundi, 14 pence, à 496 pence, insensible au lancement d'une enquête par le ministère britannique du commerce et de l'industrie sur des accusations de contrebande.

● Les pétroliers étaient en recul, lundi à Londres, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ayant annoncé une hausse de la production qui devrait entraîner une baisse du prix du pétrole. BP a cédé 4 pence, à 584 pence, et Shell a reculé de 9 pence, à 548 pence.

31/10 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	25,21 + 0,71
BASF AG	BE*	45,65 + 1,44
BMW	DE*	38,90 + 1,30
CONTINENTAL AG	DE*	17,60 + 0,28
DAIMLERCHRYSLER	DE*	53,50 + 2,69
FIAT	IT*	27,06 + 1,46
FIAT PRIV.	IT*	17,46 + 0,63
MICHELIN	FR*	31,60 - 0,44
PEUGEOT	FR*	212,50 + 0,71
PIRELLI SPA	IT*	3,46 - 0,29
DR INC PORSCHE	DE*	40,40 - 0,25
RENAULT	FR*	56 + 3,23
VALEO	FR*	48,90 - 0,77
VOLKSWAGEN	DE*	56,75 + 0,80
▶ DJ E STOXX AUTO P		
		231,65 + 1,92

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	15,66 + 0,66
ABN AMRO HOLDING	NL*	26,69 + 1,25
ALL & LEICS	GB	10,13 + 5,56
ALLIED IRISH BA	GB	20,58 - 0,33
ALPHA BANK	GR	43,06 - 0,17
PINTO MAYOR R	PT*	26
BANK AUSTRIA AG	AT*	62,10 + 0,31
BANK OF IRELAND	GB	15,40 + 1,13
BANK OF PIREAUS	GR	17,67 - 2,12
BK OF SCOTLAND	GB	11,10 + 3,04
BANKINTER R	ES*	41,15 + 1,48
BARCLAYS PLC	GB	33,72 + 3,48
BAYR.HYPO-UVER	DE*	63,15 - 0,08
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,35 - 0,53
BCA FIDEURAM	IT*	18,17 + 0,39
BCA INTESA	IT*	4,86 + 1,46
BCA LOMBARDA	IT*	10,55 - 0,19
MONTE PASCHI SI	IT*	4,74 - 1,04
BCA P.BERG.-CV	IT*	20,12 + 0,15
BCA P.MILANO	IT*	7,30 - 0,54
B.P.VERONA E S.	IT*	13,08 + 0,15
BCA ROMA	IT*	1,24 + 1,64
BVBA R	ES*	15,73 + 2,81
ESPIRITO SANTO	PT*	17,15
BCO POPULAR ESP	ES*	35,27 + 1,06
BCP R	PT*	5,87
BIPOP CARIRE	IT*	9,35 + 1,74
BNL	IT*	3,77 + 1,34
BNP PARIBAS	FR*	98,35 + 1,76
BSCH R	ES*	11,57 + 2,75
CHRISTIANIA BK	NO	6,11
COMIT	IT*	6,84 + 1,18
COMM.BANK OF GR	GR	53,29 - 0,44
COMMERZBANK	DE*	32,85 + 2,02
CREDIT LYONNAIS	FR*	39,45 + 1,94
DANSKE BANK	DK	172,62
DNB HOLDING -A-	NO	4,93
DEUTSCHE BANK N	DE*	94,35 + 0,64
DEXIA	BE*	174,20 + 0,87
DRESDNER BANK N	DE*	47,75 + 0,53
EFG EUROBK ERGA	GR	31,20 - 0,52
ERSTE BANK	AT*	46,78 - 0,36
FOERENINGSSB A	SE	16,90 + 1,06
HALIFAX GROUP	GB	9,19 + 3,09
HSBC HLDG	GB	16,83 + 2,73
IKB	DE*	16
KBC BANCASSUR	BE*	48,25 + 1,34
LLOYDS TSB	GB	11,98 + 2,65
NAT BANK GREECE	GR	44,14 + 0,20
NATEXIS BQ POP.	FR*	90,50 + 0,56
NORDIC BALTIC H	SE	8,83 + 0,67
NORDIC BALTIC H	DK	10,07 + 0,67
ROLO BANCA 1473	IT*	21,80 + 0,46
ROYAL BK SCOTL	GB	26,55 + 2,46
S-E-BANKEN -A-	SE	13,84 + 0,86
SAN PAOLO IMI	IT*	18,78 + 0,32
STANDARD CHARTE	GB	16,83 + 1,66
STE GENERAL-A-	FR*	65 + 1,88
SV HANDBK -A-	SE	18,79
SWEDISH MATCH	SE	3,86
UBS N	CH	161,47 + 1,44
UNICREDITO ITAL	IT*	6,01 + 1,52
UNIDANMARK -A-	DK	85,97
▶ DJ E STOXX BANK P		
		344,84 + 1,42

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES*	9,15
ACERINOX R	ES*	32,60 - 0,70
ALUMINIUM GREEK	GR	42,68 + 1,61
ANGLO AMERICAN	GB	63,20 + 1,18
ASSIDOMAEN AB	SE	19,79 + 0,60
BEKAERT	BE*	46,50 + 0,43
BILLITON	GB	4,42 + 4,90
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	35,95 + 0,95
BUNZL PLC	GB	6,83
CORUS GROUP	GB	0,98
ELVAL	GR	3,92 + 0,76
ISPAT INTERNATI	NL*	4,22 + 0,96
JOHNSON MATTHEY	GB	17,21
MAYR-MELNHOF KA	AT*	45,50 + 2,39
METSAE-SERLA -B	FI*	7,80 + 7,80
HOLMEN -B-	SE	30,04 + 3,45
OUTOKUMPU	FR*	8,30 + 4,80
PECHINEY-A-	FR*	42,98 + 6,12
RAUTARUUKKI K	FI*	3,85 + 4,05
RIO TINTO	GB	18,58 + 1,89
SIDENOR	GR	4,34
SILVER & BARYTE	GR	31,48
SMURFIT JEFFERS	GB	1,96
STORA ENSO -A-	FI*	11,60 + 2,20
STORA ENSO -R-	FI*	11,60 + 3,57
SVENSKA CELLULO	SE	22,85
THYSSENKRUPP	DE*	16,79 + 3,01
UNION MINIERE	BE*	39,20 + 0,90
UPM-KYMMENE COR	FI*	33,20 + 3,14
USINOR	FR*	12,60 + 5
VIOHALCO	GR	13,10 + 2,30
VOEST-ALPINE ST	AT*	27,14 + 2,03
J D WETHERSPOON	GB	5,37 - 0,32
▶ DJ E STOXX BASI P		
		171,87 + 3,04

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR*	135,70 + 4,30
AKZO NOBEL NV	NL*	53,80 + 2,87
BASF AG	DE*	45,65 + 1,44
BAYER AG	DE*	50,30 + 1,21
BOC GROUP PLC	GB	16,05 + 2,87
CELANESE N	DE*	19,70 - 0,51
CIBA SPEC CHEM	CH	70,23 + 2,88
CLARIANT N	CH	357,73 + 1,49
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,70 + 0,82
DSM	NL*	33,66 + 4,28

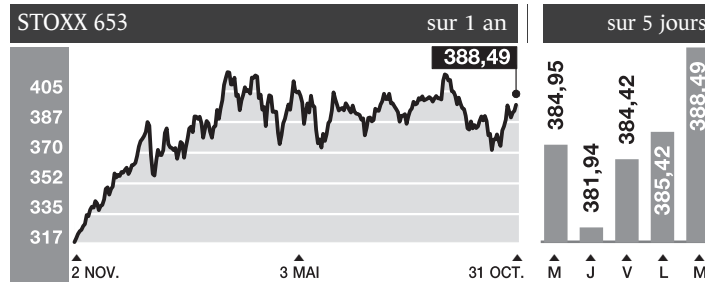
EMS-CHEM HOLD A	CH	4830,98	- 0,54
ICI	GB	7,57	+ 4,02
KEMIRA	FI*	5,50	+ 0,18
LAPORTE	GB	6,95
LONZA GRP N	CH	565,80	+ 1,65
NORSK HYDRO	NO	45,51
RHODIA	FR*	14,32	+ 5,68
SOLVAY	BE*	60	- 2,12
TESSENDERLO CHE	BE*	31,01	- 3,84
▶ DJ E STOXX CHEM P			
		382,10	+ 2,39

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10	
CONGLOMÉRATS			
D'ETEREN SA	BE*	254	+ 0,51
AZEO	FR*	77,40	+ 1,57
GBL	BE*	269	+ 0,07
GEVAERT	BE*	41,01	- 2,36
INCHCAPE	GB	4,70
MYTILINEOS	GR	11,60	+ 0,38
UNAXIS HLDG N	CH	279,62	+ 0,95
ORKLA	NO	20,80
SONAE SGPS	PT*	1,39
TOMKINS	GB	2,84	+ 0,61
▶ DJ E STOXX CONG P			
		329,98

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10	
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
ATLANTIC TELECO	GB	3,53	+ 2,50
EIRCOM	IR*	3,30
BRITISH TELECOM	GB	13,97	+ 1,37
CABLE & WIRELES	GB	16,67	+ 0,52
DEUTSCHE TELEKO	DE*	42,80	- 2,62
E.BISCOM	IT*	150,80	+ 0,20
EIRCOM	IE	3,30
ELISA COMMUNICA	IE	33	+ 0,92
ENERGIS	GB	10,07	+ 2,09
EQUANT NV	DE*	38,50
EUROPOLITAN HLD	SE	10,54
FRANCE TELECOM	FR*	126,80	- 0,55
HELLENIC TELE (GR	20,91	- 0,77
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KINGSTON COM	GB	5,42	+ 0,64
KONINKLIJKE KPN	NL*	24,30	- 2,80
LIBERTEL NV	NL*	15,75
MANNESMANN N	DE*	107	- 2,73
MOBILCOM	DE*	77,30	- 5,49
PANAFON HELLENI	GR	9,98	- 0,29
PORTUGAL TELECO	PT*	10,30
SONERA	FI*	26,65	- 1,30
SWISSCOM N	CH	302,26	- 0,86
TELE DANMARK -B	DK	56,69	- 0,47
TELECEL	PT*	13
TELECOM ITALIA	IT*	13,70	- 1,08
TELECOM ITALIA	IT*	6,50
Telia	SE	7,48	+ 0,79
T.L.M.	IT*	10,15	- 0,78
TISCALI	IT*	37,10	+ 2,20
VERSATEL TELECO	NL*	20,85	- 2,57
VODAFONE GROUP	GB	4,97	+ 0,70
▶ DJ E STOXX TCOM P			
		879,78	+ 0,04

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10	
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES*	37,69	+ 1,32
ACS	ES*	25,50	- 0,39
AGGREGATE IND	GB	1,05
AKTOR SA	GR	7,24	+ 2,29
UPONOR -A-	FI*	18,75	- 8,54
AUMAR R	ES*	18,25	+ 0,27
ACESA R	ES*	9,98	+ 0,34
BLUE CIRCLE IND	GB	7,38
BOUYGUES	FR*	59	- 1,67
BPB	GB	3,96
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,20
BUZZI UNICEM	IT*	9,22	+ 1,54
CARADON	GB	3,27	+ 1,06
CRH PLC	GB	30,45
CIMPOR R	PT*	26,11
COLAS	FR*	55,60	- 0,09
GRUPO DRAGADOS	ES*	11,10	+ 5,01
FCC	ES*	21,58	+ 0,84
GROUPE GTM	FR*	136,60	- 2,91
GRUPO FERROVIAL	ES*	4	+ 0,07
HANSON PLC	GB	5,99	+ 1,16
HEIDELBERGER ZE	DE*	52
HELLTECHNODOR	GR	14,69	- 1,87
HERACLES GENL R	GR	14,72
HOCHTIEF ESSEN	DE*	24,30	+ 1,25
HOLDERBANK FINA	CH	1231,38	- 0,21
IMERYS	FR*	114	+ 2,24
ITALCEMENTI	IT*	9,30	+ 1,97
LAFARGE	FR*	82,55	+ 1,91
MICHANIKI REG.	GR	44,15	+ 1,91
PILKINGTON PLC	GB	1,62	+ 1,08
RMC GROUP PLC	GB	10,36	+ 0,67
SAINT GOBAIN	FR*	153,50	+ 4,21
SKANSKA-B-	SE	45,94	+ 1,83
TAYLOR WOODROW	GB	2,99	+ 2,35
TECHNIP	FR*	148,80	- 3,63
TITAN CEMENT RE	GR	41,75	- 0,49
WIENERB BAUSTOF	AT*	21,87	- 0,59
WILLIAMS	GB	5,82
▶ DJ E STOXX CNST P			
		220,48	+ 0,88

Code pays	Cours en euros	% Var. 30/10	
CONSUMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR*	46,25	+ 0,54
ADIDAS-SALOMON	DE*	52	- 0,95
AGFA-GEVAERT	BE*	24,60	+ 0,41
AIR FRANCE	FR*	20,01	+ 2,09
AIRTOURS PLC	GB	3,42	+ 0,51
ALITALIA	IT*	1,97	+ 0,51
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	11,96
AUTOGRIILL	IT*	13,08	- 0,30
BANG & OLUFSEN	DK	60,45
BENETTON GROUP	IT*	2,16	- 0,46
BRITISH AIRWAYS	GB	5,11	+ 2,41
BULGARI	IT*	13,95
CHRISTIAN DIOR	FR*	60,80	+ 2,01
CLUB MED	FR*	94,05	- 1
DT.LUFTHANSA N	DE*	22,75	+ 1,93
ELECTROLUX -B-	SE	13,90	+ 0,43
EM.T.V & MERCHAN	DE*	34,69	- 2,69
EMI GROUP	GB	8,64	- 1,18
EURO DISNEY	FR*	0,58
GRANADA COMPASS	GB	9,96	- 0,52
HERMES INTL	FR*	156	- 1,27
HPI	IT*	1,45	+ 2,11
KLM	NL*	21,05	+ 3,95
HILTON GROUP	GB	3,20	+ 1,64
LVMH	FR*	86,30	+ 1,65
MEDION	DE*	116	- 3,01
MOULINEX	FR*	4,13	+ 2,23
P & O PRINCESS	GB	4,56	+ 0,38
PERSIMMON PLC	GB	3,70
ROY.PHILIPS EL	NL*	45,39	+ 1,07
PREUSSAG AG	DE*	37,70	+ 1,48



VALEURS FRANCE

Les actions Alcatel et Alcatel O (action reflet de l'activité optique) progressaient mardi 31 octobre, lors des premiers échanges, de respectivement 3,52 %, à 73,5 euros, et de 4,23 %, à 75,5 euros. Alcatel a annoncé un résultat d'exploitation meilleur que prévu de 619 millions d'euros pour le troisième trimestre, en hausse de 109 %.

Table of stock values for various companies including Alcatel, Renault, Peugeot, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock values for international companies, including ADECO, AMERSON EXP, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock values for international companies, including ADECO, AMERSON EXP, and others, with columns for company name, price, and change.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 31 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of stock values for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock values for various companies including COHERIS ATIX, COIL, and others, with columns for company name, price, and change.

Advertisement for SG Asset Management, featuring the text 'Sur www.sgam.fr, créez votre page placements personnalisée.' and the SG logo.

Table of stock values for international companies, including ADECO, AMERSON EXP, and others, with columns for company name, price, and change.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 octobre

Table of SICAV and FCP values, including AGIPI, BNP PARIBAS, and others, with columns for name, price, and date.

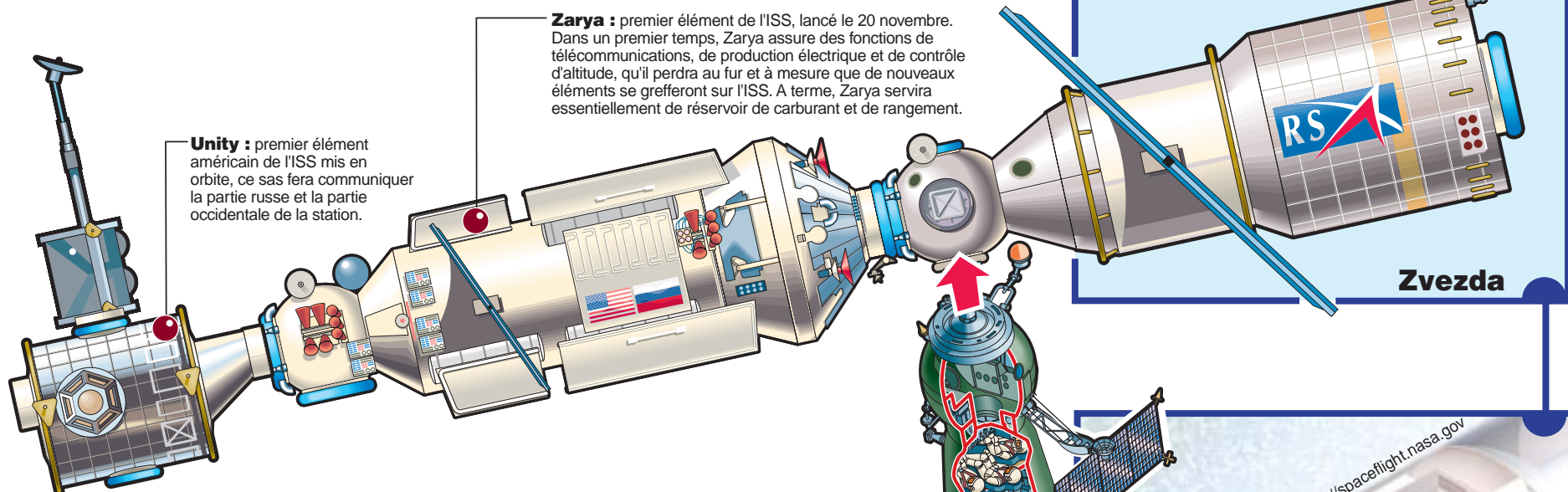
Table of SICAV and FCP values, including ÉC. MONÉT.D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., and others, with columns for name, price, and date.

Table of SICAV and FCP values, including CREDIT LYONNAIS, CREDIT AGRICOLE, and others, with columns for name, price, and date.

Table of SICAV and FCP values, including SG ASSET MANAGEMENT, and others, with columns for name, price, and date.

La Station spatiale internationale accueille ses premiers occupants

Partis de Baïkonour, un Américain et deux Russes s'installeront, jeudi, pour quatre mois à bord de Zvezda, le premier module habitable du nouveau complexe orbital que 16 pays ont entrepris de construire sous l'égide de la NASA



ENFIN. Après des années de retard, de contretemps et de chantage aux crédits, les premiers locataires permanents de la Station spatiale internationale (ISS), l'Américain William Shepherd et les Russes Youri Guidzenko et Sergueï Krikalev, peuvent aujourd'hui se réjouir. Une fusée Soyouz, lancée mardi 31 octobre, depuis le centre de Baïkonour (Kazakhstan), emporte les trois hommes vers leurs nouveaux quartiers orbitaux, dans lesquels ils devraient pénétrer jeudi 2 novembre.

Guidzenko et Krikalev ne seront pas trop surpris par la disposition des lieux. Zvezda, la base-vie de cet embryon de station spatiale n'est, en effet, qu'une réplique améliorée du compartiment-vie de la vieille station russe Mir sur laquelle ils ont déjà volé. Pour Shepherd, en revanche, qui ne connaît que les courtes missions des navettes spatiales américaines, l'heure sera aux découvertes. Mais grâce aux quatre ans d'entraînement passés avec ses camarades de chambre – censés engendrer une solidarité à toute épreuve – et compte tenu du lourd programme de mise en route et d'essais de la station, il ne restera pas de place pour les états d'âme.

UNE QUARANTAINE DE NAVETTES

Actuellement, l'ISS se compose de Zvezda, de Zarya, un module technique chargé de la propulsion, des télécommunications, du contrôle d'altitude et, lié à Zarya, d'un module de liaison américain, Unity, sur lequel se grefferont les futurs éléments. Au cours de leur séjour de quatre mois à bord des premiers éléments de ce chantier orbital, Shepherd, Krikalev et Guidzenko doivent notamment accueillir les équipages de deux navettes chargées de panneaux solaires géants (fin novembre) et du module américain Destiny (janvier 2001) qui servira de laboratoire. Ils aideront, bien entendu, à leur montage, et deux membres de l'équipage, probablement les deux Russes, effectueront dans ce but une sortie dans l'espace. Mais cela ne suffira pas pour édifier l'ISS, gigantesque Meccano international, édifié par seize pays sous l'égide de la NASA, dont les différentes pièces – en principe toutes assemblées en septembre 2005 – réclameront l'envoi d'une quarantaine de navettes américaines et vaisseaux russes Progress et Soyouz.

Des équipages de plusieurs astronautes – jusqu'à sept en même temps – pourront s'y succéder qui mèneront nombre d'expériences – biologie, médecine, physique, chimie, cristallographie, production de protéines, astronomie, surveillance de la Terre, etc – dont l'intérêt réel est mis en doute par une partie de la communauté scientifique. De nombreuses voix se sont, en effet, élevées contre ce projet pharaonique dont le coût – exploitation pendant six ans comprise – est passé de 8 milliards à 100 milliards de dollars. Une aubaine pour les industriels, mais une inquiétude pour les élus du Congrès américain qui s'interrogent sur les dérives de ce laboratoire de grand luxe.

Page réalisée par le service Sciences

William Shepherd



- Nationalité : **américaine**
- Fonction : **commandant de l'ISS.**
- Age : **cinquante et un ans**
- Situation : **marié, sans enfant.**
- Profession : **capitaine dans la marine américaine.**

• William Shepherd a été sélectionné comme astronaute par la NASA en mai 1984. Il a déjà effectué trois vols à bord de navettes américaines (en 1988, 1990 et 1992) et totalise dix-huit jours dans l'espace. Depuis 1993, il a été affecté au programme sur la Station spatiale internationale.

Youri Guidzenko



- Nationalité : **russe**
- Fonction : **commandant du vaisseau Soyouz.**
- Age : **trente-huit ans**
- Situation : **marié, deux enfants.**
- Profession : **lieutenant-colonel dans l'armée de l'air russe.**

• Pilote de chasse et instructeur-parachutiste, Youri Guidzenko a commencé en 1989 à s'entraîner dans le groupe des cosmonautes soviétiques. Il totalise 179 jours dans l'espace, qu'il a passés à bord de la station russe Mir en 1995-1996. Lors de cette mission, il occupait la fonction de commandant et a effectué deux courtes sorties dans l'espace.

Sergueï Krikalev

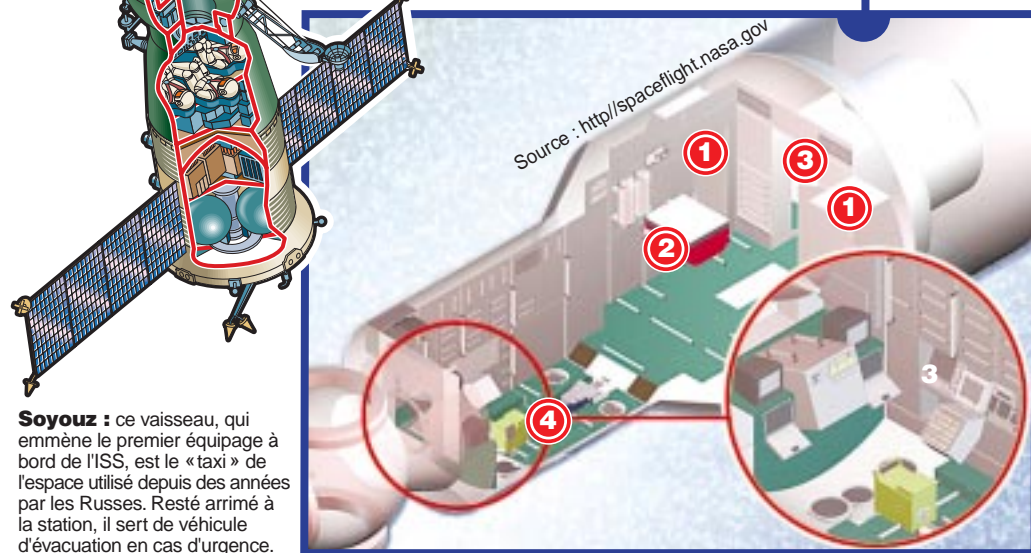


- Nationalité : **russe**
- Fonction : **ingénieur de vol**
- Age : **quarante-deux ans**
- Situation : **marié, un enfant.**
- Profession : **civil, ingénieur.**

• Cet ancien champion d'URSS d'acrobatie aérienne est le plus expérimenté de l'équipage et une figure de l'histoire de l'espace. Sélectionné comme cosmonaute en 1985, il a un temps été affecté au projet Bourane, la navette spatiale soviétique qui n'effectua qu'un vol d'essai. Il s'est ensuite entraîné pour voler sur la station orbitale russe. Il totalise 483 jours dans l'espace, deux séjours à bord de Mir comme ingénieur de vol (1988-1989 et 1991), deux vols à bord de navettes spatiales américaines (1994 et 1998) et sept sorties dans l'espace. Pour sa longue expérience, il a été fait héros de l'Union soviétique (puis héros de la Russie), officier de la Légion d'honneur et décoré de l'ordre de Lénine.

La station finie

D'ici à 2006, une trentaine d'éléments (laboratoires, panneaux solaires, sas, etc.) viendront s'ajouter aux trois existant actuellement pour composer le plus grand satellite artificiel jamais mis en orbite par l'homme.



Vivre à bord de Zvezda pendant quatre mois

La première tâche de William Shepherd, Youri Guidzenko et Sergueï Krikalev consistera à activer les systèmes de l'ISS leur permettant simplement de survivre. Après leur arrivée à bord, ils mettront en marche le four qui chauffera leurs repas, le purificateur d'air et les générateurs d'air et d'eau potable. Ils établiront aussi leurs premières communications avec le centre de contrôle de Houston et celui de Korolev, dans la banlieue de Moscou. Puis ils se prépareront pour leur première nuit à bord. Bien que trois personnes soient censées y vivre, Zvezda ne compte que **deux cabines individuelles** (1) fort exiguës, où les astronautes dormiront dans des sacs de couchage accrochés « verticalement » – il n'y a ni haut ni bas en apesanteur – à la cloison, ce afin de ne pas flotter ni se cogner pendant leur sommeil. Pour dormir, le troisième homme s'accrochera quelque part ailleurs dans Zvezda.

Comme la station fait le tour de notre planète en une heure et demie, il y a, en vingt-quatre heures, seize levés et seize couchers de Soleil. Le « jour » et la « nuit » sont donc fixés par convention. Après

une nuit de huit à neuf heures, une sonnerie électronique les réveille. Les hommes ont environ deux heures pour lire leurs messages, prendre leur petit déjeuner sur la **table-bureau** (2) où leurs repas sont maintenus attachés grâce à des plateaux spéciaux et faire un brin de toilette dans le **cabinet** (3) prévu à cet effet, qui contient également les WC. Puis la journée de travail proprement dite commence.

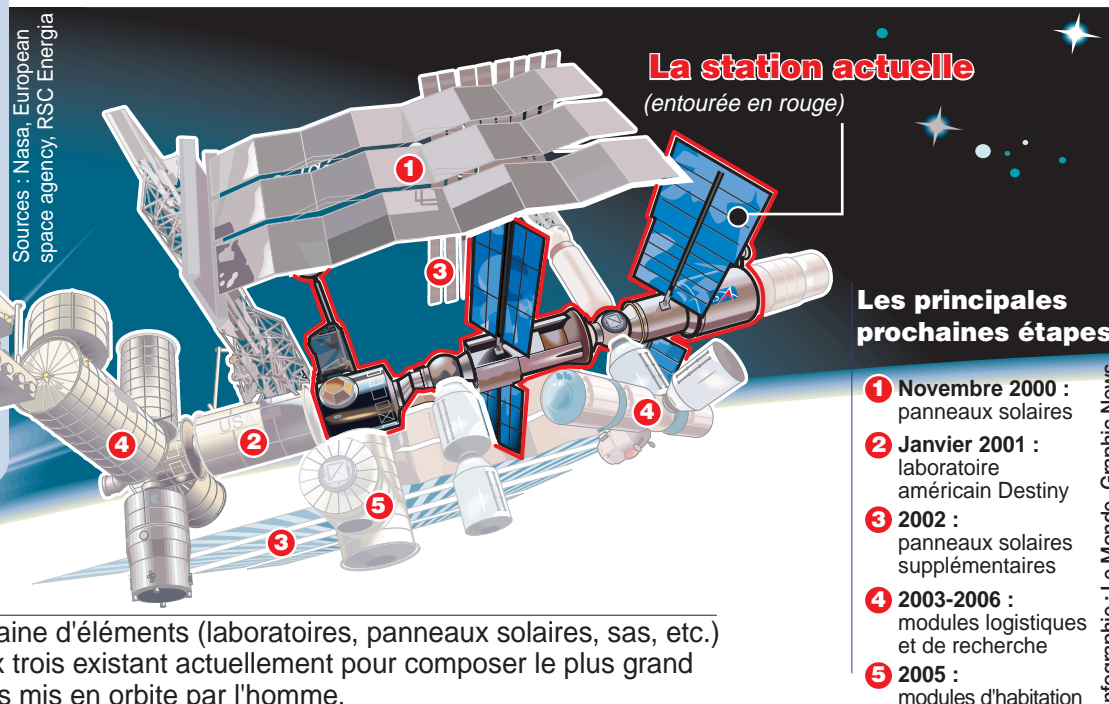
La grande nouveauté pour les occupants de l'ISS, par rapport aux tâches effectuées sur Mir, sera l'omniprésence des **ordinateurs portables** (4). Le premier équipage continuera certes à pousser une multitude de boutons et de vannes, mais sur écran. Par ailleurs, les ordinateurs serviront aussi de pense-bête. Si l'on n'y prend garde, une station spatiale peut rapidement prendre des allures de capharnaüm, comme l'expérience de Mir l'a prouvé. Aussi, sur l'ISS, chaque objet portera-t-il un code-barres et chaque astronaute aura-t-il un laser portatif communiquant avec un serveur, afin d'entrer dans la base de données la position de chaque chose... et de pouvoir la retrouver.

STATION INTERNATIONALE (en 2005)

20 novembre 1998	• Lancement 1 ^{er} module
12	• Modules pressurisés
454 tonnes	• Masse totale
108 x 80 mètres	• Dimensions
1 200 m ³	• Volume utile
6 500 m ² , 110 kW	• Panneaux solaires
Jusqu'à 7	• Equipage (hors visiteurs)

STATION MIR (en 2000)

19 février 1986	• Lancement
7 (1 hors d'usage)	• Modules pressurisés
130 tonnes	• Masse totale
33 x 31 mètres	• Dimensions
400 m ³	• Volume utile
234 m ² , 32 kW	• Panneaux solaires
3	• Equipage (hors visiteurs)



Le championnat de basket américain penche vers l'ouest

La domination des équipes de la conférence occidentale sur la NBA risque de s'accroître au cours de la saison 2000-2001, qui débute mercredi après une période de transferts assez calme. Los Angeles, San Antonio et Portland en sont les favoris

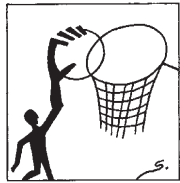
La période des transferts de la Ligue nationale de basket-ball américaine (NBA) n'a guère suscité de passion cette année. Les principales équipes ont conservé la majorité de leur effectif de la saison passée. Les La-

kers de Los Angeles, tenants du titre, sont les favoris du championnat NBA 2000-2001, qui débute mardi 31 octobre. Ils devront se méfier de deux autres équipes de l'Ouest, les Trail Blazers de Portland et les Spurs de San

Antonio, le déséquilibre entre la conférence ouest et la conférence est semblant s'accroître au détriment de la seconde, dont les équipes jouent désormais les faire-valoir. Deux joueurs français évolueront, cette sai-

son, sur les parquets américains: Tariq Abdul-Wahad, sous le maillot de Denver, qu'il portait déjà la saison dernière, et le jeune Guadeloupéen Jérôme Moïso, recruté cet été par les Celtics de Boston.

LES BOOKMAKERS de Las Vegas se trompent rarement. Alors que le championnat NBA (National Basketball Association) 2000-2001 débute mardi 31 octobre en Amérique du Nord, ils ont désigné leurs favoris et ont choisi délibérément l'Ouest. Tenants du titre, les Los Angeles Lakers de Shaquille O'Neal sont donnés vainqueurs avec une cote de deux contre un. Les parieurs du Nevada ont ensuite choisi les Portland Trail Blazers (sept contre deux) et les San Antonio Spurs (six contre un) pour compléter leur tiercé ga-



BASKET

gnant. Dans le cœur des bookmakers, les New York Knicks, première équipe de la « conférence Est », pointent seulement en quatrième position avec une petite cote de huit contre un. Certains estiment même que l'équipe new-yorkaise est légèrement surévaluée.

Cette année, la période estivale - marquée habituellement par une fièvre de transferts - n'a suscité aucune passion particulière. En dehors de quelques mouvements de troupes mineurs, aucune franchise (équipe) ne s'est risquée à bouleverser son effectif de fond en comble. En réalité, seul le déséquilibre entre les deux conférences - l'est et l'ouest - s'est accentué, avec la fuite des meilleurs talents

de la côte Atlantique vers l'eldorado pacifique. Des exemples? Shawn Kemp a rejoint les Portland Trail Blazers, Patrick Ewing a quitté New York pour poser ses valises chez les Seattle Sonics et Isaiah Rider est arrivé à Los Angeles pour renforcer les Lakers de Phil Jackson. Conséquence: c'est au sein de la « Western Conference » que se jouera très certainement le titre, probablement entre Los Angeles, San Antonio et Portland.

LES LAKERS SE RENFORCENT

En remportant le trophée la saison dernière, les protégés de Phil Jackson ont su rabattre le caquet des sceptiques, qui les considéraient volontiers comme des vedettes capricieuses aux qualités in-

certaines. En l'espace de quelques mois, grâce à l'excellent coaching de l'ancien gourou des Chicago Bulls, Shaquille O'Neal a pu imposer la loi des Californiens, en s'appuyant notamment sur les talents de ses coéquipiers, Kobe Bryant en tête. D'ailleurs, le géant des Lakers est parvenu à monnayer son nouveau statut puisqu'il a signé, vendredi 13 octobre, une extension de contrat de trois ans pour environ 660 millions de francs. Avec des émoluments de 15 millions de francs mensuels, le « Shaq » gagnera ainsi le salaire maximum autorisé par la NBA.

Les arrivées de Horace Grant, un ancien des Chicago Bulls, et d'Isaiah Rider, l'incontrôlable feu follet des Blazers, dans la cité des

Anges, devraient également apporter de la hauteur au cinq majeur californien. Au Texas, du côté de San Antonio, Tim Duncan et David Robinson ferrailletteront dur dans les raquettes pour prouver que l'obtention du titre en 1999 n'a pas été un accident de parcours dû à la grève qui avait paralysé le championnat des semaines durant. Enfin, avec un effectif de luxe composé de grosses pointures comme Scottie Pippen, Damon Stoudamire, Bonzi Wells, Steve Smith, Shawn Kemp ou Arvydas Sabonis, les Portland Trail Blazers apparaissent déjà comme de sérieux postulants.

Face à cette débauche de talents et de paillettes, les franchises de la côte Est, déjà bien distancées dans la course à la couronne la saison dernière, font pâle figure. Jusqu'au forfait d'Alonzo Mourning, seul le Miami Heat de Pat Riley semblait pouvoir venir inquiéter les formations de l'Ouest. Mais les sérieux problèmes rénaux dont souffre « Zo » Mourning - il devrait subir bientôt une transplantation - ont réduit à néant les espoirs de Miami. En fait, à l'est, la surprise pourrait venir de Milwaukee, de New York, de Toronto ou peut-être de Boston, où évoluera cette saison le Français Jérôme Moïso. Car, pour la première fois, deux Français fréquenteront les parquets de la NBA, le jeune Guadeloupéen ayant rejoint Tariq Abdul-Wahad dans la ligue nord-américaine. Paradoxe: ni l'un ni l'autre n'ont disputé les Jeux olympiques de Sydney, où la France s'est pourtant hissée en finale... face aux Etats-Unis.

Paul Miquel

Jérôme Moïso sur les traces de « TAW »

ILS AURAIENT PU être quatre, mais il n'y aura finalement que deux Français autorisés à fouler les planchers de la NBA à partir du mercredi 1^{er} novembre. Méfiante, voire protectionniste, aucune des franchises de la ligue nord-

PORTRAIT

Cette saison, le jeune Antillais sera, avec Tariq Abdul-Wahad, le seul Français à évoluer dans le championnat NBA

américaine de basket-ball n'a en effet voulu embaucher Antoine Rigaudeau et Moustapha Sonko à l'issue des camps d'entraînement organisés au cours de l'été, quelques semaines avant l'accession des deux internationaux français au titre de vice-champions olympiques à Sydney. La France ne comptera donc que deux représentants dans le plus difficile champion-

nat de la planète: Tariq Abdul-Wahad, bien sûr, mais aussi Jérôme Moïso.

L'histoire de Tariq Abdul-Wahad devenu, lors de son transfert à Denver, le sportif français le mieux payé, toutes disciplines confondues, avec 43 millions de dollars (322 millions de francs) sur sept ans, est connue. Ecarté de l'équipe de France juste avant le rendez-vous olympique à la suite de déclarations jugées trop tapageuses, Tariq Abdul-Wahad s'apprête à disputer sa seconde saison dans le Colorado. Mais il pourrait faire d'ici Noël l'objet d'un trade (échange) pour la troisième fois en trois ans de carrière NBA. Le nom des Celtics de Boston est avancé pour l'accueillir. « TAW » y retrouverait Jérôme Moïso, également absent à Sydney mais par choix personnel.

Cet Antillais de vingt-deux ans, formé à l'Insep, puis parti très jeune rejoindre le campus américain d'UCLA (Los Angeles), a préféré passer l'été aux Etats-Unis afin de mieux préparer son entrée dans la ligue professionnelle. Aupa-

ravant, Moïso avait été retenu en position très avantageuse (onzième) lors de la « draft » qui permet chaque année aux équipes NBA de choisir les meilleurs universitaires du pays. Il a ce jour-là attiré l'attention de Boston, et va donc porter la tunique d'une équipe particulièrement prestigieuse. Les Celtics ont en effet décroché le titre de champions à seize reprises - record à battre -, mais leur dernière levée remonte à 1986.

Ailier fort, assez atypique, capable d'être efficace loin du cercle, Jérôme Moïso ne débarque pas en NBA pour y tenir un simple rôle de figurant. « J'attends cela depuis des années, et c'est justement pour cette raison que j'ai très tôt quitté la France, explique-t-il. J'arrive dans une équipe que tout le monde veut réinstaller à son meilleur niveau et, sur un plan personnel, je vais essayer d'avoir le plus gros impact possible afin de viser le titre de meilleur rookie [débutant] de l'année. Mon entraîneur est en tout cas persuadé que je peux y arriver. » - (Reuters.)

Football: Jose Luis Chilavert recruté par le RC Strasbourg

LE RACING CLUB DE STRASBOURG a recruté Jose Luis Chilavert, le gardien de but international paraguayen du club argentin de Velez Sarsfield. Le footballeur, âgé de trente-quatre ans, doit passer une visite médicale, mardi 31 octobre à Strasbourg, avant l'officialisation de son transfert. Une centaine de supporters argentins étaient venus assister, lundi, au départ de ce joueur fantasque et populaire. « L'opération tourne autour de 2 millions de dollars (environ 15 millions de francs) et Velez percevra 40 % du montant total de l'opération », ce qui permettra au club de « diminuer son déficit budgétaire », a expliqué Eduardo Mousseaud, le président de Velez.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL**: la Fédération anglaise de football a confirmé, lundi 30 octobre, être en discussion avec le Suédois Sven Goran Eriksson, entraîneur de la Lazio Rome, afin qu'il prenne en charge à partir du 1^{er} juillet 2001 la sélection d'Angleterre.

■ **HOCKEY SUR GLACE**: Herbert Brooks redeviendra, mercredi 1^{er} novembre, l'entraîneur de l'équipe nationale américaine en vue des Jeux olympiques de Salt Lake City. En 1980, il avait mené vers le titre l'équipe olympique américaine qui n'a plus jamais été médaillée depuis. Il a aussi dirigé l'équipe de France avant les Jeux olympiques de Nagano.

■ **CYCLISME**: l'équipe danoise Memory Card, qui emploie les coureurs français Laurent et Nicolas Jalabert, pourrait devoir changer de nom lors de sa participation à des compétitions françaises en 2001. Philippe Carlessi, propriétaire français de la marque, a en effet porté plainte contre la formation, qu'il accuse de contrefaçon.

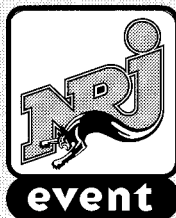
CINQ MATCHES INTENSES

Comme l'a souligné lundi leur manager Joe Torre, au début de l'automne, « on ne donnait plus cher de la peau » des Yankees dans le monde du base-ball. Avec la hargne des amoureux déçus, leurs fans dépités les traînaient dans la boue, « trop vieux, trop usés »: New York n'aime pas les perdants. Alors soudain, début octobre, les Yankees se sont énervés. De retour d'Oakland, où ils venaient enfin de remporter une victoire après une série de matches médiocres, « ils se sont mis en colère », a raconté Joe Torre. « La détermination et la force de caractère de ce groupe d'hommes sont sans pareil: il leur arrive d'être fatigués, mais ils ne se lassent jamais de gagner. »

Soudain regonflés, les « Bronx Bombers » se sont battus comme des lions et, non contents de reconquérir leurs fans, ils leur ont offert ce qu'ils n'osaient plus espérer, le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un amateur de base-ball new-yorkais: une finale entre les deux équipes de la ville, les Yankees et les Mets, un événement qui n'arrive que deux fois par siècle - la dernière fois, c'était en 1956. Cet événement a même un nom: les « Subway Series », parce que les fans se déplacent des matchs aller aux matchs retour en métro. Et s'il comble de bonheur les New-Yorkais, il a un effet pervers, celui de rendre New York un peu plus insupportable encore au reste de l'Amérique. Mais qu'importe!

Les puristes auraient aimé une finale en sept matches, elle a eu lieu en cinq. Mais quels matches! Une tension et une intensité dramatique dont, à New York, on se souviendra encore quarante-quatre ans s'il le faut, et que l'on a commentées sans fin à l'école, au travail, dans le bus. Des matches de quatre, cinq heures, qui ont donné des ulcères aux patrons de journaux, forcés de faire attendre l'imprimerie jusqu'à parfois 2 heures du matin. Au bout de cinq matches à ce rythme, « la ville qui ne dort jamais » rêvait d'une bonne sieste. Elle peut maintenant dormir sur ses deux oreilles: la légende des Yankees est sauve.

Sylvie Kauffmann



DEMAIN
DEMAIN
DEMAIN

R.V.
JOURNEE
SPECIALE
U2

U2'S ON NRJ!

"WHAT A BEAUTIFUL DAY!"*

NOUVEL ALBUM, INTERVIEW, LIVE... EN EXCLU!

*US SUR NRJ, QUELLE BELLE JOURNÉE À BONNEVILLE ORLANDINI

*Que du hit sur NRJ!

Nouvel album, sortie le 31/10:
"All that you can't leave behind"



www.nrj.fr

HIT MUSIC only!

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

LOS ANGELES @ 2750F	MIAMI @ 2790F
SAN FRANCISCO @ 2750F	PORTO @ 1370F
MARRAKECH @ 1170F	BOSTON @ 2090F
PALMA @ 1286F	WASHINGTON @ 2250F
ISTANBUL @ 1670F	DJERBA @ 1490F
ATHENES @ 1509F	DAKAR @ 2490F
ATLANTA @ 2250F	

www.anyway.com

0 803 008 008* - 3615 ANYWAY**

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. ** 0,09F / min., *** 2,25F / min.

cedram solides

AnyWay Lic. 075960011, RCS Paris 8391482452, Caution Bancaire Banque de France de Beau. ARCP - Général Assurance et APS

Le repas des prudents

Devine où nous allons dîner

ACCÉLÉRATION des événements. Sauve-qui-peut dans les cuisines et dans les têtes. Engraisés à la mort lente, ce que nous mangeons va finir par nous coûter cher. Plus rien n'est à l'abri de nos sales méthodes. Le pays tremblote. On se calmera demain, pour le moment, plus aigu, plus ressenti que lors des précédentes alertes, passe le frisson du danger.

Il convient aujourd'hui de tenir le plus grand compte de l'avis des craintifs aussi bien que de celui des raisonnables. Pour un temps, les s'en-fout-la-mort auront intérêt à baisser leurs ricanements d'un ton. Reste qu'il faut continuer à haler nos repas sur le rude chemin de l'appétit et à honorer nos invitations, en se souvenant que la table demeure l'un des lieux les plus subtilement provocateurs de la rencontre sociale. Mais que proposer aux inquiets, ou plutôt, qu'aime-riens-nous que l'on nous propose à nous ? Rien, ces jours-ci, qui ne soit plus ou moins mis à l'index et ne déclenche un désagréable sentiment de refus. Pic de panique individuelle mêlée à une grosse contrariété collective.

Instants très nouveaux dans les annales de la réception traditionnelle où chacun, à son corps défendant, va se méfier des largesses offertes par l'autre. La question et ses fantômes : à quelle ciguë au juste allons-nous être assaisonnés ? Impossible de ne pas y songer. Il sera nécessaire que l'invité entende en sourdine un appel au calme, tournant autour de quelque chose comme, « mes chers amis, nous pensons tous que c'est le pire moment pour nous de nous retrouver, ne craignez cependant rien, tout ce qui vous sera présenté ce soir a été soigneusement passé au laminer ; des frayeurs. » Tentons l'exercice ; tout à la blague et à un degré maxi-

mal de sécurité.

En route ! Une flamme en entrée que l'on présentera comme préparée à la flamande. Flamande pour faire joli et rassurer sur l'origine de la recette. La Flandre, pays sérieux, les vents du Nord balayeurs de miasmes ; travail, courage, authenticité. Très sain. Le plat est assez roublard à réussir, mais toujours de bon aloi. Les poireaux en sont les principaux acteurs. Que reprocher à ces légumes, en pleine saison de gloire, et principalement si on les vend en qualité de récents pensionnaires des impeccables hortillonnages de Picardie ? Des purs, des parfaits.

SANS TRUQUAGE

Coupés en minces lamelles, ils ont été pochés à l'eau salée (10 minutes), égouttés, puis farinés et amenés, sous feu doux, jusqu'au biscuitage en s'aidant du jus de cuisson. Obtention d'un onctueux satisfaisant, lequel est ensuite agrémenté de crème et d'un œuf entier. Sel, poivre. Préparation d'une pâte sablée, mise en moule à génoise et dix minutes de four à six au compteur (180). Jonction avec les frères poireaux et vingt à trente minutes encore sous le même impératif des grandes chaleurs. Rustique, sans trucage, sympathique et honnête : la flamme. Imprenable.

Acte II. Les viandes et les volailles étant momentanément placées sous scellés, pas de viande ni de volaille. Mais le poisson ne va pas mieux. On se souvenait tout à coup que ceux qui avaient l'avantage de barboter en élevage subissaient le même traitement



DESSINS DESCIOTEAUX

nourricier que celui infligé à leurs concurrents à pattes et à poils. Quel nageur de haute mer sans EPO dans le muscle serait encore disponible ? Le colin. Le colin, grosse bête océane placide, radié des tables familiales aussi bien que de celles des toques championnes, sous le motif que sa juste cuisson se révélait à la longue beaucoup trop savante à maîtriser. La pure vérité : ou il est servi rose ou réduit en cotonnade. Entier, en outre, il n'est pas donné. Mais on tente.

Ici, déjà conforté par l'astuce flamande, l'invité, qui souvent n'a jamais entendu parler d'une colinière, de la préparation d'un fumet et encore moins d'un beurre clarifié (débarrassé de son petit lait), se prend pour un rassuré. L'affaire est presque gagnée. Grand chablis par là-dessus - qui ouvrirait le repas - et arrivée du poisson. Il a été mis à nu, sans peau, et se présente comme un zigou au-dessus de tout soupçon. Ni bar, ni saumon, encore

moins le louche turbot ; colin seulement, certifié grand large. Cuites à l'eau, frittées de gros sel, pommes de terre des ancêtres servies en accompagnement. Après, danger, surtout pas de fromage.

Acte III et conclusion. On confortera définitivement l'assemblée avec une salade de fruits exotiques, que l'on baignera du jus des pensionnaires absents ; ananas, oranges, citrons verts ; sucre roux en surveillant général, extrait de vanille en cadeau et puissante rasade de Cointreau. Sans oublier quelques jets d'angostura, l'Élixir aromatique mis en bouteille au Venezuela, en 1824, par le docteur J. G. B. Siegert, potion à l'époque spécialement engagée dans la lutte contre les fièvres mortelles, et désormais tombée dans la pharmacopée des barman pour soigner les cocktails des clients de nature anxieuse.

Jean-Pierre Quélin

La rhubarbe

La racine autrefois, le pétiole désormais, la feuille jamais. Voici, broyée en neuf mots, toute l'histoire de la rhubarbe. A l'origine, c'est en effet pour son rhizome que fut récoltée cette plante native de Mongolie. La racine séchée et réduite en poudre servait de laxatif, mélangée avec du vin cuit ou du vinaigre. Au Moyen Âge, elle était importée à prix d'or d'Asie ou de Russie. Et la poudre prit encore plus de valeur au XVI^e siècle, époque où l'on découvrit qu'on pouvait s'en servir pour traiter les maladies vénériennes. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que les Britanniques commencèrent à considérer la partie de la plante hors de terre. Pas le feuillage toutefois, car, contrairement à l'oseille et à l'épinard avec lesquels elle partage pourtant la même saveur acidulée, les feuilles de la rhubarbe sont toxiques. Trop chargées en acide oxalique.

Les Anglais découvrirent, en revanche, qu'ils pouvaient fort agréablement cuisiner le pétiole, la tige où s'accrochent ces feuilles. En un peu plus d'un siècle, ce



nouveau légume passa outre-Manche de la confidentialité au statut de bien

national. A tel point que Théophile Gautier écrivait en 1848 dans l'un de ses livres : « *En quelque endroit qu'un Anglais se trouve, il vit exactement comme à Londres : il lui faut son thé, ses rumpsteaks, ses tartes de rhubarbe.* » Aujourd'hui, parmi les Européens, les Britanniques en sont toujours les plus gros consommateurs. Les variétés les plus répandues ne sont-elles pas pour la plupart issues de la Victoria, un cultivar obtenu dans le Deptford en 1837 par un botaniste anglais du nom de Joseph Myart ? Chez nous, il existe surtout deux zones de production : l'Alsace et l'Île-de-France. Henri Sauvage, maraîcher à Villebon-sur-Yvette (Essonne), cultive depuis plus de vingt ans un hectare de rhubarbe à quelques kilomètres de la capitale. Sa production réputée (il a fourni pendant longtemps le fameux glacier Berthillon pour faire ses sorbets) reste un travail très artisanal. « *Sur chaque pied de rhubarbe, on enlève au fur et à mesure les pétioles de bonne taille. Il suffit de tirer dessus pour que les branches de rhubarbe*

cassent au pied. Les racines restent en terre, elles sont ultrarésistantes, certaines dans mes champs sont là depuis deux décennies. »

La rhubarbe française se récolte d'avril à fin octobre. A partir de novembre, c'est principalement de la rhubarbe hollandaise que l'on peut trouver sur les marchés, un produit de serre, d'un format plus petit et d'un rouge soutenu. Que faire avec de la rhubarbe ? des desserts ? Assurément. Joël Robuchon tient d'ailleurs la tarte à la rhubarbe pour le chef-d'œuvre de la pâtisserie. Mais, en dehors des *crumbles*, compotes ou confitures, n'oubliez pas que la rhubarbe est un légume et non pas un fruit. Essayez-la, par exemple, en tronçons cuits à la vapeur et bien poivrés pour accompagner un poisson ou une volaille. Signalons enfin que, depuis 1999, la marque Mamie Nova propose de très savoureux yaourts à la rhubarbe rose, et qu'ils ont l'avantage d'être disponibles en toute saison.

Guillaume Crouzet

★ Rhubarbe fraîche, 17 F environ le kilo en cette saison. Yaourt à la rhubarbe Mamie Nova, 8 F environ les deux pots de 150 g.

BOUTEILLE

Le guide Hachette des vins



■ 28 000 vins différents dégustés à l'aveugle par 800 experts ; une sélection finale de 9 000 bouteilles. Ce n'est pas le Guinness des records, mais la nouvelle édition, dirigée par Catherine Montalbetti, d'un guide qui s'impose désormais comme le plus constant et le plus sérieux des ouvrages de ce genre. Il ne néglige ni le lecteur débutant, à qui il fera découvrir des bouteilles intéressantes dans des appellations classiques, ni l'amateur chevronné, ravi de voir un « coup de cœur » confirmer son intuition que la mondeuse 1999 de Duport et Dumas à Groslée (01680 Lhuys), en vin du Bugey, était bien une bouteille d'exception.

★ Hachette Pratique, 1 215 pages, 168 F (25,61 €).

Le classement des vins et domaines de France

■ Avec la sixième édition de leur « classement », Michel Bettane et Thierry Desseuve invitent lecteurs et vigneron à la modération. Les premiers à porter attention à des appellations sages dont les prix n'ont pas encore atteint ce qu'ils reprochent aux seconds d'encourager : la montée générale des cours dans les vignobles les plus prestigieux. 5 300 vins de 1 000 producteurs différents ont été sélectionnés pour ce palmarès 2001.

★ Edition de la Revue du vin de France, 558 pages, 140 F (21,34 €).

Les 1 000 meilleurs vins de France

■ Depuis une dizaine d'années, avec ses amis de l'association Culture et Goût, Eric Verdier déguste des vins à l'aveugle. Au fil des pages se dessine une très décapante photographie de la viticulture française, ses valeurs sûres et ses nouveaux territoires, le Languedoc et le Sud-Ouest. 53 vins à moins de 50 F (7,62 €) et 175 bouteilles de 50 à 80 F (12,20 €).

★ Editions du Bottin gourmand, 352 pages, 49 F (7,50 €).

TOQUES EN POINTE

Trois guides en contrepoint

Le Pudlo France 2001

■ Voici douze ans que Gilles Pudlowski fait partager sa passion de l'Alsace gourmande, son pays natal. Parisien par nécessité, il nous régale aussi, depuis une décennie, de ses flâneries dans son Paris gourmand. Son regard sur la cuisine hexagonale est mesuré, éclectique, parfois sibyllin : « *Cet homme de l'Est, natif de Belfort, élevé dans le Nord, a tout pigé des rites, des saveurs, des produits, des mystères évidents [sic] de la cuisine provençale* », écrit-il de Robert Bardot (Le Moulin à huile à Vaison-la-Romaine).

En revanche, GaultMillau, pour qui « *ce papy éblouissant à la barbe fleurie poursuit inlassablement sa quête de nouvelles émotions* », n'est pas de cet avis. Et de mentionner, à l'appui, sa *tempura* de munster et purée de carottes à l'orange, recette inconnue, en effet, de la cuisine provençale. S'agit-il vraiment du même cuisinier ? On pourrait en douter. Prudemment, Le Bottin gourmand confirme que Robert Bardot connaît, à Vaison, « *une seconde jeunesse* » et se joue, « *grâce à un code de saveurs personnel, des règles de la haute cuisine, comme de celles, non moins contraignantes, du terroir* ». Robert Bardot, il est vrai, est un cas d'espèce ; il cultive l'ambivalence, par jeu : à Lille, autrefois, cet ancien meilleur ouvrier de France accompagnait le pigeon de pommes de terre en aioli ; à Vaison, la terrine de pieds et paquets est traitée comme un *potjevlesch*. Un chef, une cuisine difficiles à cerner d'un mot ou d'un trait.

★ Le Pudlo France 2001, Michel Lafon, 782 pages, 139 francs (21,19 €).

GaultMillau 2001

■ La deuxième livraison de la nouvelle équipe, installée en 1999 après le rachat du titre, s'ouvre sur un texte de Henri Gault, disparu en juillet dernier. Une préface ? Non, un cri du cœur, un ultime cri d'alarme invitant à « *faire la guerre aux trucs et aux truqueurs de notre temps afin de promouvoir la cuisine de vérité* ». Il fallait une victime expiatoire. Serait-ce à nouveau Pierre Gagnaire, dont l'édition précédente disait : « *Il faut y aller au moins une fois pour se faire une idée d'un des cuisiniers les plus en vogue du moment* » ? Non, Gagnaire est rentré en grâce cette année et passe de 17 à 19 sur 20, la note la plus élevée du guide. C'est Alain Passard (L'Arpège) qui fait les frais de la chasse aux sorcières érigée en nouvelle politique éditoriale : « *Atmosphère de brasserie de luxe ; service compassé ; viande fade dynamitée par le citron confit.* » « *On nous prend pour des gogos. Est-ce la chute de la maison Passard ?* » Voilà qui éclipse totalement la promotion de Régis Marcon, le chef de L'Auberge des Cimes à Saint-Bonnet-le-Froid (43290), au titre de cuisinier de l'année. Passard fini ? Ce n'est certes pas l'avis du Pudlo 2001, pour qui « *Alain Passard est "le" chef de la cuisine contemporaine* ». Et même si ses prix lui paraissent « *terribles* », Pudlo souligne les mérites d'un service « *efficace et discret* ». Au Bottin gourmand, Alain Passard est gratifié de quatre étoiles, la distinction suprême, et rien ne vient consolider le réquisitoire de GaultMillau. Au contraire : « *C'est dans le domaine des saveurs, précise Le Bottin, qu'Alain Passard est le plus novateur...* ». Suivre le guide ? Mais lequel ?

★ GaultMillau 2001, 1 025 pages, 189 francs (28,81 €).

Le Bottin gourmand 2001

■ Le Bottin gourmand lui accorde quatre étoiles pour « *la sincérité de sa cuisine* », Pudlo 2001 en fait le « *chef de l'année* ». Anne-Sophie Pic (Valence) aurait pu être la vedette de la rentrée gastronomique. Le Bottin gourmand, à la recherche de « *l'authentique* », salue un retour aux sources qui traduit « *un désir de renouvellement dans le respect des valeurs, sinon des formules, d'antan* ». Pudlo renchérit et souligne l'intérêt d'une cuisine « *jouant l'aigre-doux, la légèreté, l'air du temps* ». Tout cela n'est pas du goût de GaultMillau qui dénonce des « *produits peu pertinents, une technique hésitante* ». Mais cette diatribe s'ouvre sur une bêtise : « *Après avoir repris l'an dernier la succession de son père...* ». Erreur. Anne-Sophie a pris la suite d'Alain, son frère, et non de Jacques Pic, leur père, disparu depuis plusieurs années.

Le Bottin gourmand met aussi en avant deux établissements prestigieux : le Pré Catelan, à Paris, et son chef Frédéric Anton, également apprécié par Pudlo et GaultMillau, et Baumannière, aux Baux-de-Provence, pour « *une cuisine qui a retrouvé, sans excès de style, une forme de liberté...* ». Pudlo abonde en ce sens : « *C'est en cuisine que Jean-André [Charial] prouve que l'héritage de pépé Thuillier a été magnifié.* » Et GaultMillau d'ajouter : « *Cuisine racée où chaque plat témoigne d'une extrême fraîcheur.* » Seule discordance dans ce concert de louanges, la note donnée par GaultMillau à cet établissement : 16 sur 20 quand l'Ami Louis à Paris est gratifié d'un très inattendu et excessif 17 sur 20 ! Plus que jamais, la sagesse, c'est prendre la raison pour guide, et la folie, obéir à ses passions.

★ Le Bottin gourmand 2001, 1 285 pages, 198 francs (30,18 €). www.bottinogourmand.com

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

LIBRAIRIE DES GOURMETS
98, rue Monge - Paris 5^{ème}
Tél./Fax : 01 43 31 16 42 / 60 32
Gastronomie, Enologie, Animations et Dégustations - Sam. 4 Nov. 15h - 18h, Muriel BARBERY présente son livre "Une Gourmandise"

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Renseig. Publicité :
☎ 01.42.17.39.63
Fax : 01.42.17.39.25

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince ☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
LES MINISTÈRES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTÈRES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtis et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F aperitif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.41.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 7^e
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaïses et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tij - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Taitbout
PARIS 9^e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 9^e
LES AGAPES
SPÉC. du TERROIR et CATALANES
FORMULE 105 F - MENU 130 F
GRATIN de PÉTONCLES - Menu "TAPAS" le soir 89 F
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07
43, rue Le Peletier - F/Sam. Dim. Lundi soir

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
MALIN, le menu "St. Jacques" 208 F 31,71€
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONT-PARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue S Jacques ☎ S Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée - Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issore. Tél. 01.43.22.96.15

77 SEINE ET MARNE
Les rendez-vous gourmands de LA MARE AU DIABLE
Déjeuners et dîners d'affaires dans ce très joli manoir qui abrita les amours de George Sand. Superbes menus découverte de la cuisine du moment à 255 F et 275 F. Consulter nos menus pour le merveilleux réveillon de la St Sylvestre.
Tél./Réservation : 01.64.10.20.90
R.N. 6 - 5 Km de Melun
http://www.lamareaudiable.fr
E-Mail : mareaudiable@wanadoo.fr

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
Restaurant gastronomique - Menu 215 F
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

Très nuageux

MERCREDI. Une dépression est centrée au nord des îles britanniques. Elle dirige sur le pays un flux de sud-ouest assez rapide. Une perturbation pluvieuse présente sur l'Atlantique s'approchera des côtes en fin d'après-midi. Sur les autres régions, les passages nuageux seront fréquents et quelques ondées se produiront. Seules les régions les plus méridionales profiteront du soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les passages nuageux seront nombreux et des averses se produiront. En fin d'après-midi des pluies abonderont la Bretagne et les pays de Loire. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h sur les côtes de la Manche. Il fera de 12 à 13 degrés.

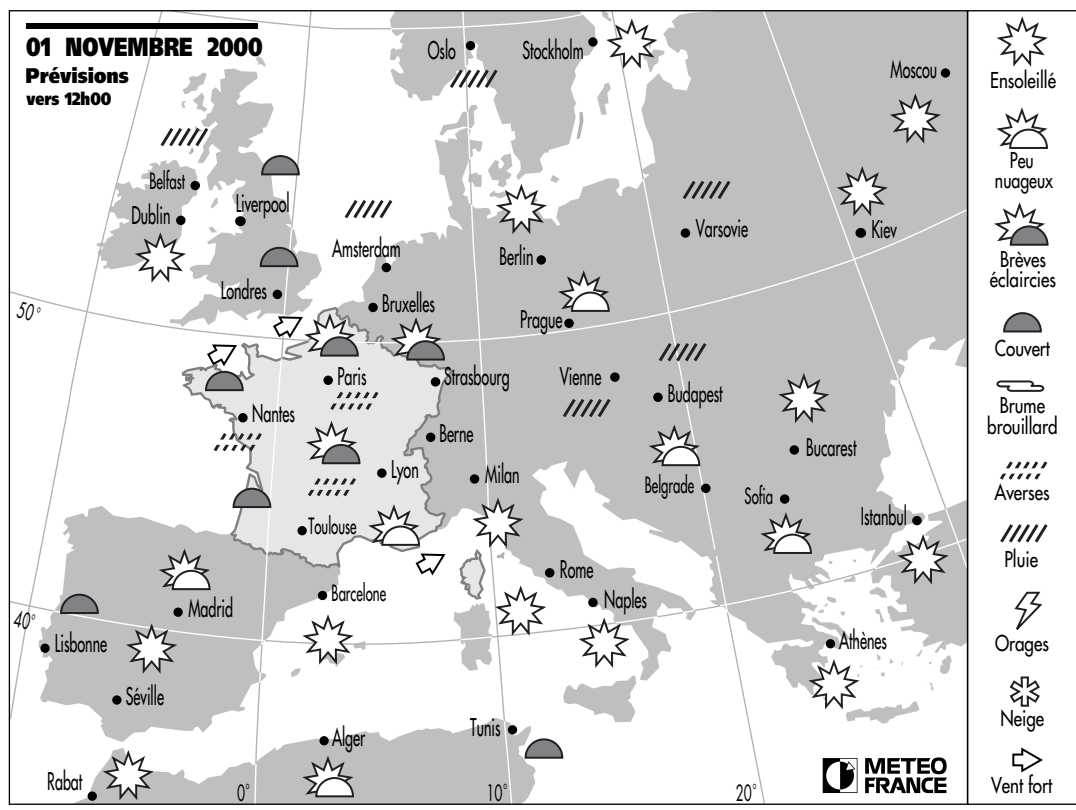
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Malgré quelques rayons de soleil, les nuages seront très présents et quelques averses se produiront. Celles-ci pourront prendre un caractère orageux sur Nord-Picardie. Il fera de 11 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Sur ces régions, le ciel sera très nuageux et des averses se produiront. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 60 ou 70 km/h en rafales. Il fera de 12 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Quelques éclaircies se développeront sur les régions pyrénéennes. Ailleurs le ciel sera très chargé et quelques averses se produiront. Des pluies abonderont les régions côtières dans l'après-midi. Il fera de 14 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel sera nuageux toute la journée et des averses ou des pluies faibles se produiront, en particulier sur le relief du Massif Central. Il fera de 11 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Malgré quelques passages nuageux, ces régions bénéficieront d'un temps largement ensoleillé. Il fera de 17 à 20 degrés.



http://www.ebookers.com/fr

Madrid 880 FRF*

Mexico 2930 FRF*

Vous êtes déjà là-bas

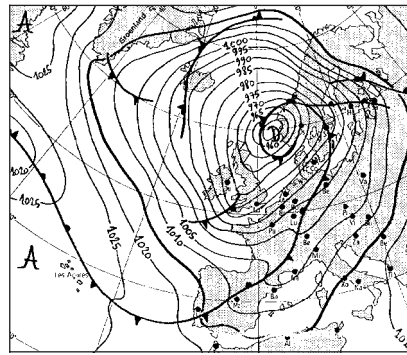
© 2000 ebookers.com pic. Licence L1054/9701
*Taxes TTC sous réserve de disponibilité.

PRÉVISIONS POUR LE 01 NOVEMBRE 2000

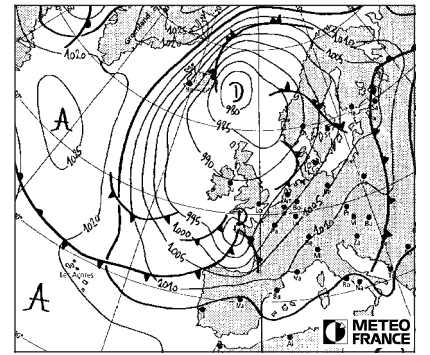
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	7/13 C	NANCY	7/13 C
AJACCIO	11/19 S	NANTES	9/13 P
BIARRITZ	10/17 N	NICE	12/18 S
BORDEAUX	11/16 C	PARIS	7/12 N
BOURGES	7/13 C	PAU	8/16 N
BREST	10/12 C	PERPIGNAN	11/17 S
CAEN	8/12 N	RENNES	8/13 C
CHERBOURG	9/12 P	ST-ETIENNE	7/15 N
CLERMONT-F.	6/14 C	STRASBOURG	9/13 C
DIJON	7/13 C	TOULOUSE	9/15 N
GRENOBLE	4/13 N	TOURS	8/13 C
LILLE	8/11 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	9/13 P	CAYENNE	23/30 P
LYON	7/14 N	FORT-DE-FR.	23/30 P
MARSEILLE	11/18 S	NOUMEA	23/26 P

PAPEETE	24/29 P	KIEV	8/14 S	VENISE	12/17 S	LE CAIRE	16/24 S
POINTE-A-PIT.	24/29 S	LISBONNE	13/17 C	VIENNE	8/14 P	NAIROBI	16/29 S
ST-DENIS-RE.	21/26 S	LIVERPOOL	7/10 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	11/19 S
EUROPE				BRASILIA	18/28 S	RABAT	11/19 S
AMSTERDAM	9/11 P	LUXEMBOURG	5/8 C	BUENOS AIR.	18/26 P	TUNIS	16/21 C
ATHENES	17/23 S	MADRID	5/13 S	CARACAS	25/28 P	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	10/16 S	MILAN	11/18 S	CHICAGO	12/20 S	BANGKOK	23/29 S
BELFAST	4/8 P	MOSCOW	8/12 S	LIMA	14/19 S	BEYROUTH	18/23 S
BELGRADE	12/23 S	MUNICH	4/10 S	LOS ANGELES	12/17 S	BOMBAY	24/34 S
BERLIN	8/11 S	NAPLES	15/20 S	MEXICO	8/23 C	DIJAKARTA	29/31 P
BERNE	6/12 S	OSLO	5/8 P	MONTREAL	2/9 S	DUBAI	23/32 S
BRUXELLES	9/10 C	PALMA DE M.	12/19 S	NEW YORK	7/14 S	HANOI	17/25 S
BUCAREST	3/16 S	PRAGUE	5/10 S	SAN FRANCISCO	11/16 S	HONGKONG	18/24 S
BUDAPEST	7/15 P	ROME	14/20 S	SANTIAGO/CHI	10/17 P	JERUSALEM	17/24 S
COPENHAGUE	8/10 S	SEVILLE	9/20 S	TORONTO	3/13 S	NEW DEHLI	18/30 S
DUBLIN	4/8 S	SOFIA	5/17 S	WASHINGTON	6/16 S	PEKIN	0/14 S
FRANCFORT	8/10 C	ST-PETERSB.	10/12 P	AFRIQUE		SEOUL	9/14 P
GENEVE	8/13 S	STOCKHOLM	8/10 S	ALGER	12/22 S	SINGAPOUR	26/32 C
HELSINKI	8/11 C	TENERIFE	14/21 C	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	16/20 S
ISTANBUL	12/19 S	VARSOVIE	6/12 P	KINSHASA	22/26 P	TOKYO	14/21 P



Situation le 31 octobre à 0 heure TU



Prévisions pour le 2 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

L'accompagnement des personnes endeuillées

LORSQUE sa fille Alix, quinze ans, est décédée d'un cancer, Christine ne savait pas à qui confier sa révolte, son désespoir, et ce désir d'en finir difficile à entendre de la part d'une mère de quatre autres enfants. « On s'interdit d'évoquer pareilles horreurs avec son proche entourage, lui-même durement éprouvé », explique-t-elle. Quant aux amis, leur aide est précieuse, mais il n'est pas question de les solliciter continuellement, car ils ont aussi leur vie. Alors ? « On se croise les bras ou on se bat », résume la maman d'Alix. Elle n'avait qu'une envie, rester pleurer sous sa couette. Pourtant, « mue par un instinct de survie », elle contacte une association d'aide aux endeuillés dont elle avait entendu parler.

Tous les quinze jours, pendant environ un an, Christine s'est ainsi rendue au centre François-Xavier-Bagnoud, à Paris. Aux deux animatrices de l'association avec qui elle s'entretenait, Christine a pu « tout dire, sans tabou » : son sentiment de culpabilité, puisqu'elle avait laissé mourir son enfant, les douloureuses étapes de la maladie d'Alix et les rancœurs accumulées pendant son hospitalisation, la

souffrance de ses proches aussi, qu'elle voulait aider mais dont elle ne comprenait pas toujours les réactions. « C'était pour moi un effort énorme, reconnaît-elle, d'aller à ces rendez-vous, mais ils ont véritablement constitué pour moi une soupape de sécurité et m'ont progressivement permis d'avancer. »

STRUCTURES ASSOCIATIVES

Cette possibilité de se faire accompagner dans la traversée de son chagrin, le temps de reprendre pied, est relativement récente en France. Mais aujourd'hui, de nom-

breuses structures associatives (ou interassociatives), non confessionnelles, offrent aux endeuillés l'aide de professionnels ou de bénévoles formés à ce type de soutien. L'accueil proposé - le plus souvent gratuitement, ou moyennant une adhésion modique à l'association - peut prendre différentes formes : écoute téléphonique, entretiens individuels ou familiaux, et groupes d'entraide. Parmi ces derniers, certains réunissent les endeuillés selon leur âge ou la spécificité de leur vécu (perte d'un enfant, d'un conjoint, deuil après suicide, deuil

périnatal). « Les gens nous appellent souvent au bout de six mois, quand l'entourage se détourne, pensant qu'ils vont mieux et qu'il est temps de tourner la page », précise Janine Pillot, psychologue clinicienne, présidente de l'association grenobloise Ecoute Deuil. Se sentant très isolé, l'endeuillé éprouve alors le besoin d'un interlocuteur.

Parfois un ou plusieurs coups de fil peuvent suffire à calmer une crise d'angoisse ou à apporter des éléments de réponse à ses nombreuses questions. « Les personnes qui nous sollicitent envisagent

souvent de nous rappeler, mais elles ne désirent pas toujours venir nous voir, ni dialoguer avec d'autres endeuillés », constate le Dr Michel Hanus, président de Vivre son deuil.

PUDEUR

Claire, en revanche, a saisi l'occasion de rencontrer régulièrement, grâce à cette association, d'autres personnes confrontées, comme elle, au suicide d'un proche. « J'ai eu l'impression d'être mieux comprise par les membres de ce groupe, qui partageaient ma colère

et ma culpabilité, que par mon entourage direct », déclare-t-elle. D'autant qu'avec ses intimes il y a beaucoup de choses que l'on ne s'autorise pas à dire, à la fois par pudeur et pour les épargner.

Dans le cadre d'un atelier organisé par Vivre son deuil à l'intention des enfants, le fils de Claire, âgé de quatre ans, a également pu évoquer la mort de son papa. Dessins, contes, pâte à modeler, collages, masques : ces activités permettent aux jeunes endeuillés de communiquer leurs émotions, au fil de quatre après-midi réparties sur un trimestre. Comme avec les adultes, le but est de donner aux enfants la possibilité de s'exprimer, se raconter, voir qu'ils ne sont pas tout seuls à vivre semblable expérience. « Il ne s'agit pas de "psychologiser" la souffrance à outrance, souligne Annick Ernoult, du centre François-Xavier-Bagnoud, et le cas échéant, nous orientons les intéressés vers une aide appropriée. Notre registre est plus de l'ordre de la solidarité. Nous proposons aux endeuillés un espace de parole et une écoute empathique, le temps d'apprivoiser l'absence ».

Caroline Helfter

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 261

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

1. Pour ceux qui se moquent de ce qu'il y a dans leur assiette. - II. Réserve aux évêques que l'on ne veut plus voir. - III. Bacs accessibles à tous. La dernière bande. - IV. Gros mangeurs. Type. Fin de verbe. - V. Arrive chez nous. Peu de monde, mais du beau monde. - VI. A éviter quand il est triste. Concentration. - VII. Déjà bien avancé dans la vie. Prendre les chemins détournés. - VIII. Raconteur en détail. Donatien Alphonse François et divin pour cer-

tains. - IX. Le titane. Evite de tourner en rond. - X. Ouverture à table. Assurent la stabilité.

VERTICALEMENT

1. Fait rire. - 2. A toujours quelque chose à dire. Ouvre le suivant. Appât. - 3. Protéger en chauffant. - 4. Rendit ses écus au financier pour retrouver la joie. - 5. Facilite les distributions. Au Nigeria et aux Pays-Bas. - 6. Met le feu aux organes. Bien entourée. - 7. Entreprise privée. Sigle international. - 8. Auront toujours tort. Person-

nel. - 9. Au milieu de la pluie. Geste plein de tendresse. - 10. Moyen de transport prohibé. Mettais les fonds au propre. - 11. Fortes têtes à l'office. Doit être belle pour placer les moins belles. - 12. Echanges.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 260

HORIZONTALEMENT

I. Clientélisme. - II. Hosto. Co. Ois. - III. Age. Troubles. - IV. Pirouette. Na. - V. Ocelle. Rosny. - VI. Ni. Tracet. Ei. - VII. Nés. Asie. - VIII. Alma. II. Emut. - IX. Odon. Anisé. - X. Ergonomistes.

VERTICALEMENT

1. Chaponnage. - 2. Logiciel. - 3. Isère. Smog. - 4. Et. Olt. Ado. - 5. Notules. On. - 6. Réer. Ino (domino). - 7. Ecot. Cal. - 8. Loutres. Ai. - 9. Béotiens. - 10. Sol. Emit. - 11. Mienne. Use. - 12. Essayistes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE® PROBLÈME N° 198

Un labrador presque adorable

1. Tirage : A C E R T U U.
a) Trouvez un quadruple dans la colonne 5 qui rapporte 36 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez et placez un mot de sept lettres.

c) Avec ce même tirage, trouvez et placez 4 mots de sept lettres en le complétant avec 4 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) A E E L N S V. Trouvez 2 sept-lettres. Trouvez 4 huit-lettres en vous appuyant sur chacune des lettres de TRIC, le septième pli et chacun des suivants, au bridge (on dit aussi trick).

Solutions dans Le Monde du 8 novembre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Solutions du problème paru dans Le Monde du 25 octobre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

- a) PREFETE, 5 E, 48.
- b) PROJETEE, F 5, 71.

c) CISELETS, petits ciseaux, 12 A, 78.

d) MENOTTER, 10 B, 63, ou l'anagramme TOMERENT-ENORMITE, B 7, 72 - FOMENTER, 5 H, 74.

e) COUCHER, TOUCHER, VOUCHER, bon donnant droit à des services.

f) ADORABLE.

Michel Charlemagne

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Les Français ont-ils le moral ? **Public Sénat**
- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. **LCI**
- 21.00 Rome, les jeux du cirque. **Forum**

MAGAZINES

- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Hubert Védrine, Laurent Lucas, Nathalie Cerda, Adriana Karembeu, Offspring. **Canal +**
- 19.00 Archimède. Voir : Electrophorèse. Expérience : Question de méthode. Sciences animées : Protéines. Portrait : Simha Arom. Application : Moisissures. Livre : « La Fin des certitudes ». **Arte**
- 19.15 Mardi, c'est Julie. Invité : Christophe Malavoy. **France 2**
- 20.40 90 minutes. Paris sous la loi du silence. Les réseaux pédophiles. Algérie : La grande manip. **Canal +**
- 20.55 Vie privée, vie publique. A-t-on le droit de tout dire, de tout dénoncer ? **France 3**
- 22.15 Ça se discute. Faut-il envier les célibataires ? **TV 5**
- 22.50 Ciel mon mardi ! Gazon maudit. Invité : Arthur. **TF1**
- 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : L'Iran, récit d'une révolution. **France 3**
- 0.50 P.I.N.K. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. La José Bové US. **Arte**
- 20.45 La Vie en face. Je veux être président des Etats-Unis. **Arte**
- 20.45 Halloween, la nuit des morts-vivants. Les Forces du mal. Halloween. **13^{ème} RUE**
- 21.00 Thomas Jefferson. [2/2]. **Histoire**
- 21.00 Claude Monet, peintre. **Mezzo**
- 21.00 Vote USA. November USA. A la recherche du jeune citoyen américain. **Canal Jimmy**
- 21.50 Roland Barthes. [3/4]. **Histoire**
- 22.15 Soirée spéciale Marcel Cerdan. **Pathé Sport**
- 22.20 La Quête du futur. [17/22]. **Planète**
- 22.45 Namibie, retour au pays. **Planète**
- 23.15 L'Homme de passage. Le metteur en scène Klaus Michael Grüber. **Arte**
- 23.40 2001, le rêve américain. **Odyssée**
- 0.25 La Case de l'oncle Doc. Retour à Plozevet. **France 3**
- 0.35 Les Elections américaines. [2/2]. Mr vice-président. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

- 21.00 Boxe. Poids mi-moyens : Maxim Nesterenko - Mark Ramsay. **Eurosport**

MUSIQUE

- 20.00 « Sonate pour piano KV 279 », de Mozart. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
- 20.15 « Andante et Allegro pour viole de gambe ». Avec Emmanuelle Guigues. **Mezzo**

- 21.00 Wurzburg Mozart Festival. Lors lors du Festival Mozart, en 1992. **Muzzik**
- 21.50 Debussy et Ravel par Karajan. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
- 23.10 Georgie Fame & The Blues Flames. « La Fille du Far West ». Opéra de Puccini. Mise en scène de Jonathan Miller. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
- 0.15 Jazz Open 1995. **Muzzik**
- 0.25 Soirée Halloween. Halloween Techno Party. **M 6**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Le Silence du cœur. Pierre Aknine. **Festival**
- 20.35 Chacun chez soi. Elisabeth Rappeneau. **TSR**

SÉRIES

- 20.40 Le Visiteur. Retrouvailles. **O.** **Série Club**
- 22.00 Friends. The One Where Joey Loses His Insurance (v.o.). **O.** **Canal Jimmy**
- 22.30 Ally McBeal. Boy to the World (v.o.). **O.** **Téva**
- 23.20 Dharma & Greg. Et avec ça, monsieur ? (v.o.). **O.** **Téva**
- 23.25 Taxi. Wherefore Are Thou Bobby ? (v.o.). **Série Club**
- 23.45 The Practice. Le monde à l'envers (v.o.). **O.** **Série Club**

FILMS

- 16.55 L'Impasse aux violences. John Gilling (GB, 1959, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 17.30 Cet obscur objet du désir. Luis Buñuel (France, 1977, 100 min) **O.** **Cinéma**
- 18.35 Une nuit sur Terre. Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 120 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.30 Fiancées en folie. Buster Keaton (Etats-Unis, muet, 1925, N., v.o., 65 min) **O.** **Ciné Classics**
- 21.00 Les Grandes Manœuvres. René Clair (France, 1955, 110 min) **O.** **Cinéma**
- 21.00 Le Don du roi. Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, 120 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 21.35 Nuits blanches. Luchino Visconti (Italie, 1957, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**



- 22.30 Marchand de rêves. Giuseppe Tornatore. Avec Sergio Castellito, Tiziana Lodato (Italie, 1995, v.o., 110 min) **O.** **Paris Première**
- 22.30 La Nuit des morts vivants. George A. Romero (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 95 min) **O.** **13^{ème} Rue**
- 22.35 Les Démons de la nuit. Mario Bava (Italie, 1977, 95 min) **O.** **Cinéfaz**
- 23.25 A double tour. Claude Chabrol (France, 1959, 100 min) **O.** **Canal Jimmy**
- 0.25 Nénette et Boni. Claire Denis (France, 1996, 100 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 0.25 Le Jardin du diable. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 0.35 La Roulotte du plaisir. Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min) **O.** **Arte**
- 0.45 The Fallen Sparrow. Richard Wallace (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 16.35 7 à la maison.
- 17.30 Sunset Beach.
- 18.20 Exklusif.
- 19.00 Le Bigdil. Halloween.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Les 101 Dalmatiens. Film. Stephen Herek **O.**
- 22.45 Le Temps d'un tournage.
- 22.50 Ciel mon mardi !
- 1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 17.10 et 22.25 Un livre.
- 17.15 Qui est qui ?
- 17.55 70's Show.
- 18.25 JAG.
- 19.15 Mardi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Bean. Film. Mel Smith **O.**
- 22.30 On a tout essayé.
- 0.30 Journal, Météo.
- 0.50 P.I.N.K.

FRANCE 3

- 16.35 MNK vacances.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix... ce soir.
- 20.55 Vie privée, vie publique. A-t-on le droit de tout dire, de tout dénoncer ?
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : L'Iran, récit d'une révolution.
- 0.25 La Case de l'oncle Doc. Retour à Plozevet.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.25 Les Simpson.
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.40 90 minutes. Paris sous la loi du silence. Les réseaux pédophiles. Algérie : La grande manip.
- 22.25 Rencontre avec Joe Black. Film. Martin Brest (v.o.) **O.**
- 1.25 Les Amants criminels. Film. François Ozon **O.**

Le Monde TELEVISION

CANAL+

20.40 90 minutes
Trois sujets au sommaire de ce magazine d'investigation. Le premier, *Mairie de Paris, la fin de l'omerta*, de Bernard Nicolas et Patrice des Mazery, est un excellent résumé des affaires qui gravitent autour du financement du RPR par la Mairie de Paris. La liste des actes « mafieux » qui firent florès à l'Hôtel de Ville et le décortiquage de leurs mécanismes laissent pantois. *Algérie, la grande manip*, de Jean-

Baptiste Rivoire, revient sur l'assassinat, en 1998, du chanteur engagé kabyle Lounès Matoub. Les journalistes de « 90 minutes » ont mené une enquête et assurent que, contrairement à la thèse officielle, l'artiste n'a pas été tué par des « islamistes du GIA » mais par des militaires. Les témoignages qu'ils ont rassemblés sont dévastateurs pour l'armée algérienne. Dernier sujet traité, *Les Réseaux pédophiles*, réalisé par Frédéric Lacroix, Anne Gintzburger et Laurence Béneux.

ARTE

20.45 La Vie en face
Je veux être président des Etats-Unis, documentaire de Michael Kirk et Peter J. Boyer, permet de mieux comprendre comment Al Gore et George W. Bush se retrouvent aux portes de la Maison Blanche. Archives et témoignages sur les origines, les parcours... Point commun : la forte influence du père, ancien président républicain pour l'un, ancien sénateur pour l'autre. Un film instructif.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. **LCI**
- 21.00 Israël, les dangers intérieurs. **Forum**
- 22.00 La culture est-elle universelle ? **Forum**
- 23.00 En attendant le Big One. **Forum**

MAGAZINES

- 14.15 Le Club. Invitée : Dora Doll. **Ciné Classics**
- 15.25 Planète animal. Au royaume des lions d'Asie. **TMC**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Juliette Gréco. Claude François. **Paris Première**
- 17.30 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamchatka. **Odyssée**
- 17.35 Petites histoires du cinéma. Le cinéma sous l'Occupation. **Ciné Classics**
- 18.15 Union libre. Invité : Arturo Brachetti. **TV 5**
- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Roland Jourdain ; Henri Salvador. **Canal +**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les mutineries de 1917 au Chemin des Dames / Adieu la vie, adieu l'amour. **Arte**
- 20.55 Combien ça coûte ? Où passe l'argent de la République ? Invités : Roland Giraud ; Michèle Bernier. **TF 1**
- 22.35 Ça se discute. Maladies, guérisons : que révèle notre mental ? **France 2**
- 23.10 Le Droit de savoir. Police, baie des Anges. **TF 1**
- 23.10 Zone interdite. Un surdoué dans la famille ! **M 6**
- 23.20 Howard Stern. Robin Givens. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Shaolin. **Planète**
- 18.05 Médecine traditionnelle en Afrique. [3/7]. Maternité et pédiatrie. **Planète**
- 18.30 Le Monde des animaux. Les Loups de Yellowstone. [7/13]. **La Cinquième**
- 18.30 L'Actors Studio. Faye Dunaway. **Paris Première**
- 19.00 Connaissance. Et l'homme descendit du singe. [4/6]. Exode. **Arte**
- 19.35 Les Colères de la Terre. [2/4]. Tremblements de terre. **Planète**
- 19.40 Le Cinéma des effets spéciaux. Les animaux, des acteurs pas comme les autres. **Ciné Cinémas**
- 20.15 Reportage. Les Cinglés du désert. **Arte**

- 20.30 Les Cendres de Pasolini. **Planète**
- 20.30 Sans frontières. Un village dans le ciel du Pakistan. **Odyssée**
- 21.00 La Guerre civile d'Espagne. [3/6]. **Histoire**
- 21.00 Classic Archive. Gundula Janowitz et Elisabeth Grümmer. **Mezzo**
- 21.25 Mastodontes. Mastodontes de la mer. **Odyssée**
- 21.55 Les Présidents américains et la Télévision. [2/2]. **Histoire**
- 22.00 Le Monde en rythmes. [5/14]. Salsa. **Mezzo**
- 22.15 Ils ont tué Rabin. **Planète**
- 22.15 L'Europe des pèlerinages. Iona. **Odyssée**
- 22.30 John Wayne, le héros américain. **Ciné Classics**
- 23.15 Profil. John Maynard Keynes. **Arte**
- 23.30 Billie Holiday. The Long Night of Lady Day. **Muzzik**
- 23.40 Sur la piste des indiennes. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

- 14.50 Rugby. Match amical : France A - Japon. **Eurosport**
- 14.55 Football. Coupe de la Ligue : Nancy - Sochaux. **France 2**
- 15.00 Rugby à XIII. Coupe du monde (1^{re} phase, groupe 3) : France - Tonga. **Pathé Sport**
- 16.45 Tennis. Tournoi messieurs de Stuttgart (3^e jour). **Pathé Sport**
- 18.00 Tennis. Tournoi féminin de Leipzig (3^e jour). **Eurosport**
- 20.25 Football. Championnat d'Italie (4^e journée) : Inter Milan - AS Rome. **Canal + vert**
- 20.30 Basket. Euroleague masculine (3^e journée) : Taugres Vitoria - Virtus Bologne. **Pathé Sport**

DANSE

- 21.00 « A Folk Tale ». Ballet. Musique de Gade et Hartmann. Chorégraphie d'August Bournonville. Par le Royal Danish ballet. **Muzzik**

MUSIQUE

- 17.25 Rachmaninov. Concerto n° 2 et 3 pour piano et orchestre. Avec Harvey Lavan Van Cliburn, piano. Par l'Académie Symphony Orchestra de la Philharmonie de Moscou, dir. Kirill Kondrachine. **Muzzik**
- 17.35 « Viola », de Maderna. Avec Agathe Blondel, alto. **Mezzo**
- 18.55 Dvorak. Symphonie n° 9 en mi mineur du Nouveau Monde opus 95. Enregistré en 1966. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

ARTE

- 19.35 Edgar Varèse par Pierre Boulez. Enregistré en 1991. Par la Junge Deutsche Philharmonie. **Mezzo**
- 19.55 Soirée spéciale hommage à Jean-Pierre Rampal. Concertos brandebourgeois n° 2, 4 et 5, de Bach. Concerto pour flûte et orchestre, de Stamitz. Par Jean-Pierre Rampal. **Muzzik**
- 0.30 Ohad Talmor Septet. Featuring Lee Konitz. **Muzzik**
- 0.55 « Symphonie n° 3 » d'Aaron Copland. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 23.00 Indépendance. Pièce de Lee Blessing. **TMC**

TÉLÉFILMS

- 19.00 Ne regarde pas sous le lit. Kenneth Johnson. **Disney Channel**
- 20.45 Au-dessus des lois. Walter Grauman. **RTL 9**
- 20.50 Un homme à la maison. Michel Favart. **France 2**
- 20.55 La Maison sur la falaise. John Korty. **O.** **France 3**
- 21.30 Airspeed. Robert Tinnell. **O.** **RTBF 1**
- 22.15 Louise et les marchés. Marc Rivière [1/2]. **TV 5**
- 22.30 Papa veut pas que je t'épouse. Patrick Volson. **Téva**
- 0.05 Une femme dans la tourmente. Serge Moati. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

- 1.35 Libre court. La Carte postale. Vivian Gofette. **France 3**

SÉRIES

- 17.40 Code Quantum. Chasse à l'homme. **O.** **Série Club**
- 18.20 Les Simpson. Beau comme un camion. **O.** **Canal +**
- 19.00 Charmed. Un coup de baguette magique. **O.** **M 6**
- 19.50 21, Jump Street. L'étranger. **13^{ème} RUE**
- 20.30 Quai n° 1. Meurtre entre les lignes. **O.** **Festival**
- 20.40 Homicide. La famille. **Série Club**
- 20.45 La Part du diable. **13^{ème} RUE**
- 20.50 Ally McBeal. Eaux troubles. **O.** **M 6**
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. L'ascension. **O.** **Canal Jimmy**
- 22.40 New York Police Blues. Des nus et des morts. **O.** **Canal Jimmy**
- 23.45 The Practice. Causes perdues (v.o.). **Série Club**

FRANCE 2

20.50 Un homme à la maison
Franck, maquettiste, se partage entre Paris, où il travaille, et Angers, où il réside avec sa famille. Un jour, son entreprise lui impose de travailler à domicile, ce qui ne tarde pas à mettre en péril l'équilibre familial. Au-delà de la petite histoire, ce téléfilm de Michel Favart pose des questions sur les nouvelles façons de travailler et sur le difficile mélange entre vie professionnelle et vie privée.

FILMS

- 13.45 Les Hauts de Hurlevent. Peter Kosminsky (GB - EU, 1992, 110 min). **Festival**
- 17.50 Ascenseur pour l'échafaud. Louis Malle (France, 1958, N., 90 min) **O.** **Cinéma**



- 18.20 Nuits blanches. Luchino Visconti. Avec Marcello Mastroianni, Maria Schell (Italie, 1957, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 18.20 Nénette et Boni. Claire Denis (France, 1996, 105 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 20.30 La Piste des géants. Louis R. Loeffler et Raoul Walsh. Avec John Wayne, Frederick Burton (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 120 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.30 Le Jardin du diable. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 20.45 Abyss (version longue). James Cameron (Etats-Unis, 1989, v.o., 165 min) **O.** **Cinéfaz**
- 21.00 Europa. Lars von Trier (France - Danemark, 1991, v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 21.20 En plein cœur. Pierre Jolivet (France, 1998, 108 min) **O.** **TSR**
- 22.30 Trois vies et une seule mort. Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 22.50 Frissons. David Cronenberg (Canada, 1975, 94 min) **O.** **Canal +**
- 22.50 Deux. Claude Zidi (France, 1988, 95 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 22.50 Minuit dans le jardin du bien et du mal. Clint Eastwood (EU, 1998, v.o., 150 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 22.55 Le Désert rouge. Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1964, v.o., 125 min) **O.** **Cinéma**
- 23.30 La Chevauchée fantastique. John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 0.35 Le Don du roi. Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, v.o., 115 min) **O.** **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.55 Le Cercle des poètes disparus. Film. Peter Weir **O.**
- 16.10 Les Fous du stade. Film. Claude Zidi.
- 17.45 Sunset Beach.
- 18.30 Exklusif.
- 18.58 Etre heureux comme...
- 19.00 Le Bigdil. Spéciale magie.
- 19.55 Hyper net.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Combien ça coûte ? Où passe l'argent de la République ?
- 23.10 Le Droit de savoir. Police, baie des Anges.
- 0.35 Exklusif.

FRANCE 2

- 14.45 Tiercé. A Auteuil.
- 14.55 Football. Coupe de la Ligue. Nancy - Sochaux.
- 16.55 Qui est qui ?
- 17.30 JAG.
- 18.15 Le Dernier Train de Gun Hill. Film. John Sturges.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Un homme à la maison. Téléfilm. Michel Favart.
- 22.35 Ça se discute. Maladies, guérisons : que révèle notre mental ?
- 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.55 17^e Cirque Scott.
- 16.25 MNK vacances.
- 17.50 C'est pas sorcier. Le cerveau.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix... ce soir.
- 20.55 La Maison sur la falaise. Téléfilm. John Korty **O.**
- 22.30 Météo, Soir 3.
- 23.05 Ciné mercredi.
- 23.10 Brazil. Film. Terry Gilliam (v.o.).
- 1.35 Libre court. La Carte postale. Vivian Gofette.

CANAL +

- 14.35 Seinfeld **O.**
- 15.00 Le Pire des Robins des Bois.
- 15.20 La Ville des légendes de l'Ouest. Téléfilm. Ulrich Edel **O.**
- 16.50 Invasion planète Terre **O.**
- 17.30 Animasia. Vision d'Escaflowne **O.** Cowboy Bebop **O.**
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.20 Les Simpson **O.**
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Docteur Patch. Film. Tom Shadyac **O.**
- 22.50 Frissons. Film. David Cronenberg **O.**
- 0.25 Surprises.
- 0.30 Doggy Bag. Film. Frédéric Comtet **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- O** Tous publics
 - O** Accord parental souhaitable
 - O** Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - O** Public adulte
 - O** Interdit aux moins de 16 ans
 - O** Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films**
- On peut voir
 - ■** A ne pas manquer
 - ■ ■** Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD** Dernière diffusion
 - ♦** Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. La José Bové US.
- 20.45 La Vie en face. Je veux être président des Etats-Unis.
- 22.35 Comedia. Poil de carotte.
- 23.15 L'Homme de passage. Klaus Michael Grüber.
- 0.35 La Roulotte du plaisir. Film. Vincente Minnelli (v.o.).

M 6

- 17.30 Kid et compagnie.
- 18.35 Dharma & Greg.
- 19.00 Charmed.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 E=M6 découverte.
- 20.50 Les Moments de vérité.
- 22.50 Poltergeist II. Film. Brian Gibson **O.**
- 0.25 Halloween Techno Party.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Les gènes. [4/4] Invité : Piotr Slonimski.
- 20.30 Fiction. Les Miettes, de Laurent Mauvignier.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Istanbul dans ses marges. Invité : Jean-François Pérousse.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le Jazz est un roman. Clifford Brown.
- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Un mardi idéal. Elsa Maurus, mezzo-soprano ; Fuminori Tanada, pianiste ; Anne Sylvestre, chanteuse ; Laurent Malot, chanteur.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. You Stepped out of a Dream.
- 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Bernard Haitink

La mal-mort par Pierre Georges

GRAVE DÉBAT! Etes-vous citrouille ou chrysanthème? Halloween ou Toussaint? Satanique festif ou pieux chrétien? Etes-vous, enfants, de la secte démoniaque et rieuse des adorateurs fous du Grand cucurbitacée ou des pèlerins familiaux et rituels sur la tombe des chers disparus?

La question ne se pose plus. Ou plutôt, ainsi énoncée, se pose mal. Halloween et son grand sabbat orange et noir a gagné dans le cœur des enfants. Et dans toutes les régions de France, même les moins celtes, ce culte étrange, ressurgi du fonds des âges, y compris celui, récent du marketing, fait désormais fureur. Les citrouilles se font carrosses. Les potirons y vivent une vie de patachon. Le démon retombe en enfance, les chauves-souris rient, les squelettes osent des entrecrats de papier en leur danse macabre, les sorcières font le balai buissonnier et les araignées grimpent au plafond des chers petits diables.

Halloween a gagné! K.o la mort! Et l'on aura beau gémir, protester contre cette victoire du paganisme festif, de ce triomphe d'une espèce de mal-mort à l'américaine comme il est une malbouffe, rien n'y fera. Les enfants ont choisi de s'offrir, délicate peur, de faire sa fête à la mort. De l'affronter grimés, déguisés, effrayants, effrayés et ravis, fantomatiques troupes de l'au-delà en permission de sortie et de friandises dans leur abominable chantage: « Des bonbons ou un sort! ».

Est-ce bien, est-ce mal? Est-ce Bien, est-ce Mal? Pas d'opinion, mon général! Et encore moins l'envie de courir les villages et campagnes de France en jetant de lugubres et vengeurs « Halloween go home! ». Il est trop tard, en ce noir désespoir. Car si l'on admet que le marketing eut sa part en l'affaire,

fournit l'hameçon et l'appât, force est de reconnaître que les importateurs en France de cet étrange bal de la citrouille à tête de mort de rire ne tombèrent pas sur des ingrats.

Ils n'attendaient que cela, les gueux! Sommes-nous si loin de notre enfance que nous avons déjà oublié ce que nous fûmes, des bons petits diables aussi, ravis d'avoir peur et de faire peur, hantant les greniers et les souterrains à la recherche de quelque spectre et ayant, à l'âge de l'immortalité, le plus désinvolte des commerces avec la mort. Halloween fais-moi peur! Ils aiment cela, et la tarte au potiron en prime? Eh bien soit, admettons le phénomène autrement qu'en hérissant ce champ de rires et de peurs enfantines de nos baïonnettes culturelles et religieuses. C'est l'enfance, plutôt qu'Halloween, qui est universelle. Et voyez comme la France est un aimable pays, et le Français une festive langue. Comme le fit remarquer l'hebdomadaire de l'Armée du Salut, dans citrouille, il y a trouille! Tout était dit déjà!

Simplement, il restera à expliquer aux chérubins que la vraie mort est rien moins qu'une fête et une plaisanterie masquée. C'est ce que feront les parents de France, quand ils en auront fini avec leur trouille à eux, leur peur du moment: la tempête. Nous avons subi lundi, et nos voisins britanniques plus que nous, un fameux coup de tabac. Une vraie tempête? Une tempête de routine, d'automne? L'important n'est plus là, en ce débat académique. Le fait est que celle-ci venant après celle-là, décembre 1999, et plusieurs autres, nous vivons désormais avec une peur nouvelle, en nos pays supposés tempérés: la peur, pas si délicate que cela, de voir le ciel nous tomber régulièrement sur la tête.

Le climatologue Gérard Mégie est nommé président du CNRS

La nouvelle équipe dirigeante mettra en œuvre une réforme limitée

DEUX MOIS après la nomination de Geneviève Berger au poste de directrice générale, le CNRS change également de président. Le conseil des ministres du 31 octobre a nommé à ce poste le climatologue Gérard Mégie, en remplacement d'Edouard Brézin, qui ne souhaitait pas aller au terme de son troisième mandat. Avec l'arrivée de cette nouvelle équipe, c'est une page de l'histoire du principal organisme de recherche français (25 000 agents, 15 milliards de francs de budget) qui est tournée. A un double titre.

D'une part, ce renouvellement intervient alors que se met en place une réforme du CNRS, dont un nouveau décret statutaire a été adopté par le conseil des ministres le 25 octobre. Cette réforme, d'ampleur limitée, n'a plus grand-chose à voir avec celle que Claude Allègre avait voulu imposer à l'automne 1998, suscitant la frousse des chercheurs. Elle donne pour l'essentiel une plus grande autonomie au CNRS, en élargissant les attributions du conseil d'administration et en assurant l'indépendance du

conseil scientifique. Cette réforme confère aussi un pouvoir accru au président, désormais chargé de « la définition de la politique générale du centre », tandis que le directeur général assure « la direction scientifique, administrative et financière ». Geneviève Berger et Gérard Mégie vont donc inaugurer une forme de « gouvernement » bicéphale de l'organisme.

PLURIDISCIPLINARITÉ

La personnalité de ces nouveaux responsables illustre, d'autre part, l'orientation que le gouvernement entend donner au CNRS. Le président, et la directrice générale, Geneviève Berger, pratiquent la pluridisciplinarité. S'ils sont physiciens de formation – discipline à laquelle appartenaient leurs prédécesseurs –, ils ont choisi de se diversifier. Vers la biologie et la médecine pour Geneviève Berger, vers les sciences de l'environnement et de l'univers pour Gérard Mégie. Ce dernier présidait, par ailleurs, au ministère de la recherche, le Comité de coordination des sciences de la planète et de l'envi-

ronnement, domaine « qui figure parmi mes priorités », précise le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg. Plus largement, cette équipe dirigeante composée d'un climatologue et d'une biologiste – disciplines particulièrement impliquées dans les problèmes de société – « incarnera, selon le ministre, un CNRS de plain pied dans son temps ».

Agé de cinquante-quatre ans, docteur ès sciences et polytechnicien, Gérard Mégie est un spécialiste mondialement connu de l'atmosphère terrestre et, en particulier, de la couche d'ozone stratosphérique, sujet sur lequel il a écrit deux ouvrages: *Ozone, l'équilibre rompu* (Presses du CNRS, 1989, 260 pages 160 F, 24,39 €) et *Stratosphère et couche d'ozone* (Editions Masson, 1992, 140 pages 95 F, 14,48 €). Professeur à l'université Paris-VI depuis 1988, il dirige l'Institut Pierre-Simon-Laplace des sciences de l'environnement global.

Jean-Paul Dufour et Pierre Le Hir

Le prince Rainier veut que Monaco « retrouve sa pleine souveraineté »

LE PRINCE souverain de Monaco, Rainier III, réagit vivement, mardi 31 octobre, dans un entretien accordé au *Figaro*, aux accusations – à ses yeux « totalement fausses » – de délinquance financière et de blanchiment d'argent portées contre la Principauté par plusieurs rapports récents du Parlement et du gouvernement français. Le prince qui déplore le « ton offensant » de ces critiques et la « volonté délibérée de nuire à l'image de Monaco », ajoute également que « Monaco ne peut accepter de se laisser traiter comme Paris vient de le faire ».

Rainier III estime donc qu'« il est temps de dépoussiérer les traités qui nous lient à la France », qu'il s'agisse du « traité d'amitié » de 1918 ou de la convention de 1930 qu'il convient de « renégocier ». « Trop longtemps, nous avons accepté que notre souveraineté soit limitée. (...) La Principauté entend retrouver sa pleine souveraineté (...) Sur ce point, nous serons intraitables », déclare le prince Rainier. Il revendique, en particulier, le pouvoir de « nommer le chef du gouvernement de son choix ».

« Vache folle » : trois cas humains suspects identifiés

DANS SON ÉDITION datée du 31 octobre *Le Télégramme de Brest* révèle que trois cas pouvant correspondre à la forme humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») ont été identifiés à Morlaix, Brest et Quimper; information confirmée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales qui précise que des analyses sont en cours pour savoir s'il s'agit de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ). Deux des cas ont été identifiés en novembre 1999 à Morlaix et en mars à Brest. Les personnes sont toujours vivantes. Le troisième cas a été identifié à Quimper où la victime est décédée au mois d'octobre. Si des examens à visée diagnostique peuvent être effectués du vivant des malades, seules une série d'examens sophistiqués de fragments du tissu cérébral permet de confirmer la forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob dont la victime était atteinte.

Un appel à la condamnation de la torture pendant la guerre d'Algérie

LE QUOTIDIEN COMMUNISTE *L'Humanité* publie, mardi 31 octobre, un « appel à la condamnation de la torture pendant la guerre d'Algérie », signé, notamment, par Henri Alleg, auteur de *La Question*, les historiens Madeleine Rebérioux, Pierre Vidal-Naquet et Jean-Pierre Vernant, l'avocate Gisèle Halimi, l'ethnologue Germaine Tillon et le mathématicien Laurent Schwartz. « Pour nous, qui avons combattu la torture sans être aveuglés aux autres pratiques, il revient à la France, eu égard à ses responsabilités, de condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie », estiment les signataires, avant de demander au président de la République et au premier ministre « de condamner ces pratiques par une déclaration publique ».

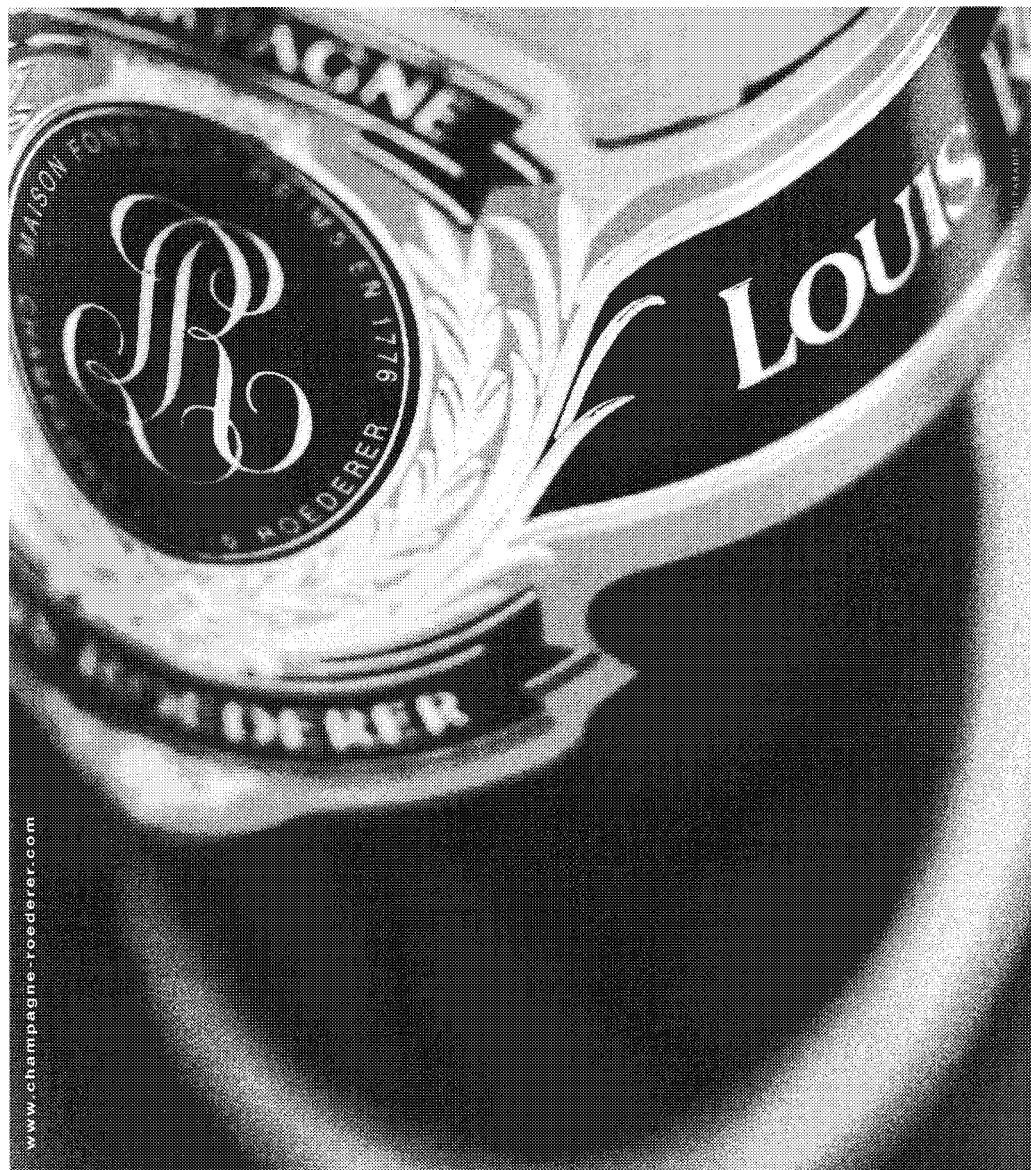
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE: une information judiciaire pour « abus de biens sociaux et abus de pouvoir »** visant l'homme d'affaires Gérard Bourgoïn, sa fille Corinne ainsi que deux administrateurs du groupe Bourgoïn SA, placé en redressement judiciaire en août, a été ouverte, lundi 30 octobre, à Sens. Elle devrait déboucher sur la mise en examen de celui que l'on surnomme « le roi du poulet ». Le parquet devrait aussi ouvrir dans les jours prochains une enquête préliminaire, visant cette fois la gestion de certaines filiales du groupe.

■ **Le parquet de Sarrebruck a annoncé, lundi 30 octobre, l'ouverture d'une information judiciaire contre l'intermédiaire allemand Dieter Holzer.** En marge du rachat par Elf, en 1992, de la raffinerie de Leuna et du réseau de stations-service Minol, dans l'ex-RDA, il avait perçu 160 millions de francs de commissions via des comptes au Luxembourg et au Liechtenstein. L'enquête suisse ayant mis au jour des liens financiers entre M. Holzer et l'ancien ministre allemand Ludwig-Holger Pfahls – en fuite depuis 1998 –, le juge Paul Perraudin avait réclamé aux autorités germaniques « l'ouverture d'une enquête pénale » sur « les destinataires allemands » de ces fonds (*Le Monde* du 7 octobre).

■ **Selon des informations d'Europe 1 de mardi 31 octobre, la commission de révision de la Cour de cassation, saisie depuis janvier 1999 de l'affaire Omar Raddad, aurait reçu les résultats d'une expertise graphologique, indiquant que l'inscription en lettres de sang « OMAR M'A TUER » pourrait ne pas être de la main de la victime, Ghislaine Marchal.**

■ **A NOS ABONNÉS DE PARIS ET ILE-DE-FRANCE:** en raison du jour férié de la Toussaint, le supplément *aden* sera distribué avec nos éditions du jeudi 2, daté 3 novembre.



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE. DÉNICHER L'EXCEPTION ET LA POURSUIVRE À NOUVEAU, NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT, DOUTER PARFOIS, CHERCHER PLUS LOIN, PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DE L'EXCEPTION LA RÈGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION



PORTRAIT
Bernard Oriola, ingénieur au CNRS, aveugle, veut améliorer les interfaces hommes-machines.
P. IV

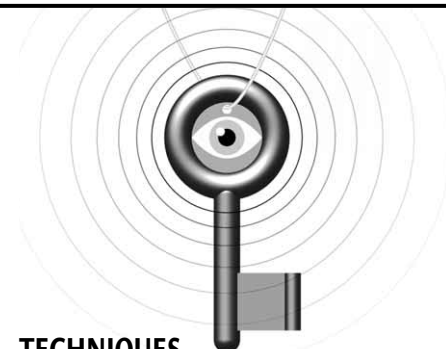
ENTREPRISES

Les grandes entreprises high-tech européennes s'inspirent de plus en plus des méthodes de la Silicon Valley.
P. VI



CITOYEN

Présent à tous les niveaux de la campagne présidentielle américaine, Internet est en train de bouleverser la vie politique des Etats-Unis.
P. V



TECHNIQUES

Avec la carte à puce sans contact, plus besoin d'insérer un ticket dans un lecteur. Une technologie intéressante pour les transports.
P. IX

CYBERCULTURE

En mixant des images issues de sources et de supports différents, le Vyaying tente une nouvelle écriture visuelle.
P. VIII



ENQUÊTE

Les progrès technologiques offrent de puissants moyens de surveiller les citoyens. Mais la riposte s'organise

A bas Big Brother!

OTTIllustration



ORWELL l'a imaginé, Internet l'a fait ! Lorsqu'il écrit 1984, il y a plus d'un demi-siècle, le romancier britannique ne se doute certainement pas que Big Brother, incarnation virtuelle d'un pouvoir tutélaire omniprésent et omniscient qui espionne les foules dans les moindres recoins de leur intimité pour mieux les contrôler, trouverait une seconde jeunesse à l'aube des années 2000. La faute au progrès technologique, commencent à dire certaines voix. L'inquisition généralisée « devient tout à fait réalisable, voire banale, grâce à l'Ordinateur doublé de la Toile », prévient François Brune dans son dernier ouvrage *Sous le soleil de Big Brother* (L'Harmattan). « L'organisation de notre "cité" n'est pas la même, pas tout à fait ; mais tout se passe comme si, et les satellites désormais nous suivent à la trace, et le vertige d'Internet ne semble subjugué les humains que pour mieux les fichier. »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'actualité ne donne pas tort à l'essayiste français. En juin dernier, des parents américains découvrent non sans stupeur que la société Mattel espionne leur progéniture grâce à un mouchard informatique caché dans un CD-ROM ludo-éducatif. Le 24 octobre, le gouvernement de Tony Blair autorise les entreprises anglaises à surveiller les courriers électroniques et les communications téléphoniques de leurs employés, et ce sans leur consentement. Et, en décembre prochain, c'est le Conseil de l'Europe qui devrait ratifier un projet de convention sur la cybercriminalité encourageant ni plus ni moins les Etats à développer leurs propres systèmes de surveillance du Réseau. A l'instar du logiciel Carnivore, mis en place par les services secrets américains pour intercepter, au niveau international, les e-mails comportant des termes jugés suspects, comme « attentat » ou « drogue ». Chassez Echelon, et il revient au galop !

Au détail près que la résistance commence à s'organiser. La Global Internet Liberty Campaign (GILC),

coalition internationale qui regroupe vingt-huit associations, au premier rang desquelles la française Imaginons un réseau Internet solidaire ! (Iris), n'a pas tardé à riposter. Elle vient de lancer une cybercampagne pour dénoncer les « sérieux dangers » que ferait porter sur les libertés individuelles et publiques l'adoption d'un tel traité – qui entend par ailleurs obliger les fournisseurs d'accès à Internet à conserver et à contrôler toutes les correspondances de leurs abonnés.

Des dangers que la fameuse « société de l'information » fait peser sur les individus il est également question dans le dernier ouvrage de Jeremy Rifkin, *L'Age de l'accès* (La Découverte). L'économiste américain arrive à la conclusion que l'avènement de la Netéconomie sonne purement et simplement le glas de la vie privée. « Dans la nouvelle économie en réseau, l'accès à des données privées d'ordre existentiel, telles que le style de vie ou les pratiques de consommation de tel ou tel individu, devient une marchandise convoitée et une forme d'actif immatériel fort recherchée. » Résultat, les marchands du Web se livrent à une véritable traque au cyberconsommateur. Leur arme préférée : le cookie, petit programme informatique qui permet d'enregistrer, à son insu, tous les déplacements d'un internaute sur la Toile. Croisé avec des fichiers nominatifs, il s'avère redoutable pour dresser le portrait-robot d'un client potentiel et atteindre sa cible au cœur.

Un tel procédé a valu à la société américaine DoubleClick, numéro un mondial de la publicité en ligne, de recevoir le prix de la « meilleure entreprise espionne » lors de l'édition 2000 de la cérémonie des Big Brother Awards Amériques.

Nés en 1998, dans la patrie d'Orwell, les Big Brothers Awards sont à l'art de surveiller les citoyens ce que les Oscars sont au cinéma, sauf que les lauréats ne se pressent pas pour les recevoir. Organisés simultanément le 25 octobre en Allemagne, en Suisse et en Autriche, ils ont « récompensé » les entreprises et administrations qui ont fait preuve du plus grand talent pour surveiller leurs concitoyens. Une façon origi-

nale et militante de suivre les traces de Winston Smith, le héros résistant de 1984, qui, pendant son sommeil, laisse échapper : « A bas Big Brother ! »

Mais cela suffira-t-il à faire reculer l'ombre du Grand Frère ? Aujourd'hui, on installe des Webcam dans sa chambre à coucher pour exhiber son intimité aux regards voyeurs des internautes. On se bouscule pour devenir les cobayes de la célèbre émission de télévision – qui débarquera bientôt en France sous le nom de « Survivor » – dont l'excellent principe orwellien consiste à faire vivre en vase clos quelques congénères mâles et femelles sous le feu de projecteurs allumés 24 h sur 24. Autant se le tenir pour dit : Big Brother ne fait plus peur !

Stéphane Mandard



Comment le courrier électronique peut être intercepté entre l'expéditeur et le destinataire.

Lire page III

A Bielefeld, en Allemagne, les **Big Brother Awards** « récompensent » les administrations et entreprises qui se sont illustrées dans l'art de surveiller leurs concitoyens. Une façon parmi d'autres de mettre au jour la **part d'ombre** du Net.

«Aujourd'hui, il n'existe pas de loi fondamentale qui ne soit concernée par la révolution technologique. Il y a urgence pour une explication sur la place publique.»

Thilo Weichert, responsable de l'Association pour la protection des données.

Les sept oscars de la surveillance

BIELEFELD (Allemagne)
de notre envoyé spécial

Sur la table, le trophée. Dans la salle, le public est hilare et applaudit à l'énoncé du vainqueur. Seule-

Reportage

ment, personne pour venir chercher cette statuette encombrante. Parce qu'ici, au nord de l'Allemagne, à Bielefeld, dans ce haut lieu de la scène alternative – un bunker vieillissant transformé en caf'conc' –, les vainqueurs sont des « suspects ». Des représentants de l'âge numérique qui, d'après un jury d'une dizaine de spécialistes des nouvelles technologies, ont délibérément contribué au développement de n'importe quel type de système de surveillance mettant en péril les libertés individuelles. « Aujourd'hui, il n'existe pas de loi fondamentale qui ne soit concernée par la révolution technologique », estime Thilo Weichert responsable, outre-Rhin, de l'Association pour la protection des données. Il y a urgence pour une explication sur la place publique. En cela, cette première édition des Big Brother Awards en Allemagne et réalisée, ce même jour, en Suisse et en Autriche, est une excellente initiative. »

Rolf Gössner connaît la musique. Surveillé depuis 1970 par les autorités fédérales allemandes, cet avocat et auteur est chargé de remettre un prix dans la catégorie « Politique ». « La protection de la vie privée est mise à mal par les nouvelles technologies. Or, pour beaucoup, tout cela est encore abstrait et doit donc être rendu visible, désigné par des noms. »

Au total, sept trophées pour autant de catégories (1) sont décernés au cours de cette soirée particulière. Des noms ? Le Registre central des étrangers, en raison de son fichier concernant dix millions d'individus et accessible à l'administration allemande, à la police et aux services secrets; la carte de fidélité Payback pour l'enregistrement abusif de données personnelles, ou encore

Le 26 octobre dernier, les Big Brother Awards ont récompensé les « grandes oreilles » du monde

les serveurs Internet Apache, qui récoltent une multitude de données sur les internautes. « Récompenser Microsoft aurait été trop facile, assure avec le sourire l'une des organisatrices et membre du Chaos Computer Club (CCC), Rena Tangens. Apache, au contraire, est une décision constructive. J'espère que cela fera bouger les choses. »

La cérémonie est finie, et la joyeuse troupe se donne rendez-vous dans un bistrot voisin. « L'année prochaine, on organisera quelque chose de plus grand », poursuit Rena Tangens en faisant référence à la grande nuit des Awards qui se déroule au même moment à Vienne. « Nous sommes encore surpris par le succès de notre première édition de 1999, rappelle Erich Mochel, un des principaux organisateurs, avec Peter Kuhm, du prix Orwell autrichien; 1 300 personnes s'étaient rassemblées dans une immense « technoparty » au cœur de la capitale, et nous en attendons autant ce soir. »

A l'origine des Awards, l'Anglais Simon Davies, directeur-fondateur de Privacy International, une organisation spécialisée depuis dix ans dans la lutte contre les atteintes à la protection des données privées. « L'idée remonte à 1993, se souvient ce militant insatiable de 42 ans. Cela nous a pris cinq ans pour organiser le premier Award. La confidentialité des données est une question essentielle. »

Les Big Brother Awards gagnent le reste de l'Europe. Notamment en Suisse. « Quelles que soient les pistes utilisées par les systèmes de sur-



LOUIS JARDAI

veillance, la grande majorité des gens n'en ont pas conscience, souligne Christophe Müller, sociologue, spécialiste des communautés virtuelles. Prenez un couple dans un parc qui sait que celui-ci est sous surveillance caméra. Il modifiera son comportement en fonction de cette donnée. On assiste donc à des changements culturels. Une réflexion qui n'existe pas encore. A nous de l'instaurer. » Deux cents personnes sont attendues ce soir-là au centre culturel Rote Fabrik pour fêter en musique les premiers Awards suisses. Ceux qui sont le plus brocardés ? L'entreprise pharmaceutique Hoffmann La Roche pour ses tests d'urine effectués sur les apprentis et Swisscom pour l'enregistrement des positions géographiques lors d'une communication avec un portable.

Autre contexte, autre urgence du côté autrichien. « Nous sommes déjà en retard, lance Erich Mochel. Tout est en réseau, et nous laissons des traces partout. Chaque Autrichien

laisse derrière lui 350 fiches de renseignements reliés entre eux, on sait tout de vous ! » Pas de répit pour ce journaliste engagé : « Le choix du jury est une réponse au changement de gouvernement. Il épingle la surveillance exercée par des fonctionnaires de police membres d'un syndicat proche du FPÖ, le parti de Haider, sur des adversaires politiques pour obtenir des renseignements confidentiels. L'affaire est en cours. » Autre vainqueur de la cérémonie pour « l'ensemble de son œuvre », le nouveau ministre de la justice autrichien, Dieter Böhmdorfer, ancien avocat de Haider.

Les Big Brother Awards visent les gros et les petits, du réseau mondial Echelon au logiciel de surveillance d'un intranet, en passant par les caméras de surveillance vendues dans les pays peu respectueux des libertés fondamentales ou installées sans véritable contrôle dans les lieux publics. Différentes sensibilités nationales sont également déjà percep-

tibles, comme ici en Allemagne, où les Awards riment avec un fort désir pédagogique, « une invitation au dialogue public ». « Il n'existe pas d'organisation centrale, rappelle Simon Davies. Nous voulons mettre en place un prix international avec une vingtaine de pays participants. » « D'ailleurs, on y est presque, poursuit-il convaincu. Hier la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, aujourd'hui l'Autriche, la Suisse et l'Allemagne et, dans les mois à venir, la France, la Hollande et d'autres. » Une manière de rappeler, comme le précisent élégamment, en guise de conclusion, les organisateurs de Bielefeld, que « nous ne sommes pas seuls ». « Désormais il faut également compter avec le www.bigbrotherawards.de »

Nicolas Bourcier

(1) Les Awards sont regroupés dans sept catégories : Business-Finance, Politique, Administration, Communication, Scène alternative, Œuvre d'une vie, prix régional.

Flou juridique autour d'Internet au bureau

Les syndicats et la CNIL organisent une réglementation de la cybersurveillance des salariés dans l'entreprise

ILS PENSaient pouvoir utiliser la messagerie électronique de leur entreprise ou surfer sur le Web pendant leurs heures de travail en toute liberté. Grave erreur ! L'opérateur de téléphonie britannique Orange a renvoyé, cet été, près de quarante salariés pour avoir consulté des sites « chauds » sur Internet.

En France, une des premières décisions dans le secteur a été rendue au mois de septembre dernier. Employée par une société dans le Doubs, une déléguée syndicale, qui a depuis démissionné de son poste, avait été mise à pied pour avoir entretenu par e-mail une correspondance avec une autre salariée ayant fait l'objet d'un licenciement économique.

Chez IBM France, au début de l'année, un employé avait déjà dû batailler ferme pour obtenir des indemnités pour le même motif. Ce genre de procès pourraient bien se multiplier dans les prochains mois. Et susciter toujours plus de polémiques puisqu'il manque à ce jour

un véritable cadre législatif pour ce type d'affaires.

Légalement, l'employeur a le droit de contrôler l'activité de ses salariés mais doit respecter un certain nombre de conditions. « Conformément au code du travail, aucune information concernant personnellement un salarié ne peut être collectée par un dispositif qui n'a pas été porté auparavant à la connaissance du salarié. D'autre part, le comité d'entreprise doit être informé et consulté préalablement sur les moyens ou les outils permettant le contrôle des salariés », rappelle Sylvie Garnier, avocate spécialisée du droit social au cabinet Salans. Autre garde-fou, les moyens mis en œuvre pour surveiller les salariés doivent être justifiés et proportionnels au but recherché. Sinon, l'employeur risque de se retrouver sur le terrain du droit pénal pour atteinte à la vie privée.

Bref, il est clair que, au regard des dispositions actuelles, le plus simple moyen d'éviter les litiges est d'informer les salariés avant. Ainsi, un certain nombre d'entreprises ont déjà adopté une charte d'utilisation du matériel informatique. Une sorte de guide qui indique au salarié s'il peut utiliser la messagerie électronique de l'entreprise pour son courrier personnel ou s'il peut surfer sur le Web pour le plaisir.

Mais ces chartes sont souvent imprécises et mal comprises par les employés. « Etablir un code de déontologie ne suffit pas. La mise en œuvre de ces outils informatiques né-

cessite absolument une discussion et une délibération entre l'entreprise et ses salariés », insiste Hubert Bouchet, vice-président délégué de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) et secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière.

Depuis peu, les syndicats se sont aussi penchés sur la question. Le Betor-Pub, le syndicat CFDT de la nouvelle économie, vient de publier un guide d'action sur l'utilisation d'Internet et de l'intranet dans l'entreprise. « La plupart des mails personnels n'ont aucun intérêt pour l'entreprise. Par contre, la surveillance des mails peut être utilisée pour cibler un salarié qui gêne dans l'entreprise », s'inquiète Ivan Béraud, le secrétaire général.

Depuis le printemps, le syndicat reçoit de plus en plus d'appels à ce sujet. « Récemment, un employé a été licencié car il a utilisé la messagerie de son entreprise pour mettre en ligne son CV sur un site de recherche d'emploi. » L'UNI (Union des travailleurs en ligne), réseau syndical international fait actuellement une campagne à laquelle participe la CFDT, intitulée « Des droits en ligne pour des travailleurs en ligne » afin de motiver les syndicats nationaux pour qu'ils adoptent des normes minimales de protection.

Pour l'instant, chaque pays de l'Union européenne applique, en effet, ses propres règles. L'Allemagne a décidé de supprimer une taxe sur l'usage, par les salariés, d'Internet et du téléphone à des fins privées sur leur lieu de travail,

rendant ainsi plus souple leur utilisation. A l'opposé, la Grande-Bretagne a adopté très récemment une loi qui autorise les employeurs à surveiller les communications et le courrier électronique des travailleurs sans les en avertir. On estime déjà que les trois quarts des entreprises britanniques surveillent régulièrement les pérégrinations de leurs employés sur le Net.

« Il n'y a pas, à ce jour, de statistiques de ce genre disponibles pour la France, indique Hubert Bouchet. Mais une chose est sûre, jamais une loi de ce genre ne sera adoptée en France. Ces nouveaux outils ne pourront être employés que s'ils ne suscitent pas la méfiance. » La CNIL, qui a déjà réglementé l'utilisation des badges, la vidéosurveillance, les écoutes téléphoniques dans l'entreprise, se penche depuis plusieurs mois sur la cybersurveillance des salariés. Ses inquiétudes et celles des syndicats portent surtout sur l'atteinte à la vie privée. Avec tous les outils dont ils disposent (analyse du disque dur, temps et durée de connexion...), les employeurs ont désormais la possibilité de construire des profils types de leurs salariés qui aboutiront à des classements totalement discriminatoires. « Nous établissons un code des autoroutes de l'information empruntées par les salariés qui doit aboutir à une recommandation générale d'ici à la fin de l'année », annonce Hubert Bouchet.

Sylvie Fonmarty

Profil

Duncan Campbell, l'homme qui fit connaître Echelon

FINE PLUME des sujets classés « confidentiel défense », Duncan Campbell traque depuis plus de vingt ans les systèmes de surveillance modernes mis en place par les services de renseignement. « Je suis curieux de tout ! », lance-t-il en guise de présentation. Devenu journaliste sur le tard après avoir suivi des études de physique à l'université d'Oxford, en Grande-Bretagne, il défraie la chronique dès l'âge de 24 ans en révélant dans un article, paru dans le magazine *Time Out* en 1976, l'existence d'un centre de surveillance électronique britannique situé à Cheltenham, le Government Communications Headquarters (GCHQ), lié à la National Security Agency (NSA). L'enquête vaudra au fringant Ecossois un séjour en prison et un procès de dix-huit mois pour activités criminelles. Et son avocat de se réjouir après le verdict positif : « La Grande-Bretagne est dorénavant un pays moins secret. » En 1988, Duncan Campbell récidive dans l'hebdomadaire anglais *New Statesman* avec un article intitulé « Someone listening » (quelqu'un écoute). Cette fois, l'enquête mentionne l'existence d'un réseau de surveillance global ultraconfidentiel appelé Projet P415 ou encore Echelon. Le mot est lâché.

« Ce réseau a eu des centaines de noms de code différents, précise l'auteur. Je crois savoir que le terme Echelon a été utilisé pour la première fois en 1971. C'est un vieux système qui s'est développé maintes fois. » D'après ses sources, le système, contrôlé par la NSA, regrouperait plusieurs pays alliés et permettrait d'intercepter, rien que pour la Grande-Bretagne, un milliard de communications par an.

A la suite d'une première étude rédigée par la Fondation Omega de Manchester, intitulée « Une évaluation des techniques de contrôle politique » et présentée en septembre 1998, le Parlement européen décide de faire appel au journaliste indépendant, « en tant que spécialiste des réseaux de communication [Signals Intelligence] », précise l'intéressé.

Le document, aujourd'hui encore considéré comme étant l'analyse la plus complète concernant le fonctionnement d'Echelon, est publié en mai 1999 sous le titre « Interception capabilities 2000 ». Duncan Campbell prépare un nouveau rapport sur le sujet pour le compte de l'association Electronic Privacy Information Center (EPIC).

N. Bo.

■ www.gn.apc.org/duncan
■ www.epic.org



« L'Age de l'accès »
Jeremy Rifkin

Dans cet ouvrage, l'économiste américain, qui s'était fait remarquer avec son essai *La Fin du travail*, annonce que l'avènement de la nouvelle économie signe la fin de la vie privée. (La Découverte, septembre 2000, 395 p, 148 F.)

Clés

2 m x 2 m x 20 m

Un bloc de papier de 2 mètres de large, 2 mètres de haut et 20 mètres de long : c'est l'équivalent de la quantité d'informations que la NSA (National Security Agency) aurait à traiter toutes les dix minutes.



42,9

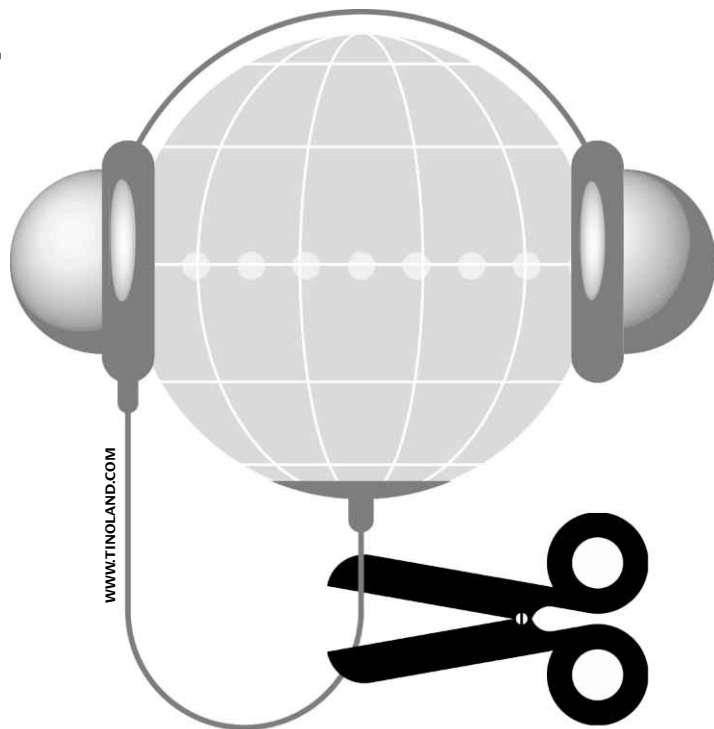
milliards de dollars
Ce serait les pertes déjà engendrées chaque année par la cybercriminalité, selon le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, s'adressant à la centaine d'experts dépêchés par les gouvernements et les entreprises à l'occasion du G8 qui s'est tenu du 24 au 26 octobre derniers à Berlin. « Et ce n'est sans doute qu'un début », a-t-il poursuivi.

Echelon face à la vigilance des citoyens

Le réseau Echelon, capable d'intercepter toutes les communications, est dénoncé par les parlements

HÉRITÉ de la guerre froide, Echelon aurait donc dévié de son objectif initial. Pour devenir aujourd'hui un système d'espionnage – militaire, économique... – dirigé aussi bien contre les pays « suspects » que vers les alliés des Etats-Unis. En 1998, la presse s'est éparée du sujet et le Parlement européen a dénoncé les interceptions systématiques des communications européennes par les services américains avant de créer une « commission d'enquête temporaire », sans réels moyens d'investigation. En mars 2000, un collectif d'internautes, baptisé Akawa a porté plainte devant le tribunal de grande instance de Paris pour violation du secret des correspondances.

Enfin, le 29 février dernier, la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale a diligencé une mission d'information. Son rôle ? Enquêter sur « les systèmes de surveillance et d'interception électroniques pouvant mettre en cause la sécurité nationale ». Arthur Paecht, député du Var, qui en est le rapporteur, a remis son rapport au bureau de l'Assemblée le 11 octobre dernier. N'ayant pas le statut de commission d'enquête, la mission a rencontré un certain nombre d'obstacles. A l'étranger, elle s'est



heurtée à une fin de non-recevoir de la part des autorités américaines et britanniques.

Ces obstacles n'empêchent pas le rapporteur de conclure à l'existence d'Echelon et de confirmer ses capacités, mais aussi ses limites. « Le système d'écoute a dévié de son objectif militaire initial et il a, potentiellement, une utilisation à des fins d'espionnage économique », résume Arthur Paecht. *Quid des libertés publiques ? « Il n'y a pas de preuves qu'elles sont menacées, juste un faisceau de présomptions. »* Le rapporteur évoque les parades contre Echelon. La cryptographie a fait des progrès, grâce à l'informatique. « Les nouveaux logiciels de cryptage à clé longue permettent de tromper les

réseaux de surveillance... même si rien n'est incassable en termes de cryptage. » Pour le député, il faut autoriser la vente et l'utilisation de programmes de cryptage d'une capacité de 128 bits. La lutte passe aussi par la production et l'utilisation de logiciels bureautiques sûrs. Microsoft, dont les logiciels sont mis en cause en raison de l'existence de fonctions cachées, appréciera.

Parallèlement, « de nombreux facteurs limitent les potentialités des systèmes d'écoute comme Echelon ». Le rapporteur explique que la multiplication des communications, sur Internet notamment, « rend matériellement impossible l'interception de tous les messages, et a fortiori leur stockage et leur traite-

ment ». En 1999, certains activistes ont proposé un Jam Echelon Day. Son objectif était d'engorger le Réseau en incitant les internautes à truffer leurs courriers électroniques de mots clés – Saddam Hussein, FSB, GRU, Oussam Ben Laden, etc. – susceptibles d'intéresser les services américains.

Face à Echelon, Arthur Paecht demande une réponse nationale : « Il faut développer une culture du renseignement. A part les ministères des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur, personne ne se sert de ces techniques. » Le député appelle les pouvoirs publics à élaborer une véritable déontologie du renseignement, capable de protéger les libertés publiques. « Les particuliers n'ont pas toujours les moyens (...) de mettre en oeuvre des mesures de protection de leurs communications alors qu'ils sont les premières victimes de atteintes aux libertés publiques. Il apparaît donc nécessaire que des accords soient conclus entre Etats afin d'élaborer un nouveau cadre juridique qui les rassure et les protège. » La commission de la défense a, pour sa part, déposé une proposition de loi visant à créer une délégation parlementaire aux affaires de renseignement. Cette proposition de loi n'a pas encore été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Face à la gesticulation des Etats – et, pourquoi pas, leur collusion, puisque la France semble avoir bénéficié d'informations d'Echelon permettant d'identifier les meurtriers de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar –, la réponse est plutôt du côté des individus, qui peuvent, par exemple crypter leurs messages et tenter d'échapper à la vigilance d'Echelon.

Pierre Bouvier

Le.top.des.réseaux



www.cnil.fr

Site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité administrative indépendante chargée de protéger la vie privée et de veiller au respect de la loi informatique et libertés. Une rubrique intitulée « Vos traces sur Internet » explique en détail comment l'internaute est pisté sur la Toile. L'anonymat n'est pas la règle sur Internet et l'absence de traces l'est encore moins, démontre la CNIL.

www.iris.sgdg.org

L'objectif d'Iris (Imaginons un réseau Internet solidaire) est de « favoriser la défense et l'élargissement des droits de chacun à la libre utilisation des réseaux électroniques, notamment en termes de production, de mise à disposition et de circulation des contenus... » L'association estime que le projet européen de loi sur la cybercriminalité menace les droits de l'internaute.

www.privacyinternational.org

Créée en 1990, Privacy International est une organisation internationale des droits de l'homme spécialisée dans la défense des libertés individuelles. Son site, réactualisé en permanence, dénonce toutes les tentatives de surveillance des citoyens mis en place par les gouvernements. Très informatif.

www.assembleenationale.fr

Le rapport d'information sur le système d'interception Echelon, rédigé par la commission de la défense nationale et des forces armées, est publié dans son intégralité sur le site de l'Assemblée nationale. Confirmant l'existence de ce système de surveillance électronique américano-britannique, le rapport français note que l'outil a été détourné de sa vocation militaire initiale pour une utilisation d'espionnage économique.

Trois questions à...

François Brune

1 Vous venez de publier *Sous le soleil de Big Brother* aux éditions L'Harmattan, véritable précis sur 1984 à l'usage des années 2000. En quoi l'œuvre d'Orwell est-elle encore d'actualité ?

1984 est d'autant plus d'actualité qu'on est débarrassé de l'exemple soviétique. Une des ambiguïtés dans l'interprétation de l'œuvre d'Orwell était que tout le monde se focalisait sur le stalinisme et ne voulait voir que sa dénonciation. Aujourd'hui, on ne peut plus ne pas voir que les mécanismes de contrôle social décrits dans 1984 sont présents dans nos sociétés dites démocratiques et dites libérales, qui demeurent des sociétés de consommation. Les traits du livre se retrouvent dans la réduction du citoyen à sa dimension de consommateur et dans le règne de l'omnisurveillance. Désormais, les satellites nous suivent à la trace, et le vertige d'Internet ne semble subjugué les humains que pour mieux les fichier.

2 Vous voulez dire qu'Orwell a imaginé Big Brother et qu'Internet lui a donné vie ?

La différence avec Orwell n'est pas une différence de nature mais de moyens. Il n'avait pas imaginé qu'il serait à ce point possible d'observer, de fichier, de filmer et d'enregistrer toutes les données. Sous la pression du progrès technologique, les moyens actuels d'inquisition deviennent vertigineux. Internet permet ainsi aux agences publicitaires d'épier les consommateurs en temps réel, de les suivre à la trace. La question est de savoir jusqu'à quel point cette inquisition nous connaît dans les moindres replis de notre intimité. Quand on est pessimiste, on dit : « Oui, on est fichu. » Pour une raison très simple : les sociologues, les analystes de marché et de comportement ont sur nous une connaissance que nous n'avons pas. Mais ce n'est pas parce qu'un certain nombre de personnes ont des moyens d'inquisition qu'ils peuvent imaginer nos possibilités de dissimulation. Je pense que l'on trouvera toujours des moyens d'échapper à ce système d'inquisition.

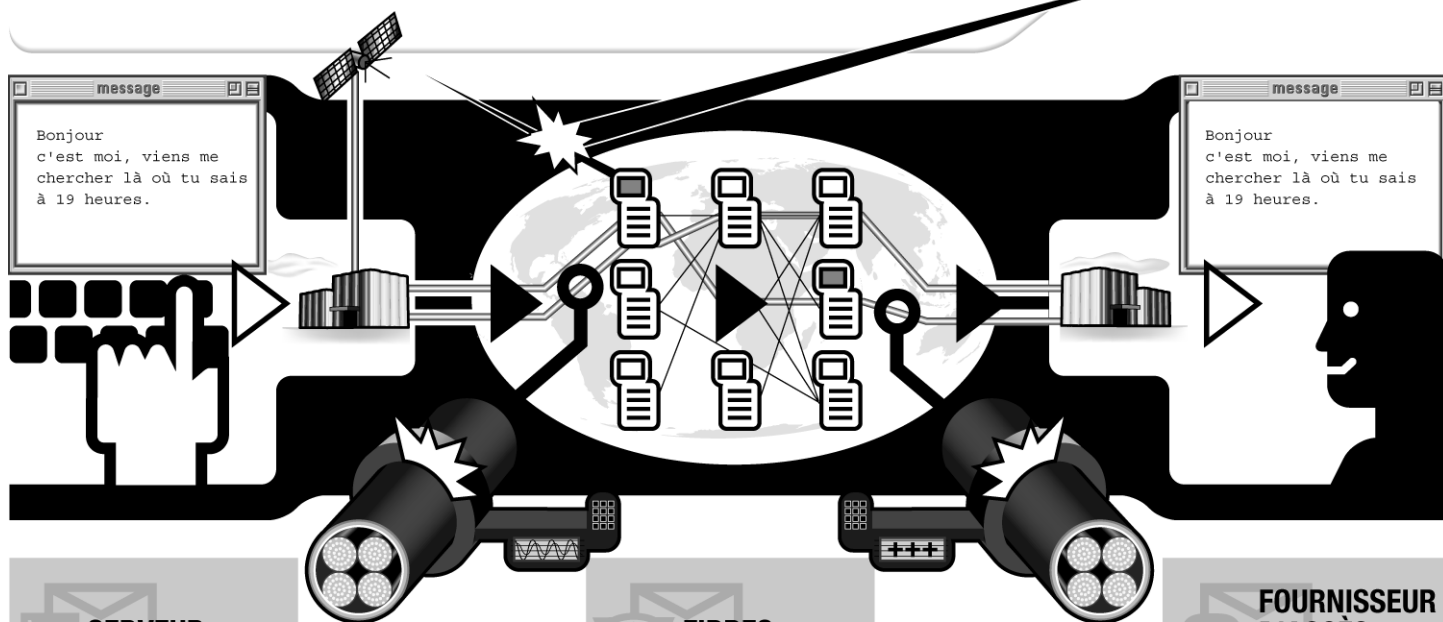
3 Des ripostes à l'œil de Big Brother sont, par conséquent, encore envisageables ?

Il y a deux façons de résister. La première consiste à faire pratiquement rupture ou à avoir un usage de l'outil technologique très distancé. L'autre consiste à entrer dans le système, c'est-à-dire à se servir de ses moyens pour le contrer. C'est la plus excitante, mais aussi la plus dangereuse. Parce que le système va prévoir votre riposte et trouver une parade. Pour tromper le réseau Echelon, on peut, par exemple, imaginer un dispositif de fausses communications... L'intelligence économique pratique largement la désinformation; 1984 est prophétique, car il raconte aussi la résistance au système 1984 par le personnage de Winston Smith. Il est relativement coincé, car tout ce qu'il fait contre le système, dans le cadre du système, est automatiquement enregistré par celui-ci. Il se décide alors à faire sécession, à vivre à côté. Mais il est rattrapé par le système, « rééduqué » et finit malgré tout par aimer Big Brother.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

MESSAGE ÉLECTRONIQUE SOUS ÉTROITE SURVEILLANCE

Entre son expéditeur et son destinataire, l'e-mail parcourt un chemin semé d'embûches. Relayé de serveur en serveur, il peut être intercepté à chacun de ces sauts de puce. Mais, surtout, il est possible de le capter alors qu'il transite entre deux machines. Que ce soit le câble cuivre, la fibre optique ou le satellite, chaque segment du Réseau est piratable.



SERVEUR LOCAL

Un internaute A envoie un message électronique à un internaute B depuis son poste professionnel. Le message transite d'abord par le serveur local de la société. L'employeur de A peut aisément y intercepter ce courrier. La parade, pour l'expéditeur, consistera à utiliser plutôt un serveur de courrier basé sur le Web (caramail, hotmail, etc.).

CÂBLES CUIVRE

Sur la Toile, le message de A peut transiter entre les nœuds, via le réseau cuivre. Les paquets informatiques qui empruntent ce chemin sont à l'origine d'un rayonnement électromagnétique. « Renifler » ces ondes, sur le pourtour de ces câbles revient à intercepter les informations qui y circulent (même s'ils sont placés au fond d'un océan).

FIBRES OPTIQUES

Lorsqu'il passe par les fibres optiques, le message est plus complexe à intercepter. Le rayonnement électromagnétique de ces fibres est trop faible pour être capté et analysé. A chaque méandre de ces câbles, il est toutefois possible de récupérer et d'amplifier une très faible part de la lumière qui y transite.

SATELLITES

Relayé par satellite, le message de A peut être capté par des satellites espions, situés sur des orbites basses. Le réseau Echelon en utiliserait près de 120 à cet effet. Les informations interceptées sont ensuite envoyées vers des stations – comme celle de Morwenstow (Grande-Bretagne) – réparties sur toute la planète.

FOURNISSEUR D'ACCÈS

Arrivé au serveur destinataire, le courrier électronique destiné à B n'est toujours pas à l'abri. Dans certains pays, les fournisseurs d'accès à Internet, dont les serveurs reçoivent et stockent momentanément les messages, sont sous étroite surveillance. Mais, là encore, l'utilisation de serveurs de mail basés sur le Web peut compliquer la tâche des censeurs.

« Nous devons aujourd'hui protéger les communications américaines dans un monde où les adversaires pourraient causer le plus grand mal. »

Le directeur de la NSA, Henry Shelton, dans une interview à l'agence Reuters.



250

C'est le nombre de déclarations de nouveaux fichiers que reçoit quotidiennement la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les enregistrements de sites Internet ont augmenté de 175 % en 1999.

Carnet interactif

Internet Security Systems

Serge Kerbat (45 ans) est nommé au poste de directeur général France d'Internet Security System (ISS), fournisseur de solutions globales de gestion de la sécurité. Il occupait le poste de directeur Europe du Sud de la société IT Master France, spécialisée dans l'édition et l'intégration de solutions d'administration de systèmes d'entreprises.

Sys-com

Corinne Rubin (33 ans) est promue responsable du département « Nouveaux Acteurs » au sein de Sys-com, groupe de conseil et d'ingénierie informatique spécialisé dans le secteur tertiaire financier. La vocation de ce nouveau département est d'accompagner les nouveaux acteurs de la finance dans leur développement (conseil en e-business, CRM, conseil en stratégie informatique, gestion des systèmes d'information).

404 Found!

Olivier Maire (31 ans) vient d'être nommé au poste de directeur des activités conseil de 404 Found!, société spécialisée dans les solutions e-marketing. Il aura pour mission de développer les activités conseil de 404 Found! en France et en Europe. Avant de rejoindre la société, Olivier Maire a occupé le poste de manager chez Europe (cabinet de conseil en stratégie-management).

Excite

Patrick Kervern (30 ans) rejoint Excite, portail Internet, où il prend la direction de la production France. A ce poste, il sera chargé de la gestion du contenu, des fonctionnalités, et des développements technologiques du portail Excite. Il a auparavant été chef de produits nouveaux médias pour Reuters France.

Internet Telecom

Michel Sasportes (39 ans) prend la présidence du directoire du groupe Internet Telecom. Il était depuis 1994 directeur général du groupe Sismark-Bottin (bases de données, logistique, marketing direct) avant de fonder, en 1997, Seffania (conseil et reprise d'entreprises). Aujourd'hui, les activités du groupe Internet Telecom sont organisées autour de quatre pôles : fourniture d'accès à Internet fixe et mobile (FAI gratuit, ADSL, WAP, SMS...), Internet Performance (gestion de la relation client, Web call center), Médiatrix (portal agency) et Axidium Espace (régie on line).

Agenda

Commerce électronique et propriétés intellectuelles

Le 7 novembre

Ce colloque est organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). Au programme de cette journée : des tables rondes consacrées au commerce électronique, aux brevets d'invention, aux problèmes liés au droit des marques et au droit de la concurrence, aux nouveaux supports des œuvres et à l'exploitation des droits. Paris, chambre de commerce et d'industrie. Renseignements : 01-55-65-33-29.

■ www.ccip.fr/iripi/colloques/e-commerce/index.html

NetWorld/Interop

Du 7 au 9 novembre

NetWorld/Interop sera le rendez-vous de plus de 550 exposants, présentant les innovations technologiques et les dernières solutions entreprises des marchés Internet, réseaux et télécommunications. C'est une occasion pour les décideurs en entreprise de mieux comprendre les enjeux techniques et stratégiques des nouvelles technologies, vecteurs essentiels de développement. Paris Expo, porte de Versailles. Renseignements : 01-46-39-56-56.

■ www.interop.fr

INFOéthique 2000

Du 13 au 15 novembre

Le congrès INFOéthique 2000 est le troisième d'une série de congrès organisés par l'Unesco pour dégager un consensus quant aux principales valeurs éthiques, juridiques et sociétales applicables au cyberspace. Les trois thèmes abordés seront le rôle des pouvoirs publics dans l'accès à l'information, la notion d'« usage loyal » dans la société de l'information et la protection de la dignité humaine à l'ère numérique. Paris, Unesco. Renseignements : 01-45-68-45-03.

■ webworld.unesco.org/infoethics2000/

Capital-IT, Rencontres européennes du financement des technologies de l'information

Les 14 et 15 novembre

Cette quatrième édition réunira des investisseurs européens et quarante dirigeants d'entreprises européennes des technologies de l'information à la recherche du financement de leur croissance. A cette occasion, le label Best 40's sera décerné à quarante start-up. Paris, Pavillon d'Armenonville. Renseignements : 01-58-36-10-60.

■ www.capital-it.com

Journées internationales de l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécoms en Europe)

Les 16 et 17 novembre

Cette année, le thème abordé au cours de ces journées sera : « Télécoms-Internet-Médias : où est la valeur ? » Les sujets développés au cours des sessions et tables rondes seront : Comment rentabiliser les investissements dans les réseaux mobiles 3G ? Combien de réseaux paneuropéens le marché peut-il supporter ? Investir dans les hauts débits ; les médias sont-ils des valeurs Internet ? Montpellier. Renseignements : 04-67-14-44-44.

■ www.idate.fr

Profession : webmestre

Les 12 et 13 décembre

Cette manifestation exclusivement dédiée aux webmasters traitera durant ces deux jours des thèmes clés de la profession (formation, rémunération, recrutement...) ainsi que des sujets plus pratiques (trucs et astuces, référencement...). Des séminaires et des ateliers de formation permettront de découvrir de nouveaux produits et services. Paris, CNIT la Défense. Renseignements : 01-53-17-11-40

■ www.birp.com/pw

Une sélection de Sylvie Fomarty

Ecouter et toucher le Web

Bernard Oriola, ingénieur et aveugle, cherche à améliorer, chaque jour au CNRS, les interfaces hommes-machines

QUAND Bernard Oriola se guide dans les couloirs de l'IRIT (Institut de recherche en informatique de Toulouse) pour se diriger vers son bureau, en entrant il s'excuse de l'austérité du décor. Ce bureau-laboratoire que l'ingénieur, frappé de cécité, partage avec sa collègue, Nadine Vigouroux, chercheuse au CNRS, est pourtant tout à fait typique de ce style empreint du pragmatisme technologique. Pas de fioritures : des ordinateurs et des hommes. Un organigramme placardé au mur mentionne les différents intervenants. Le sujet de recherche étudié dans cette unité du CNRS est l'« interaction entre homme-machine - paroles-textes ».

Si le premier bloc de l'appellation indique bien l'environnement technique de recherche, le second poétise d'une manière un peu absurde les préoccupations de ce laboratoire d'informatique. Il pourrait presque s'agir d'un titre de film. Sur le bureau de Bernard Oriola et sous un clavier rehaussé par deux pieds, s'avance un boîtier plat : l'afficheur en braille. Un petit haut-parleur de voiture est disposé à proximité du clavier. L'écran de l'ordinateur largement centré par rapport au clavier n'est d'aucune utilité pour cet ingénieur.

SYNTHÈSE VOCALE

« Je vous ai mis l'écran là pour que vous puissiez avoir une idée de la manière dont j'utilise Internet. En fait, il me faut quand même une carte vidéo dans l'ordinateur, mais l'écran ne me sert pas », explique Bernard Oriola à ses visiteurs dans un souci pédagogique. Et, pour que l'on puisse suivre son explication concernant le fonctionnement de ses outils d'accès au cybermonde, il ralentit la synthèse vocale en modifiant les paramètres de vitesse des mots. Le rythme de la voix se fait plus mou, comme sous sédatif. « En utilisation normale, je comprends plus vite que ça. Je pense que le haut-parleur finirait sur le placard si j'utilisais la synthèse à cette vitesse », précise-t-il.

Un casque audio permet à Bernard Oriola de travailler sans déranger ses collègues. Tandis qu'un signal sonore annonce l'arrivée d'un message dans sa boîte électronique, il lance son navigateur. La voix égrène : « Connexion. Normal. Ouverture de la page. Normal. Barre oblique. Terminé. Un élément restant. Terminé. » Voilà quelques bribes du message fourni par la



CHRISTIAN BELLAVIA / EDITING

synthèse vocale lors de l'ouverture d'une page Internet.

La vie de Bernard Oriola bascule au début des années 70. En 1973, la famille Oriola quitte Oran et l'Algérie, où les parents sont coopérants dans l'enseignement pour la France. Il commence à avoir des problèmes de vision dus à une maladie inflammatoire. Il se souvient qu'en CM2 son père, instituteur, le plaçait le plus près possible du tableau. Un dixième, puis un vingtième : sa vue décline. En sixième, il rentre au lycée du Parc-Saint-Agne, à Toulouse, spécialisé dans la scolarisation des enfants handicapés. En cinquième, il n'a plus un reste de vision. Trou noir. Il passe un bac scientifique puis rejoint la faculté pour suivre des études de mathématiques « dans le but de faire de l'informatique ».

Le sujet de son DEA porte sur l'accès vocal aux documents électroniques sous DOS. « A partir de la Sélection hebdomadaire du Monde fournie par Braille Soft, dit-il, je recevais, sous forme de disquettes, les différentes rubriques du journal : Sport, Culture, Economie. J'ai conçu un logiciel de synthèse vocale qui permettait de se guider, pour accéder aux rubriques et aux sous-rubriques, revenir en arrière. » Une thèse de même nature plus tard, mais cette fois dans l'environnement Windows, une opportunité s'ouvre à lui au CNRS. « A ma grande surprise, confie-t-il, j'ai été embauché. » Ainsi, en 1996, il devient

ingénieur au CNRS. Depuis septembre, il est membre du Comité national du centre.

Dans son bureau, difficile de suivre Bernard Oriola, pour les non-initiés à la synthèse vocale. Pour ses coups de surf, il a recours à son clavier et à son afficheur en braille. Chaque ligne de l'écran de l'ordinateur est transcrite automatiquement par le système puis apparaît instantanément sous forme de petits blancs. Effleurés par un doigt, ils permettent l'interprétation des informations contenues dans un texte ou un programme. Au-dessus de ces picots qui pointent leur nez pour afficher un caractère, un routing curseur lui sert de souris. « Ce n'est pas vraiment un clavier, il faut plutôt le voir comme un écran. C'est une métaphore, bien sûr », souligne-t-il.

LOGICIELS INDÉLICATS

Pour faire une démonstration des problèmes d'accès rencontrés par les aveugles sur le Web, Bernard Oriola recherche la page d'un constructeur automobile japonais. « J'aime bien aller consulter les essais d'une nouvelle bagnole. » Une page d'accueil présente une voiture virtuelle qui tourne virtuellement, comme sur un présentoir de vitrine. Ce type d'animation, faite à l'aide du logiciel Flash, est maintenant très utilisé pour les sites en ligne. Mais, outre l'image, ce type de page ne fournit aucune autre informa-

tion aux logiciels qui doivent extraire des données pour la synthèse vocale. Devant la belle voiture, le haut-parleur reste muet et l'afficheur en braille ne fournit aucun caractère. Pour un aveugle, la page est vide de sens. Coup de gueule : « Dans l'objet Flash, il pourrait y avoir un complément textuel qui nous apporterait les données. Mais, là, c'est zéro information. »

Malgré de nombreuses lacunes, les progrès qu'amènent les nouvelles technologies dans sa vie quotidienne n'ont pourtant pas de prix. « Je suis abonné à CanalSatellite, je choisis les programmes sur mon mail. Avec ma banque, j'ai un code d'accès pour les virements pour gérer mon budget, il y a seulement six mois que c'est possible. Tout ça, ce sont des petits trucs qui facilitent la vie. Pour commander un CD, ce n'est pas toujours évident d'aller sur place. Quand on ne voit pas, c'est pénalisant; alors on commande sur Internet. »

Mais la technique a également ses ratés, Bernard Oriola s'amuse de l'indélicatesse des correcteurs d'orthographe de Word 97, qui à « non-voyant » lui proposaient en remplacement « non-croyant ». Un comble, pour quelqu'un dont la foi en l'informatique est grande, et dont les projets de recherche sont une meilleure accessibilité au Web et des outils pour le maintien des personnes âgées à domicile.

Alain Thomas

A bon droit

Responsabilité des prestataires techniques

LA LOI N°2000-719 du 1^{er} août 2000, modifiant la loi de 1986 relative à la liberté de communication, avait pour objectif principal, à propos des services de communication en ligne, de définir les conditions de mise en jeu de la responsabilité des prestataires techniques, en délimitant les obligations de chacun. Après suppression d'une partie de ses dispositions, jugées non conformes à la Constitution par le Conseil constitutionnel le 27 juillet 2000, le texte présente un dispositif de responsabilités des différents acteurs – fournisseurs d'accès, fournisseurs d'hébergement, éditeurs –, que le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a récemment eu l'occasion d'appliquer.

La société OneTel, opérateur téléphonique et fournisseur d'accès à Internet, avait découvert l'existence de deux sites, tous deux hébergés par la société Multimania, sur lesquels étaient proferés des propos dénigrants et outranciers à son égard, par certains abonnés mécontents de la suspension, par OneTel, de son offre d'accès illimité à Internet. Ces sites, dont l'un s'intitulait Oneteluck, portaient également atteinte aux différents droits de marque et droits d'auteur de OneTel.

L'opérateur téléphonique a d'abord mis en demeure Multimania de procéder à la fermeture de ces sites, puis a saisi le tribunal de commerce, en référé, afin d'obtenir la communication d'infor-

mations lui permettant d'identifier les responsables de ces sites. Les informations fournies par Multimania à OneTel n'ont pas paru suffisantes à cette dernière, qui a donc décidé de saisir une deuxième fois la justice.

Devant le tribunal de grande instance de Paris cette fois-ci, Multimania a exposé que, en sa qualité d'hébergeur, elle avait communiqué à OneTel les informations fournies en ligne par ses abonnés au moment de leur inscription et sous leur propre responsabilité, ainsi que le journal des connexions FTP, contenant un relevé précis des connexions réalisées par les abonnés à travers leurs serveurs et des actions effectuées sur les fichiers stockés, qui permettent de remonter jusqu'au fournisseur d'accès, lequel dispose lui-même de données de connexion permettant l'identification de l'utilisateur du compte.

Il se trouve que, en l'occurrence, les auteurs des deux sites en cause étaient précisément des abonnés de la société OneTel, qui, en tant que fournisseur d'accès, détient le journal des connexions de ses abonnés et est donc en mesure d'identifier les auteurs des sites. Multimania rappelait qu'elle avait en outre pris la précaution de suspendre provisoirement les sites litigieux.

Dans son ordonnance du 20 septembre 2000, le juge des référés a considéré que, « en permettant à OneTel de prendre connaissance de sa qua-

lité de fournisseur d'accès des sites litigieux, la société Multimania a incontestablement satisfait à l'obligation légale de fourniture des données de nature à permettre l'identification d'une personne ayant contribué à la création d'un contenu de services dont elle est prestataire ».

Le tribunal a également retenu que le contenu de ces sites révélait, à l'évidence, un usage illicite des marques OneTel et présentait « apparemment les caractéristiques d'une entreprise de dénigrement des activités de OneTel » et a par conséquent maintenu les effets de leur suspension, à la condition que One Tel justifie effectivement, dans un délai de trois mois, de poursuites judiciaires contre les titulaires des sites.

En l'état des textes, on peut considérer que cette suspension, décidée par le fournisseur d'hébergement dans le contexte incertain de l'état dernier entre le texte de loi et sa censure partielle par le Conseil constitutionnel, était sans doute une précaution surabondante de sa part.

Alain Hazan
Avocat à la cour

■ www.juriscom.net

RETROUVEZ LES CHRONIQUES « A BON DROIT » SUR interactif.lemonde.fr

Internet sera-t-il l'arbitre du duel entre Gore et Bush?

Les deux candidats à la Maison Blanche inaugurent un usage pragmatique du Réseau dans la course à la présidence

SAN FRANCISCO

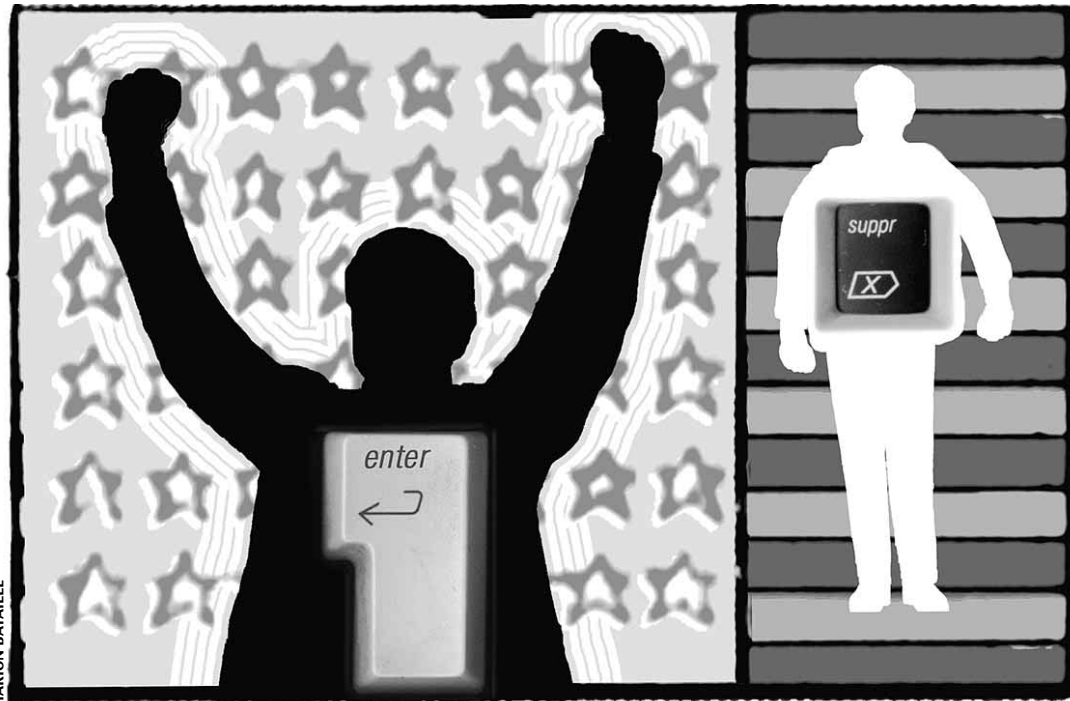
de notre correspondant

Pour Albert Gore : 153 702 ; pour George W. Bush : 122 336. A en croire le nombre de visiteurs hebdomadaires des sites des deux candidats à la présidence américaine, le démocrate possède une courte avance sur le républicain. Si l'audience des deux sites stagne à un niveau assez bas, il n'en reste pas moins qu'Internet est en train de bouleverser la vie politique américaine.

On n'en est pas encore, pour le Net, au moment où la télévision fit basculer l'élection présidentielle de 1960, année du duel entre Kennedy et Nixon. Les politologues comparent plutôt 2000 avec 1952, date de l'apparition des premières annonces publicitaires, quand Eisenhower s'était fait remarquer avec une annonce montrant des éléphants (symboles des républicains) en maillot de bain agitant des drapeaux du parti. Nouveau à l'époque, mais pas déterminant. Et pourtant, les temps changent. Lors de la présidentielle de 1996, environ 20% des Américains avaient accès à Internet. Ils sont près de la moitié aujourd'hui.

En mars dernier, lors des primaires de l'Arizona, les militants du Parti démocrate ont été les premiers à pouvoir voter en ligne de chez eux. Mais le cybervote n'est pas encore mûr. Il pose encore toute une série de problèmes techniques (sécurité) et politiques (inégalité sociale face à la technologie). Il n'empêche. Internet est déjà présent à tous les niveaux de la campagne. Les internautes passent, à chacune de leur visite, de cinq à six minutes sur les sites des deux candidats. En comparaison, les spots publicitaires, qui coûtent une fortune, ne dépassent pas trente secondes. Mais l'époque où candidats et partis politiques se servaient uniquement de la Toile pour faire connaître leur position est révolue.

Les sites des deux candidats offrent, outre des informations sur les campagnes et les programmes respectifs, un début d'interactivité réelle. Le site d'Albert Gore apparaît



MARION BATAILLE

légèrement plus sophistiqué que celui de son adversaire. Il permet aux militants de s'organiser par Etats, par groupes ethniques ou sociaux. Des espaces spécifiques réservés aux Afro-Américains ou aux Latinos permettent d'aborder des points du programme électoral et des problématiques propres à chaque communauté. Ceux qui participent à la campagne communiquent entre eux grâce à plusieurs logiciels de messagerie instantanée. Effet secondaire important, les responsables de campagne soumettent les journalistes à un déluge de nouvelles du front. Et ces derniers peuvent à leur tour dialoguer à toute heure du jour et de la nuit avec des responsables ou des militants œuvrant en n'importe quel point du pays.

UNE MOBILISATION PLUS RAPIDE

« Il ne s'agit plus seulement de faire campagne dans le cyberspace ; cela se traduit par des activités réelles dans tous les Etats, affirme Peter Ragono, porte-parole d'Albert Gore dans l'Etat de Californie. Littéralement, nous communiquons avec des dizaines de milliers de personnes, que nous informons de ce que nous sommes en train de faire et que nous invitons à participer à nos activités. »

Fin septembre, George W. Bush voulait tenir un discours sur sa politique en matière d'éducation, dans un collège de la région de San Francisco possédant un bon programme technique, une forte présence de minorités et jouissant du soutien d'une grosse entreprise. Ses conseillers avaient trois jours pour résoudre l'équation. Ils ont relevé le défi sans

peine grâce à ce que l'on appelle un « arbre Internet » : un principe mis au point pour se mobiliser rapidement. Il s'agit d'envoyer un message électronique à un nombre limité de personnes qui chacune le répercutent à leur tour sur un nombre limité de personnes, et ainsi de suite.

En quelques heures, les organisateurs de la campagne californienne de George W. Bush ont réussi le tour de force de dénicher la Sequoia High School de Redwood City, qui bénéficie d'un programme de formation financé grâce à Cisco et dont les étudiants sont en majorité latinos ! Quelques courriers électroniques supplémentaires ont même permis de recruter des volontaires et d'organiser la manifestation jusque dans ses moindres détails.

Les deux états-majors politiques peuvent ainsi envoyer des messages spécifiques à des écologistes de Washington comme à des retraités de Floride. Qu'il s'agisse de les sensibiliser sur l'une des dernières déclarations de leur candidat ou de les mobiliser pour une opération ponctuelle. Mais le changement le plus profond, pour les candidats, a été introduit par John McCain, le pré-candidat républicain qui, dans les vingt-quatre heures qui suivirent sa victoire surprise dans les primaires du New Hampshire, a reçu plus de 1 million de dollars de dons électroniques d'individus qui s'étaient connectés à son site.

Pour les citoyens qui s'intéressent aux choses de la politique, la nouveauté est qu'ils peuvent trouver, sur la Toile, des informations traditionnellement réservées aux spécia-

listes. Des sites permettent de savoir ce qu'ont dit des candidats sur certaines questions brûlantes ou de comparer leurs discours actuels et leurs actes passés. On peut également trouver le nom, le prénom, l'adresse et la quantité d'argent versée par ceux qui ont contribué à la « cagnotte » de chaque parti. Une révolution qui n'est pas seulement technologique.

Francis Pisani

- www.georgewbush.com
- www.algore2000.com
- www.calvoter.org (California Voter Foundation)
- www.netelection.org (recherches sur l'impact du Net sur les élections)

Des partisans aux profils différents

Démocrates et républicains ne se comportent pas de la même manière sur le Web

« AL BUSH contre George W. Gore » ! Voilà à quoi tourne la campagne électorale tant les candidats à la présidence américaine sont difficiles à différencier. Vus de l'étranger, leurs partis ont plus de points communs que de divergences. Leur distinction est peut-être à chercher du côté de la Toile, tant leurs partisans-internautes ont des profils opposés. C'est en tout cas ce qui ressort d'une étude publiée par le cabinet MediaMetrix.

Première indication. Dans le cybermonde, le nombre de républicains (36,8%) dépasse celui des démocrates (27,9%). Dans le monde « réel », la tendance est inversement proportionnelle. Bien sûr, près de la moitié de la population américaine connectée au Web correspond à sa frange la plus riche et la plus blanche, au sein de laquelle les républicains sont surreprésentés.

Deuxième indication : républicains et démocrates ne visitent pas les mêmes sites ; 60% des sites les plus fréquentés par les partisans du parti républicain portent sur le commerce et les finances. A l'opposé, 60% des sites préférés des supporters du candidat démocrate offrent un contenu gratuit et des services.

« Le comportement sur le Web des républicains et des démocrates inscrits aux partis est complètement différent, insiste Doug McFarland, président de MediaMetrix. Les responsables du marketing politique de-

vraient sonder la relative popularité dont jouissent plusieurs sites parmi les électeurs inscrits sur les listes, afin de réussir à communiquer de façon efficace avec ces publics précis. »

Si les stratégies des deux partis veulent savoir comment mieux s'adresser à de potentiels électeurs, il leur faut également analyser une autre étude, réalisée par Nielsen-Netratings. L'analyse de ceux qui visitent les sites officiels des deux candidats montre que celui de George W. Bush attire un nombre supérieur d'hommes (61%, contre 45% sur le site de Gore), d'immigrés provenant d'Amérique latine (4,5%, contre 1,6%) et de personnes âgées. A contrario, le site du candidat démocrate est davantage prisé par des femmes (55%, contre 39%), des Noirs (4,1%, contre 1,7%) et des personnes actives avec des revenus plus élevés.

En réalité, ces chiffres ne sont pas surprenants. Ils ne font que confirmer ce que l'on savait déjà des deux partis, de leurs candidats et des internautes aux Etats-Unis. Ils indiquent néanmoins que l'utilisation d'Internet est devenue plus sophistiquée. Il ne suffit plus, pour les deux candidats, d'avoir un site sur lequel publier leur programme et vendre quelques gadgets. Il faut savoir avec précision qui le visite afin de pouvoir élaborer une stratégie adéquate. A la manière des sites de commerce électronique, qui établissent des profils de leurs acheteurs potentiels pour mieux les connaître. En Californie, l'Etat le plus peuplé du pays, plus de 60% de la population sont connectés et utilisent Internet pour faire leur shopping électoral. Autant de raisons de ne pas négliger un médium capable de faire gagner ou perdre beaucoup de voix dans la course à la Maison Blanche.

F. Pi.

Tribune

Erreur 404: Politiques Not Found

COMME le rappelait récemment Maurice Ronai dans la Lettre de temps réel, la présence des partis politiques sur Internet se caractérise encore par son extrême timidité. Malgré des déclarations de principe souvent enthousiastes, les organisations politiques de ce pays paraissent entrer à reculons dans la société de l'information. Si le mouvement associatif, certaines organisations syndicales et politiques, minoritaires dans l'opinion, ont très vite perçu les potentialités d'Internet, les partis ont longtemps négligé ce terrain d'investigation. Les pionniers en la matière ont souvent été des militants ou des instances locales décidant, de leur propre initiative, de réaliser des sites, liés aux partis mais non officiels. Sans être des émanations directes de l'appareil, ces sites sont, à titre expérimental, tolérés sinon encouragés par la hiérarchie partisane (cf. La Section virtuelle du Parti Socialiste, Intern@tif...).

Ces difficultés s'inscrivent dans une certaine logique : on pourrait avancer l'hypothèse que le rapport des partis à Internet est proportionnellement inverse à leur représentativité institutionnelle et électorale. Dans la stratégie de communication institutionnelle des partis, les médias de masse touchant le plus grand nombre sont privilégiés au profit de formes de communication considérées jusqu'à présent comme marginales.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une démarche de réalisation d'un site, pour un parti politique, est relativement complexe. L'accumulation des niveaux hiérarchiques de décision dans l'organisation, la frilosité des partis en matière de communication, tendent à produire un discours orthodoxe, unidimensionnel et institutionnel (cf. la fameuse langue de bois et le politiquement correct...). Le risque de fournir une tribune officielle à des mouvances hostiles à la direction du parti ou à des organisations minoritaires conduit à faire de

ces sites des véritables culs-de-sac sans interactivité réelle. Au total, ces sites sont conçus comme des vitrines dans une immense galerie marchande virtuelle.

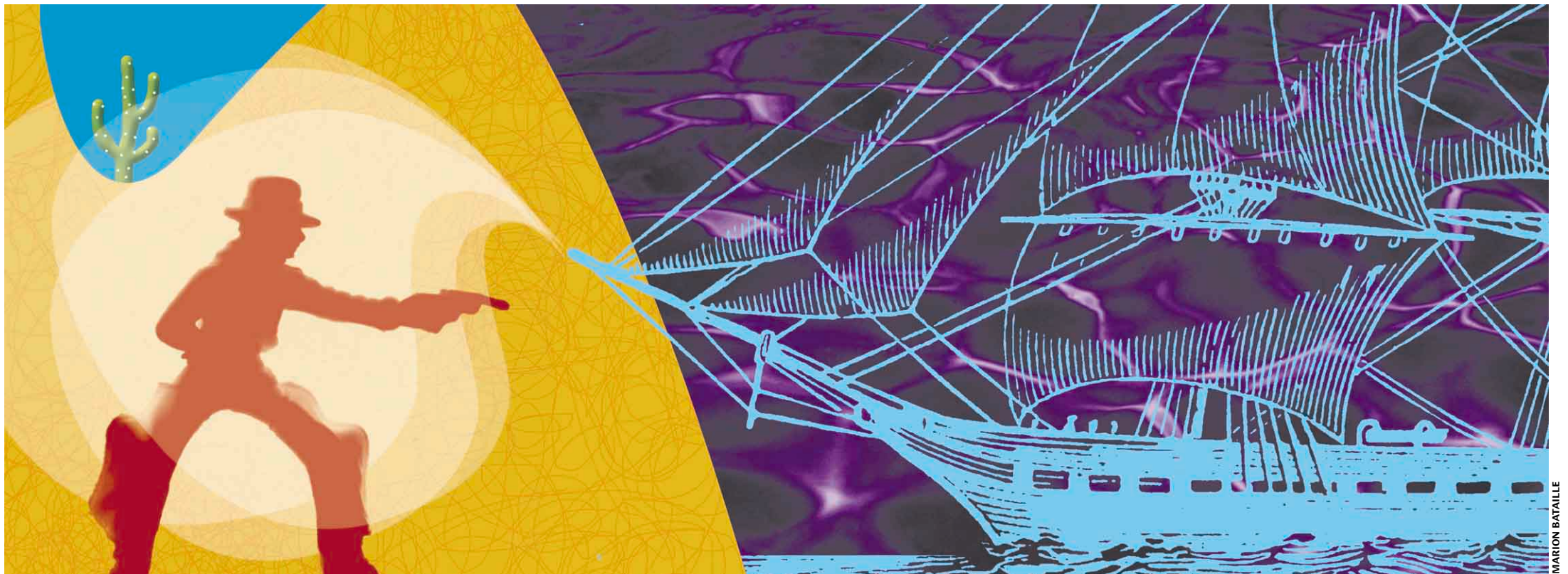
Seule exception notable à ce constat, le site des Verts, qui laisse à penser qu'Internet pourrait être un outil de réflexion et de débat au service des partis politiques. S'inscrivant d'emblée dans une mouvance, une sensibilité, ce site non seulement communique sur ses orientations, mais tente surtout, notamment par l'abondance de liens vers d'autres organisations, de créer un réseau, un espace de travail ouvert qui permette au citoyen de s'informer, de réfléchir.

Cette vision du rôle d'Internet dans la mise en œuvre d'une stratégie de communication politique est révélatrice de la manière dont ces partis conçoivent la démocratie. Se proclamant de fait représentants des citoyens, la majorité des partis se contentent de faire une offre politique et de la promouvoir dans le cadre de campagnes médiatiques visant à remporter l'adhésion du plus grand nombre. Singulière conception de la souveraineté du peuple dans laquelle le représentant se substitue au représenté jusqu'à l'effacer, comme ce fut le cas au moment du référendum sur le quinquennat. Le représentant ne doit-il pas être, a contrario, l'émanation directe du peuple ? Une personne qui, au-delà de ses intérêts partisans, est chargée d'informer les citoyens, d'animer le débat public et de faire des propositions correspondant à l'intérêt de la nation tout entière. Une véritable révolution culturelle dans la démocratie dont Internet pourrait être un des catalyseurs.

Olivier Blondeau sociologue

■ olivier.blondeau@freescape.eu.org

PUBLICITÉ



L'esprit Silicon Valley gagne l'Europe

PAR UNE DOUCE JOURNÉE d'automne, il y a deux ans, le président d'Alcatel, Serge Tchuruk, a reçu un brutal coup de semonce de la part de la Silicon Valley. Jusque-là il



s'était occupé à céder les filiales déficitaires et à supprimer quelques lourdeurs bureaucratiques chez ce géant de l'équipement téléphonique –restructurant donc Alcatel selon les bonnes vieilles méthodes. Mais en ses cent deux ans d'existence, jamais Alcatel n'avait été confronté à un «phénomène du Nouveau Monde» tel que son concurrent Cisco. En un an, cette star de la Silicon Valley avait conquis le continent européen, raflant les contrats à la barbe d'Alcatel et remportant un succès tel que, en cet après-midi de septembre, Serge Tchuruk a dû se résoudre à réviser à la baisse la prévision de bénéfices de son groupe en 1998. La vengeance des gestionnaires de fonds américains a été sanglante, faisant chuter le cours de l'action Alcatel de 38% en une séance de Bourse.

Cela a fait mal. Mais ce revers de fortune a eu le mérite de faire bouger les choses. Serge Tchuruk s'est lancé dans un vaste chantier : revoir l'organisation d'Alcatel pour copier celle des rivaux de la Silicon Valley qui lui volaient ses parts de marché. Dans les dix-huit mois qui ont suivi, il a mené une politique d'acquisitions boulimique, raflant une demi-douzaine de sociétés high-tech américaines, pour 11,3 milliards de dollars (13,5 milliards d'euros). Il a transféré outre-Atlantique des divisions entières et a nommé Krish Prabhu, l'Américain qui dirige la filiale Etats-Unis, directeur général du groupe et son successeur désigné. Il est même allé jusqu'à instaurer un système de stock-options, brisant là le vieux tabou français de l'égalitarisme. Aujourd'hui, Serge Tchuruk remarque : « Nous ne sommes plus vraiment une entreprise française. »

CÉDER DU POUVOIR

En tout cas, Alcatel s'inscrit dans la tendance actuelle de l'Europe des affaires. D'un bout à l'autre du Vieux Continent, les mastodontes de la technologie – tels les géants de l'électronique Philips, Siemens, les rois des télécoms Nokia et Ericsson et le grand éditeur de logiciels SAP – luttent pour survivre dans l'ère de l'Internet. Le plus souvent, ils commencent par aller faire quelques emplettes dans la Silicon Valley (malgré l'affaiblissement de l'euro). Cette frénésie d'achats n'est qu'un des symptômes de la révolution managériale en cours.

Car, pour que les sociétés américaines acquises parviennent à s'intégrer dans le groupe – et que les cerveaux qu'ils ont payés si cher n'aillent pas voir ailleurs –, les européens doivent se plier aux us et coutumes de la Silicon Valley. Et il ne s'agit pas seulement de laisser les salariés s'habiller en jeans-baskets, d'installer un sauna dans l'entreprise et de distribuer des stock-options. Il faut avant tout céder du pouvoir. Même si les faillites

Pour survivre à l'ère d'Internet, les grands groupes technologiques européens apprennent à conduire leurs affaires selon les méthodes importées de Californie

de start-up se font nombreuses de San José à San Mateo, la Silicon Valley reste le marché de l'emploi le plus concurrentiel au monde. Celui où, pour les surdoués de la high-tech, l'ancienneté à un poste se compte en mois et non en années.

Les entreprises européennes se trouvent donc confrontées à des employés d'un nouveau genre, plus exigeants – et dont beaucoup sont devenus, à l'issue de la fusion, détenteurs d'actions du groupe acheteur. L'entreprise leur appartient donc en partie, et peu d'entre eux sont prêts à obéir aux ordres d'un col blanc basé à 8000 kilomètres au siège, à Munich, Paris ou Amsterdam. Pour satisfaire ces salariés et les retenir, la direction européenne doit donc leur céder le contrôle d'une partie des activités de l'entreprise, incluant souvent la plus stratégique : l'Internet.

C'est en accaparant la maîtrise du Net que la Silicon Valley exerce sa domination culturelle sur le Vieux Continent. Les sociétés européennes deviennent bicéphales, dotées de quartiers généraux des deux côtés de l'Atlantique. Les dirigeants de la high-tech européenne ont désormais autant de chances de se croiser à San José qu'à Saint-Moritz ou Saint-Tropez. « Les Allemands ne savaient pas qu'il existait des entreprises françaises avant de les voir installées dans la Silicon Valley », affirme Pierre Haren, PDG d'Ilog, éditeur français de logiciels. Et ces européens, qu'ils soient allemands, français ou néerlandais, ramènent ensuite dans leur pays d'origine toutes les recettes de la Silicon Valley : rapidité et priorité absolue aux exigences des clients et des investisseurs.

L'influence de ce petit coin de Californie est donc spectaculaire. Beaucoup plus que l'envahissement des McDonald's à tous les coins de rue et des films de Hollywood sur tous les écrans, c'est en fait la Silicon Valley qui modifie les méthodes de travail, voire les modes de vie des Européens. La Net-économie américaine a significativement accéléré la prédominance de la langue anglaise en Europe. Le temps de travail, ordinateurs et téléphones portables aidant, s'allonge au point d'envahir toutes les heures de la journée, et plus d'un week-end. Et une culture boursière de plus en plus partagée

se fait jour sur un continent où les actions ont longtemps été synonymes de privilèges hérités et de « tuyaux » douteux.

Cette évolution donne naissance à une nouvelle élite des technologies de l'information. Mais elle risque également de créer une économie européenne à deux vitesses, laissant sur le bord tous ceux qui ne savent pas se servir du Net ou qui ne parlent pas anglais. L'émergence de cette « fracture numérique » pourrait ébranler les fondements des Etats-Providence européens. Déjà, en France, les hommes politiques et les syndicats ont été violemment pris à partie par les dirigeants des sociétés du secteur technologique lors des débats sur la semaine de 35 heures. En Finlande, les attributions de stock-options à ses cadres par le prospère Nokia ont créé une nouvelle « aristocratie numérique » et généré, du coup, le ressentiment du reste de la population.

Pour l'instant, les affaires d'un tel changement concernent surtout les grands groupes. Et ils en tirent quelques leçons d'humilité. « Faire évoluer les mentalités », déclare Ulrich Schumacher, président d'Infineon, est un processus douloureux. » Ainsi, les dirigeants allemands du fabricant de semi-conducteurs ont bien du mal à assouplir leurs lourdes structures hiérarchiques pour une structure moins formelle à la californienne, car ils se heurtent à la résistance de certains salariés qui mesurent leur statut à la superficie de leur bureau ou à leur voiture de fonction.

Bien sûr, les européens ne sont pas les seuls à devoir résoudre de

tels dilemmes. Qu'il s'agisse de Lucent ou de la légende de la Valley, Hewlett-Packard, les sociétés américaines s'efforcent aussi de rattraper des rivaux plus réactifs et plus innovants, comme Cisco et Dell. Mais la transition est plus difficile dans les entreprises européennes. Elles doivent s'adapter à une révolution importée de l'étranger, qui semble, à leur grand désarroi, privilégier la rapidité et le marketing plutôt que la qualité. En outre, les sociétés technologiques européennes les plus respectables sont souvent plus que centenaires, un âge auquel on ne s'initie pas facilement aux nouvelles pratiques de la Net-économie.

LAISSER LA PLACE AUX JEUNES

En exerçant son influence en Europe, la culture de la Silicon Valley ouvre la voie au changement de génération. Jusqu'à récemment, les énormes conglomérats industriels tels Alcatel, Philips et Deutsche Telekom régnaient sur le secteur européen de la technologie. Aux Etats-Unis, au contraire, la Net-économie s'est considérablement développée en donnant conseils et capitaux aux jeunes qui avaient des idées. D'après Nicholas Negroponte, directeur du Media Lab, au MIT (Massachusetts Institute of Technology), « le plus grand défi que doit relever l'Europe consiste à se mettre à l'écoute des jeunes ». L'influence croissante de la Silicon Valley devrait y contribuer.

Déjà, les fonds de capital-risque et les incubateurs high-tech se multiplient d'Helsinki à Milan, tandis

que des capital-risqueurs américains comme Benchmark Capital ouvrent des filiales en Europe. Cette année, alors même que les entreprises en « point-com » vivent des heures difficiles, environ 11,5 milliards de dollars (13,7 milliards d'euros) devraient être investis dans les start-up européennes, soit deux fois plus que l'an dernier, selon le cabinet d'études Tornado-Insider.

De nombreux investisseurs européens ont des bureaux en Californie et s'inspirent des légendes de Sand Hill Road, l'adresse mythique de tous les grands du capital-risque. « Beaucoup de gens qui n'ont pas trouvé la bonne occasion en Europe se sont expatriés dans la Silicon Valley », explique James O. Carter, PDG américain de la société milanaise Hiugo, un portail pour l'Internet mobile financé par l'incubateur italien Cirlab. « Aujourd'hui, ajoutez-le, ils en reviennent avec de l'argent, un carnet d'adresses et des compétences acquises sur place. »

De plus en plus, les jeunes Européens mènent leur carrière à l'américaine. Il y a quelques années, en Suède, les jeunes ingénieurs de l'Institut royal de technologie entraient tous docilement chez Ericsson, d'ailleurs surnommé « la cinquième année d'étude ». A l'heure actuelle, beaucoup recherchent des fonds pour des projets de start-up dans l'Internet mobile. « Personne n'attend plus d'entrer chez Ericsson », explique Erik Bohman, cofondateur d'E-hand, une start-up Internet de Stockholm. Au contraire, nombre d'ex-employés d'Ericsson travaillent aujourd'hui chez nous ! » Pour retenir

leurs salariés, Ericsson et les autres sont obligés d'adopter la culture de la Silicon Valley, dite « Chardonnay et stock-options ». Ce qui n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

En mars 1999, Alcatel a triomphalement annoncé le rachat, pour 2 milliards de dollars (2,4 milliards d'euros), de Xylan, un fabricant californien de routeurs Internet. Une étape cruciale pour le groupe, qui souhaitait s'arroger une part du marché, en expansion rapide, des réseaux d'échange de données, dominé par les nord-américains Cisco, Lucent et Nortel. Mais la direction française avait négligé de présenter sa stratégie aux salariés de Xylan, concernés d'apprendre que leur société était rachetée par un conglomérat géré approximativement et en retard sur le Net, dont les actions chutaient en Bourse. En quelques heures, les ingénieurs de Xylan avaient mis leur CV en ligne et des dizaines d'entre eux partirent dans la semaine.

MUSCLER SA COMMUNICATION

« Nous en avons tiré une leçon », déclare Patrick Liot, responsable de la division Internet d'Alcatel, dans la Silicon Valley. Alcatel suit désormais l'exemple de Cisco, en offrant au personnel des sociétés rachetées des stock-options et une grande autonomie. Cependant, les stock-options sont d'une utilité restreinte si les nouveaux salariés ont une piètre opinion sur l'avenir boursier du groupe. C'est pourquoi les entreprises européennes recalibrent leur communication selon les normes de la Silicon Valley. Ce qui veut dire peaufiner son image de marque à destination non seulement de ses clients, mais aussi de Wall Street. Une action au sommet n'est pas seulement une bonne monnaie d'échange lors de rachats d'autres sociétés. C'est aussi la garantie d'attirer les meilleurs ingénieurs et de les fidéliser. Jusqu'ici les entreprises européennes sont restées plutôt discrètes dans leur marketing. Mais cela change.

Chez Alcatel, les cadres de l'entreprise canadienne Newbridge, récemment rachetée, encouragent leur direction à s'offrir une campagne de publicité offensive, vantant la position de numéro un mondial d'Alcatel dans les modems à haut débit, avec trois fois les ventes de Cisco. « Nous écrivons nos concurrents, et c'est comme si nous avions peur que tout le monde le sache, se moque Pearse Flynn, ancien président de Newbridge, qui dirige maintenant la filiale Carrier Networking d'Alcatel. Si cela ne tenait qu'à moi, je ne cesserais de le répéter à Cisco. »

Un qui n'a eu aucun mal à faire sien le marketing à l'américaine, c'est le président de Vivendi, Jean-Marie Messier. Il y a seulement trois ans, Vivendi était une vénérable compagnie de services aux collectivités, appelée Générale des eaux. Mais Jean-Marie Messier avait compris que les réseaux de pouvoir traditionnels ne suffisaient plus. Pour faire la différence, il lui fallait tout l'arsenal du meilleur des sociétés californiennes : une action qui fasse des étincelles en Bourse, une marque à forte notoriété, une large présence sur le Net

LES AMBITIONS DES GRANDS DE LA HIGH-TECH EUROPÉENNE

Entreprise	Stratégie Silicon Valley	Risques
ALCATEL	• A dépensé 11,3 milliards de dollars (13,4 milliards d'euros) au cours des deux dernières années pour acheter six entreprises nord-américaines du Web, dont, notamment, Newbridge Networks et Xylan. Objectif : devenir un grand « plombier » du Net, à l'image de Cisco Systems.	• Si le grand groupe français n'arrive pas à commercialiser des produits gagnants aussi rapidement que ses nouvelles filiales l'ont fait par le passé, les salariés américains risquent de démissionner par wagons entiers.
PHILIPS	• A significativement renforcé sa présence dans la Valley en 1998 avant de changer d'avis un an plus tard, lorsque le directeur des opérations Internet basé aux Etats-Unis, Roel Pieper, a acquis trop de pouvoir au goût des dirigeants d'Amsterdam. Reste que, avec ses 3 000 personnes (avant tout dans les usines de fabrication de puces), Philips est le deuxième employeur de la Silicon Valley, après Intel.	• L'industriel hollandais a encore des structures hiérarchiques trop lourdes et dirige ses activités Internet depuis le siège, deux facteurs qui risquent de nuire à la prise de décisions. Il a néanmoins une certaine marge de manœuvre : ses concurrents japonais et coréens souffrent de leurs bureaucraties.
NOKIA	• A évité le choc des cultures en acquérant de petites entreprises qui fabriquent des produits très spécialisés pour l'e-commerce mobile et la téléphonie par Internet. S'appuie sur une alliance avec Cisco pour compléter son offre d'équipement en infrastructures Internet.	• L'acquisition de petites sociétés seulement ne permet pas à l'entreprise de proposer une gamme complète de produits. Et, en confiant à Cisco les secteurs de l'équipement en infrastructures Internet, Nokia risque d'être reléguée à l'arrière-plan.
ERICSSON	• A acheté une multitude de minuscules start-up qui fabriquent des routeurs ou d'autres équipements d'accès au Net et de téléphonie Internet. Mais ce sont les ingénieurs suédois – experts en systèmes vocaux – qui mettent au point les technologies de transfert de données.	• Ericsson n'a jamais été rapide : les téléphones Internet présentés en avant-première il y a dix-huit mois n'arrivent que maintenant sur le marché. Les acquisitions de petites sociétés ne suffisent pas à inculquer au géant suédois la culture de la Silicon Valley.
SAP	• Le grand éditeur allemand de logiciels a établi une forte présence dans la Valley, avec un centre de développement qui emploie 400 ingénieurs. Ses investissements – par exemple, dans les sociétés américaines Commerce One et Red Hat – lui ont rapporté des centaines de millions de dollars.	• Le siège allemand continue à prendre toutes les grandes décisions, ce qui ralentit les activités implantées dans la Silicon Valley. Si la division californienne n'arrive pas reconverter l'offre de SAP vers le commerce électronique, la star des années 90 pourrait bien s'essouffler.
TELEFONICA	• Cette compagnie de téléphone espagnole a donné naissance au premier géant européen du Net, Terra Networks, présent en Europe et en Amérique latine. Elle a acheté pour 12 milliards de dollars (14,3 milliards d'euros) le portail américain Lycos.	• Ses activités Internet risquent d'être alourdies par la maison mère, ex-monopole du téléphone. Face à Yahoo! et à AOL, ses concurrents en Amérique du Nord, du Sud et en Europe, Terra ne peut pas se permettre d'attendre que tout se décide à Madrid.

et de la rapidité. Il a rebaptisé son entreprise Vivendi, l'a introduite en Bourse à New York et l'a recentrée sur les secteurs porteurs de la téléphonie mobile, de la télévision et du Net. En juin dernier, Jean-Marie Messier a parachévé la métamorphose en rachetant – pour 43 milliards de dollars (51,2 milliards d'euros) – Seagram. Cette acquisition le met en concurrence directe avec des mastodontes américains de l'envergure d'AOL-Time Warner. Les géants européens des télécoms nourrissent des ambitions similaires. Qu'il s'agisse de Deutsche Telekom ou de Portugal Telecom, la plupart d'entre eux sont maîtres de l'Internet sur leur territoire. Mais il leur faut aussi s'adapter aux méthodes de la Silicon Valley.

Le premier à avoir pris le tournant est l'espagnol Telefónica, qui a introduit, l'an dernier, sa filiale fournisseur de services Internet Terra à la Bourse de Madrid et sur le Nasdaq. En mai dernier, Terra s'est servi du cours élevé de ses actions pour racheter le portail américain Lycos, moyennant 12,5 milliards de dollars (14,9 milliards d'euros). Aujourd'hui, alors que Telefónica veut s'imposer sur le Net fixe et mobile, l'entreprise engage massivement des travailleurs de la nouvelle économie tout en poussant ses vétérans, restés du temps où elle était un monopole public, à la retraite anticipée.

De telles transformations de la culture d'entreprise ne se font pas sans heurts, à mesure que les nouveaux venus de la nouvelle économie acquièrent de plus en plus de pouvoir. Chez Philips, le PDG, Cor Boonstra, avait décidé de transformer tous les produits Philips – des téléviseurs aux téléphones portables – en terminaux d'accès à Internet. Il lui fallait, pour cela, s'implanter davantage dans l'industrie informatique américaine.

Il y a trois ans, Cor Boonstra engagea donc Roel Pieper, un Hollandais expatrié de longue date dans la

plus tard, Motorola acheta General Instruments pour la somme astronomique de 17 milliards de dollars (20,2 milliards d'euros). Guenther Dengel, vice-président exécutif des semi-conducteurs de Philips déclara avec regret : « *General Instruments aurait propulsé notre activité dans les set-top boxes.* » Heureusement pour Philips, ses principaux rivaux japonais et coréens cherchent aussi leurs marques sur le Net.

ETRE PLUS RÉACTIF

La situation de l'éditeur de logiciels SAP est pire. Durant les années 90, l'allemand est devenue une superstar en vendant ses logiciels de gestion aux plus grandes entreprises du monde. Son budget de recherche-développement était le plus imposant et son fichier clients, le plus impressionnant de toute la profession. Mais, à mesure que la Net-économie se développait, SAP s'est fait doubler par Oracle et par d'autres stars de la Valley. Seul Howard Lau a vu le vent tourner : chargé de gérer le fonds de capital-risque de SAP, il a investi dans une série d'éditeurs de logiciels prometteurs. Quand SAP essayait dans la douleur de se mettre en ordre de marche pour l'e-commerce, les entreprises californiennes faisaient la course en tête, appliquant une tout autre formule : commercialiser des logiciels qui n'existent pas encore, puis faire miroiter des stocks-options aux ingénieurs qui travaillent jour et nuit pour les concevoir.

Paradoxalement, SAP s'est enrichi grâce aux mêmes entreprises qui lui font du tort puisque, depuis que Howard Lau gère le fonds de SAP, ses investissements ont, selon lui, décuplé de valeur. Piètre consolation. Au printemps dernier, SAP a finalement établi dans la Silicon Valley sa propre société de commerce électronique, SAP Markets, loin du contrôle allemand. Et, quand il a compris que sa start-up ne parvenait à remporter aucun

Un suédois dans la cour des américains

Icon Medialab s'est approprié les méthodes de management de la Silicon Valley, tout en gardant sa spécificité européenne

LE SIÈGE de la société de conseil pour le Web Icon Medialab se fond discrètement parmi les bâtiments séculaires de Bruxelles. Mais, dès le seuil franchi, l'intérieur est ultramoderne : une verrière en aluminium et en verre éclaire des parquets en bois blanchi et des bureaux au design finlandais. « *Cela me change de mon ancien bureau, où il y avait des moquettes sombres et des panneaux d'acajou* », se rappelle le directeur financier Rens Buchwaldt, un Néerlandais qui a passé dix ans aux Etats-Unis. Comme beaucoup de start-up européennes, Icon Medialab prend modèle sur les entreprises de la Silicon Valley.

Le parcours sans faute de cette société en fait d'ailleurs un archétype de l'« esprit Valley » : quatre

trentenaires décident de rassembler leurs économies pour lancer une agence de design Web dans un ancien entrepôt. En quatre ans, leur start-up grandit jusqu'à réaliser 200 millions de dollars (238 millions d'euros) par an de chiffre d'affaires, employant deux mille deux cents personnes dans dix-neuf pays.

Et Icon s'est aussi développée outre-Atlantique, ouvrant un bureau à San Francisco un an après sa création. En 1999, elle a racheté le cabinet new-yorkais de consultants Web Nicholson NY pour 32 millions de dollars (38 millions d'euros) puis, en juin dernier, son rival américain Insight Technology pour 27 millions de dollars (32 millions d'euros). « *Il nous faut encore grandir en Amérique* », constate le président du groupe, Ulf Dahlsten. L'implantation américaine a permis à Icon de conquérir des clients locaux comme Motorola ou le Metropolitan Museum. « *Nous ne savions pas qu'ils étaient européens, nous savions juste qu'ils étaient bons* », explique Emily K. Rafferty, vice-présidente du Metropolitan, responsable du site Web du musée.

Certes, Icon a eu la voie de la réussite plus dégagée que d'autres européens. La Suède, où l'entreprise a été fondée, privilégie un style de management informel cadrant bien avec les us et coutumes de la Silicon Valley. « *La Californie et la Scandinavie ont surfé sur la première vague de la nouvelle économie*

parce qu'elles rejetaient toutes deux la pesanteur de la hiérarchie dans les affaires », estime Mark Bandler, un Américain qui a rejoint l'équipe d'Icon à Stockholm avant de partir diriger le bureau de San Francisco.

A mesure que Icon Medialab se développe, cependant, la prédominance des sensibilités européennes amène l'entreprise à nuancer son style de management « américain ». Car, si la mentalité scandinave se soucie peu de formalisme, elle valorise en revanche la modestie – une qualité rare dans la Silicon Valley. Au lieu de traiter le fondateur Johan Stael von Holstein en héros, la presse suédoise le vilipende car il voyage en Concorde et conduit une Ferrari.

A l'instar d'autres start-up de la Silicon Valley, Icon apprend à restreindre son niveau de vie. La débâcle boursière généralisée des actions high-tech, la mauvaise presse sur M. von Holstein et la méfiance envers les perspectives d'agences Web américaines telles Scient et Viant se sont combinées pour faire chuter l'action Icon Medialab. Elle s'échange aujourd'hui à environ 13 dollars (15,5 euros), en recul de près de 60% par rapport à son sommet de février. Pourtant, l'entreprise a affiché son premier profit d'exploitation au deuxième trimestre 2000, et Brian Skiba, analyste chez le courtier Lehman Brothers, à Londres, conseille le titre à l'achat. Il prévoit un bénéfice net de

30 millions de dollars (35,7 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 300 millions (357 millions d'euros) en 2001.

En dépit de l'adoption, par Icon, de la culture de la Silicon Valley, l'entreprise reste hybride. Cet été par exemple, les employés européens du groupe ont revendiqué de pouvoir prendre quatre semaines pleines de vacances, ce qui va pénaliser les résultats du troisième trimestre. « *C'est un particularisme culturel que nous ne pourrions changer* », avoue Rens Buchwaldt. Peut-être est-ce pour le mieux. Car, en matière de « joie de vivre », l'Amérique aurait une ou deux leçons à prendre du Vieux Continent.

St. Ba.



★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Chantal Dussuel.

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES BUSINESSWEEK - E.BIZ SUR LE SITE interactif.lemonde.fr

Se convertir à la culture de la Valley

1. Choisissez une langue et un système de rémunération compris de tous : en France, Alcatel a fait de l'anglais sa langue officielle, pour faciliter la communication à l'échelle mondiale. L'argent compte également : Alcatel distribue des stock-options, bien que certains employés reprochent qu'elles soient plus élevées pour le personnel aux Etats-Unis.

2. Ciblez vos campagnes publicitaires aussi bien sur les investisseurs et les recrues potentielles que sur les consommateurs : l'Allemagne SAP, victime de la guerre publicitaire d'Oracle, prépare une campagne qui devrait rehausser son image. Une bonne image n'alimente pas seulement les ventes, elle fait aussi grimper le cours de l'action et facilite le recrutement.

3. Adoptez le dynamisme de la Silicon Valley : la société anglaise de capital-risque 3i renforce ses opérations dans la Vallée. Elle souhaite augmenter ses investissements aux Etats-Unis et attirer les meilleurs entrepreneurs européens en offrant ses contacts et ses compétences de la Silicon Valley.

4. Donnez aux salariés européens une bonne dose de Silicon Valley : le programme « Go-America » d'Alcatel incite les employés à passer un an ou deux aux Etats-Unis. Cela facilite la rencontre des deux cultures.

Silicon Valley, qui, en tant que président de Tandem Computers, avait gagné des millions lors de la vente de sa société à Compaq. Celui-ci connaissait tous ceux qui comptent dans la Valley, alors que c'était une autre planète pour Cor Boonstra. Roel Pieper ne tarda pas à proposer une méga-acquisition. La cible était General Instruments, le plus grand fabricant de décodeurs permettant l'accès à Internet (*set-top boxes*), sorte d'ordinateurs simplifiés et peu chers. La transaction allait sûrement dépasser les 5 milliards de dollars (5,9 milliards d'euros) mais aurait probablement propulsé Philips au cœur de la prochaine génération du Net.

Pourtant, au siège d'Amsterdam, les manœuvres de Roel Pieper étaient mal vues. La succession à la présidence se profilait, et Roel Pieper semblait vouloir se mettre en lice. Des bruits ne tardèrent pas à circuler, selon lesquels il dépensait sans compter, au mépris de la culture d'entreprise de Philips, fondée sur la modération et la discrétion. Le rachat de General Instruments devint le nœud du conflit. Le prix à payer horrifiait les membres du conseil d'administration. Surtout, il s'agissait d'une question de pouvoir. L'acquisition aurait renforcé l'importance de Roel Pieper, en plaçant la division la plus stratégique et la plus dynamique de Philips sous l'autorité de la Silicon Valley.

Le conseil d'administration s'opposa donc à l'acquisition au début de 1999, et Roel Pieper démissionna. « *Je voulais sauver l'activité TV de Philips, et ça ne les a pas intéressés* », résume-t-il. Quelques mois

contrat sur les places de marchés en ligne, le groupe allemand a mis son orgueil de côté et formé une coentreprise avec une start-up qu'elle avait elle-même financée, Commerce One. La Silicon Valley a ainsi renforcé son emprise sur le plus grand fabricant européen de logiciels.

Cependant, malgré l'efficacité des méthodes californiennes, les européens ne manquent pas de critiquer certains aspects du modèle de la Silicon Valley, notamment la tendance à promouvoir des produits non finalisés. « *Les américains travaillent d'abord sur leur présentation marketing et se demandent ensuite comment ils vont mettre au point le produit qu'ils vantent !* », s'exclame le directeur du marketing de SAP, Günther Tolkmitt. Les européens reprochent également aux américains de ne pas faire suffisamment attention aux détails et de passer trop de temps à contempler les cours de la Bourse.

D'après Joëlle Gautier, vice-présidente du marketing chez Alcatel, les américains travaillent à une vitesse vertigineuse, mais pas toujours de façon très soignée : « *Ils travaillent un peu comme des pompiers.* » En dépit de ces récriminations, les européens sont gagnés par ce sens de l'urgence. Il est trop tôt pour dire si les Alcatel, Vivendi et SAP sortiront gagnants de cette transformation culturelle. Mais leurs efforts changent l'Europe. A mesure que la Silicon Valley impose son rythme, la Vieille Europe retrouve une seconde jeunesse.

Stephen Baker



* Sources : ANF

Chaque jour, 160 000 personnes*

accèdent aux services d'information et de loisirs depuis leur téléphone mobile.

Mais peut-on être sûr que cette offre

exigence

L'Internet Mobile d'Ericsson. Ce que vous voulez, où vous voulez.

correspond réellement aux

attentes des consommateurs ?

C'est pourquoi Ericsson est à l'écoute

quotidien des utilisateurs pour

aider ses partenaires opérateurs

à concevoir des services adaptés et

personnalisés qui sauront enthousiasmer

les consommateurs des quatre coins

du monde. Information, musique,

jeux, achats en ligne. C'est ça

la révolution : proposer des services

vraiment utiles, tous les jours.

www.ericsson.com

La révolution de l'Internet Mobile.

Vivons-la au quotidien.



et de la rapidité. Il a rebaptisé son entreprise Vivendi, l'a introduite en Bourse à New York et l'a recentrée sur les secteurs porteurs de la téléphonie mobile, de la télévision et du Net. En juin dernier, Jean-Marie Messier a parachévé la métamorphose en rachetant – pour 43 milliards de dollars (51,2 milliards d'euros) – Seagram. Cette acquisition le met en concurrence directe avec des mastodontes américains de l'envergure d'AOL-Time Warner. Les géants européens des télécoms nourrissent des ambitions similaires. Qu'il s'agisse de Deutsche Telekom ou de Portugal Telecom, la plupart d'entre eux sont maîtres de l'Internet sur leur territoire. Mais il leur faut aussi s'adapter aux méthodes de la Silicon Valley.

Le premier à avoir pris le tournant est l'espagnol Telefónica, qui a introduit, l'an dernier, sa filiale fournisseur de services Internet Terra à la Bourse de Madrid et sur le Nasdaq. En mai dernier, Terra s'est servi du cours élevé de ses actions pour racheter le portail américain Lycos, moyennant 12,5 milliards de dollars (14,9 milliards d'euros). Aujourd'hui, alors que Telefónica veut s'imposer sur le Net fixe et mobile, l'entreprise engage massivement des travailleurs de la nouvelle économie tout en poussant ses vétérans, restés du temps où elle était un monopole public, à la retraite anticipée.

De telles transformations de la culture d'entreprise ne se font pas sans heurts, à mesure que les nouveaux venus de la nouvelle économie acquièrent de plus en plus de pouvoir. Chez Philips, le PDG, Cor Boonstra, avait décidé de transformer tous les produits Philips – des téléviseurs aux téléphones portables – en terminaux d'accès à Internet. Il lui fallait, pour cela, s'implanter davantage dans l'industrie informatique américaine.

Il y a trois ans, Cor Boonstra engagea donc Roel Pieper, un Hollandais expatrié de longue date dans la

plus tard, Motorola acheta General Instruments pour la somme astronomique de 17 milliards de dollars (20,2 milliards d'euros). Guenther Dengel, vice-président exécutif des semi-conducteurs de Philips déclara avec regret : « *General Instruments aurait propulsé notre activité dans les set-top boxes.* » Heureusement pour Philips, ses principaux rivaux japonais et coréens cherchent aussi leurs marques sur le Net.

ETRE PLUS RÉACTIF

La situation de l'éditeur de logiciels SAP est pire. Durant les années 90, l'allemand est devenue une superstar en vendant ses logiciels de gestion aux plus grandes entreprises du monde. Son budget de recherche-développement était le plus imposant et son fichier clients, le plus impressionnant de toute la profession. Mais, à mesure que la Net-économie se développait, SAP s'est fait doubler par Oracle et par d'autres stars de la Valley. Seul Howard Lau a vu le vent tourner : chargé de gérer le fonds de capital-risque de SAP, il a investi dans une série d'éditeurs de logiciels prometteurs. Quand SAP essayait dans la douleur de se mettre en ordre de marche pour l'e-commerce, les entreprises californiennes faisaient la course en tête, appliquant une tout autre formule : commercialiser des logiciels qui n'existent pas encore, puis faire miroiter des stocks-options aux ingénieurs qui travaillent jour et nuit pour les concevoir.

Paradoxalement, SAP s'est enrichi grâce aux mêmes entreprises qui lui font du tort puisque, depuis que Howard Lau gère le fonds de SAP, ses investissements ont, selon lui, décuplé de valeur. Piètre consolation. Au printemps dernier, SAP a finalement établi dans la Silicon Valley sa propre société de commerce électronique, SAP Markets, loin du contrôle allemand. Et, quand il a compris que sa start-up ne parvenait à remporter aucun

Un suédois dans la cour des américains

Icon Medialab s'est approprié les méthodes de management de la Silicon Valley, tout en gardant sa spécificité européenne

LE SIÈGE de la société de conseil pour le Web Icon Medialab se fond discrètement parmi les bâtiments séculaires de Bruxelles. Mais, dès le seuil franchi, l'intérieur est ultramoderne : une verrière en aluminium et en verre éclaire des parquets en bois blanchi et des bureaux au design finlandais. « *Cela me change de mon ancien bureau, où il y avait des moquettes sombres et des panneaux d'acajou* », se rappelle le directeur financier Rens Buchwaldt, un Néerlandais qui a passé dix ans aux Etats-Unis. Comme beaucoup de start-up européennes, Icon Medialab prend modèle sur les entreprises de la Silicon Valley.

Le parcours sans faute de cette société en fait d'ailleurs un archétype de l'« esprit Valley » : quatre

trentenaires décident de rassembler leurs économies pour lancer une agence de design Web dans un ancien entrepôt. En quatre ans, leur start-up grandit jusqu'à réaliser 200 millions de dollars (238 millions d'euros) par an de chiffre d'affaires, employant deux mille deux cents personnes dans dix-neuf pays.

Et Icon s'est aussi développée outre-Atlantique, ouvrant un bureau à San Francisco un an après sa création. En 1999, elle a racheté le cabinet new-yorkais de consultants Web Nicholson NY pour 32 millions de dollars (38 millions d'euros) puis, en juin dernier, son rival américain Insight Technology pour 27 millions de dollars (32 millions d'euros). « *Il nous faut encore grandir en Amérique* », constate le président du groupe, Ulf Dahlsten. L'implantation américaine a permis à Icon de conquérir des clients locaux comme Motorola ou le Metropolitan Museum. « *Nous ne savions pas qu'ils étaient européens, nous savions juste qu'ils étaient bons* », explique Emily K. Rafferty, vice-présidente du Metropolitan, responsable du site Web du musée.

Certes, Icon a eu la voie de la réussite plus dégagée que d'autres européens. La Suède, où l'entreprise a été fondée, privilégie un style de management informel cadrant bien avec les us et coutumes de la Silicon Valley. « *La Californie et la Scandinavie ont surfé sur la première vague de la nouvelle économie*

parce qu'elles rejetaient toutes deux la pesanteur de la hiérarchie dans les affaires », estime Mark Bandler, un Américain qui a rejoint l'équipe d'Icon à Stockholm avant de partir diriger le bureau de San Francisco.

A mesure que Icon Medialab se développe, cependant, la prédominance des sensibilités européennes amène l'entreprise à nuancer son style de management « américain ». Car, si la mentalité scandinave se soucie peu de formalisme, elle valorise en revanche la modestie – une qualité rare dans la Silicon Valley. Au lieu de traiter le fondateur Johan Stael von Holstein en héros, la presse suédoise le vilipende car il voyage en Concorde et conduit une Ferrari.

A l'instar d'autres start-up de la Silicon Valley, Icon apprend à restreindre son niveau de vie. La débâcle boursière généralisée des actions high-tech, la mauvaise presse sur M. von Holstein et la méfiance envers les perspectives d'agences Web américaines telles Scient et Viant se sont combinées pour faire chuter l'action Icon Medialab. Elle s'échange aujourd'hui à environ 13 dollars (15,5 euros), en recul de près de 60% par rapport à son sommet de février. Pourtant, l'entreprise a affiché son premier profit d'exploitation au deuxième trimestre 2000, et Brian Skiba, analyste chez le courtier Lehman Brothers, à Londres, conseille le titre à l'achat. Il prévoit un bénéfice net de

30 millions de dollars (35,7 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 300 millions (357 millions d'euros) en 2001.

En dépit de l'adoption, par Icon, de la culture de la Silicon Valley, l'entreprise reste hybride. Cet été par exemple, les employés européens du groupe ont revendiqué de pouvoir prendre quatre semaines pleines de vacances, ce qui va pénaliser les résultats du troisième trimestre. « *C'est un particularisme culturel que nous ne pourrions changer* », avoue Rens Buchwaldt. Peut-être est-ce pour le mieux. Car, en matière de « joie de vivre », l'Amérique aurait une ou deux leçons à prendre du Vieux Continent.

St. Ba.



★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Chantal Dussuel.

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES BUSINESSWEEK - E.BIZ SUR LE SITE interactif.lemonde.fr

Se convertir à la culture de la Valley

1. Choisissez une langue et un système de rémunération compris de tous : en France, Alcatel a fait de l'anglais sa langue officielle, pour faciliter la communication à l'échelle mondiale. L'argent compte également : Alcatel distribue des stock-options, bien que certains employés reprochent qu'elles soient plus élevées pour le personnel aux Etats-Unis.

2. Ciblez vos campagnes publicitaires aussi bien sur les investisseurs et les recrues potentielles que sur les consommateurs : l'Allemagne SAP, victime de la guerre publicitaire d'Oracle, prépare une campagne qui devrait rehausser son image. Une bonne image n'alimente pas seulement les ventes, elle fait aussi grimper le cours de l'action et facilite le recrutement.

3. Adoptez le dynamisme de la Silicon Valley : la société anglaise de capital-risque 3i renforce ses opérations dans la Vallée. Elle souhaite augmenter ses investissements aux Etats-Unis et attirer les meilleurs entrepreneurs européens en offrant ses contacts et ses compétences de la Silicon Valley.

4. Donnez aux salariés européens une bonne dose de Silicon Valley : le programme « Go-America » d'Alcatel incite les employés à passer un an ou deux aux Etats-Unis. Cela facilite la rencontre des deux cultures.

Silicon Valley, qui, en tant que président de Tandem Computers, avait gagné des millions lors de la vente de sa société à Compaq. Celui-ci connaissait tous ceux qui comptent dans la Valley, alors que c'était une autre planète pour Cor Boonstra. Roel Pieper ne tarda pas à proposer une méga-acquisition. La cible était General Instruments, le plus grand fabricant de décodeurs permettant l'accès à Internet (*set-top boxes*), sorte d'ordinateurs simplifiés et peu chers. La transaction allait sûrement dépasser les 5 milliards de dollars (5,9 milliards d'euros) mais aurait probablement propulsé Philips au cœur de la prochaine génération du Net.

Pourtant, au siège d'Amsterdam, les manœuvres de Roel Pieper étaient mal vues. La succession à la présidence se profilait, et Roel Pieper semblait vouloir se mettre en lice. Des bruits ne tardèrent pas à circuler, selon lesquels il dépensait sans compter, au mépris de la culture d'entreprise de Philips, fondée sur la modération et la discrétion. Le rachat de General Instruments devint le nœud du conflit. Le prix à payer horrifiait les membres du conseil d'administration. Surtout, il s'agissait d'une question de pouvoir. L'acquisition aurait renforcé l'importance de Roel Pieper, en plaçant la division la plus stratégique et la plus dynamique de Philips sous l'autorité de la Silicon Valley.

Le conseil d'administration s'opposa donc à l'acquisition au début de 1999, et Roel Pieper démissionna. « *Je voulais sauver l'activité TV de Philips, et ça ne les a pas intéressés* », résume-t-il. Quelques mois

contrat sur les places de marchés en ligne, le groupe allemand a mis son orgueil de côté et formé une coentreprise avec une start-up qu'elle avait elle-même financée, Commerce One. La Silicon Valley a ainsi renforcé son emprise sur le plus grand fabricant européen de logiciels.

Cependant, malgré l'efficacité des méthodes californiennes, les européens ne manquent pas de critiquer certains aspects du modèle de la Silicon Valley, notamment la tendance à promouvoir des produits non finalisés. « *Les américains travaillent d'abord sur leur présentation marketing et se demandent ensuite comment ils vont mettre au point le produit qu'ils vantent !* », s'exclame le directeur du marketing de SAP, Günther Tolkmitt. Les européens reprochent également aux américains de ne pas faire suffisamment attention aux détails et de passer trop de temps à contempler les cours de la Bourse.

D'après Joëlle Gautier, vice-présidente du marketing chez Alcatel, les américains travaillent à une vitesse vertigineuse, mais pas toujours de façon très soignée : « *Ils travaillent un peu comme des pompiers.* » En dépit de ces récriminations, les européens sont gagnés par ce sens de l'urgence. Il est trop tôt pour dire si les Alcatel, Vivendi et SAP sortiront gagnants de cette transformation culturelle. Mais leurs efforts changent l'Europe. A mesure que la Silicon Valley impose son rythme, la Vieille Europe retrouve une seconde jeunesse.

Stephen Baker



PUBLICITÉ

La techno se fait son cinéma

AVEC L'ÉMERGENCE des DJ, la musique électronique a redéfini la fonction même de l'artiste au sein du dispositif de création. Une révolution visuelle du même acabit



semble se profiler avec la pratique du Vjaying (ou Vjaying). Cette pratique artistique popularisée par le succès des « raves » (fêtes techno) à la fin des années 80 consiste à mixer des images issues de sources et de supports visuels différents.

A l'image du « sampling » (échantillonnage) pour la création musicale, le Vjaying applique un des postulats de départ de l'art numérique de ce début de siècle : la réappropriation ludique de la technologie. Un matériel réduit, quelques connaissances techniques, beaucoup de créativité, et il est possible de se produire devant un public large en court-circuitant les réseaux traditionnels de la distribution. Les moyens de diffusion sont divers : mixages issus de sources vidéo, animation, Super 8, 3D...

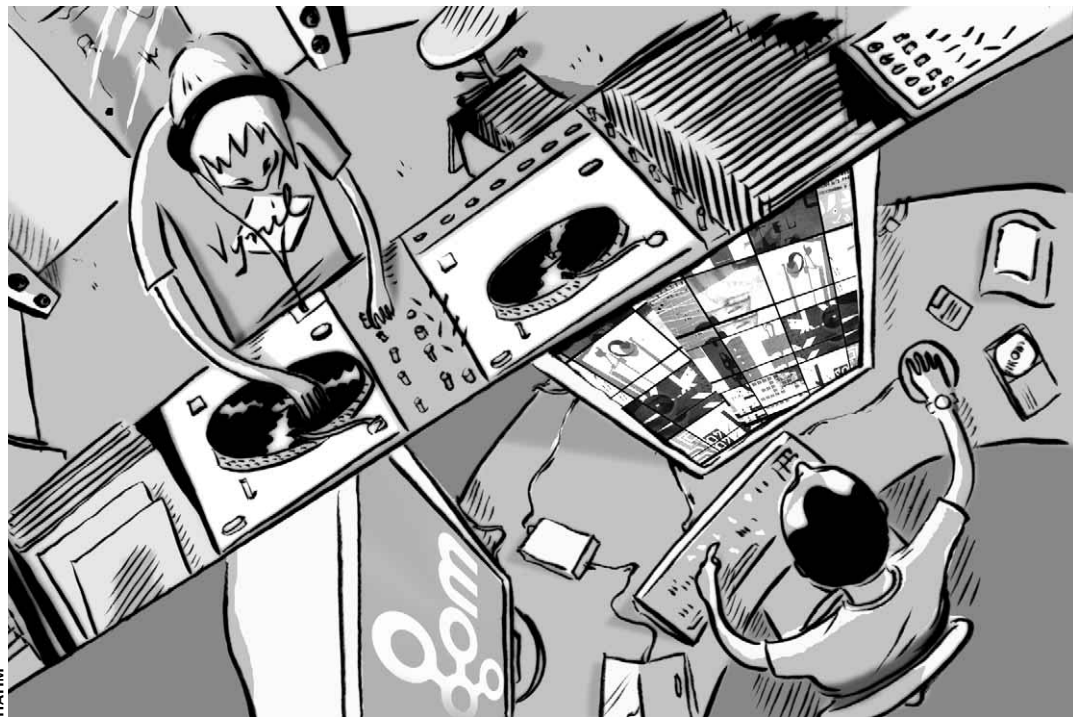
LA TENTATION D'UNE ÉCRITURE INTERACTIVE

A base d'un matériel vidéo assez simple, le Vjaying improvise une projection d'images mixées, libérée des contraintes de la production audiovisuelle classique, à partir de sources diverses et variées. Avec les performances sans cesse améliorées des ordinateurs en termes de gestion de la vidéo numérique, la révolution de la musique est donc en train de s'appliquer au terrain de l'audiovisuel. Et, si la plupart de ces mixages d'images de soirées techno tentent maladroitement de coller au paysage sonore en accumulant le plus souvent les clichés estampillés « cyber », une nouvelle écriture est pourtant en train de naître.

« Mix » d'images accompagnant la musique des fêtes techno, la pratique du Vjaying pourrait donner naissance à une nouvelle forme d'écriture visuelle

Beaubourg, septembre 2000. Le duo anglais Coldcut présente un concert où la musique et l'image tiennent la même place au sein de la performance scénique du groupe. Grâce à Vjamm, un logiciel qu'ils ont développé eux-mêmes, Coldcut mélange habilement des « samples » sonores et visuels, construisant une narration véritablement multimédia.

Même si l'aspect ludique des « samples » choisis confine quelquefois au cliché (images de skateurs ou d'autres sports de glisse), la tentative d'écriture interactive est bien présente. Pour prendre l'exemple des DJ et des musiciens de la culture électronique, cette culture dite du « mix » (mixage de sons) incarne un réel changement, une mutation du mode d'expression artistique lui-même. Nous sommes à l'âge de la recombinaison et de l'échantillonnage, et la génération des artistes qui utilisent le mixage simultané de sons et d'images n'a en cela rien inventé. Mais elle cumule, met en réseau, ouvre les portes d'une nouvelle écriture du numérique par sa capacité à mélanger sons et images non comme simple illustration d'une performance mais bien comme une œuvre à part entière.



Ce « ciné-médium » emprunte d'ailleurs beaucoup au cinéma, mais également à l'art contemporain et au mur d'images si cher à l'art vidéo. Les Vj [Vjaying] de demain se trouvent donc à la croisée de ces différentes cultures. Monteur improvisateur, manipulateur du réel cinématographique en temps réel, le cinéaste Vj se permet en quelque sorte d'accueillir, dans ses travaux, l'exigence du montage cinéma dans une construction émotionnelle. Une forme évoluée du Vjaying ressemblerait peut-être en cela à un film ouvert où chacun pourrait entrer et sortir à sa guise...

Eloigné du diktat habituel du scénario de long métrage et réconcilié avec ces moments de poésie picturale que le cinéma n'offre presque plus, tel serait le futur de ce ciné-médium. Seul peut-être Julien Donkey Boy, le dernier film de Har-

mony Korine, esquisse ce que pourrait donner une des formes ultimes d'un mariage hybride entre mixage d'images et narration cinématographique.

UN CINÉMA DE L'IMPROVISATION PERPÉTUELLE

Certes, ces nouvelles technologies ouvrent de nouveaux espaces aux artistes de l'image, mais il serait présomptueux de leur attribuer plus de pouvoir artistique qu'elles n'en ont en réalité. Les logiciels utilisés par les Vj ne doivent être perçus que comme des outils. Il paraît effectivement impossible d'agir avec ces nouveaux médias comme si de rien n'était, comme si, par exemple, cent ans de cinéma s'étaient évaporés et que les arts plastiques dits traditionnels étaient définitivement enterrés sous prétexte d'archaïsme culturel.

Le Vjaying n'existe qu'à travers ces héritages. Cinéphile d'un genre résolument nouveau, le Vj marque son travail de l'empreinte du vidéo-clip et de l'ordinateur, mais ne doit en aucun cas renier l'histoire sémantique du cinéma.

Rien n'a donc changé depuis l'apparition de ces nouveaux supports, mais tout est à activer. Déclencher une réaction en chaîne en quelque sorte, comme le font depuis des années les musiciens électroniques. Serait-il injuste, pour un cinéaste, aujourd'hui de « jouer » des images comme on « joue » des « samples » lors d'une performance acoustique ? La nécessité se fait ainsi jour de la naissance d'un nouvel art : le cinéma de l'improvisation perpétuelle, directement inspiré du Vjaying.

G. So. & J. Du. CANALPLUS.FR

Sabir cyber



Réseau

« J'ai pas de réseau... », fulmine l'utilisateur du téléphone portable. « Le réseau a encore planté », constate Dilbert, philosophe d'entreprise. Aujourd'hui le réseau est une chose, une substance, invisible d'accord, mais tyrannique. Comme l'amour, son absence est au moins aussi sensible que sa présence, mais le réseau est venu se calquer sur le courant - l'électricité - dans notre vie quotidienne. C'est un retour aux origines très concrètes du mot, puisque au début, vers le XII^e siècle, issu du latin *retis* (filet), il apparut pour désigner un objet, une arme, le filet qui servait notamment à capturer des oiseaux. On disait alors *rets*, comme ceux qui emprisonnent le lion dans la fable de La Fontaine, et qu'un rat saura délivrer. La morale de cette fable était « On a toujours besoin d'un plus petit que soi. » Aujourd'hui, celle-ci semble avoir perdu de sa force en chemin : les réseaux ont plutôt tendance à emberlificoter les petits et à favoriser les gros, qui se mangent entre gros. C'est que *rets* avait d'abord donné un diminutif, *resel*, qui abandonna toute sa fantaisie dans cette *résille* des bas qui enveloppe les jambes féminines de signes redondants.

Pour le sérieux, il y eut *réseau*, terme d'abord médical (réseau sanguin) qui fit ensuite carrière dans l'espionnage et les nouvelles technologies du XIX^e siècle. Les saint-simoniens, inventeurs du discours moderne sur les réseaux (on peut fortement recommander, à ce sujet, le *Télécommunications et philosophie des réseaux* de Pierre Musso, PUF, 1997), pensaient avant tout aux chemins de fer. Mais, y compris dans leur dérive sectaire finale, ils préfigurèrent le discours actuel sur Internet. Le réseau, y gagna dans quelques cercles influents un prestige quasi religieux. En mathématiques (théorie des graphes), en science politique (les réseaux d'influence), le XX^e siècle augmenta encore le poids de cette acception abstraite. Et les réseaux de la Résistance achevèrent de faire entrer le terme au Panthéon des mots illustres.

Destin très différent dans le monde anglo-saxon. Là, on dit *network* ; et, si l'origine est la même (*net* veut dire filet pour pêcher des poissons en ancien scandinave), le prestige est d'une autre nature. C'est la puissance de la télévision qui a satellisé le mot : une *network*, CBS, NBC ou Fox, c'est, à l'échelle du continent américain, ce que nous appelons ici une « chaîne ». Les autres usages du mot sont savants. Et de fait, malgré l'immense succès du diminutif *net*, une *network* n'est pas très « nouvelle économie ». Ainsi, quand des sites se mettent à proprement parler en réseau, ils préfèrent qu'on les désigne comme un *webring* (anneau de sites Web). Une hypothèse alors pour réconcilier la nouvelle économie, l'étymologie, La Fontaine et la Résistance...

Cléo CANALPLUS.FR

★ Les pages « Cyberculture » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

Trois questions à...

Matt Black

1 Membre du duo anglais Coldcut et cofondateur du label indépendant Ninja Tune, Matt Black travaille au développement du mixage visuel. Il est à l'origine de Vjamm, un logiciel permettant de « sampler » puis de mixer les images en direct. Peut-on qualifier Vjamm de « sampler visuel » ?

Oui. L'idée, c'est que les gens puissent remixer des images issues de la télévision ou de leurs propres banques d'images grâce à un logiciel simple et agréable à utiliser. Nous avons essayé de concevoir Vjamm comme une sorte de « play-back software » [logiciel de lecture] fonctionnant sur des séquences vidéo dont l'utilisateur peut faire l'acquisition très facilement. [Celui-ci] peut ensuite commander les séquences audio et vidéo avec le clavier de son ordinateur. Nous sommes submergés par une foule d'informations et de codes visuels qui nous manipulent : nous espérons qu'une pratique telle que le Vjaying, si elle se développe, pourra permettre aux gens d'être moins malléables en manipulant à leur tour les images.

2 Qu'est-ce qui est le plus important dans Vjamm : les images que vous diffusez ou la façon dont vous les combinez ?

C'est vrai que, dans les shows visuels ou à la télévision, la forme prend souvent le pas sur le fond. Le terme « visuel » est d'ailleurs dangereux, à mon sens, parce qu'il est souvent synonyme d'esthétique insignifiante... C'est le problème de la plupart des images que l'on voit dans les « raves ». Nous essayons de donner un sens à nos images tout en les rendant visuellement attractives : il faut que chaque spectateur, à des degrés différents, puisse y trouver son compte.

3 Quelle différence faites-vous entre travailler des images comme des « samples » et monter un film ou un vidéoclip ?

Certains de nos clips vidéo ont été réalisés sur Vjamm. Notre approche de l'image est à peu près la même que celle du « sampling » sonore : il faut désacraliser la musique et l'image en les rendant accessibles à tout le monde. Un film ou un vidéoclip sont généralement écrits à l'avance ; avec Vjamm, ce sont les images et la façon de les faire communiquer qui dictent la narration...

Propos recueillis par Guillaume Sorge

www.ninjatune.net



Des jeux vendus sur le Web

ENVIRON 40 % des logiciels achetés en ligne seront livrés en téléchargement d'ici à 2004, selon une étude récente du cabinet Forrester Research. Après avoir révolutionné la diffusion de la musique, Internet va-t-il chambouler l'industrie du jeu vidéo ? Chez Visiware, on y croit dur comme fer. Cette start-up parisienne, spécialisée dans le développement de jeux vidéo (PC, Sony, Sega) et de programmes interactifs pour la télévision, a réalisé une première en lançant cet été Arabian Nights, le premier jeu découpé en épisodes et entièrement téléchargeable sur Internet.

L'internaute ne paie que ce qu'il joue. Il télécharge le premier épisode gratuit sur son PC (compteur 45 minutes avec un modem 56K, à peine 3 minutes avec une connexion à haut débit) et peut ensuite choisir d'acheter chaque mois un nouvel épisode au prix unitaire de 39,50 F ou d'acquiescer le jeu complet (7 épisodes) pour 149 F. Là où ça devient intéressant, c'est qu'Arabian Nights dépasse de loin la qualité moyenne des jeux disponibles en téléchargement sur le Web. Inspiré des *Mille et Une Nuits* et digne des aventures de Lara Croft, il a nécessité près d'un an et demi de travail. S'il était vendu sur CD-ROM chez un revendeur classique, un logiciel de cette catégorie coûterait environ 350 F.

A l'instar des petits labels qui proposent leur musique en téléchargement sur leur site, la start-up court-circuite l'ensemble du système de vente traditionnel : pas de grossiste, de distributeur ou de revendeurs ; fini le packaging,

les stocks ou les invendus... Alors qu'un jeu vendu à 350 F à la Fnac ne leur rapporte en moyenne que 35 F, les développeurs sont évidemment tentés par la vente directe en ligne, mais personne n'ose franchir le Rubicon. « Le temps de téléchargement n'est pas un véritable frein », affirme Laurent Weill, PDG de Visiware. « Si les développeurs hésitent à se lancer dans la vente en ligne, c'est parce qu'ils ont un fil à la patte. Nous, on peut foncer, que la Fnac apprécie ou non notre stratégie. »

Dans un autre domaine, C:direct, une des chaînes du bouquet de CanalSatellite qui s'était lancée en 1996 dans la vente directe de jeux vidéo par téléchargement, en a fait les frais. « Nous nous sommes heurtés aux réticences des éditeurs de jeux eux-mêmes, qui craignaient des rétorsions de la part des distributeurs », reconnaît Nathalie Coste-Cerdan, directrice de la chaîne. *Du coup, notre politique de prix devait rester proche de celle des magasins, et nous étions parfois forcés de nous approvisionner à l'étranger.* En attendant l'arrivée d'une génération de découvreurs plus puissants (début 2001), C:direct s'est repositionnée sur le téléchargement de démos.

A la Fnac, on sourit devant l'audace de Laurent Weill. « C'est bien, Internet donne de la visibilité à de petits éditeurs », constate, fair-play, Lionel Jarlan, responsable des achats de logiciels. Mais, le jeu vidéo, c'est la course à la superproduction. Les joueurs veulent tout tout de suite, même si cela coûte trois fois plus cher. La majorité des acheteurs, qui se servent de leur PC comme d'un

simple mange-disques, ne sont pas mûrs pour le téléchargement. Sur tout, ils restent très sensibles au packaging et à la promo. »

Pour toucher les joueurs passionnés, Visiware doit donc explorer les mille et une voies du marketing. En France, la start-up essaie de mettre en place un système d'affiliation avec des sites partenaires (qui touchent 10% sur chaque épisode vendu) et propose aux fournisseurs d'accès d'installer le premier épisode gratuit sur leur CD-ROM de connexion. En Angleterre, les partenariats sont ciblés sur les CD-ROM des magazines spécialisés. Laurent Weill compte surtout sur l'effet du « marketing viral » : « Nous remboursions le jeu à un internaute si cinq de ses amis l'achètent à leur tour. »

Le premier épisode gratuit a été téléchargé par 30 000 internautes sur les huit premières semaines. On est encore loin des objectifs fixés à 100 000 exemplaires d'Arabian Nights vendus d'ici un an. Paradoxalement, si ça ne mord pas, il n'est pas exclu que le jeu connaisse une seconde vie sur CD-ROM. Prudente, Visiware diversifie ses activités dans l'univers de la convergence et vient de signer avec Fox la réalisation du jeu basé sur *La Planète des Singes*. Laurent Weill espère bientôt refaire parler de lui en lançant prochainement le premier jeu d'échecs jouable en simultané sur le Web, la télé interactive et le WAP.

Julien Kostreche CANALPLUS.FR

www.visiware.com

PUBLICITÉ

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES Recevez par mail les principaux sujets développés dans le supplément « Le Monde interactif » et sur le site interactif.lemonde.fr

La carte à puce sans contact, sésame pour les transports

La carte à puce se décline aussi en mode sans contact. Une technologie séduisante pour les transports et le tourisme

LE 29 SEPTEMBRE, sous les lambris neufs du magnifique auditorium du Centenaire, André Ampelas, directeur du département des systèmes d'information et de télécommunications de la RATP, dressait un bilan enthousiaste des deux premières années d'existence du projet européen Calypso. «Le système, disait-il, est la seule solution de carte multi-applications sans contact qui ait été validée sur le terrain.»

Quelque peu cryptée et sans lien apparent avec la nymphe qui donnait son nom au projet, cette affirmation se faisait plus claire deux vidéos et trois schémas plus tard. Calypso, comprenait-on alors, était un sigle pour «environnement avec et sans contact pour un laissez-passer citoyen intégrant des services urbains et des opérations financières». Soit, plus simplement, un projet d'utilisation des cartes à puce pour accéder au métro, aux autobus, mais aussi aux musées, bibliothèques, cinémas; pour payer les titres de transport, le stationnement, les péages et accéder à différentes informations sur le trafic, les services de la ville. Bref, une carte pour la billetterie et la monétique que l'on ne serait plus obligé d'insérer dans un lecteur, puisqu'elle pourrait fonctionner sans contact.

Dans les différentes villes européennes ayant tenté l'expérience - Paris, Lisbonne, Venise, Constance et Bruxelles -, des citadins franchissent les barrières ou payent leur voyage en passant simplement une carte devant un boîtier. Parfois, c'est le journal ou la boisson délivrée par un automate qu'ils paient ainsi, utilisant la carte comme un porte-monnaie électronique. Des situations aussi variées que les enjeux, qui ont incité les opérateurs de



transports à s'investir dans Calypso. Aussi diverses également que les accords à géométrie variable qui, dans chaque ville, ont été passés avec les collectivités locales et les banques pour développer ce système de carte multiservice.

Chaque ville a en effet ses propres besoins. A Lisbonne, c'est la complexité tarifaire d'un réseau sur lequel interviennent quatorze opérateurs pour cinq modes de transport - métro, bus, tramway, train et ferry - que l'on voulait résoudre. Adopter un système unique et électronique laissait imaginer une répartition plus simple des recettes. Venise, ville touristique par excellence, espérait, par le biais d'une carte unique, mieux programmer et répartir le flux de visiteurs. Constance, agglomération allemande à la frontière de la Suisse et de l'Autriche, entendait fluidifier son trafic en rendant les transactions transparentes pour l'utilisa-

teur. A Paris, c'était l'échéance que constituait le remplacement d'un grand nombre de péages magnétiques qui poussait la RATP à innover et à proposer à ses utilisateurs une relation plus personnalisée à travers une carte à puce rechargeable, permettant aussi de lutter contre la fraude. Bruxelles, quant à elle, devait juste servir de témoin, montrer que le système Calypso était transférable dans un univers où le porte-monnaie électronique avait déjà largement trouvé sa place.

Mais, dans tous les cas, la technologie sans contact s'imposait : plus rapide et plus adaptée aux grands volumes de transactions. «Au-delà de 150 millisecondes, l'attente est ressentie par l'utilisateur», explique Lionel Vernerie, chef de produit cartes sans contact chez Schlumberger. «Un autobus peut charger jusqu'à 5000 personnes par jour», notait, pour sa part, Xavier Bon,

vice-président de la société ASK, start-up spécialisée dans le développement de cartes et lecteurs sans contact au cours d'une conférence sur cette technologie au Salon Cartes 2000.

Plus fiable et plus robuste qu'un ticket magnétique, dotée d'une mémoire, susceptible d'être personnalisée quand elle contient un microprocesseur, tout en restant simple d'utilisation puisqu'il suffit de la passer à moins de 10 centimètres d'un lecteur - là où elle rentre dans son champ magnétique -, la carte à puce sans contact apparaît donc dotée de multiples qualités. D'autant que les industriels, à son sujet, évoquent également une réduction des coûts de maintenance par élimination des systèmes mécaniques, la possibilité de suivre les transactions pour mieux connaître la clientèle et ainsi adapter l'offre à la demande. Elle fait aussi preuve de flexibilité, puisqu'une carte «intelligente» peut accueillir de nouvelles applications ou de nouveaux droits. Ces chargements pourraient même se faire à distance, via Internet, comme l'envisage la RATP.

Il restait encore à prouver que les cartes sans contact ne coûteraient pas plus cher que les traditionnels tickets, et qu'on pourrait les décliner du plus simple au plus complexe suivant les besoins des usagers. Cela semble en bonne voie, si l'on en croit Xavier Bon, qui, toujours au même Salon Cartes 2000, a présenté un ticket, semblable - ou presque - à ceux que les utilisateurs du métro parisien connaissent. Celui-là contenait en effet une antenne radiofréquence. La carte mixte (contact/sans contact) la plus commune en Europe, ajoutait-il, a aujourd'hui un coût de moins de 3 dollars l'unité.

Corinne Manoury

L'antenne invisible en plus

Pour fonctionner sans contact, une carte doit juste disposer d'une antenne radiofréquence

EN QUOI une carte à puce sans contact diffère-t-elle d'une carte à puce avec contact? Simplement par la présence ou non d'une antenne radiofréquence. Le reste n'est que subtilités propres à alimenter les débats entre ingénieurs. Comme ces deux normes, A et B, qui coexistent déjà au sein de la jeune famille «carte sans contact», et ne se distinguent l'une de l'autre que par une différence d'amplitude dans la modulation du signal émis par le lecteur. Chacune ayant ses avantages : une interprétation plus aisée du signal pour la carte A, une alimentation permanente pour la carte B, garantie de la réussite d'une transaction, selon les industriels qui ont fait ce choix.

Mais qu'elle soit de type A ou B, une carte sans contact fonctionne toujours de la même façon. Quand on l'approche d'un lecteur, elle rentre dans le champ magnétique de ce dernier. On se retrouve alors dans la situation de deux bobines qui ne se touchent pas, commune à bon nombre d'appareils, tels que les transformateurs. La circulation des lignes de champ dans la bobine secondaire - ici, l'antenne radiofréquence qui s'enroule à la périphérie de la carte - va générer de l'électricité et, par conséquent, réveiller le microprocesseur ou simplement la mémoire insérée dans la carte.

C'est la modulation du champ qui permet d'établir le dialogue. Dans le cas d'une carte de type A, elle alterne entre 0 et 100%. Pour la carte de type B, la variation se situe seulement entre 90% et 100%. Et, pour l'obtenir, il suffit de placer des éléments tels que résistance ou accumulateur dans le circuit électrique.

Mais le choix de la mémoire placée sur la puce a également son importance. A l'occasion de Cartes 2000, Didier Grenier, directeur de l'unité identification et transport chez ST Microelectronics, dressait ainsi le panorama des technologies disponibles et adaptées au sans-contact. «Pour le sans-contact, il est important que la puissance consommée reste faible, expliquait-il. De même, il vaut mieux que la vitesse d'écriture et d'effacement ne dépasse pas 150 millisecondes.»

Car une transaction, c'est en fait une succession d'étapes. Il y a d'abord un cryptage du message à envoyer, ensuite une transmission des données, puis un calcul au sein du microprocesseur avant écriture dans la mémoire. Dans ce contexte, les mémoires Eeprom, couramment utilisées, auraient l'avantage d'être peu consommatrices (quelques pico-ampères pour écrire 1 bit). En revanche, elles seraient plutôt lentes (4 microsecondes par écriture). Les mémoires Flash, elles, permettraient une écriture rapide des données, de l'ordre de la dizaine de microsecondes. Mais elles seraient moins performantes à l'effacement. Didier Grenier a donc évoqué une troisième technologie, assez nouvelle, dite ferroélectrique fondée sur l'excitation d'un cristal particulier - un pérovskite - par un champ électrique. Son avantage serait d'effectuer écriture et effacement en un seul cycle du microprocesseur.

Co. M.

Une seconde jeunesse grâce au Réseau

LA CARTE À PUCE connaît-elle un renouveau grâce à Internet? L'invention de Roland Moreno semble bien s'adapter à la Toile et offrir un moyen de garantir la sécurisation des transactions qui s'y effectuent. Un enjeu de taille. Car, si le volume des échanges électroniques ne cesse de croître, les fraudes sont, elles aussi, en forte augmentation.

Mais mettre à profit les possibilités de la puce pour sécuriser le Réseau avec le matériel dont dispose aujourd'hui l'internaute moyen relève de la gageure. Et les entreprises sont contraintes à faire preuve d'imagination. La société franco-américaine Elva va ainsi commercialiser, dès 2001, une nouvelle carte à puce baptisée VocalID, capable d'identifier son propriétaire, sans lecteur de cartes. Du même format que les cartes à puce disponibles aujourd'hui, elle recèle, outre le fameux circuit imprimé, une pile et un minuscule émetteur sonore. Sur la puce, est stocké un algorithme qui génère de façon pseudo-aléatoire des séquences sonores différentes à chaque utilisation.

Connecté à un site Web marchand, l'utilisateur doit simplement exercer une pression sur sa carte - qui provoque l'émission d'un bourdonnement aigu - devant le microphone de son ordinateur. Traitée par la carte son de la machine, la séquence est ensuite relayée vers un serveur qui traite l'information. Elle y est identifiée et doit être ensuite confirmée par l'introduction d'un code personnel à quatre chiffres.

Intéressante pour sécuriser les transactions sur Internet, la carte à puce en explore toutes les possibilités

Dans ce cas, l'authentification est donc localisée sur le Web. Mais, assurent les responsables d'Elva, si l'interception du message reste envisageable, le piratage de leur invention est impossible. «Si le signal est capté sur le Réseau, explique l'un des concepteurs de VocalID, il ne peut pas être réutilisé, puisqu'il change à chaque utilisation selon un algorithme personnel.» Stocké sur un serveur sécurisé, le «double» de cet algorithme ne devrait pas pouvoir être exploité par un tiers. «Une double utilisation de la carte, précise-t-on chez Elva, provoquerait instantanément l'interruption du service, car des séquences contradictoires seraient utilisées.»

En outre, l'utilisation de la puce pour crypter un son rend possible l'utilisation du même dispositif pour le téléphone. Les dirigeants d'Elva espèrent ainsi être aux avant-postes de la grande fusion - annoncée et toujours attendue - du téléphone et du Réseau.

Stéphane Foucart

PUBLICITÉ

Gérer les connaissances

L'adhésion des salariés est indispensable pour un partage efficace du savoir

DE LA THÉORIE à la pratique, il n'y a qu'un pas... de géant pour les rares entreprises qui se sont lancées dans la gestion des connaissances (Knowledge Management ou KM). Car elle reste dans les faits un concept difficile à faire vivre.

La quarantaine d'entreprises françaises pionnières en la matière peuvent en témoigner. La gestion du « capital immatériel » de l'entreprise, c'est-à-dire sa mémoire et son savoir-faire, ne se résume pas à la mise en place de bases de données documentaires et de référentiels métiers ouverts à tous. Sans l'adhésion des salariés, ce beau concept reste lettre morte. Mais c'est là que le bât blesse. Par peur de se voir déposséder de leur savoir et donc d'une partie de leur pouvoir, par manque de temps ou parce qu'ils ne comprennent pas toujours l'intérêt de cette démarche, les salariés traînent souvent des pieds. Certaines catégories de cadres sont réfractaires au partage : « Les cadres

intermédiaires ont souvent du mal à se situer par rapport à une démarche de KM, initiée par la direction générale », estime Jean-Louis Ermine, chercheur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) détaché à l'Université technologique de Troyes (Aube). Patience et pédagogie ne suffisent souvent pas pour lever les réticences. C'est pourquoi les entreprises essaient de trouver d'autres leviers pour susciter l'intérêt de leurs salariés. Avec plus ou moins de résultats.

Ainsi, conscientes que leurs consultants répugneraient sans doute à partager leurs savoirs, certaines filiales du groupe Cap Gemini Ernst & Young Consulting, aux États-Unis notamment, avaient cru trouver la parade, en rémunérant, sous forme de primes, les consultants les plus zélés. « Cela a donné des résultats aberrants et une prolifération de documents sans valeur qui ont encombré considérablement les bases de données », confie Gonzague Chastenot de Géry, directeur général de Cap Gemini Ernst & Young Consulting et responsable de l'offre KM. Pour promouvoir la capitalisation et le partage du savoir, la branche française du groupe a préféré, elle, jouer sur un autre levier.

Désormais, à côté de critères plus classiques comme le chiffre d'affaires généré ou les actions de notoriété, la capacité à capitaliser la connaissance fait partie des points

pris en compte lors de l'entretien annuel d'évaluation. A en croire les spécialistes, la meilleure solution pour déclencher un intérêt pour la gestion des connaissances serait de mettre en place une stratégie de tribu. « La dynamique n'est possible que sur la base d'un petit groupe uni par des centres d'intérêt partagé », affirme Jean-Marc Blancherie, fondateur d'i-km.com, une société de services et de conseil spécialisée dans la gestion des connaissances « Il faut éviter à tout prix les chaudrons communs à tout le monde », résume Gonzague Chastenot de Géry. Chez Cap Gemini Ernst & Young Consulting, la vingtaine de départements que compte la société ont chacun une base de connaissances propre. Même chose chez Air Liquide, où le contenu et la pratique du KM sont décentralisés.

Autre moteur, la valorisation des salariés impliqués dans la démarche de capitalisation des savoirs. « Dans les entreprises, il y a toujours un nombre de personnes qui font figure d'experts, mais qui ne sont pas obligatoirement reconnus. Elles constituent pourtant le réseau du savoir critique d'une entreprise », souligne Jean-Louis Ermine. Aux entreprises de bichonner ces détenteurs d'une partie de leur mémoire. A l'exemple de Thomson CSF, qui a revu cette année le dispositif de gestion de ses experts, qui bénéficient, en outre, d'une filière d'évolution propre.

La reconnaissance passe aussi par un titre de Knowledge Manager, donné à ceux qui animent le réseau de connaissances, d'autant que cette tâche n'est pas aisée. « Au début, tout le monde part tout feu tout flamme; mais, très vite, les intéressés s'aperçoivent que c'est une démarche qui nécessite du temps, de la continuité et un gros effort de structuration », estime Joëlle Valay, ancienne DRH du groupe Osis.

Le scénario idéal des salariés alimentant leurs bases de connaissances n'est pas encore courant dans les entreprises françaises. Le sera-t-il un jour ? Oui, assurent les consultants; « l'état d'esprit est en train de changer, cela commence à rentrer dans les mœurs », affirme Jean-Marc Blancherie.

Du côté des entreprises, on remarque que la démarche n'est pas encore très parlante aux yeux des salariés. « Nous travaillons depuis deux ans et demi sur un projet de gestion des connaissances », explique Guy Wallerand, directeur général de Cadra, une société de conseil. Le jour où cela a vraiment pris, c'est quand nous avons cessé de parler de projet de gestion de connaissance et que nous avons présenté la chose comme un projet de changement d'organisation. » Pour que la sauce prenne, il suffit peut-être aussi à la gestion de connaissance de faire simple.

Catherine Rollot

Traduire en ligne

Marianne Lainé, traductrice sur le Web, utilise des outils informatiques

MARIANNE LAINÉ n'a plus le nez plongé dans les dictionnaires bilingues, mais les yeux rivés sur son écran d'ordinateur à la recherche des nombreuses bases de données terminologiques et linguistiques dont regorge le Web. A 25 ans, elle a directement commencé sa carrière de traductrice dans une agence de traduction en ligne. Après des études universitaires classiques en LEA (langues étrangères appliquées) anglais et allemand, un long séjour en Allemagne, elle a suivi un DESS Industriel de la langue et traduction spécialisée (ILTS) à l'université de Jussieu. Depuis bientôt un an, elle est traductrice chez Tradweb, une agence parisienne qui propose la traduction de tous types de documents par l'intermédiaire de son site en ligne.

Lors de sa formation, Marianne Lainé a appris à maîtriser Internet et les outils informatiques facilitant la traduction, utilisés quotidiennement par la majorité des traducteurs. Depuis quelques années, Internet a en effet bouleversé la profession. Plus que le Web, c'est le courrier électronique qui a révolutionné la fonction. « Avant, tous les échanges entre l'agence, les traducteurs et les clients se faisaient par fax ou par courrier traditionnel. Désormais, nous communiquons uniquement par e-mail. Cela facilite énormément nos échanges avec nos traducteurs et nos clients basés à l'étranger », explique-t-elle.

La jeune société a décidé de franchir le pas de la traduction en ligne en proposant aux clients une pres-

tation complète sur son site Web, avec devis, bon de commande, suivi des travaux et règlement sécurisé. Par rapport aux méthodes plus traditionnelles, la traduction en ligne apporte d'énormes gains de temps aussi bien pour le client que pour l'agence. « Dès qu'un client fait son devis en ligne, nous nous engageons à lui donner une réponse dans les trois minutes qui suivent », souligne Marianne Lainé.

En plus de sa fonction de traductrice, Marianne a endossé la casquette de webmaster du site de Tradweb. C'est elle qui fait office d'interface entre les demandes des entreprises clientes et les qualités personnelles des quelque deux cents traducteurs free-lance travaillant pour l'agence. Même si ce service en ligne réduit les temps de gestion, la traduction reste toujours une opération humaine. « Les clients qui passent par l'intermédiaire de notre site ont du mal à le comprendre et exigent toujours des délais plus courts », regrette-t-elle.

L'agence propose la traduction de tous types de documents avec une spécialité pour le domaine technique et médical. Des secteurs où le vocabulaire évolue sans cesse. « De nouveaux mots apparaissent tous les jours, je me sers énormément du Web pour être au courant des innovations », précise Marianne Lainé.

Pour la traduction proprement dite, les professionnels sont en général assez réticents face aux outils de traduction automatique, car ceux-ci nécessitent toujours une relecture et une adaptation. « Personnellement, je n'utilise jamais ces outils. Je préfère consulter des banques de données terminologiques pour vérifier si les termes sont bien utilisés », explique Marianne Lainé. Une preuve supplémentaire qui montre que les innovations technologiques sont une aide précieuse au traducteur mais ne sont pas prêtes à remplacer le travail de l'homme.

Sylvie Fonmarty

PUBLICITÉ

Profil

Le curriculum vitae idéal

Age : à partir de 25 ans.

Formation : études universitaires de langues, puis formation spécialisée de traducteurs de 3^e cycle.

Expérience : plusieurs longs séjours à l'étranger sont quasiment indispensables pour une maîtrise parfaite des langues.

Compétences : excellente connaissance de la langue à traduire, savoir bien rédiger dans sa langue maternelle et la maîtriser parfaitement.

La traduction technique exige en outre des notions plus ou moins poussées selon le degré de technicité des textes. La connaissance des techniques documentaires est aussi un plus, ainsi qu'une connaissance des différents outils informatiques.

Qualités demandées : qualités d'analyse et de synthèse, grande rigueur pour restituer avec fidélité les nuances du texte d'origine.

Salaires : l'évaluation des rémunérations est difficile, car la profession n'est pas réglementée; les rémunérations à la page s'établissent de 70 F à 150 F en moyenne (25 lignes).

Statut : le traducteur est, dans la majorité des cas, un travailleur indépendant. Il est rémunéré en honoraires, calculés généralement à la page. Les traducteurs salariés sont employés par le secteur privé (entreprises industrielles, informatique, électronique, aéronautique...), par le secteur public, par les organisations internationales.

Les formations

DESS ILTS (Industrie de la langue et traduction spécialisée)

Université Paris-VII - Denis Diderot,
2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05.
www.eila.jussieu.fr/dess/index.html

DESS Techniques de la traduction et de la traduction spécialisée.

■ Université de Toulouse Le Mirail, 5 allée Antonio-Machado,
31058 Toulouse Cedex.
■ www.univ-tlse/lea/dess-tt.htm

DESS Traduction éditoriale, économique et technique

Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs, Centre universitaire Dauphine, place De-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16.
■ www.univ-paris3.fr/esit/index.html

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Rédaction : Pierre Bouvier, Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart, Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandart (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers), Olivier Zilbertin (Enquête).
Édition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Christiane Tricoit.
Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2000. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr